

Université de Montréal

Des grandes machines et des petites personnes : les impacts des projets miniers sur les
parcours de vie des habitants de deux villes de l'Abitibi

Par : Rafael Simões Lasevitz

Département d'anthropologie
Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de doctorat

Philosophiae doctor (Ph. D.)

en Anthropologie

Août 2018

© Rafael Simões Lasevitz, 2018

Résumé

Au début du XXe siècle, un projet ambitieux de colonisation agricole, puis minier, amène des milliers des personnes à s'installer en Abitibi, au nord du Québec. Au cours des décennies suivantes, les récits officiels soulignant les retombées économiques produites dans la région contrastent souvent avec l'expérience vécue de l'instabilité sociale et économique, notamment au sein de l'industrie minière.

Dans ce contexte, cette recherche se penche sur deux villes minières de la région qui vivent des scénarios particulièrement distincts. D'un côté, Rouyn-Noranda, devenue le centre administratif de l'Abitibi, combine un secteur gouvernemental important avec une industrie minière qui pousse les travailleurs à des déplacements constants. De l'autre, Malartic, avec ses 3 000 habitants, vit depuis 2006 des débats controversés à la suite de l'installation d'une mine d'or à ciel ouvert qui a déplacé plus de 200 bâtiments.

Au cours de la thèse, je fais usage d'une approche phénoménologique pour discuter la complexité des impacts de ces politiques publiques sur la population locale, ainsi que les rapports de pouvoir qui se manifestent dans la simplification de cette complexité dans les récits produits par des acteurs privilégiés. Finalement, je développe le concept de *grande machine* pour nous assister dans la compréhension des phénomènes caractérisés par une puissance extraordinaire, présentés sous un récit de contrôle qui cache une stratégie de production de l'ignorance, et les conséquences de cette dynamique selon l'expérience vécue des résidents et des travailleurs miniers.

Mots-clés : Abitibi ; mines ; industrie ; grandes machines ; villes minières ; politiques publiques ; complexité ; phénoménologie ; ignorance ; planification ; parcours de vie ; risques ; Québec

Abstract

In the early 19th century, an ambitious agricultural, and then, mining colonisation project, leads thousands of people to move to Abitibi, a region located north of Quebec. Over the years that followed, the official narratives highlighting the local economical benefits will often contrast with the lived experience of social and economical instability produced especially within the mining industry.

In this context, this research focuses on two Abitibi mining towns that developed around significantly distinct scenarios. On one side, Rouyn-Noranda had become the region's administrative center, combining an important governmental sector with a mining industry that often pushes its workers to face relocations through constant fly-in fly-outs. On the other side, Malartic, a small town of around 3000 inhabitants, has been going through controversial debates since 2006 following the presentation and later construction of an open pit gold mine site, displacing around 200 buildings.

Throughout this thesis, I propose a phenomenological approach in order to discuss the complexity of the impacts of such public policies over the local population, as well as the power balance implied by the simplification of this complexity by privileged actors designing the mainstream narratives around these projects. Lastly, I develop the concept of *big machines* so as to assist us in the understanding of phenomena characterised by an extraordinary strength, presented under a narrative of control that hides a strategy that seeks the production of ignorance, as well as the consequences of such dynamics over the life course of local inhabitants and mining workers.

Keywords: Abitibi; mines; industry; big machines; mining towns; public policy; complexity; phenomenology; ignorance; planning; life course; risks; Quebec

Table de matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Liste de figures.....	v
Remerciements.....	vii
Chapitre 1 : Introduction.....	1
L’ethnographie des réductions de la complexité dans l’Abitibi minier.....	6
La complexité et les machines.....	8
Préméthodologie et méthodologie.....	12
Les choix narratifs.....	19
Chapitre 2 : Brève histoire des récits du développement minier en Abitibi.....	21
Les villes minières comme des politiques de développement.....	25
Planification publique et privée et expérience vécue du développement minier.....	28
Les chiffres et les expériences vécues.....	31
Chapitre 3 : Le cas de Malartic.....	38
Les récits de la planification.....	44
La perception (ou l’économie politique) des impacts.....	47
L’éthicogénèse comme un processus de rupture sociale : la mine et la nécessité de « prendre parti ».....	62
Développements et conclusions.....	66
DEUXIÈME PARTIE.....	73
Chapitre 4 : Les grandes machines.....	73
Les camions « 450-tonnes ».....	77
Robert et le langage des angles morts.....	85
Les grandes machines.....	90
Ignorance est pouvoir.....	99
L’ignorance et la production de parcours de vie.....	105
Chapitre 5 : La production de petites personnes.....	121
Captures et expulsions.....	121

L'Eldorado des autres	124
L'individu calculateur versus la grande machine	128
Les « black lists ».....	146
Les zones de capture sont aussi des zones d'expulsion	157
Des théories de la ville faites par la ville	165
Les cartographies mentales de la ville et les cartographies réelles des mines	171
Chapitre 6 : Conclusion	175
Références.....	181

Liste de figures

Figure 1 : Roc d'Or avant son démantèlement dans les années 1940 (Société d'histoire de Malartic)

Figure 2 : Carte de la ville de Malartic en 2018.

Figure 3 : Vue satellite de Malartic contrastant la taille de la zone urbaine de la ville à l'espace occupé par la mine à ciel ouvert Canadian Malartic en 2018.

Figure 4 : Vue de la mine à ciel ouvert Canadian Malartic.

Figure 5 : Avis de dynamitage quotidien au centre-ville de Malartic.

Figure 6 : Parc linéaire aménagé à côté de la mine à ciel ouvert Canadian Malartic.

Figure 7 : Un camion « 450-tonnes » opéré à l'intérieur de la mine Canadian Malartic.

*Aux gens de l'Abitibi, à mes ami-e-s, à mes parents, et à tous ceux qui reconnaissent
l'importance de l'écoute dans ce monde complexe.*

Remerciements

Cette thèse n'aurait jamais vu le jour sans le soutien et la collaboration immesurable de plusieurs personnes.

Mes sincères remerciements vont d'abord à mes directeurs de thèse, Bernard Bernier et Sylvain Beaupré, ainsi qu'aux professeurs Jorge Pantaleón, Simona Bealcovschi et Guy Lanoue qui ont, chacun à leur manière, eu un rôle central dans mon parcours doctoral.

Pourtant, le doctorat n'est que l'aboutissement d'un long parcours académique qui a débuté pour moi en 2004, à l'Universidade de Brasília, et j'aimerais absolument remercier aussi les professeurs Antonádia Borges, Cristina Patriota de Moura, Carla Costa Teixeira, Kelly Silva et José Jorge de Carvalho, et plusieurs autres qui ont eu une influence majeure dans ma formation comme chercheur et comme personne.

Cela dit, en termes de formation, je réserve une mention spéciale aux ami-e-s qui m'ont côtoyé dans des moments différents de ce parcours dans de nombreux bars et cafés de Brasília et Montréal, en personne ou surmontant les distances du monde matériel pour garder le contact virtuellement. Merci à Lidia pour le soutien constant et l'amitié dans les heures difficiles. Merci à Maria pour les conversations sans fin, le partage de nos peurs, de nos rires et de nos épiphanies. À Marissa, Rodolfo, Paloma, Lili, Graziella, Suci, Lud, Quel (avec un bonus pour les longues discussions lévinasiennes), Lumi (ma chère collègue d'édition chez la revue Bronislaw), Arthur, Véronique, Charlotte, Cécile, Daphne, Marie-Noëlle, Carole, Dalila, Jonathan, et plusieurs autres, je vous aime tous, amo vocês, love you all.

Surtout, j'aimerais remercier à tous les résidents de Rouyn-Noranda et de Malartic sans qui cette recherche n'aurait jamais eu lieu. Souvent on me demandait quelles seraient les retombées pratiques de ma recherche et, de façon réaliste, je leur répondais toujours que je ne savais pas. D'avoir cédé plusieurs heures de leur temps, et même de m'avoir hébergé pendant plusieurs jours ou semaines malgré cette promesse on ne peut plus vague de réciprocité est d'une générosité à laquelle mes mots ici ne rendront jamais justice.

Finalement, je dois dire que les deux dernières années de cette recherche ont coïncidé avec une période particulièrement difficile de ma vie où j'ai été atteint par une maladie non diagnostiquée, ce qui m'a affaibli de façon importante. Je n'aurais peut-être pas été capable de mener cette thèse à bout sans le soutien de mon cher physiothérapeute Jonathan, et de tous ceux qui m'ont aidé et m'aident encore à traverser une véritable odyssee au sein du système de santé québécois. Cette thèse a été conclue *malgré* les déficiences incroyables de ce système lorsqu'il s'agit de faire face à des patients au diagnostic difficile et dont les récits ne correspondent pas aux cases préétablies.

Merci enfin à ma mère et à mon père pour leur soutien indéniable, surtout dans les moments où mes finances et ma santé étaient les plus vulnérables. Les mots me manquent pour les remercier de tout ce qu'ils ont fait pour moi au cours de ma vie.

« Hasta donde debemos practicar las verdades »

« Playa Girón », chanson de Silvio Rodriguez

« Everything dreams. The play of form, of being, is the dreaming of substance. Rocks have their dreams, and the earth changes. . . . But when the mind becomes conscious, when the rate of evolution speeds up, then you have to be careful. Careful of the world. You must learn the way. You must learn the skills, the art, the limits. A conscious mind must be part of the whole, intentionally and carefully—as the rock is part of the whole unconsciously. Do you see? Does it mean anything to you? »

« The Lathe of heaven », roman de Ursula K. Le Guin

« - Nous, on a fait des modèles qui permettent la combinaison optimale, si vous voulez.

Le meilleur parti qu'on peut tirer de ces régions-là, c'est quoi ? »

« - Mais dites donc, quand vous mettez votre baguette sur un point, dans quel point on est rendu ? (...) Pourquoi il y a des points verts, puis des jaunes, puis des jaunes orange là ? On veut savoir où est-ce que c'est votre point ! Parce que vous promenez la baguette sur cette patente-là, puis on sait pas pantoute où est-ce qu'on va »

« Un royaume vous attend », film documentaire de Pierre Perrault, le premier dans son « cycle abitibien », publié en 1970.

Chapitre 1 : Introduction

Le 4 mai 2006, la paroisse Saint-Martin-des-Tours à Malartic était bondée. La raison était la présentation du nouveau projet d'exploitation aurifère de la société junior Osisko, qui avait passé les derniers mois en train d'explorer le sous-sol de l'ancienne mine Canadian Malartic, fermée en 1983¹. Robert Wares, le président de la société, insistait sur le fait que le projet était toujours « très préliminaire », en même temps qu'il parlait de bouleversements assez concrets pour la petite ville minière de 3 000 habitants : le projet annoncé évoquait une mine à ciel ouvert, le déménagement d'un quartier central de la ville et l'expropriation de 182 résidences (St-Pierre, 2006).

Un reportage publié au *P'tit Journal de Malartic* (Routhier, 2006) à l'époque fait état d'une communauté divisée. D'un côté il y avait ceux qui, face au déclin économique de la ville et à la pénurie d'emplois dès la fermeture récente de ses principaux employeurs, voyaient dans l'entreprise d'Osisko une source d'espoir. De l'autre, ceux qui en étaient appréhensifs, un groupe qui comprenait peut-être surtout ceux qui se trouvaient parmi les quelque deux cents résidents affectés par le projet. À la fin du reportage, une des résidentes exprimait son mécontentement au journal : « je me sens prise en otage avec tout ce qui est véhiculé. Aucun acheteur ne sera intéressé à venir acheter une maison dans notre secteur » (Routhier, 2006).

Le premier effet d'une politique publique est souvent celui engendré par sa propre performance (Abram et Weszkalnys, 2013) lors de sa présentation. Les premières expositions publiques d'un tel projet seront clés afin d'établir des attentes, ainsi que de façonner des réactions auprès de la population ciblée. Devant une proposition qui demandait une réponse, graduellement les personnes présentes ont pris position pour ou contre le projet. Bien que le projet à ce moment n'était qu'à peine imaginé, les mois suivant sa présentation verront une ville de plus en plus divisée entre ceux qui seront connus comme « le camp du oui » et « le camp du non » face à la possible nouvelle mine.

¹ La mine Canadian Malartic a donné naissance à la ville de Malartic, dans l'Abitibi, au Québec, en 1922. Bien que ses activités d'exploitation minière aient cessées en 1983, son usine de raffinage était encore en fonctionnement et était une des plus importantes sources de revenus de la ville jusqu'en 2003 (FTQ, 2009).

Dans les années qui suivent, cette division s'avèrera être un des effets marquants de la présence de la mine dans la vie des Malarticois. La division de la ville en deux, dans la pratique, va signifier parfois aussi des familles divisées, des voisins qui arrêtent de se parler et s'accusent mutuellement de trahison après quarante ans de relations amicales, ou encore, un salon de coiffure qui se destine uniquement à une des deux moitiés de la population. En effet, six ans après cette première évocation publique du projet de la mine, un article rédigé par le curé de la paroisse de Malartic et paru dans le journal local dénonce le malaise existant et l'impossibilité du dialogue quand il y a des « sujets de conversation à éviter en groupe, des sujets où l'on fait bien attention à ce que l'on dit et où on ne va pas au fond de sa pensée selon les personnes à qui on s'adresse » (Charron, 2012).

Quelques moments clés se produiront après cette présentation du projet minier d'Osisko à la paroisse de Malartic. Un an plus tard, à la mi-2007, l'administration de Malartic rendra public son Plan de diversification et de développement économique de la ville² (Ville de Malartic, 2007), faisant état de la nécessité reconnue d'abandonner sa mono-industrialité historique en vue de sortir de ce qui était perçu comme une des plus importantes crises économiques de son histoire³ (Morin, 2012 ; Ependa et Leblanc, 2007). Quelques mois plus tard, par contre, le maire Fernand Carpentier commencera à s'adresser publiquement aux médias (Mercure, 2007 ; Parent-Bouchard, 2007) pour faire part de son enthousiasme et du soutien de la mairie au projet. En décembre 2007 — donc, avant la tenue des premières études de faisabilité du projet — M. Carpentier s'est permis d'affirmer au journal *Le Devoir* que :

² Le plan est le produit d'un mandat accordé par le gouvernement du Québec à la MRC de la Vallée-de-l'Or, et plus spécifiquement, à la ville de Malartic, en fonction de la reconnaissance du territoire comme étant « en situation de crise ». En échange, la ville a obtenu une aide financière de 300 000 dollars sur une période maximale de 3 ans (Ville de Malartic, 2007).

³ Selon le recensement de 2001, la ville de Malartic comptait alors un taux d'emploi de 47,3 %, un des pires de la région, dans une situation qui s'est sans doute aggravée lors de la fermeture de l'usine Domtar et du magasin Tigre Géant, deux des plus importants employeurs de la ville, dans les années suivantes (Institut de la Statistique du Québec, 2001).

«La mine, c'est un levier économique dont nous allons [tous] bénéficier (...). Actuellement, il y a déjà 115 personnes qui travaillent localement. Pendant la construction, on parlera de 400 employés et, par la suite, entre 250 et 350 employés pour l'exploitation. C'est un projet de 450 à 475 millions » (Parent-Bouchard, 2007).

Il y a toujours plusieurs façons différentes d'établir le moment du début d'une politique publique, voire, en quoi une politique publique consiste. Dans le domaine, les définitions vont souvent varier selon la perspective favorisée. Dans ce sens, parmi les définitions consacrées, on trouvera celle de Dye (1995) qui les définit comme tout ce que les gouvernements font ; celle de Peters (2012), qui les définit comme étant la somme des activités du gouvernement lorsqu'elles ont un effet sur la vie des citoyens ; ou encore, celle de Cochran et Malone (2005), pour qui les politiques publiques consistent des décisions politiques visant l'implémentation de programmes à caractère social.

En commun, ces définitions auront le fait de favoriser surtout la perspective de l'agent responsable de leur implémentation, soit-il un gestionnaire ou le politicien lui-même. Pourtant, si l'on veut favoriser plutôt une perspective concentrée sur les effets d'une politique publique sur sa « population cible », il serait intéressant de penser plutôt en termes de projets de changement social, ou mieux encore, en termes de *promesses* de changement social. C'est le parcours conceptuel favorisé par Abram et Weszkalnys (2013) par exemple, pour qui la politique publique commence au moment où survient la performance d'un agent du gouvernement au cours de laquelle une proposition visant le changement est présentée et des promesses de retombées sont faites. Le moment de la promesse publique serait celui où des attentes sont produites et, par conséquent, où les premières conséquences ont lieu. Plus que ça, le moment de la promesse est aussi le moment où les complexités qui entourent la mise en place d'une politique publique subissent leur premier *découpage*. Le jeu de pouvoir intriqué, les intérêts publics et privés et les négociations non linéaires entre des acteurs souvent transnationaux se voient d'un seul coup traduits verbalement dans des propositions simples et cohérentes, dépourvues de toutes les complexités et les hésitations initiales. On déclare alors l'existence d'un projet, et en même temps, la capacité d'assurer le plein contrôle de ses impacts sur la vie d'une population cible bien balisée.

Bien que singulière sur maints aspects, l'histoire du projet de développement minier de Malartic partage aussi plusieurs éléments en commun avec l'histoire du développement socio-économique de l'Abitibi de façon plus vaste. Occupée uniquement par de Premières Nations jusqu'à la fin du XIXe siècle, la région de l'Abitibi-Témiscamingue s'est trouvée au cœur d'un projet de colonisation de la part d'une puissante Église catholique du début du XXe siècle, et en partenariat avec le gouvernement du Québec (Asselin et Gourd, 1995a ; Asselin, 1982). En ce moment aux prises avec une grave crise économique qui poussait des milliers de Québécois à chercher de meilleures conditions de vie au nord des États-Unis ou en Ontario, les terres sauvages de l'Abitibi étaient vues comme idéales pour assurer la récupération de l'économie, arrêter le saignement populationnel, et renforcer les frontières québécoises au nord-est de la province, de plus en plus menacées par des projets de développement ontariens (Asselin, 1982 ; Paquin, 1979).

Pourtant, il fallait convaincre cette population de quitter leur vie ailleurs au Québec pour venir s'installer dans des terres encore à défricher, dans un Abitibi qui était jusque-là perçu dans l'imaginaire blanc québécois comme étant extraordinairement éloignée et mystérieuse, faisant l'objet de plusieurs craintes et légendes (Rouillard, 1908 ; Asselin et Gourd, 1995). Dans ce contexte, la stratégie a été surtout de miser sur la propagande, mélangeant des récits d'Eldorado — d'abord, agricole, et postérieurement, minier — à ceux de patriotisme et de devoir religieux (Asselin et Gourd, 1995b). Présentée dans des publicités et dans les églises et paroisses comme une terre d'opportunités et avec des promesses de soutien du gouvernement, la colonisation de l'Abitibi a produit une littérature vaste (Asselin, 1982 ; Asselin et Gourd, 1995 ; Sabourin, 1995 ; Gourd, 1978 ; 1995 ; Paquin, 1979 ; Tremblay, 1982 ; entre autres) qui reflète les déceptions des colons avec le manque de soutien dans les premières années, le progrès éventuel et les crises survenues plus tard — le film *Les Brûlés* (Devlin, 1959) présente de façon particulièrement dramatique le moment de l'arrivée des premiers colons, marquée par le visage de Félix Leclerc dans le rôle de protagoniste, et son incrédulité devant le contraste entre le « royaume » promis et la réalité.

L'histoire de la colonisation de l'Abitibi, dans le passé comme dans le présent, sera celle de la présentation de projets qui cherchent à convaincre les gens à venir ou à rester suivis par des comparaisons constantes entre ce qui avait été présenté et la réalité de l'expérience vécue. Face aux craintes de la population envers un Nord perçu comme éloigné et inconnu, et à la compétition d'un Sud étatsunien proche et prospère, de convaincre cette population à embarquer dans le projet de colonisation de l'Abitibi était, dans les mots de l'historien abitibien Maurice Asselin, une véritable « opération de marketing » (1982 : 66). Dans un deuxième moment du projet colonisateur, en 1952, le gouvernement du Québec et l'Église catholique publieront ensemble la brochure « Un royaume vous attend », cherchant à convaincre une nouvelle vague de migrants potentiels à s'installer dans l'Abitibi agricole. Dans ces pages, on trouvera des descriptions de la région comme étant d'un « progrès merveilleux » et la « politique » locale comme étant « la plus généreuse au Canada » (Ministère de la Colonisation, 1952), sans jamais pour autant entrer dans les difficultés comme l'instabilité de ces mêmes politiques selon les changements politiques et les fluctuations économiques, ainsi que le chevauchement de projets de développement engendrés par la présence de l'industrie minière qui contribuera significativement à vider le projet agricole à partir des années 1940 (Mercier et Marquis, 1995).

Le développement minier de l'Abitibi s'est déroulé de façon similaire, bien qu'également avec des éléments qui lui sont particuliers. Au début un projet surtout des compagnies extractives ontariennes, l'extraction minière a gagné *ad hoc* l'étiquette de politique publique, d'abord du gouvernement fédéral encore au début du XXe siècle, et plus tard, également du gouvernement québécois (Sabourin, 1995 ; Mercier et Marquis, 1995 ; Asselin et Gourd, 1995b). Cela dit, l'histoire du développement minier de l'Abitibi s'est révélée une histoire de promesses d'Eldorado (Asselin et Gourd, 1995b ; Vincent, 1996), du fameux « cycle minier » qui alternait des booms et des crises économiques (Polèse, 2009 ; Morin, 2012 ; Moody, 2007), de dangers physiques et de dépendance de trajectoire – comme on verra au cours de cette recherche, une fois entré dans le domaine minier, il était et reste encore difficile de s'en sortir, ce qui produit un type particulièrement compliqué d'instabilité sociale pour les travailleurs miniers face aux nombreux éléments qui mènent des mines à ouvrir et fermer leurs portes de façon souvent peu prévisible.

L'étude qui suit était en principe l'étude des impacts des politiques publiques de développement sur les parcours de vie de différentes générations d'habitants de deux villes historiquement minières de l'Abitibi, c'est-à-dire, Rouyn-Noranda et Malartic. Pourtant, dans la pratique, cet encadrement de recherche se superpose de façon systématique à un autre, soit, celui de la simplification, de la *cartographie*, du déni, ou tout simplement, de l'ignorance de la complexité de ces impacts dans les récits politiques abitibiens du passé et du présent — un contraste qui engendre, en soi, des conséquences, et révèle, évidemment, d'importants jeux de pouvoir. Des simplifications qui, finalement, ne se réduisent pas aux politiques publiques dans le sens strict du terme, passant aussi par d'autres éléments également très présents dans la région, soit, l'organisation des activités industrielles et l'opération des machines.

L'ethnographie des réductions de la complexité dans l'Abitibi minier

En 2007, c'est-à-dire, un an après le discours de présentation du projet de mine à ciel ouvert dans la paroisse de Saint-Martin-des-Tours à Malartic, Osisko a déposé auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDEP) son avis de projet (Genivar, 2007), comprenant déjà une première évaluation des impacts sociaux et environnementaux. Il faut le souligner, ni l'avis de projet, ni le projet final déposé en 2009 (Genivar, 2009) et éventuellement approuvé par le ministère ne faisait mention du schisme dans la population *déjà* produit par l'évocation du projet en soi trois ans plus tôt.

La réponse à la question de pourquoi et sous quelles conditions cela s'est produit est inévitablement complexe, et c'est une des questions auxquelles j'essaie de répondre dans cette thèse. Cela dit, il y a, certes, plusieurs autres « effets secondaires » des projets de développement minier de la région qui ne se trouvent pas non plus dans les récits officiels ou dans les discours des gouverneurs au moment de chercher l'acceptation publique à ces projets. Parmi les effets que j'ai eu l'occasion de documenter lors de mon terrain, se trouvent : l'écart important des salaires entre hommes et femmes dans un milieu qui reste encore majoritairement masculin ; les récits de violence domestique liés à une culture de

dépendance financière produite par cet écart ; le développement d'une culture du « bon calculateur », où ceux qui s'endettent à cause de l'instabilité du marché minier sont souvent responsabilisés individuellement par leurs proches ; l'isolement créé par les « fly-ins fly-outs », où des travailleurs miniers se voient contraints à passer de longues périodes absentes pour travailler dans des régions lointaines ; la difficulté de quitter le milieu minier en fonction du manque de transférabilité des compétences acquises d'un côté, et de l'autre, du caractère d'immersion intensive du travail dans les mines, où le temps passé et le vocabulaire acquis deviennent souvent une partie essentielle des compétences sociales du travailleur, ce qui est surtout problématique lors des retraites, soient-elles forcées par des maladies ou non ; la dissolution de liens sociaux tissés dans un voisinage au cours de décennies en fonction de l'émergence de questions qui divisent posées de façon maladroite et de situations où des privilèges ont été distribués de sorte à encourager les négociations en cachette et le silence entre des voisins — selon l'aveu de la propre compagnie (Rodrigue, 2015).

En même temps, soit à Rouyn-Noranda, soit à Malartic, même ceux qui sont parmi les plus critiques envers l'exploitation minière et la présence des fonderies dans la région, seront prêts à reconnaître que leurs villes n'existeraient pas sans leur présence. Soit par précaution, soit par conviction, la vaste majorité des gens appartenant au « camp du non » que j'ai rencontrés à Malartic ne se disaient pas forcément contre le projet, mais plutôt contre la façon dont il a été mené par Osisko. Plus que ça, le discours de l'impossibilité ou de l'inexistence d'un autre projet possible est à peu près omniprésent dans la ville.

Pourtant, quelques mois seulement avant la présentation du projet, la ville de Malartic présentait les résultats des premières recherches qui visaient à préparer la ville pour diversifier son économie dans ce qui était à l'époque un présent non minier. Dans ce contexte, quelques questions se sont imposées : quelles dynamiques de pouvoir sont en jeu lorsqu'un projet de développement communautaire est présenté ? Comment un projet peut-il passer de « projet inexistant » à un moment donné à « seule option possible » dans le moment suivant aux yeux de cette population ? Des questions sur lesquelles on ira, au cours de cette thèse, jeter de la lumière à l'aide des notions de dépendance de trajectoire, de biais de disponibilité (Tversky et Kahneman, 1973), du principe de la réponse

nécessairement déclenchée par des événements lorsqu'ils se font percevoir (Waldenfels, 2013), entre autres.

La complexité et les machines

Des villes industrielles comme Rouyn-Noranda et Malartic se démarquent d'autres villes aussi par la présence assez visible de grandes machines dans leur quotidien. La rue Royale à Malartic est fréquentée non seulement par les voitures des résidents mais également par des grues, des camions lourds et des tracteurs, lesquels sont des présences constantes au centre-ville, se dirigeant parfois à la mine Canadian Malartic, parfois juste en passant, se dirigeant plutôt à Rouyn-Noranda, Matagami ou à Val d'Or.

Pour plusieurs des travailleurs miniers de la région, l'opération de machinerie lourde, quel que soit le type, fait partie de leur quotidien de travail autant que de leur formation technique, souvent partie essentielle de leur récit de vie. Durant mon terrain, j'ai eu l'occasion d'écouter plusieurs anecdotes à l'égard du changement des technologies industrielles au fil des années, des difficultés ressenties dans l'opération d'un camion lourd dans une mine à ciel ouvert, des intérêts conflictuels entre la productivité et les besoins d'entretien des machines, des risques et des plaisirs liés à son opération, des promesses de sécurité et de contrôle et les angles morts qui rendent l'idéal d'un contrôle complet de la machine intenable.

En tant que partie fondamentale de l'entreprise minière abitibienne, on peut dire que la présence de la machinerie lourde dans le paysage local – y compris des technologies à impact élevé, tel l'usage de produits chimiques utilisés dans la séparation de l'or d'autres minéraux et dont l'impact environnemental est questionné (Angers et al, 2013), ou encore, le dynamitage utilisé dans l'extraction de l'or à Malartic et qui se trouve au cœur de plusieurs des conflits récents à la ville – est *partie intégrante* également du projet minier en tant que politique publique.

L'importance de comprendre les machines comme faisant partie de cet ensemble se voit clairement lorsqu'on pense aux accidents qui se produisent, souvent menant des

travailleurs à se voir contraints à quitter la profession en fonction des limitations physiques développées en conséquence. Comme on le verra au cours des prochains chapitres, les conseillers de travail qui desservent la région diront que dans leur expérience, une personne dans une telle situation arrive difficilement à transférer ses compétences vers un autre domaine, les compétences acquises dans le milieu minier étant trop particulières. Cette situation engendre un effet boule de neige incontournable, où le travailleur se verra d'un seul coup privé du milieu communautaire et culturel minier — dont le caractère immersif devient clair dans les interactions avec les travailleurs miniers de la région — ainsi que du « style de vie » jusque-là permis par les salaires offerts dans le domaine — pas seulement plus hauts que la moyenne, mais aussi, révélant un écart immense par rapport à d'autres métiers dans lesquels on peut travailler dans la région sans formation spécialisée et quand on a un âge déjà relativement « avancé ».

Ces « boules de neige » interreliant les politiques publiques et la machinerie lourde seront une des clés épistémologiques pour comprendre certaines des dynamiques engendrées dans une région qui s'est façonnée au cours des années autour d'une politique publique qui, bien que transformée avec le temps, partait toujours de principes similaires — c'est-à-dire, de la possibilité de transformer socialement la vie d'une population par le biais d'une entreprise économique, mono-industrielle, d'origine privée, sous un discours qui affirmait un niveau assurant de contrôle sur ce qui serait les retombées d'une telle initiative.

Cette promesse, pourtant, est assez similaire à ce que je trouverai dans le milieu de l'opération de machines industrielles, sa gestion et son entretien. Un des éléments centraux de l'argumentation qui suit dans les prochaines pages fera part justement des qualités phénoménologiques partagées entre les plus puissantes de ces machines et les plus puissantes des institutions, ou des assemblages institutionnels, qui agissent dans et sur des milieux sociaux avec le but de les transformer. Ce à quoi je me référerai sous le nom de « grandes machines » constitue, entre autres, des ensembles dotés d'objectifs clairs, présentés publiquement sous un récit qui promet le contrôle et la précision pour les réaliser, dont la complexité rend leur fonctionnement insaisissable sauf par le biais de réductions cartographiques — et des inévitables angles morts qu'elles produisent à leur

tour —, et dont la puissance élevée s'applique à leurs objectifs autant qu'à leurs accidents potentiels.

Dans un sens, cette étude se propose d'être à la fois une étude des parcours de vie produits dans le cadre des politiques publiques basées sur des projets miniers et une étude de la phénoménologie des grandes machines dans le microcosme minier de l'Abitibi, les récits qui les entourent, les différentes perceptions de leur fonctionnement, les stratégies utilisées pour assurer autant que pour contester leur contrôle, les perceptions du risque, les enjeux de pouvoir entourant leurs produits planifiés et non planifiés et la construction de discours pour l'un et pour l'autre dans la sphère publique.

Ainsi, dans le deuxième chapitre, je présente une brève histoire de l'Abitibi minière à la lumière des politiques publiques qui l'ont façonnée au cours de son histoire. Surtout, je souligne certains aspects de la superposition de projets de colonisation agricole et minière qui ont donné lieu aux principaux centres urbains de la région, ainsi qu'aux différents récits qui ont défini comment ces projets étaient présentés au public en Abitibi et dehors selon les nécessités évoquées par les circonstances politiques et économiques changeantes, ainsi que les contrastes entre les villes planifiées de Malartic et Noranda avec leurs contreparties non planifiées de Roc d'Or et de Rouyn. J'y parle également de l'usage de données économiques dans la construction de ce discours, et comment il peut se comparer à certains événements hors-chiffres vécus au cours du XXe siècle à Rouyn-Noranda et à Malartic.

Au troisième chapitre je me concentre sur le cas de Malartic et de la mine Canadian Malartic. Pour ce faire, je récupère le contexte socio-économique du moment de la présentation du projet en 2006 ainsi que la mémoire de différents habitants de la ville. Je poursuis avec une analyse du récit du projet minier en tant que politique publique et son expérience vécue dès la présentation de l'idée jusqu'à 2015, c'est-à-dire, cinq ans après l'ouverture de la mine à ciel ouvert Canadian Malartic. Pour ce faire, je me concentre sur le récit de quelques personnages dont l'expérience s'est avérée assez diverse pour me permettre de composer un portrait dense, bien que non exhaustif, des maintes façons dont l'interaction avec le projet minier a pu être vécue et perçue dans la ville. Par la suite, je me penche sur la difficile mesurabilité de la relation d'échange proposée par l'entreprise

minière à la communauté, et comment cet échange est perçu par certains des résidents locaux. Finalement, je réfléchis sur le phénomène de la division de la ville entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre la mine, comment cette division est-elle présentée dans les récits locaux, comment a-t-elle transformé certaines dynamiques sociales, et comment la notion d'*éthicogénèse* peut-elle nous aider à mieux le comprendre.

Dans le quatrième chapitre, je présente les expériences de techniciens en dynamitage, d'opérateurs de camions lourds, d'un gestionnaire de logistique des opérations de la mine Canadian Malartic, de techniciens d'entretien industriel, entre autres, pour m'approfondir dans les caractéristiques centrales de ce que j'appellerai de *grandes machines*. Suite à une révision de la littérature qui se penche sur des phénomènes similaires, je reprends les politiques publiques et les projets de développement minier, maintenant, sous la lumière jetée par cette réflexion. Finalement, je me penche sur les parcours de vie et leurs tournants et bifurcations, les facteurs qui les déclenchent, leurs particularités lorsque comparées à d'autres moments, et comment peut-on penser les bifurcations offertes par l'émergence de projets miniers tels ceux de l'Abitibi du XXe siècle et du Malartic contemporain.

Cette réflexion se poursuit dans le cinquième chapitre, où je me concentre d'abord sur les vies de gens qui arrivent ou qui partent de l'Abitibi pour parler des dynamiques de capture et d'expulsion possibles en lien avec la région. Je continue avec d'autres études de cas de parcours de vie pour rentrer plus à fond dans les comportements et les récits quelque part encouragés par leur relation avec la grande machine du projet minier ; les sacrifices personnels qui rendent certaines décisions « irréversibles » lorsqu'une certaine barrière temporelle est dépassée ; le calcul, encore une fois, maintenant perçu aussi comme stratégie de résistance à la grande machine elle-même ; les processus de prise de décision lors des tournants comme des mélanges entre agentivité et capture et comment ce mélange se traduit lorsque transformé dans l'expérience vécue des habitants ; comment les réseaux sociaux auxquels on appartient peuvent se transformer soit dans des mécanismes de capture au service de la grande machine minière ainsi que dans des mécanismes d'expulsion ; finalement, j'explore les perceptions locales des comportements encouragés et des dynamiques institutionnalisées dans la région en soi,

les cartographies et les théories de la ville de Rouyn-Noranda faites par des résidents de Rouyn-Noranda ; avant d'arriver à la conclusion dans le chapitre suivant, où je reprends certaines des idées présentées au long de la thèse et je propose certaines pistes à suivre dans l'avenir.

Préméthodologie et méthodologie

Entre la fin de 2011 et le début de 2012, j'ai été engagé par le regroupement interuniversitaire MEDEA⁴ pour faire une recherche de terrain concernant certains aspects de la vie de la population d'une ville monoindustrielle brésilienne appelée Volta Redonda, près de Rio de Janeiro. Le travail consistait essentiellement à récolter des données ethnographiques concernant surtout les récits entourant la formation professionnelle, la sphère domestique et les mouvements sociaux tels qu'informés par l'industrie locale. Ce projet a donné lieu à un rapport qui n'est plus accessible en ligne (Díaz Crovetto et al, 2012) et à un article publié par le coordinateur de la recherche (Díaz Crovetto, 2016). Il a aussi fortement influencé la recherche que j'entreprendrais en Abitibi quelques années plus tard, entre 2013 et 2018.

Ce qui m'a intéressé à Volta Redonda et qui m'a encouragé à poursuivre dans le domaine de l'ethnographie en milieu *monoindustriel* a été surtout de comprendre son potentiel en tant que microcosme pour un projet de développement. Dans des métropoles comme Montréal ou São Paulo, se concentre typiquement un enchevêtrement de politiques publiques diverses ayant pour cible différentes communautés, ce qui confère à ces politiques souvent une certaine invisibilité sociale. À Volta Redonda, pourtant, je vérifiais que le fait d'être une ville planifiée, bâtie et développée à partir de zéro en fonction d'un seul projet de développement, à la fois industriel, régional, national, économique et social, faisait en sorte que même soixante ans après sa fondation, la conscience de la ville comme projet politique se trouvait encore assez présente auprès de sa population. En plus, effectivement, la notion de ville en tant que politique publique se

⁴ Le « Medea Steel Project : Models and their effects on development paths », encadré par le « European Community Framework 7 Collaborative Project ». Les résultats de cette recherche collaborative interuniversitaire se trouvent chez Narotzky et Goddard (eds.) (2016).

trouvait elle aussi omniprésente : bien que différents gouvernements ont pu laisser de côté, au cours du temps, certains des principes qui orientaient sa planification, la ville restait toujours, à la base, un ensemble de politiques publiques de long terme basées sur l'industrie qui était au cœur de son origine. Cela faisait en sorte que les entrevues, soit avec des enseignants, des travailleurs métallurgiques, des retraités, des étudiants ou des activistes, se complétaient naturellement comme réponse à des conditions et des circonstances politiques similaires.

Plus important encore, ce que j'ai commencé à comprendre à Volta Redonda et que j'ai pu mieux élaborer en Abitibi a été précisément le rapport entre ces projets de développement et les parcours de vie de sa population. En tant que villes qui ont pour mythe fondateur des campagnes de propagande visant à convaincre des gens d'ailleurs à venir s'y installer — surtout à l'origine, mais dans la pratique, de façon continue —, les villes monoindustrielles sont habituées à des récits politiques qui mettent de l'emphase sur les bénéfices auxquels les nouveaux habitants peuvent s'attendre. Leur nécessité, on peut dire structurelle, de persuader des organismes publics, des politiciens, des compagnies et des travailleurs potentiels et leurs familles à embarquer dans leur projet fait place rapidement à des récits qui prennent la forme de promesses, et en particulier, de la promesse du plein contrôle des conséquences. Or, curieusement, si d'un côté l'industrie elle-même devait avoir comme produit le métal, dans le cas de l'usine sidérurgique de Volta Redonda, la transformation du projet industriel en politique publique faisait en sorte qu'un de ses plus importants « sous-produits » était les parcours de vie de la population qui acceptait d'y vivre eux-mêmes.

C'était en voulant mieux explorer cette tension entre des projets de contrôle et la production complexe de parcours de vie — une « production » qui n'est jamais unilatérale, bien entendu — que je me suis convaincu de faire de ce sujet le centre de mon projet de recherche au doctorat. En même temps, l'important biais de la littérature existante en ethnologie minière favorisant les terrains dans les pays dits du « sud » (Lasevitz, 2017) me menait à faire plutôt le choix inverse. Soit dans les ethnographies classiques dans le domaine, comme celles de Taussig (2010), Harris (1959) et Nash (1993), soit dans des ethnographies plus récentes comme celles de Gjording (1991), Emel

et Huber (2008) et Tsing (2000), il y a souvent un message implicite voulant que certaines caractéristiques du rapport existant entre compagnie minière, gouvernement et population serait dû, soit à des rapports postcolonialistes, soit à un manque d'organisation institutionnelle typique de tels gouvernements. Autrement dit, si le projet de contrôle échouait, c'était surtout en fonction d'une certaine dynamique de pouvoir préexistante, ou encore, de l'inefficience et de la corruption locales.

Dans ce sens, si le choix de faire ma recherche au Canada s'est donné en partie pour des raisons d'ordre personnel, cela comblait également mon besoin de mener une investigation ethnographique sur les récits de contrôle dans un pays dit du « nord ». Cela dit, en 2012, quand j'ai rédigé ma proposition de projet de doctorat, le Plan Nord — une politique publique de large échelle du gouvernement québécois visant le développement socioéconomique de l'industrie extractive au nord de la province — venait d'être présenté. Effectivement, ce n'est qu'en début 2014 que, suite à la défaite électorale du Parti Libéral du Québec et l'abandon du Plan Nord par le Parti Québécois, j'ai pris la décision, à la suggestion de mon directeur de recherche, de faire mon terrain en Abitibi. La région me convenait parce que, à part son accessibilité — ne se trouvant qu'à sept heures de route de distance de Montréal —, il y avait la possibilité de compter sur un codirecteur de recherche basé sur place, qui pourrait m'orienter dans les enjeux les plus épineux d'un terrain ethnographique. En plus, des villes comme Rouyn-Noranda, Malartic et Val-d'Or avaient plusieurs des caractéristiques que je cherchais : c'étaient des villes monoindustrielles, créées à l'origine autour de projets de développement industriel, et pour qui le besoin de main d'œuvre semblait créer quelque part les tensions entre promesse, propagande et contrôle qui m'intéressaient — potentiellement même plus qu'à Volta Redonda, étant donné la distance de la région par rapport aux grands centres les plus proches. Finalement, la nécessité de délimiter mon terrain m'a mené à laisser Val-d'Or de côté et à me concentrer sur Rouyn-Noranda, la capitale administrative de la région, et Malartic, qui vivait de façon plus intense que d'autres villes de la région les rebondissements du développement minier comme politique publique en ce moment.

Avec ces objectifs bien établis, j'ai pu définir ceux qui seraient les axes méthodologiques de mon terrain, soit : la recherche de documents dans les archives et dans les médias ; les entrevues semi-structurées ; et l'observation participante.

La recherche de documents était centrale pour établir une chronologie du développement de la région, et surtout, pour tracer une histoire des politiques minières de l'Abitibi en lien avec ces retombées et les récits de la population. Dans ce sens, les documents officiels des compagnies minières et du gouvernement ont été une source essentielle pour cette étude, étant donné que c'était une source privilégiée pour avoir accès à ce que ces projets prévoyaient lors de leurs présentations, à leurs promesses de retombées et à leurs évaluations d'impacts. Pourtant, ces documents n'étant pas toujours conçus pour être accessibles au grand public, les récits trouvés parfois dans des études savantes, et surtout, dans les médias locaux, ont été également très utiles, une fois qu'ils donnaient accès au caractère plutôt performatif des politiques publiques, soit, les discours publics, les stratégies de présentation, les promesses faites et les réactions aux questions et aux inquiétudes posées.

Le choix des entrevues semi-structurées, pour sa part, était le plus évident pour avoir accès aux parcours de vie des habitants. Dans ce sens, si c'est évident que les récits de parcours de vie sont des constructions subjectives et circonstancielles (Bourdieu, 1996 ; Demazière et Samuel, 2010), de se pencher sur ces récits nous permet de mieux comprendre comment l'individu perçoit sa propre agentivité en tension avec les mécanismes structurants produits par le projet minier. En plus, si on considère qu'une moitié du récit de ce projet est caractérisée par ses généralisations et ses stratégies de réduction de la complexité, l'autre moitié serait celle qui, justement, souligne la complexité de l'expérience vécue de ce projet dans le court et dans le long terme, une complexité que les parcours de vie évoquent par excellence — comme on discutera au long du cinquième chapitre.

Pour ce faire, j'ai me suis concentré en principe sur sept groupes de personnes : des travailleurs miniers (de différents domaines), des étudiants, des enseignants (au secondaire, au cégep et à l'université), des résidents qui ne travaillent pas directement dans le domaine minier, des travailleurs miniers retraités, des gestionnaires (publics et

privés) et des activistes — et cela, tant à Rouyn-Noranda qu'à Malartic. Parmi les travailleurs miniers et les résidents, j'ai cherché à m'assurer d'avoir une certaine diversité intergénérationnelle, bien que sans forcément établir de façon précise les limites entre une génération et autre — le fait d'avoir des étudiants, des travailleurs et des retraités s'est effectivement avéré en soi être une balise assez intéressante dans ce sens. Il faut souligner que ces catégories ont été laissées ouvertes durant le terrain pour me permettre d'être flexible envers les nouvelles catégories qui se révélaient pertinentes au fur et à mesure que le terrain progressait. Un total de 44 personnes ont été interviewées au moins une fois selon ce format durant les deux périodes passées sur le terrain — un premier séjour exploratoire d'une semaine en mai 2014 et un deuxième séjour de deux mois et demi entre avril et juin 2015. Pour la plupart, ces personnes ont été trouvées par la méthode boule de neige — donc, basées sur le biais des réseaux de relation (Morgan, 2008) —, avec quatre boules de neige différentes ayant lieu séparément au cours du terrain : une première provenant de mon codirecteur de recherche, le professeur Sylvain Beaupré, professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQÀT) ; une deuxième provenant des personnes qui m'ont hébergé durant le terrain ; une troisième provenant des personnes que j'ai contactées en fonction de leur appartenance à des institutions pertinentes au terrain ; et une quatrième provenant des personnes que j'ai contactées presque au hasard en me promenant dans les rues des deux villes. Évidemment, bien que les filtres utilisés soient pertinents pour donner une certaine direction à l'ethnographie, ils n'ont pas pour but de donner à cette sélection le caractère d'échantillon statistique des perceptions et comportements de l'ensemble de la population. Plutôt, mon objectif était, comme c'est le cas souvent en anthropologie, surtout de révéler les complexités possibles et existantes des perceptions des impacts du projet minier, ainsi que des parcours de vie qu'il a encadrés.

Durant toute la période passée à Rouyn-Noranda lors de mon deuxième et plus long séjour de terrain⁵, j'ai été hébergé par des membres du réseau social d'hébergement

⁵ En ce qui concerne mon premier séjour, plus court et plutôt exploratoire, en 2014, je dois remercier Sylvain Beaupré, mon codirecteur et professeur à l'UQÀT, et à sa famille de m'avoir hébergé temporairement chez eux à Preissac, près de Rouyn-Noranda.

temporaire gratuit Couchsurfing. Passant une moyenne de trois à quatre jours chez chaque membre du réseau social qui acceptait de m'héberger, Couchsurfing m'a permis de participer au quotidien de six résidences différentes, se révélant être en effet un outil privilégié pour l'observation participante. Bien que la littérature savante existante sur le Couchsurfing fasse état d'une tranche d'âge moyenne entre 18 et 34 ans (Tan, 2010 ; Liu, 2012), mon expérience à Rouyn-Noranda ne semble pas correspondre à cette moyenne « globale », et j'ai eu l'occasion d'être hébergé plutôt par des personnes ayant entre 25 et 45 ans. Si d'un côté la majorité des usagers de Couchsurfing semble détenir ou être sur la voie de détenir des diplômes universitaires (Tan, 2010), ce qui correspond à mon expérience — et donc, aux biais de mon expérience —, de l'autre, le réseau m'a permis de trouver de la diversité dans d'autres aspects de la composition de chaque résidence — soit, des profils comme celui de l'étudiant habitant avec des colocataires, du professionnel avec des colocataires, du couple sans enfant, ou encore, du couple avec enfants.

Cela dit, l'usage de Couchsurfing m'a permis non pas juste de transiter entre plusieurs résidences avec une certaine agilité, mais aussi d'être entouré de gens qui participaient à une économie du partage et à une culture de la confiance (Schor, 2015 ; Liu, 2012). Dans la pratique, cela a signifié pas seulement un accès facilité à leur quotidien, mais aussi d'avoir des gens qui voyaient dans la possibilité de m'aider dans ma recherche⁶ — allant à leurs propres réseaux personnels dans la quête de contacts qui pourraient me servir, par exemple — pas seulement comme une faveur, mais aussi comme une façon de mieux profiter de l'expérience sociale promue par Couchsurfing lui-même.

À la fin, au total, durant ce deuxième et plus long séjour de terrain, j'ai été hébergé sept fois chez six résidences de couchsurfeurs différents, et deux fois chez des non-couchsurfeurs. Ces deux dernières expériences sont survenues justement au cours de mon séjour à Malartic, où, dû au manque de membres actifs sur Couchsurfing résidant dans la

⁶ Telles que les personnes interviewées dans le cadre de cette thèse, toutes les personnes qui m'ont hébergé étaient au courant de mon projet de recherche et du fait que nos expériences ensemble pourraient être incluses dans cette étude.

ville, j'ai été contraint à chercher des alternatives. Ainsi, pendant à peu près une semaine j'ai été logé dans une pension, où mon colocataire, un technicien en dynamitage de la mine Canadian Malartic, deviendrait éventuellement un personnage central pour cette thèse. Le reste du temps, j'ai été hébergé gratuitement par le presbytère de la paroisse Saint-Martin-des-Tours, grâce au curé local, ou j'ai pu être en contact quotidien avec le curé lui-même, ainsi qu'avec des employés du presbytère, qui m'ont permis de faire à la fois des entrevues et de l'observation participante, surtout lors des conversations autour des repas.

L'économie du partage a joué un rôle également important dans le terrain lors de mes déplacements, surtout par l'usage des applications et des sites Web spécialisés dans le covoiturage — tel Amigo Express, ou encore, la page Covoiturage Abitibi-Montréal sur Facebook. Les déplacements et la mobilité étant particulièrement importants pour mes intérêts de recherche, la pratique du covoiturage — toujours comme passager — m'a permis de rencontrer des personnes qui faisaient régulièrement le trajet entre Montréal et Rouyn-Noranda, ou encore, entre Rouyn-Noranda et Malartic. Dans ce contexte, j'ai rencontré des personnes qui venaient de déménager à Rouyn-Noranda à la quête de nouvelles opportunités de travail, ainsi que d'autres qui quittaient l'Abitibi en fonction de leurs relations amoureuses. Dans un cas comme dans l'autre, comme on verra plus loin, les choix de rester, de partir ou d'arriver en Abitibi sont toujours informés par des cadres institutionnels et les mécanismes de capture et d'expulsion liés de façon directe ou indirecte à l'industrie minière. Le covoiturage me permettait de mieux comprendre les récits derrière ces choix, les enjeux affectifs et de pouvoir que ces choix concernaient, et cela, souvent au cours de sept heures de voyage : au total, six covoitages ont été réalisés au cours de mon principal séjour de terrain entre Montréal et l'Abitibi, et un entre Rouyn-Noranda et Malartic.

Au contraire du Couchsurfing, les sites Web de covoiturage en ligne ne semblent pas encore avoir été étudiées de façon significative en termes du profil socioéconomique typique de leurs usagers. Cela dit, dans mon expérience, ces derniers m'ont permis d'être en contact avec des personnes issues de groupes sociaux vraisemblablement différents,

avec une tranche d'âge similaire, mais une plus grande diversité de niveaux de scolarité comparée à celle rencontrée avec Couchsurfing.

Les choix narratifs

Comme dans toutes les ethnographies, il y a plusieurs récits différents — latents ou existants — au sein de cette recherche. Pourtant, lorsque je révisais et organisais mes données avant de commencer le processus de rédaction, je me suis rendu compte que ce n'était pas qu'un seul, mais plutôt deux des récits centraux qui méritaient d'être soulignés dans la construction du texte — au moins, si je voudrais être cohérent avec le projet et les principes que j'avais établis autour de mes pratiques professionnelles.

Or, le problème était que les deux récits semblaient en principe être incompatibles dans la construction narrative de l'ethnographie, l'un pouvant effacer l'importance de l'autre. Pour être clair, d'un côté il y avait mon intérêt par les dynamiques de ce que j'appelle la *grande machine*, un phénomène qui dépasse sûrement les frontières de l'Abitibi minier, mais dont l'étude dans la région me permettait de bien le développer en tant que concept pertinent et encore à être mieux exploré dans les sciences sociales. Dans mes premières esquisses narratives, pourtant, je constatais que de développer le récit ethnographique dès le début autour de ce concept risquerait de laisser le présent politiquement bouillonnant de l'Abitibi — et surtout, de Malartic — dans un discret arrière-plan. Autrement dit, le conflit continu entre les nombreux acteurs sociaux et économiques à Malartic autour de son projet minier fait en sorte que toute étude des dynamiques de la région aura toujours une grande responsabilité *envers* ces acteurs. Un constat qui renforce le besoin — tout à fait évident, je l'avoue — de prendre en compte cette population en tant qu'audience potentielle de cette thèse au moment de concevoir son cadre narratif.

Finalement, la solution trouvée, et qui, je l'espère, suffira pour combler les objectifs et les responsabilités qui viennent avec cette étude, s'est inspirée du cadre narratif de l'ethnographie de Gustavo Moura (2011) — anthropologue que j'ai eu l'occasion de côtoyer pendant deux ans durant nos études de maîtrise à l'Universidade de Brasília, au Brésil. Dans nos conversations, Moura expliquait avoir choisi de raconter les expériences de L — dans sa quête de conserver la garde de son enfant auprès des

institutions Étatiques brésiliennes — de sorte que les conclusions essentielles de son étude se trouveraient au milieu du texte, plutôt qu’au début ou à la fin. L’avantage de cette procédure serait de faire en sorte que l’ethnographie mène à des conclusions au caractère théorique dans une première moitié du récit, laissant toujours de l’espace dans la deuxième moitié pour que ces conclusions rejoignent l’ethnographie, révélant graduellement l’entièreté de leurs implications dans le monde dans lequel on est plongé par l’auteur.

À ces avantages, j’ajouterais le fait que cette structure narrative me permet de présenter, dans une première partie de la thèse, une brève histoire du projet minier de l’Abitibi ainsi que l’étude de cas du projet de la compagnie Osisko à Malartic et ses conséquences en conservant, dans ce premier moment, une certaine indépendance par rapport aux discussions que je ferai par la suite. Ainsi, si d’un côté l’étude de cas de Malartic mène à des conclusions théoriques qui seront par la suite mises encore une fois en parallèle avec le cas de Malartic et de Rouyn-Noranda, de l’autre, cela permet à cette première section de garder son indépendance narrative. À mon avis, cette autosuffisance de la première partie de la thèse servira à rendre plus simple l’éventuel usage de cette étude dans l’interlocution du débat toujours en vigueur à Malartic autour de sa politique mono-industrielle.

Chapitre 2 : Brève histoire des récits du développement minier en Abitibi

Il y a certaines affirmations qui sont possibles par rapport aux villes industrielles ou minières de façon plus ou moins générale. On peut dire par exemple qu'il s'agit d'abord de villes qui, avant d'être villes, sont aussi des projets politiques et économiques, souvent appuyés par des gouvernements locaux ou fédéraux et présentés sous la forme de politique publique, par exemple. Et en tant que projets, ces villes sont aussi des récits.

Souvent, ces récits commencent comme une sorte de récit publicitaire conçu pour présenter aux résidents potentiels les trajectoires de vie qui seraient possibles lors d'un éventuel emménagement. Pourtant, pour la plupart, on pourrait argumenter que ce sont des villes qui, une fois établies, ne se distinguent pas exactement par leur vaste offre de récits, au moins, en ce qui concerne les trajectoires de vie « à la disposition » de leurs populations. Au contraire, les infrastructures vastes et rigides mises en place au fil de plusieurs années de « *monoindustrialité* » laissent peu de place aux structures qui favorisent les récits de vie qui ne passent pas par l'industrie dominante. Ce sont des écoles, des cours techniques, des agents d'emploi spécialisés, des affichages d'emploi presque omniprésents, le manque d'offres d'études ou de travail dans d'autres domaines, l'inflation créée par les hauts salaires industriels ou miniers et la conséquente marginalisation des salariés de domaines différents, bref, tout un ensemble d'éléments qui ne manquent pas en matérialité et qui sert à relier l'assemblage à partir duquel le récit local est constitué.

Dans un sens, on peut dire que la région de l'Abitibi, au Québec, a connu non seulement un seul, mais au moins deux récits de développement qui se juxtaposent au cours de son histoire coloniale, et plus précisément, dès le début du XXe siècle. Au milieu des turbulences d'une grave crise économique qui voit plus d'un million de franco-canadiens quitter la province vers les États-Unis, le gouvernement québécois s'est trouvé sous pression – entre autres, de l'Église catholique – pour reprendre les projets de colonisation du territoire québécois (Asselin et Gourde, 1995a, Asselin, 1982). Pour l'Église il

s'agissait d'assurer le maintien de son emprise sur une population agricole qui était de moins en moins nombreuse en fonction d'un exode rural qui gagnait en importance. En même temps, pour le gouvernement ça ne serait pas la première fois où un contexte de crise économique recevrait une réponse sous la forme de projet de colonisation assisté d'un territoire agro-forestier peu ou pas exploré (Asselin et Gourd, 1995b, Asselin, 1982). Les colonisations faisaient partie de l'imaginaire nationaliste et étaient d'habitude associées aux projets de souveraineté québécoise, dans un récit qui unissait, au moins sporadiquement, le gouvernement local et l'Église sous un même discours.

L'Abitibi, à peine ajoutée au territoire du Nord-Ouest québécois quelques années plus tôt en 1898 (Boileau, 1999), a été perçue immédiatement comme le territoire idéal pour l'avancement de l'économie agricole nationale. Or, si d'un côté le gouvernement et l'Église le voyaient comme un vaste territoire de terres cultivables presque intouchées, dans l'imaginaire de la population l'Abitibi était surtout un territoire inconnu, perçu plutôt comme une sorte de terre mystérieuse qui soulevait des craintes et faisait hésiter la majorité de la population, pour qui les terres déjà connues comme celles du Saguenay feraient un choix beaucoup plus naturel dans l'éventualité d'un retour aux activités agricoles (Asselin et Gourd, 1995b). Comprenant que la réussite du projet dépendait d'un travail considérable de persuasion auprès des québécois, l'on mettra en place une intense campagne de propagande du projet de colonisation abitibien, dans laquelle l'on dépeint la région comme une sorte d'Eldorado agricole en même temps qu'on invite la population à faire partie de ce qui serait aussi une mission patriotique d'expansion du territoire national.

Ainsi, à partir de 1910 et au cours de la décennie, quelques milliers de franco-canadiens s'installeront dans les terres qui bordent le chemin de fer de la National Transcontinental, largement financé par le gouvernement canadien (Asselin et Gourd, 1995b), configurant un relatif succès initial du programme de colonisation mis en place. Ce qui est intéressant, pourtant, c'est d'observer qu'en même temps que le gouvernement québécois, l'Église catholique et des branches du gouvernement fédéral agissaient de concert pour établir un projet de développement et d'occupation territoriale assez osé pour l'époque, comprenant entre autres le déplacement de plusieurs familles dans une

région jusque-là presque inhabitée, d'autres acteurs, privés et gouvernementaux, entamaient des projets parallèles pour cette même région, mais basés sur l'exploitation minière. En fait, dès la fin du XIX siècle, des compagnies de prospection exploitaient déjà les gisements de minerais du côté nord-ontarien de la frontière, et il était difficile d'imaginer que cette longue ceinture minéralisée s'arrêterait justement à la frontière avec les terres québécoises. Or, bien que les frontières politiques aient été trop arbitraires pour être en mesure d'arrêter les cours naturels des filons d'or et de cuivre, elles se sont montrées suffisantes pour arrêter le développement des infrastructures de transport terrestre à l'entrée du territoire abitibien, rendant son accès impossible jusque-là (Gourd, 1995). En ce sens, un effet secondaire du projet de développement agricole abitibien sera justement celui de changer considérablement le scénario des possibilités de prospection dans la région. L'accès inattendu au côté québécois de la ceinture minéralisée qui traverse les deux provinces, rendu possible par la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique et surtout par la National Transcontinental, donne place à plusieurs nouvelles initiatives dans la région. Déjà au début du siècle, des prospecteurs individuels commencent à aller exploiter manuellement les sites miniers potentiels mais ce n'est qu'en 1922, avec les découvertes de la mine Horne, acquise par la suite par les États-Uniens du Thomson-Chadbourne Syndicate (Gourd, 1995), que la première véritable ruée vers l'or – ou plutôt, vers le cuivre en ce moment – abitibien commence.

Cependant, le défrichage des terres des colonies abitibiennes prend beaucoup plus de temps que ce qui était imaginé en principe. La mise en friche des terres n'étant pas assez rentable pour qu'elle soit faite de façon continue, la majorité des colons consacraient la plupart de leur temps à l'exploitation du bois, certains prenant jusqu'à 20 ans avant d'obtenir le statut officiel d'agriculteur auprès du gouvernement local (Asselin et Gourd, 1995b). Étant donné la situation de pénurie économique dans l'Abitibi en ce moment (Asselin et Gourd, 1995a, Sabourin, 1995), il n'est pas étonnant de constater que les découvertes de quelques importants gisements dans la mine Horne ont suffi pour vider, au moins en partie, les colonies agricoles de la région. En contraste avec ce qu'affirmaient les pamphlets de propagande, décrivant l'Abitibi comme une région où jamais aucune révolution, aucun changement ne pourrait survenir (Asselin et Gourd, 1995b), cette situation irait déstabiliser le milieu agricole, menant des communautés à

peine établies à trouver leur existence subitement menacée par les effets bouleversants de cette vague minière.

Effectivement, cette tension entre les mondes agricole et minier de l'Abitibi irait persister pendant plusieurs décennies encore. Mais pour la comprendre, il faut mieux comprendre comment cette juxtaposition de projets s'est structurée, quels chemins elle a suivis et les concertations d'acteurs qui se sont assemblées pour la mettre en place. Il faut comprendre par exemple que l'Abitibi minier n'a pas nui à la colonisation agricole uniquement à cause d'un manque de communication entre de différents secteurs du gouvernement. Il s'agissait en effet d'un projet qui était rempli d'acteurs intéressés dans le maintien du silence concernant son existence et ses détails. Le monde minier étant constitué de façon intrinsèque d'une économie des secrets, du contrôle de l'information et de la spéculation basée sur ce contrôle, les oligopoles de l'information n'ont pas seulement été inévitables, ils se formeront aussi à plusieurs reprises dans plusieurs situations distinctes au cours de l'histoire. Ce sera le cas par exemple quand, en pleine connaissance des gisements existant dans la continuation abitibienne de la ceinture minéralisée ontarienne, des politiciens du gouvernement fédéral iront négocier longuement les trajets à être parcourus par les nouveaux chemins de fer du Nord-Ouest québécois pour s'assurer qu'ils seraient placés en condition de bien desservir leurs propres *claims* (Deneault et Sacher, 2012). Il s'agit d'une situation particulièrement emblématique, surtout pour réunir dans une seule anecdote le contrôle de l'information et le déni des intérêts du projet agro-forestier abitibien, et qui exemplifie comment une région peut avoir son infrastructure liée de façon à peu près irréversible aux intérêts de la spéculation minière et foncière. Les contrôles de l'information et du trajet du chemin de fer seront, après tout, les premiers éléments à structurer ce qui sera le début de la stratification sociale des villages qui entoureront la National Transcontinental.

D'une certaine façon, on peut dire que l'histoire de l'Abitibi est une histoire de tension entre les discours de planification contrôlé des projets de développement régional et le manque de contrôle *de facto*, lequel persistera dans la région de manière transversale au cours des décennies suivantes. L'objectif de cette thèse sera justement d'essayer de jeter une lumière sur les éléments derrière la construction de cette tension, d'abord au cours de

l'histoire de la formation de l'Abitibi comme région dépendante de l'industrie minière, et après, à travers des récits de trajectoires de vie en lien avec les cas actuels des villes de Malartic et de Rouyn-Noranda. J'espère ainsi me rapprocher de l'expérience vécue de cette relation entre les individus, les communautés, et l'ensemble des acteurs qui forment l'assemblage au travers duquel les relations sociales et interinstitutionnelles, ainsi que les pratiques culturelles, prendront forme localement.

Les villes minières comme des politiques de développement

Les colonies agroforestières ont dès le début été présentées à la population comme un projet gouvernemental qui visait l'amélioration des conditions de vie dans une situation de crise économique, se présentant à la population sous la forme d'une politique publique planifiée (Riopel, 1995 ; Asselin et Gourd, 1995a ; Ministère de la Colonisation, 1952). Ceux qui envisageraient de se lancer dans le projet auraient le soutien du gouvernement pour le faire, et la promesse d'avoir leur changement de vie difficile compensé par une vie caractérisée par la stabilité était, certes, rassurant pour la population de colons.

Pourtant, la situation a été assez différente en ce qui concerne l'entreprise minière abitibienne. N'étant au début que le projet d'un ensemble de prospecteurs ontariens et d'une oligocratie politique et informationnelle du gouvernement fédéral, le boom minier n'a réellement commencé que lors de la découverte de la mine Horne et de son subséquent achat par une compagnie étrangère. Bien que plusieurs agriculteurs venus des colonies agricoles abitibiennes aient rapidement répondu à « l'appel » de l'aventure minière, les besoins de main-d'œuvre de l'industrie naissante dépassaient largement ce que la région était capable d'offrir, la majorité des postes devant éventuellement être comblée par des travailleurs nord-ontariens et européens. Cette situation a sûrement contribué à ce que le gouvernement québécois ne voit pas le développement des villes minières de l'Abitibi comme une affaire de développement régional au même titre que le projet de colonisation agricole. Plutôt, le potentiel extractif était surtout vu par le gouvernement québécois comme faisant partie des projets de croissance économique de la province (Asselin et Gourd, 1995 ; Asselin, 1982). En fait, ce n'est qu'après la crise de 1929 avec la pénurie grandissante d'emplois au Québec et l'épisode de la grève des

travailleurs immigrants – culminant dans l’expulsion de centaines d’ouvriers étrangers de la région – que les Québécois francophones ont commencé à effectivement à occuper les postes de travail minier abitibien de façon consistante (Gourd, 1995). Ce n’est pas un hasard alors que le récit politique (Paquin, 1979 ; Gourd, 1995) adopté à l’époque n’était pas celui d’un projet de colonisation mais plutôt, d’une opportunité économique d’intérêt national, créant l’espace pour une tension entre les deux échelles de planification, nationale et régionale, dont les effets se feront sentir jusqu’à nos jours.

Cette situation n’est pas unique à l’Abitibi et peut être retrouvée dans plusieurs autres régions monoindustrielles du monde (Dinius, 2010 ; Emel et Huber, 2008 ; Freudenburg, 1992). En même temps que plusieurs villes et villages se forment autour de sites miniers nouvellement établis, le gouvernement québécois lançait des politiques aux contours de développement régional tournées plutôt vers l’ouverture du marché minier de la région au capital étranger. Il faut comprendre ici que, en ce moment, lorsqu’on parle de politiques publiques ou de projets de développement, il s’agit moins d’un concept basé sur l’ensemble de pratiques politiques et interinstitutionnelles mises sur pied dans le cadre d’un idéaltype de projet politique, mais plutôt de la publicisation de récits institutionnels de politiques publiques et de développement qui évoquent des impacts sociaux et des certitudes auprès de la population (Kingfisher, 2013). Ces récits, construits *a posteriori* sur des éléments déclencheurs étrangers, cachent souvent la complexité des réseaux d’intérêts et d’acteurs politiques et économiques impliqués dans les changements apportés à la région sous la bannière des politiques publiques. Dans le cas abitibien, l’on pourra observer au fil des années l’évolution de ce qui était au début un discours gouvernemental d’intervention uniquement économique – en ouvrant les portes de l’économie extractive régionale au capital étranger avec des politiques d’exemption fiscale, par exemple – dans les années 1950 (Sabourin, 1995), jusqu’à sa métamorphose en politique qui s’affirmait comme étant destinée à la quête du développement régional – un discours que tient le gouvernement jusqu’à nos jours, comme on verra par la suite – et cela, en partenariat avec une puissante industrie minière de plus en plus mondialisée.

Le problème avec cette nouvelle identité « planifiée et régionale » de ce qui était jusque-là « économique et national » réside surtout les dynamiques socioéconomiques qui

s'installent dans la région et qui restent actives depuis. Si les retombées économiques de l'extraction minière abitibienne au cours des décennies suivantes ont été relativement positives du point de vue de l'économie nationale (par exemple, Paquette, 1984), l'expérience de vie locale a pour sa part été structurellement soumise aux turbulences inhérentes aux cycles économiques miniers durant cette même période (Polèse, 2009 ; Côté et Proulx, 2002, entre autres). Assujettie à des assemblages d'acteurs économiques peu prévisibles, à un haut niveau de mobilité des compagnies minières et aux oscillations d'un marché international de commodités, la vie dans les villes minières abitibiennes était pour la plupart très loin des promesses de stabilité faites par les discours de développement régional. Plusieurs villes et villages miniers deviendront des villes fantômes au bout de quinze à vingt ans d'exploitation, tandis que d'autres resteront sous la tension de vivre les oscillations entre des périodes de boom économique et de chômage massif.

Cette situation est révélatrice entre autres des temporalités divergentes qui peuvent coexister dans l'espace, opposant d'un côté le temps de l'expérience vécue, et de l'autre, le temps des projets de développement. Évidemment, bien souvent les divergences seront dès le début présentes entre les intérêts de chaque acteur qui compose l'assemblage directement derrière de tels projets et les différents segments de la population. Pourtant, la divergence de temporalités s'avère être particulièrement intéressante à analyser pour son caractère transversal dans ce genre de relation politique. Dans les différents moments où le gouvernement québécois adoptera les projets extractifs conçus pour la région et issus de l'assemblage désordonné d'actionnaires et de compagnies nationales et transnationales, il ira le recadrer selon ses intérêts politiques. Ce qui sera dorénavant présenté comme politique publique à la population – locale et provinciale – fera usage de façon systématique de récits de planification, de contrôle et de réussite basés sur des indicateurs socioéconomiques traditionnels tels que les pourcentages d'emplois et les hausses de revenus dans la région (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2011 ; Collini, 2012 ; Secor-Taktik, 2008 ; Association minière du Québec, 2016). Finalement, ce genre de récit, dépourvu de la complexité du vécu, s'affirmera politiquement précisément en même temps que le masquage du problème des

temporalités divergentes qu'il a produit – une question que, comme on verra, sera clé dans la suite de cette étude.

Planification publique et privée et expérience vécue du développement minier

Bien qu'on parle toujours de planification et de politiques de développement, les interprétations de la notion de planification changent considérablement selon le moment de l'histoire et les acteurs concernés. L'Église, par exemple, a joué un rôle clairement actif dans l'aménagement des paroisses et des villages au début du processus de colonisation agricole de l'Abitibi, et cela, visant surtout à créer une certaine stabilité populationnelle dans la région. En termes de politiques de gouvernement, par contre, la notion de planification du développement industriel en termes de production de bien-être social ne se développera internationalement qu'après la Seconde Guerre mondiale (Abram et Weszkalnys, 2013). Et, même là, l'Abitibi des années 1950 restera encore assujettie à des politiques encadrées surtout par le besoin de contention et de reproduction du bassin de main-d'œuvre nécessaire à l'extraction minière (Sabourin, 1995).

Effectivement, dans l'après-guerre, la conceptualisation du développement minier abitibien semble se résumer encore à la nécessité d'assurer le maintien du réseau de transport de cargaison et de passagers et à la concession d'exemptions et d'incitations fiscales aux compagnies minières qui se proposent d'exploiter les ressources extractives de la région (Deneault et Sacher, 2012 ; Sabourin, 1995), laissant l'aménagement urbain et les services essentiels souvent à l'initiative privée elle-même. Ainsi, les villes et villages construits entre les années 1930 et 1950 autour de la faille de Cadillac auront leurs infrastructures urbaines définies en grande partie par les attentes initiales de longévité des mines qu'elles desservent. Selon l'espérance de vie, la localisation, les besoins de main-d'œuvre et les ressources disponibles, une compagnie pourrait aller de la mise en place d'un simple campement plus ou moins improvisé jusqu'à la construction de villes entières, avec des conséquences distinctes pour l'avenir des emplacements respectifs. Les mines Canadian Malartic et East Malartic par exemple ont donné place à des campements désordonnés, tels que le village de Roc d'Or. Établi en 1936 à côté de

Malartic, le village se démarquait par l'absence totale de l'État, clairement sentie dans le manque absolu de services et d'infrastructures disponibles – ne comptant pas avec des services d'assainissement ni d'approvisionnement en eau potable, par exemple (Faucher, 2014). Cette absence dure notamment jusqu'à 1948, lorsque le gouvernement local cède à des pressions pour poursuivre avec le démantèlement du squat. En ce moment-là, les effets d'une double économie marquée par des pressions inflationnistes provoquées par une économie minière débridée se faisaient déjà sentir clairement, la population du squat de Roc d'Or étant dans sa majorité composée de gens appartenant à cette économie marginale, liée surtout à l'offre de services secondaires ou temporaires à l'économie minière dominante – en plus des services clandestins de prostitution et de vente de l'alcool qui profitaient de l'absence de l'État pour prospérer. Enflammé par des pressions du clergé catholique qui y voyait un centre d'immoralité, le démantèlement⁷ du squat de Roc d'Or sera alors emblématique des actions du gouvernement dans l'aménagement urbain local, dans lequel l'absence complète est parfois compensée par des apparitions agressives, au meilleur style des politiques de choc et stupeur (Faucher, 2014).

⁷ À part le déménagement forcé et les pertes matérielles avec la destruction du village, les résidents de Roc d'Or qui décident de s'installer à Malartic doivent aussi subir la stigmatisation liée à leur origine. Selon l'historien Alexandre Faucher, « ceux qui quittent le village de squatters font l'objet de sarcasmes, d'insultes et de menaces. Certains résidents récitent même des « chapelets noirs », des prières destinées à « implorer la malédiction du ciel », afin de décourager les départs. Le gouvernement éprouve des difficultés à trouver de la main-d'œuvre locale qui craint les multiples promesses de vengeance formulées par certains membres de la communauté » (Faucher, 2014 : 123)



Figure 1. Roc d'Or avant son démantèlement dans les années 1940. Tiré de « De l'or et des putes: vie et mort d'un village de 'squatters' abitibien », par A. Faucher, 2014.

À l'autre extrémité du spectre, il y a le cas de la compagnie Noranda Mines, dont l'important gisement de cuivre a servi à donner naissance en 1926 (Gourd, 1995) à la ville de compagnie Noranda. Dans ce cas, non seulement des infrastructures urbaines, logements et services étaient offerts à la population directement par la compagnie, mais même son aménagement urbain a été déployé de sorte à servir et même à créer une représentation matérielle de l'organisation hiérarchique interne de l'entreprise. Or, des cas comme celui de la ville de Noranda représentent aussi la privatisation de la planification, dont les frontières s'arrêtent là où s'arrêtent aussi les intérêts de la compagnie. À côté de Noranda, la ville voisine de Rouyn s'est développée de façon désordonnée au cours des années et a gardé pendant plusieurs décennies les stigmas d'immoralité, violence et tant d'autres que l'on associe souvent à tout ce qui représente le manque d'ordre. Fusionnées depuis 1986 sous le nom de Rouyn-Noranda, devenu le centre administratif de l'Abitibi-Témiscamingue, l'on raconte encore aujourd'hui les histoires des rencontres des gangs de jeunes qui s'affrontaient physiquement les fins de semaines dans le terrain vacant qui, justement, démarquait la frontière entre les mondes « chaotique » et « planifié » de Rouyn et de Noranda.

Les chiffres et les expériences vécues

Pourtant, il y a plus que le caractère privé ou non des projets de développement lorsqu'il s'agit de diviser les villes en deux dans l'Abitibi minier. L'exploration minière a changé profondément le paysage économique de la région, et cela, à plusieurs niveaux. Les écarts entre les sommes apportées et les salaires offerts dans les mines par rapport à l'économie agroforestière ont créé une sorte de double économie dans plusieurs des villes de la région, poussant les prix de l'immobilier et du marché foncier vers le haut, ce qui a souvent été suffisant pour marginaliser ceux qui n'étaient pas inclus dans cette nouvelle économie (Asselin et Gourd, 1995b). Si l'on ajoute à cela l'instabilité du marché minier, l'on comprend facilement que cette condition inflationniste pouvait affecter une même ville ou région à plusieurs reprises au cours des décennies, divisant les communautés entre ceux qui sont capturés par cet « éveil » du système économique local et ceux qui en restent à la marge.

Cependant, en dépit de la complexité évidente des impacts divers des projets cycliques de développement minier dans la région, ils ont quand même été soutenus politiquement de façon systématique au cours du temps sous la bannière du soutien économique et du développement régional. Dans les années 60, par exemple, l'on sentait déjà les effets de la fin du boom industriel de l'après-guerre. La crise de l'industrie dans le Nord-Ouest québécois en particulier menait le gouvernement de la province à mettre en place, en 1969, l'Office de planification et développement du Québec, représenté dans la région par la Mission de planification du Nord-Ouest québécois (Sabourin, 1995 ; Proulx, 2008). Ayant pour objectif de mener des études pour mieux comprendre les déficiences et les avenir possibles de l'Abitibi minier, les difficultés à trouver des solutions durables de développement les mènent à prendre en considération même la possibilité de fermeture complète de la région (Mission de planification du Nord-Ouest québécois, 1971 ; Higgins

et al, 2005⁸). Ce qui est intéressant, c'est que, éventuellement, en dépit de la reconnaissance de la fragilité économique du territoire, l'on décidera quand même de privilégier les résultats économiques de court terme, rejetant en même temps toute possibilité de diversification de l'industrie locale, considérée en ce moment comme étant plutôt irréalistes (Sabourin, 1995). La réalité c'est que, se voyant dans l'incapacité politique et financière de mener à bien des projets qui pourraient desservir les intérêts locaux, la Mission se rangera au long des années 70 aux politiques économiques provinciales et fédérales, dont les intérêts et la prestation de comptes ne correspondaient pas à ceux de la région.

Encore une fois, la région fait face à la contradiction entre le manque de contrôle possible des impacts que ses projets et entreprises peuvent apporter à la population locale et le besoin d'avoir un discours assez séduisant pour attirer ou conserver de la main-d'œuvre spécialisée. En ce sens, l'Abitibi ne se distinguera pas d'autres zones fortement influencées par la mainmise de la planification politique dont la communication se fait par le biais d'un vocabulaire politique naïvement positiviste déjà consacré (Abram, 2016). La confusion entre les manières diverses avec lesquelles le développement est expérimenté localement et ses représentations sous la forme de catégories statistiques, par exemple, seront récurrentes au cours des décennies suivantes (Rodrigue, 2016 ; Tremblay, 2017 ; Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2011, entre autres), tout comme le seront également les usages de catégories objectives rassembleuses et plus ou moins contrôlables, comme les taux d'emploi ou de revenus générés avec l'arrivée potentielle ou la présence d'une compagnie minière ou d'une agglomération industrielle. Si d'un côté le genre de contrôle présumé par ce type de langage sera parfois contesté par

⁸ Dans le Rapport Higgins-Martin-Raynauld, de 1970, par exemple, concernant les orientations à suivre pour le développement régional du Québec, on peut lire : « Il n'y a rien de répréhensible à supprimer la pauvreté et le chômage dans une région peu développée en attirant la population dans une ville dynamique ; l'essentiel des progrès passés s'est effectué précisément ainsi. Mais si tel est notre but, il faut être clair à ce propos et s'assurer que cela s'effectuera à une échelle suffisamment élevée pour éviter d'accroître la misère de ceux qui restent. Nous sommes confrontés une fois de plus avec le problème des seuils » (Higgins et al, 2005 : 17).

des acteurs politiques régionaux, il restera assez efficace dans la création de récits convaincants auprès de l'opinion publique, rendant plus facile l'assimilation de certaines propositions (Gourd, 1995). Il ne peut pas passer inaperçu que ce genre de stratégie aura quelques effets discursifs pertinents pour la compréhension de la relation entre le développement et la population locale. Si d'un côté elle ira occulter partiellement la complexité du vécu des impacts de ce genre de projet, de l'autre, son habillage « rationnel » et téléologique servira également à éveiller des attentes auprès de la population (Abram et Weszkalnys, 2013) qui porteront éventuellement à des décisions de vie personnelle de caractère assez structurantes, et donc, sur lesquelles il sera souvent difficile de revenir une fois compris que les attentes fabriquées ne correspondent finalement pas à l'expérience vécue.

Si les discours des politiques de développement trouveront souvent leur légitimité dans l'effet de contrôle produit par ses stratégies narratives, nombreux seront les éléments qui pourront contribuer à la complexité des prises de décision et de leurs impacts au niveau local. Une fois qu'il est clair que le processus de planification politique est le résultat de longues négociations entre plusieurs acteurs et intérêts divergents au niveau local, national, et transnational et issus également des sphères publique et privée, on y voit l'évidence de l'existence de multiples perspectives qui rendent les tentatives de dialogue multilatéral assez difficiles. Et bien que les relations entretenues entre les divers acteurs et la région puissent se dérouler selon des dynamiques assez diverses, je me propose ici de me concentrer surtout sur la dimension temporelle de cette diversité comme clé, sinon pour la comprendre en sa totalité, au moins pour essayer de dénouer certaines caractéristiques de cette complexité et ses effets dans les relations de pouvoir engendrées.

L'intérêt de le faire demeure en partie dans le fait que les différentes temporalités des acteurs impliqués dans ce genre de projet sont souvent masquées par les indices utilisés dans les présentations des plans et de résultats auprès des populations. Les exemples plus évidents seront trouvés dans les cas où les chiffres de chômage et de revenus excluront le caractère souvent rotatif et instable des postes d'emploi, un trait qui est pourtant caractéristique des régions soumises aux instabilités du marché de commodités international. Saskia Sassen par exemple (2004) fera état de cette marge de manœuvre

possible dans les discours du développement, lequel l'auteure présente sous la dualité existante entre les processus d'inclusion économiques qu'ils rendent visibles et les processus d'expulsion qu'ils invisibilisent. Autrement dit, si certains projets d'extraction de ressources naturelles peuvent créer d'importantes retombées financières dans une échelle globale, il s'agit d'une catégorie atemporelle qui par définition ne tient pas compte des stratégies de capture, détournement et déplacement de trajectoires personnelles qui, une fois insérées dans un contexte de socialisation minière, n'auront pas le même type de flexibilité ni de mobilité pour faire marche arrière comme sera le cas pour les capitaux économiques des compagnies qu'y seront présentes. Les dynamiques temporelles imposées par la financiarisation de toutes les sphères de la vie, après tout, ne trouvent pas correspondance dans les dynamiques temporelles produites par les attachements culturel, affectif, communautaire et territorial qui se développent dans les communautés qu'elles fabriquent. Effectivement, plusieurs des enjeux de l'Abitibi minier se sont produits justement au sein de cette tension constante entre la financiarisation et l'attachement.

Des exemples ethnographiques de comment cet attachement se transforme et comment il est bouleversé par des facteurs qui sont exclus des processus de planification du développement minier seront mieux élaborés dans les chapitres suivants, où je me pencherai sur les cas particuliers des villes minières abitibiennes de Rouyn-Noranda et, surtout, de Malartic, et de leurs développements récents. Dans plusieurs de ces cas, il s'agira de situations où l'investissement professionnel et culturel dans la carrière minière rendra difficile des changements voulus de carrière ou de trajectoire personnelle. Plus que cela, l'on comprendra comment les projets miniers seront responsables non seulement de la création de communautés urbaines et d'infrastructures d'extraction minière mais, également, de formes de socialisation, et pourquoi pas, de culture (par exemple, Emberson-Bain, 2002 ; Finn, 1998). Or, la propre instabilité de son marché ainsi que d'autres dynamiques particulières au type de travail exigé mettront ces formes culturelles systématiquement en péril.

Toujours en ce sens, l'on verra aussi que certains mécanismes déployés par l'assemblage qui se forme derrière le grand récit minier seront fondamentaux pour le développement

de cette tension entre instabilité et corporalité. Tel est le cas pour les divers types de spéculation qui viendront à exister avec la spéculation minière, comme la spéculation immobilière déjà mentionnée, laquelle opérera selon une logique de financiarisation de cette jadis corporalité, ainsi que d'expulsion déterminée par sa propre logique temporelle interne, bouleversant le présent vécu selon ses spéculations sur l'avenir proche. Mais ce sera aussi le cas pour un autre type de spéculation qui est au moins également structurant socialement, soit, la spéculation éducationnelle, dont les écoles primaires et secondaires, les cégeps, les écoles techniques et les universités seront les principaux responsables, étant aux prises avec un système qui leur demande la reproduction constante de la main-d'œuvre de plus en plus spécialisée en même temps que ne pouvant pas assurer la continuité de l'existence de ce marché qui crée cette même demande. Cet assemblage formé autour de la spéculation éducationnelle sera transformé aussi, en fonction de sa position particulière dans la région, dans des mécanismes qui s'avèreront centraux pour les nouvelles stratégies de propagande pour la continuation du projet « postcolonial », si l'on veut, avec un langage individualiste et professionnaliste relativement bien adapté aux référents de rationalité actuels.

Les situations provoquées par ces deux types centraux de spéculation seront mieux illustrées dans les chapitres suivants. Pour la spéculation immobilière, par exemple, l'on trouvera des situations où l'arrivée de l'activité minière dans une ville mènera à des hausses de prix dans le secteur immobilier qui, bien que correspondant aux salaires relativement hauts des employés du secteur, ne correspondront pas aux revenus des autres secteurs de la société qui resteront pour la plupart stables. L'on verra que dans plusieurs cas ce scénario mènera à des « expulsions » de groupes familiaux ou d'individus qui étaient parfois des habitants de longue date d'une même habitation, et qui avaient développé d'importants liens affectifs et sociaux avec et dans ces espaces. Cette situation, l'on verra, mènera d'un côté à d'importantes brisures sociales, contribuant à des fissures socioéconomiques et à la montée de tensions qui étaient parfois déjà latentes dans certains cas. D'un autre côté, cette spéculation représentera parfois une sorte de séisme difficile à gérer individuellement dans les complexes dynamiques de calcul de risques sociaux et financiers qui traversent les trajectoires de vie des populations de régions dominées par l'économie extractive. En fait, l'on verra également à quel point il est

fondamental de comprendre comment les difficultés de gestion des finances personnelles créées par les incertitudes provoquées par l'instabilité et la mobilité du marché minier produisent une culture du calcul très présente, transformant souvent les échecs financiers personnels dans des échecs attribués à des failles de capacité de gestion rationnelle et de calcul, donc, en catégorie d'accusation.

Pour ma part, en ce qui a trait la spéculation éducationnelle, je dirais qu'elle se donne sur plusieurs couches et échelles différentes. On trouvera l'existence par exemple d'une sorte de pratique spéculative issue des propres dynamiques familiales elles-mêmes, où les récits et trajectoires de vie de parents dont la carrière a été axée sur le domaine minier mèneront à une stratégie familiale qui cherche à reproduire ses éventuelles réussites personnelles dans les nouvelles générations. Si d'un côté ce genre de stratégie familiale, où l'on essaie de reproduire les trajectoires qui sont vues comme sécuritaires parce que déjà connues (Hareven, 1993 ; Dale, 2002 ; Torrent et Hernández, 2011 ; Lasevitz, 2014), sera commun à plusieurs contextes et scénarios sociaux, le caractère mononarratif de la ville minière fera en sorte que la ville en soi se trouvera profondément ancrée structurellement pour favoriser ce genre de reproduction de trajectoire. L'on verra ainsi le déploiement d'un assemblage spéculatif, lequel comprend les infrastructures du système éducationnel local. Ce système, pour sa part, se trouve considérablement encadré par les liens sociaux, économiques et géographiques créés par sa proximité avec les compagnies minières locales au niveau scolaire et postsecondaire, créant l'espace pour une présence du récit de réussite à travers la carrière minière qui ne fera que le renforcer au cours du temps, l'ancrant dans les institutions de socialisation locales. Plus important encore, l'on verra la mise en place d'un important dialogue institutionnel entre les compagnies minières et les centres de formation professionnel de la région, lesquels verront dans ce dialogue l'occasion de répondre de façon plus efficace aux demandes de main-d'œuvre spécialisée du secteur. Pourtant, encore une fois, on trouvera que la temporalité de la formation professionnelle et des pratiques de socialisation et d'appriovissement de techniques ne correspondent pas toujours à la temporalité des demandes du secteur minier. Au bout de ce processus, on se trouvera parfois avec des cohortes orphelines, contraintes soit à accepter des postes de travail au-dessous de leur formation, soit à se

faire « *expulser* » de la région, pour utiliser encore une fois le terme de Saskia Sassen (2014), pour pouvoir faire valoir sa formation ailleurs.

Bien que les expériences de chaque ville puissent varier selon plusieurs facteurs différents, ces dynamiques se retrouveront de façon assez générale dans les villes de l'Abitibi minier. Si l'on peut résumer en quelques axes de réflexion, l'on parlerait d'une tension récurrente entre la complexité des réseaux d'intérêts et de leurs effets sur de grandes populations, les contradictions entre cette même complexité et les récits de planification et de contrôle issus de la sphère politique, et les réductions de la complexité produites par ces récits, ayant comme conséquence souvent la négation ou l'effacement de la façon avec laquelle ces assemblages d'acteurs « *planifiants* » affectent l'expérience vécue de la population locale.

Ainsi, il n'est possible d'avancer dans mon argument qu'en comblant, dans la mesure du possible, le vide laissé par ces réductions en présentant un ensemble de récits et de réflexions qui illustrent quelques aspects de cette expérience vécue. Pour ce faire, je vais me concentrer pour l'instant sur seulement une des deux villes qui ont fait partie de mon terrain de recherche, soit, la ville de Malartic. Ce choix se fait surtout en fonction de l'historique récent de Malartic qui semble concentrer dans une période de temps relativement court plusieurs des dynamiques socioéconomiques trouvées éparpillées dans l'espace et dans le temps de l'Abitibi minier. La taille réduite de la ville nous permet également d'avoir un portrait plus clair et accessible des entrelacements existants entre les diverses sphères de la société locale, avec des limites politiques, spatiales et démographiques bien établies, et les récits de trajectoires de vie et expériences vécues recueillies.

Chapitre 3 : Le cas de Malartic

La première fois où je suis allé à Malartic, en 2014, je n'y suis resté que le temps d'y passer rapidement par voiture lors d'un premier voyage de Montréal à Rouyn-Noranda. Cela a été juste le temps de faire des premières observations de la ville et de son paysage en mutation.

Effectivement, les impressions initiales que la ville nous laisse sont assez frappantes. En y arrivant en voiture par la route Transcanadienne (117), la première chose que l'on remarque c'est le manque de rupture entre la route et la ville. Si dans un premier moment on se croit sur l'autoroute, soudainement, dans le moment suivant on se trouve entouré de commerces, de restaurants, d'hôtels, entre autres. Au point où, bien que physiquement il s'agisse toujours de la même autoroute, symboliquement ici elle change de nom, rebaptisée comme rue Royale tout au long des deux et demi kilomètres de son extension.

Et pourtant, la deuxième chose qui se fait remarquer, c'est justement le fait que la majorité de ces commerces se trouvent, en fait, fermés. Des restaurants sont abandonnés, des cafés à l'air jeune ont leurs portes clouées, et même un gros hôtel a ses dizaines de fenêtres bloquées par des dizaines de murs de briques. Jusqu'à ce que l'on se trouve devant la voie ferrée qui coupe la ville en deux, on se croirait effectivement dans une sorte de ville fantôme, ne serait-ce peut-être que par la présence contrastante du bâtiment de l'église locale, peut-être le seul à se faire visible de chaque point de la ville.

Or, une fois le seuil de la voie ferrée croisée, le visage de la ville se transforme brusquement. La sensation de ville abandonnée donne lieu à un commerce beaucoup plus vif, des pizzerias et des restaurants mouvementés, des salons de coiffure, bref, des portes et des fenêtres ouvertes partout. Le point culminant, à côté d'un cimetière qui a un jour servi à délimiter le territoire malarticois, on trouvait un gros supermarché et un McDonald's, symbolisant la récente expansion subie par la ville.

Effectivement, Malartic était passé par plusieurs transformations au cours des dernières années. Fondée officiellement en 1939 autour de plusieurs compagnies minières qui s'y sont établies (Gourd, 1995), la ville a sûrement connu des périodes de stabilité et

d'instabilité avec les nombreuses ouvertures et fermetures de mines qui ont marqué son histoire. L'on connaîtra les traumatismes sociaux provoqués par les nombreux accidents de travail dans les dangereuses mines souterraines de l'époque comme celui de 1947 qui laisse douze morts à la mine East Malartic, des moments d'effervescence économique menant la ville à frôler les 7000 habitants vers le début des années 1960 (Vallières, 2012), ainsi que des moments d'insécurité et de déclin (Gourd, 1995 ; Gourd, 1978 ; Faucher, 2014). Ces derniers frappent de façon particulièrement intense avec la fermeture définitive de la mine East Malartic en 1979 et celle de la mine Barnat en 1981. Onze ans plus tard, c'est la mine Camflo qui ferme ces portes. Ville dépendant à la fois de l'industrie minière et de l'industrie forestière, le mythe économique local voulait que cette dernière se relevait toujours quand le marché minier était en baisse. Cette dernière sauvegarde se défait en 2005, année de la fermeture définitive de la scierie de Domtar, le dernier employeur d'envergure de la ville (Côté, 2011).

En ce moment, la population de Malartic comptera à peu près 3000 habitants. Plusieurs des commerces locaux ferment leurs portes, y compris le seul hebdo local et la seule épicerie de la ville, qui se voit dorénavant à peu près dépendante d'une coopérative pour combler ses besoins alimentaires. Les gens avec qui je parle à Malartic et à Rouyn-Noranda disent, souvent péjorativement, qu'en ce moment Malartic « n'était qu'une ville de BS », pour dire que les taux de chômage étaient tels que les gens qu'y restaient dépendaient souvent de l'aide sociale pour se maintenir.

Il est important de comprendre ce contexte pour comprendre le processus qui s'installera dans la ville par la suite et qui compose largement le scénario sur lequel se sont déroulées mes recherches. Parce que c'est justement dans ce scénario de crise que, en 2006, le groupe Osisko se présentera à la communauté dans l'église de la ville pour dévoiler son ambitieux projet de mine à ciel ouvert, la plus importante du genre au Québec et la plus grande au Canada dans un milieu urbain (Briault, 2007). Dans ce moment clé pour ce qui viendra par la suite dans la région, la mine Canadian Malartic est présentée par son directeur comme un « rêve » qu'il voulait « partager » avec la ville (Routhier, 2006). Le rêve consistait essentiellement dans l'exploration des 11,2 millions d'onces d'or estimés pour le gisement (Lalonde, 2009) qui, pour sa part, se trouvait éparpillé dans le sous-sol

de ce qui était à l'époque le Quartier-sud de la ville, soit, la région qui se trouvait au sud-ouest de la voie ferrée. Dans cette même journée, une résidante du Quartier-sud déclare à un journaliste du *P'tit journal de Malartic* (Routhier, 2006) que « C'est bon de partager son rêve, mais là on nous impose ce rêve sans avoir demandé notre avis. »

Effectivement, le rêve ou le projet de la mine qui viendrait « sauver » la ville jusque-là tombée dans une importante crise socio-économique prendra dans un sens la ville en otage de l'encadrement ou du récit qu'il propose pour les années à suivre. Ce qui s'en suit, ce sont plusieurs rencontres entre des porte-parole de la compagnie et des représentants de la mairie avec la population avec le but supposé de consulter la communauté locale et d'établir un dialogue avec elle avant de poursuivre avec le projet. Pourtant, dans la pratique, certains résidents et activistes locaux diront que les décisions étaient déjà prises, et que l'on ne faisait qu'établir un dialogue rituel pour créer l'illusion de la consultation plutôt que d'effectivement consulter les gens.

Plus que cela, une des conséquences du long rituel de consultation, de dialogue et de quête de permis gouvernementaux pour autoriser Osisko à exploiter le gisement aurifère Canadian Malartic a été de créer une sorte de *monorécit* pour la ville, captant l'attention de la population et des mécanismes institutionnels de la région, les rendant incompatibles avec d'autres récits qui se voudraient possibles. En effet, dans les archives du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du gouvernement du Québec, l'on trouve que Malartic était la cible de plans de récupération et de diversification de l'économie des villes industrielles par le gouvernement du Québec au moins depuis 2005 (Ville de Malartic, 2007). En ce moment, Malartic venait de voir la scierie Domtar fermer ses portes ainsi que deux de ses magasins les plus importants. Deux ans plus tard, en 2007, un comité local ayant le mandat de « coordonner la démarche de diversification et de développement de la ville de Malartic » (Ville de Malartic, 2007) se constitue, dans ce qui était un moment de plusieurs « incertitudes » vis-à-vis de la proposition alors encore récente du projet. Or, deux ans plus tard, bien que subventionné par le gouvernement (Ville de Malartic, 2007), le comité ne donne plus signe d'activité significative et le volet de la diversification économique semble avoir été plutôt incorporé au projet de la mine lui-même, lequel, déjà en 2009, parlera de ses intentions de travailler avec le

gouvernement pour développer un nouveau parc industriel dans la région (Osisko 2009). Encore en 2009, des documents du BAPE témoignent des discussions communautaires visant à discuter à quoi ressemblerait un éventuel projet de diversification économique à Malartic visant à combler le vide qui serait laissé par la mine « dans vingt, vingt-cinq ans » (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, 2009). En 2015, enfin, la ville de Malartic a mis sur pied le projet Horizon 2030 ayant pour but justement de créer des repères pour la gestion de cette diversification dans un contexte post-mine (Ville de Malartic, 2015). Finalement, en 2016, la ville et la compagnie annoncent un partenariat pour la mise sur pied du Plan de développement durable ÉcoMalartic, visant entre autres justement à planifier la diversification de l'économie locale (Ville de Malartic, 2016). Or, dans son premier rapport sur le sujet, l'on arrive à des conclusions et à des propositions aussi vagues que similaires à celles qui étaient inscrites dans le premier rapport rédigé en 2007, presque dix ans plus tôt.

Par contre, dans la même période, le projet d'exploitation de la mine, en principe vu comme un facteur « d'instabilité » de plus et qui justifiait davantage l'investissement provincial dans un comité de diversification de l'économie, non seulement est devenu le récit principal pour l'avenir de la ville, mais aussi, il a occupé et même colonisé profondément la machine institutionnelle de la région. En effet, entre la première présentation du projet par Osisko en 2006 et le début officiel des opérations de la compagnie sur le gisement Canadian Malartic en 2011, les audiences, les rapports et les dossiers sur le sujet sont notamment nombreux. L'on peut sûrement imaginer que, avec un tel engagement institutionnel, il est probablement difficile pour une ville de la taille de Malartic de disposer des ressources pour travailler simultanément dans plusieurs différents projets de développement. Autrement dit, il a été relativement facile dans ces circonstances pour le groupe Osisko de coloniser, avec les démarches déclenchées par son projet, les institutions politiques gouvernementales et civiles de Malartic.

Il y a une importante littérature bien établie sur le sujet de la « malédiction des ressources » lorsqu'il s'agit de parler de plusieurs exemples d'échecs subis par des régions riches en ressources minières dans le monde. Or, le concept étant originalement conçu surtout pour rendre compte des aspects économiques des échecs connus par des

pays dépendants d'une économie basée sur l'extraction de ressources minières (Auty, 1994; Ross, 1999), la plupart des études faites sous cette rubrique se concentrent sur les dynamiques fondamentalement économiques de pays dits « sous-développés ». En fait, c'est justement dans une tentative de faire la transition du concept et jeter une lumière sur les petites communautés, que Dubé et Polèse (2015) ont fait des analyses sur certains aspects de plusieurs villes industrielles canadiennes. Ils mentionnent entre autres des données qui indiquent que la *mono* spécialisation de la main d'œuvre tend à s'accroître avec le temps plutôt qu'à se réduire, ce qui fait que les projets potentiels de diversification économique sont sûrement plus compliqués.

Effectivement, si plusieurs dynamiques semblent pouvoir contribuer à créer ce monopole du récit extractif lorsqu'il se met en place, dans le cas malarticois, c'est plutôt la colonisation institutionnelle promue par ce rapport entre gros projet et petit gouvernement qui est en relief. La diversification est mentionnée par des résidents parfois comme une sorte de légende locale, un avenir toujours attendu et toujours déplacé mais jamais réalisé. Toujours assujettie aux fluctuations et incertitudes créées par les éventuelles arrivées et départs de gros projets extractifs, la diversification semble être condamnée à une sorte de plan de fond institutionnel, la reléguant constamment à un avenir où finalement les ressources politiques disponibles suffiront pour la mener à terme.

Cela dit, et en dépit de toutes ces démarches, en 2008 Osisko décide unilatéralement de procéder au début des opérations de déménagement ou de démolition d'environ 200 bâtiments du Quartier-sud de Malartic (Mercure, 2007 ; Francoeur, 2009), c'est-à-dire, sans plus attendre les décisions finales du BAPE et du Conseil des ministres du Québec. Bien que la compagnie se justifie en disant que la procédure ne cherchait qu'à gagner du temps et qu'elle accepterait les risques d'un éventuel refus du permis aux exploitations de la mine (Roosen , 2009), d'autres l'interprètent comme étant une façon de mettre de la pression sur le gouvernement à travers la création d'un fait accompli et irréversible. Finalement, la mine sera mise en fonctionnement en mai 2011, cinq ans après la présentation du projet auprès de la communauté (Radio-Canada, 2011).

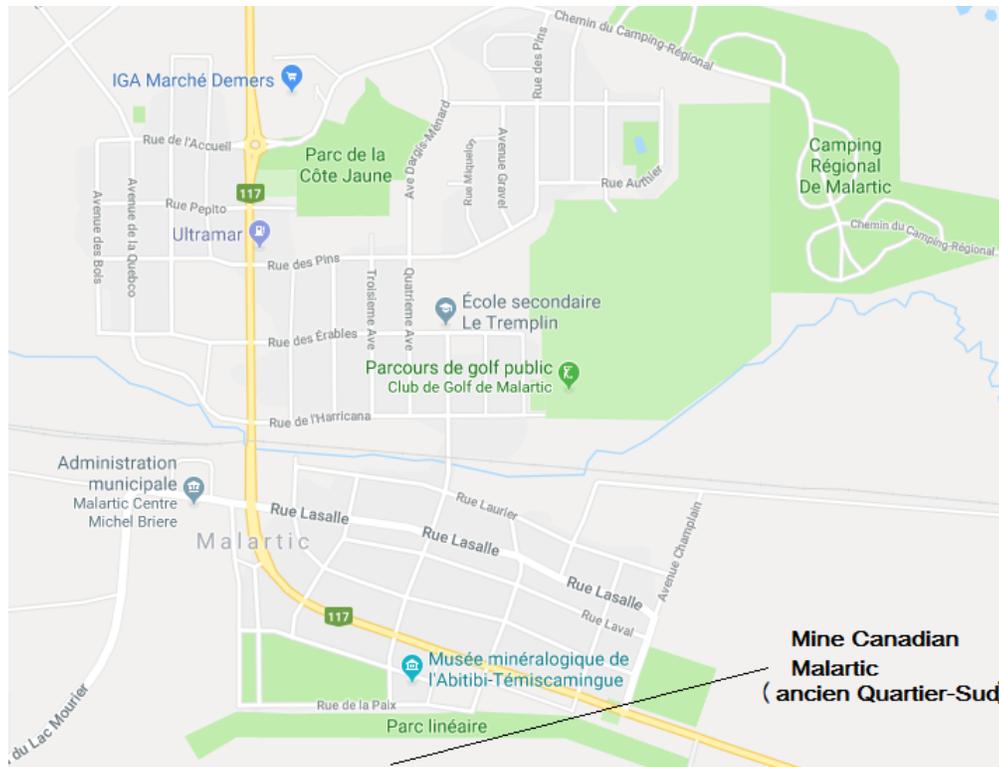


Figure 2. Carte de la ville de Malartic en 2018. Tiré de Google Maps. © 2018 par Google.



Figure 3. Vue satellite de Malartic contrastant la taille de la zone urbaine de la ville à l'espace occupé par la mine à ciel ouvert Canadian Malartic en 2018. Tiré de Google Maps. © 2018 Google.

Les récits de la planification

Lorsqu'on regarde les nombreux documents accumulés dans les dossiers du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE), les entrevues dans les médias, ou même quand on parle avec des employés de la compagnie, ce que l'on trouve c'est d'habitude un récit relativement homogène, et surtout, très clair par rapport aux impacts de la minière sur la population locale.

Dans un document de présentation officielle du *Projet minier Osisko* publié en 2009 (Genivar, 2009) peu avant le début des déménagements dans le Quartier-sud, la compagnie résume dans trois tableaux les impacts positifs et négatifs de son projet. Les tableaux se basaient, d'une part, sur les données récoltées par des spécialistes engagés par

la compagnie elle-même, et d'autre part, sur les discussions lors de quatre sessions de débats avec la population qui ont eu lieu dans les années précédentes. Du côté « positif », l'on y trouve la restauration du site orphelin de l'ancienne minière East Malartic, l'amélioration de la gestion de l'eau, « l'utilisation exclusive de terrains déjà perturbés par d'anciennes activités minières », la « végétalisation d'espaces dénudés » vers « un bilan de carbone neutre », et, évidemment, le « développement régional », avec 465 emplois directs en exploitation, 800 temporaires en construction, en plus de quelques centaines d'autres emplois indirects, enfin des retombées fiscales.

Les impacts négatifs pour leur part sont toujours accompagnés de mesures d'atténuation. On y parle par exemple du « risque d'éclats de roches vers les résidences », de « l'augmentation du bruit », des « vibrations dans le sol », des « risques d'accidents industriels », entre autres. Dans les atténuants présentés, l'on mentionne l'utilisation de murs-écrans, de détonateurs électroniques, d'un seul dynamitage par jour d'une durée de trois à quatre secondes chaque, de systèmes de détection de risques dans l'exploitation, de périmètres de sécurité, de camions silencieux, entre autres. Pour la plupart, l'on affirme catégoriquement que le risque résultant serait finalement « quasi nul », ou encore tout simplement que « les normes seront respectées ».

Alors, bien que le projet mis en place par le groupe Osisko soit en quelque sorte singulier dans le sens où, au contraire des autres mines de la région jusque-là, il s'agit ici d'une mine à ciel ouvert en milieu urbain, une première pour l'Abitibi, dans un autre sens il représente plutôt une continuité du projet de colonisation forestière-industrielle commencé avec les partenariats entre les différents niveaux de gouvernement avec des acteurs privés du début du XXe siècle. Dans ce sens, dans les pages et les chapitres suivants, je ferai usage du cas présent de Malartic pour illustrer comment cet historique de politiques de développement monoindustriel se traduit au cours du temps dans la production, non seulement de cultures locales, mais aussi de trajectoires de vie dans la région – les trajectoires de vie étant toujours constituées de prises de décision, ainsi que de tensions entre l'agentivité individuelle et les contraintes de divers ordres qui limitent l'agentivité selon les circonstances.

De ce point de vue, lorsqu'on comprend le caractère total de ce genre de projet, visant à justifier la présence de toute, ou presque toute une population dans une ville ou région, cette tension entre les impacts prévus et les impacts réels des projets de développement devient centrale pour comprendre à la fois les trajectoires de vie qui sont produites et les relations de causalité entre ces trajectoires et le génie politique et économique derrière les trajectoires produites. En tant que nœud sociopolitique central dans la région, les contrastes entre l'envisagé et le réel se montrent révélateurs, d'un côté, de comment les attentes de certains secteurs de la population ont été formulées, et de l'autre, de comment ces attentes ont été, d'abord, encadrées dans des rapports de pouvoir institutionnel, et puis, consolidées ou frustrées, selon le cas, lorsque les mesures planifiées ont été graduellement déployées.

Il est important de souligner ici le rapport profond existant entre le déploiement de politiques et de projets de développement régional et son impact non seulement dans l'encadrement de trajectoires de vie, mais aussi, dans la production de cultures urbaines et de cultures de métier. Si les métiers de façon générale sont en soi souvent capables de produire des pratiques culturelles qui, à leur tour, produisent d'importants éléments pour la socialisation et le développement du tissu social de certains groupes (Goffman, 1968, Ebaugh, 1988 ; Hughes, 1958), ces éléments sont d'autant plus soulignés lorsque concentrés dans des villes monoindustrielles. Avec une importante concentration des possibilités de carrière dans un même secteur de l'industrie et un entourage familial et social immergé dans les pratiques et les attentes produites dans un même milieu, les trajectoires de vie vont souvent se définir en grande partie selon l'influence de ce cadre de référence produit par et dans la ville mono industrielle. Ainsi, on construit des réseaux sociaux, on forme des liens affectifs et on s'attache à ces liens comme à l'espace de la ville et aux routines. Tout cela rend la communauté d'autant plus sensible aux nouveaux projets, aux crises et aux nouvelles politiques publiques.

Dans le cas de Malartic, l'arrivée d'un projet de la taille de celui du groupe Osisko ne se fait pas sans déranger de façon importante les tissus sociaux locaux. Le déplacement des maisons, les négociations faites « de gré à gré » entre la compagnie et les résidents, les importants écarts d'information et de pouvoir au moment de déterminer ce qui est

« vrai » ou « faux » entre les différents acteurs et résidents, certains étant parfois libellés plus « naïfs » que d'autres, et même les différentes façons de percevoir ce qui était en train de se passer dans la région, sont tous des facteurs qui ont contribué à faire basculer les repères et le tissu social de la ville.

Bien que le projet Osisko pour la mine à ciel ouvert ait été présenté à la communauté en 2006, il a produit des vagues et des réactions en chaîne qui se font encore sentir dans la région au moment de mon terrain, entre 2014 et 2017. Dans cette période, j'ai parlé avec des résidents de Malartic, des travailleurs miniers qui travaillent dans les mines de la région, des anciens travailleurs miniers retraités, des enseignants locaux et des politiciens engagés dans le partenariat avec la compagnie, entre autres. Dans les pages qui suivent, je reprends nos conversations et nos entretiens semi-dirigés pour parler de la façon dont cet impact de la mine sur la ville est perçu au cours du temps dans la région.

La perception (ou l'économie politique) des impacts

Séparé physiquement du nord par la voie ferrée qui coupe la ville en deux, le sud de la rue Royale et ses nombreux commerces en déclin, fermés ou abandonnés pouvaient facilement évoquer l'idée d'une ville qui se trouvait sur le point de disparaître, évoquant, comme on a déjà remarqué, un contraste frappant avec les nouveaux commerces et l'achalandage du nord. Derrière cette répartition de la ville en deux, j'allais le comprendre plus tard, il y avait justement la façon avec laquelle la mine à ciel ouvert Canadian Malartic s'était établie où avant se trouvait son Quartier Sud. Si d'un côté deux cents maisons, y compris des écoles et des centres sportifs, ont dû être déménagées pour faire place à la plus importante mine d'or du Canada (Genivar, 2007), de l'autre, plusieurs bâtiments qui se trouvaient « à la frontière » de la zone tampon instaurée par la minière ont été contraintes à rester dans ce qui, en 2011 lors de l'ouverture officielle de la mine, n'était plus que les vestiges de l'ancien arrondissement.



Figure 4. Vue de la mine à ciel ouvert Canadian Malartic.

L'effet de la mine s'est vite fait sentir pour ceux qui sont restés. Dépourvus de leur clientèle locale, plusieurs commerces n'ont pas été en mesure de se maintenir en fonctionnement et ont été contraints à fermer leurs portes. En principe, j'avoue que le problème me semblait difficile à saisir, étant donné les petites distances à parcourir du nord au sud de la ville – la distance entre les extrémités nord et sud de la ville ne font que deux kilomètres. Pourtant, selon ceux à qui j'ai posé la question, on s'habitue à une certaine échelle de distances et chaque kilomètre de plus peut s'avérer le kilomètre de trop au moment de décider où aller prendre un café ou se dépanner tout simplement.

En plus, à part les nouvelles distances, il y a évidemment le problème de la proximité de la mine, ainsi que toutes les nuisances qui l'accompagnent, telles que les bruits, les dynamitages et la poussière. Au centre-ville de Malartic, à la proximité de la mairie, on y trouve un marqueur électronique – du type que l'on utilise souvent dans les villes pour indiquer la température – pour indiquer l'horaire du prochain dynamitage. Normalement, selon les normes établies par le ministère du Développement durable, de

l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), les dynamitages devraient avoir une durée maximale de six secondes – limite augmentée à quinze en 2013 (Prince, 2013) –, ayant lieu tous les jours à 11h et à 15h, les conditions atmosphériques et le vent le permettant. Selon les documents techniques fournis par Osisko, la propriétaire de la mine à l'époque, il s'agissait de dynamitages de faible ou très faible importance en ce qui a trait aux structures des bâtiments avoisinant la mine, les risques à la santé et la pollution (Osisko, 2008).



Figure 5. Avis de dynamitage quotidien au centre-ville de Malartic.

Dans ce contexte, on s'attendrait à avoir d'importantes réactions des commerçants locaux qui se sont sentis affectés dans ce scénario. Or, les coûts des poursuites juridiques étant prohibitifs et le déséquilibre des forces entre les propriétaires de petits cafés et dépanneurs et Osisko étant flagrant, la plupart a abandonné cette possibilité.

Edgar Fréchette : les décalages temporels et la production de vérités

Une importante exception a été celle d'Edgar Fréchette⁹. Fréchette était le propriétaire d'un motel-restaurant à Malartic dès 2000. Après un premier moment où il avoue avoir bénéficié du projet de la mine avec la venue d'un important contingent de personnes qui se sont déplacées pour sa construction, le déclin des profits a été, selon lui, remarquable avec le début des opérations. La cause serait en partie attribuable aux nuisances récentes, bien sûr, mais aussi, aux changements provoqués par la mine dans l'emplacement de son commerce. Selon lui, « ici, dans l'Avenue de la Fournière, il y avait un feu de circulation. Ils l'ont enlevé. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a plus de circulation ». Effectivement, il suffit de faire un tour rapide du quartier pour remarquer que le cas de l'Avenue de la Fournière est assez emblématique des changements subis par le paysage urbain de la ville. Avant une artère relativement importante reliant le sud-ouest de la ville à la rue principale, maintenant elle ne se prolonge qu'au cours de deux coins de rue, ne gardant le statut « d'avenue » que comme souvenir d'un passé encore récent.

À part les coûts des pertes financières subies avec la fermeture de son commerce, pourtant, sa décision de poursuivre la compagnie minière a eu un autre impact important dans sa vie. Avant habitué à la routine de son motel-restaurant, Edgar se voit maintenant entouré de documents juridiques, d'évaluations de techniciens, d'évidences des problèmes créés par la mine, entre autres. En fait, quand je visite sa maison à côté de son ancien restaurant, des calepins accumulés dans les dernières années semblent pousser de chaque coin de son salon. La grande quantité de documents est rendue difficile à gérer et

⁹ Toutes les personnes qui ont participé directement à cette recherche ont eu leurs identités cachées afin de préserver leurs vies personnelles. Les noms utilisés au cours de cette monographie sont donc fictifs.

très souvent l'envie de me trouver des documents particulièrement pertinents se transforme dans des recherches interminables. « Ils jouent avec le temps », il me dit lorsqu'il explique qu'à chaque fois qu'il présente à la compagnie un document qu'elle a demandé dans le cadre de sa demande d'indemnité, un nouveau document qui n'avait pas été mentionné auparavant est sollicité. « Ils veulent prolonger la situation jusqu'à ce que le cas soit prescrit », il affirme.

Les technologies politiques et juridiques disponibles jouent souvent en faveur de ce décalage de temporalités existant entre population et institutions (Abram, 2014). Cet écart, il me semble, sera central pour comprendre plusieurs éléments de cette relation. Edgar et d'autres m'ont raconté l'histoire d'un café qui a fermé ses portes dans une situation similaire. La compagnie a fait des offres d'achat au début mais, après quelques années d'attente, les offres n'ont pas été confirmées. Le propriétaire, se trouvant en ce moment déjà au bout de ses ressources, n'avaient pas les moyens de poursuivre la compagnie et attendre encore jusqu'à ce que la situation soit réglée. Selon Edgar, le temps des négociations et le temps des processus juridiques, ils « coûtent la vie des personnes, la santé des personnes ».

Dans ce triple face à face entre compagnie, gouvernement et population, il y a plusieurs décalages, en fait, qui vont au-delà de celui de la temporalité, et qui sont essentiels pour la compréhension des dynamiques de cette relation. Je parle, par exemple, du décalage existant dans l'accès à l'économie locale de la vérité, c'est-à-dire, aux mécanismes de légitimation des discours. Au moment d'évaluer les prix des maisons, leurs structures physiques, leur proximité ou distance par rapport aux activités de la mine, ou si les dégâts subis ont été provoqués ou non par les dynamitages récurrents, on fait usage non seulement d'un seul, mais de tout un ensemble de producteurs de vérités sous la forme de techniciens, d'ingénieurs, d'évaluateurs spécialisés ou d'avocats. Bien que leur impartialité puisse toujours être mise en cause, il reste que leurs rapports sont fondamentaux dans la construction des dossiers juridiques et politiques qui serviront de base matérielle pour les prises de décision associées à la mine et à la ville. Autrement dit, cet ensemble de dispositifs dessine l'environnement et le vocabulaire autour desquels les vérités politiques seront produites.

Ainsi, de toute évidence, les coûts prohibitifs de ce genre de production spécialisée de vérités ont un rôle central dans la dynamique de la relation entre le projet minier et la ville. Encore une fois, Edgar, étant peut-être le commerçant le mieux rémunéré parmi ceux qui ont été touchés par la mine, a également été le seul à disposer de ses propres ressources pour engager lui-même des techniciens pour évaluer les dégâts subis par le bâtiment de son motel-restaurant. Après avoir constaté la responsabilité des activités de la compagnie, son rapport a été ajouté à son dossier juridique et sera éventuellement opposé aux évaluations faites par les techniciens engagés par la compagnie minière. Alors, si Edgar aura au moins une chance de confronter les vérités proposées par la compagnie, c'est uniquement parce qu'il avait les ressources nécessaires pour accéder à un régime de vérité – pour utiliser l'expression de Michel Foucault (Foucault et al, 2012) – auquel d'autres commerçants et résidents n'ont pas pu avoir accès.

Michel Cyr et les négociations de gré à gré

La question de l'accès contrôlé aux régimes de vérité établis a été particulièrement pertinente lors des négociations bilatérales faites pour l'achat des maisons et les indemnisations des résidents touchés avant la mise en place du site minier.

Bien qu'en ce moment, en 2008, le projet n'était pas encore approuvé par le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC) (Robitaille, 2009), les dirigeants de Osisko ont pris la décision de ne plus attendre pour entamer les négociations et amorcer les déménagements au Quartier Sud de Malartic. En accord avec la ville de Malartic, les maisons seraient évaluées par des agents de la compagnie qui offriraient alors entre 20% et 30% en dessus de la valeur établie par la ville pour les bâtiments résidentiels – des façons de procéder qui ont mené la coalition Pour que le Québec ait une meilleure mine à accuser les parties d'avoir « pipé d'avance » le processus et l'examen publique (Francoeur, 2009).

Et pourtant, malgré les valeurs originellement accordées avec la ville, la compagnie a procédé à des négociations « de gré à gré » avec la population affectée. C'est-à-dire, les termes et les valeurs des négociations de l'achat ou du déménagement des maisons et d'autres bâtiments affectés ont été décidés lors de négociations entamées de façon

individuelles et à huis clos. Les gens avec qui j'ai parlé à Malartic m'ont pour la plupart décrit ces rencontres comme des visites imprévues avec des employées d'Osisko. Plusieurs se sont sentis « pris au dépourvu » dans une situation où le décalage informationnel et le besoin de faire confiance dans la bonne volonté d'un inconnu représentant d'une compagnie minière junior se sont avérés presque incontournables. L'agent négociateur faisait une évaluation de la maison selon ses critères de technicien expert, et selon le cas, définissait le montant qu'il serait prêt à donner pour la maison.

Michel Cyr a été une des personnes avec qui la compagnie minière a négocié l'achat des maisons du quartier. Quand je l'appelle par téléphone il me dit de ne pas aller chez lui, étant donné qu'il habitait présentement dans une maison éloignée du centre-ville et que je n'étais pas en voiture. Finalement, on se donne rendez-vous chez le McDonald's au bout de la ville, local de choix de plusieurs de mes contacts. Michel est un mineur retraité, ayant déjà travaillé dans plusieurs mines dans les alentours de Malartic, Rouyn-Noranda et Val d'Or au long de sa vie professionnelle, sans jamais quitter la maison où sa famille habitait dès l'arrivée de son père à la ville, dans les années 1940.

L'instabilité des cycles miniers et du marché global de commodités s'est souvent vue reflétée dans le quotidien sous la forme d'une sorte de culture du calcul, du risque et de la prévention assez accentuée chez les familles de la région. L'Abitibi étant essentiellement une région minière, les chutes du prix du cuivre ou de l'or pouvaient souvent signifier des congédiements, voire, des fermetures de mines en masse du jour au lendemain. Ainsi, même avec des salaires souvent considérablement au-dessus de la moyenne nationale, le manque de certitude par rapport à l'avenir impliquait une routine constante de prises de décision et de calculs de risque.

En effet, cet aspect de la culture minière est constamment souligné lors des conversations que j'aurai dans la région, surtout quand il s'agit de discuter les pratiques « consuméristes » ostentatoires d'une partie de ses habitants. Soit à Rouyn-Noranda, à Val-d'Or ou à Malartic, les jeunes travailleurs miniers qui se baladent au centre-ville dans leurs puissants « trucks flambant neufs » et qui exhibent leurs « ski-doos » dans leurs garages attirent l'attention et les foudres d'une partie de la population, pour qui ces jeunes ne seraient pas capables de bien gérer leurs finances, voire, de comprendre

l'instabilité du métier qu'ils ont choisi. Ce stéréotype du travailleur minier irresponsable avec ses finances se manifeste souvent comme une catégorie d'accusation et une forme de distinction pour certains, qui ne veulent surtout pas être perçus comme économiquement naïfs. Dans un milieu monoindustriel comme celui de l'Abitibi minier, caractérisé par son imprévisibilité, la capacité de gestion individuelle de ses propres finances est devenue une importante catégorie morale de jugement de l'autre et d'affirmation de soi en société.

Dans ce contexte, il n'est pas difficile de comprendre que les négociations faites de gré à gré entre Osisko et les résidants du Quartier Sud aient pris des connotations supplémentaires, par exemple, quand on regarde le cas de Michel. De toute évidence, Michel était dès le début déçu d'être contraint de quitter la maison et la rue qui avaient servies d'abri à sa famille durant deux générations. Lors des négociations avec le représentant de la compagnie, par contre, se trouvant sans le choix d'agir autrement, il a accepté la proposition qui, en ce moment au moins, lui paraissait la plus intéressante. Or, si dans ce genre de situation l'écart informationnel entre les parties a déjà tendance à être assez important, la vitesse avec laquelle les négociations se sont déroulées a rendu la relation d'autant plus asymétrique. Selon Michel, « tout a été très vite, je n'ai jamais vu rien comme ça dans toute ma vie. Un jour ils parlaient du zéro, le lendemain ils avaient la taille d'une Barrick Gold ».

Or, Michel ne se plaint pas seulement du manque de temps dont lui et d'autres disposaient pour prendre une position éclairée au cours des négociations, mais aussi, de l'exigence faite par la compagnie de garder secrètes les valeurs accordées jusqu'à la fin du processus de déménagement de l'arrondissement. Cette exigence a eu comme effet immédiat la création tacite d'une loi du silence dans sa communauté, selon laquelle les voisins, autrefois solidaires et communicatifs, ne partageaient plus leurs expériences et leurs pensées par rapport aux négociations qu'ils vivaient. Les individus isolés, la compagnie a gardé la communauté dans le noir jusqu'à la conclusion des transactions.

Pour Michel, ainsi que comme pour plusieurs autres résidents, cette combinaison d'éléments a été particulièrement désastreuse. En principe convaincu d'avoir conclu une entente juste avec la compagnie par rapport à l'achat de sa maison, il découvrira peu

après que le marché immobilier de Malartic n'était plus ce qu'il était il y avait quelques mois. Avec les négociations, est arrivée aussi la presque certitude de l'ouverture de la mine dans la ville, ce qui permettait de conclure pas seulement que plusieurs habitants locaux seraient à la recherche de nouveaux logements à l'extérieur du Quartier Sud, mais aussi que des centaines de nouveaux travailleurs devraient bientôt déménager en ville. Dans un court espace de temps, les prix des logements à vente dans la ville sont montés considérablement, et les valeurs accordées à Michel et plusieurs autres de ses voisins par la ville se révélaient, d'un coup, insuffisantes pour s'acheter une nouvelle maison.

Dans le cas de Michel, cette situation lui a valu un double impact immédiat dans sa vie personnelle. D'abord, après des années de calcul et planification de ses finances et de sa retraite, il se voyait soudainement dans la nécessité de se trouver un logement à l'extérieur de la ville, dans un petit village dans la campagne à environ trente minutes de Malartic en voiture. Pourtant, ce n'était pas seulement physiquement qu'il se trouvait maintenant éloigné de la vie de quartier qu'il voulait préserver à Malartic. C'était aussi de constater que le lien de confiance au sein de la communauté à laquelle il appartenait était brisé. Si certains ont connu des destins similaires au sien, d'autres qu'il considérait jusque-là comme « des proches » ont reçu de valeurs considérablement plus importantes pour leurs maisons.

Durant et après les négociations, les membres de cette communauté de personnes « délocalisées malgré elles » se sont habitués aux sujets de conversation tabous, aux commérages, aux spéculations et au doute sur la capacité de chacun d'arriver ou non à des « deals » aussi bons ou meilleurs que celui des collègues de fortune. Michel, hanté par son échec, ne pouvait pas s'empêcher de revisiter mentalement les conversations qu'il avait entretenues avec ses voisins, ainsi que la journée fatidique de la visite de l'agent de la compagnie, soit en quête de pistes qui indiquaient qu'ils avaient connaissance de choses dont il ignorait, soit pour se prouver à soi-même qu'il n'y avait rien qu'il aurait pu faire autrement. « La job des agents », dit-il, « est justement celle d'analyser le psychologique des gens, ils visitent les gens et les analysent, puis, s'ils remarquent que le gars est intelligent, ils offrent plus d'argent, mais si non, ils offrent le minimum ».

Effectivement, une des conséquences de cette situation a été justement que, d'un coup, un ensemble de voisins jusque-là en relative harmonie se trouvait maintenant dans la position de se juger les uns les autres selon un des critères qui leur était plus cher, c'est-à-dire, celui de l'intelligence financière. Les tensions arriveront à un sommet lorsque, éventuellement, la communauté prendra connaissance d'une liste comportant les montants accordés dans chaque négociation. « J'étais parmi ceux qui avaient reçu le moins », il m'a confié à un moment donné.

Pour lui, la publication de la liste a signifié la confirmation publique de son manque d'intelligence auprès de ses amis, de sa famille et de ses voisins. En même temps, cela ne l'empêchait pas de penser également à la formation de petites cliques qui s'échangeaient des informations sur leurs négociations sans les partager à l'externe. Cette suspicion, partagée par d'autres anciens résidents du Quartier Sud, confirme pour certains l'idée de l'existence dans le quartier d'une dichotomie non seulement parmi ceux qui seraient les plus intelligents et ceux qui en seraient moins, mais aussi parmi « les inclus » et « les exclus », ou encore, « les traîtres » et « les naïfs ».

Le contrôle de l'information et le cas de Jeanne et Robert

Les dynamiques sociales de la région ont, certes, été beaucoup affectées par la mise en place de la mine Canadian Malartic dans la ville, et cela de plusieurs manières. Un élément essentiel mis en relief par cette affaire est justement celui du problème du contrôle des informations ou des « vérités », transformées à bien des égards dans un bien rare dans la région, et donc, devenues quelque part une sorte de monnaie courante locale, et cela, dans plusieurs domaines. La réussite du projet de la mine à ciel ouvert reposant en partie sur une stratégie de contrôle « top-down » des informations, son usage comme moyen pour s'assurer la préservation ou le gain de certains privilèges au détriment d'autres secteurs de la population semble être devenue une pratique pas juste courante, mais aussi, capillaire au sein des plusieurs relations que le projet entame. Ce qui, finalement, n'a rien d'étonnant si l'on prend en compte que la réussite d'une telle stratégie dépend, entre autres, justement de l'établissement d'alliances avec les institutions productrices de régimes de vérité – c'est-à-dire, les spécialistes, les analystes, le ministère, les avocats, le BAPE, entre autres. En ce sens, parmi les nombreuses

situations qui vont mettre ce type de dynamique en relief, le cas de Jeanne et Robert semble être idéal pour bien l'illustrer.

Jeanne et Robert habitent dans une maison située à seulement quelques pas de l'hôtel d'Edgar Fréchette. Dans une des moitiés de leur résidence se situe également le commerce de Jeanne, un salon de coiffure qu'elle garde en fonctionnement dès le début des années 2000. À l'image du bâtiment d'Edgar, la résidence et le salon de Jeanne n'ont pas été inclus dans l'ensemble des bâtiments qui seraient affectés par l'existence de la mine dans le terrain voisin – le mur vert, qui délimite les territoires occupés par la ville et par la mine, se situe à environ cent mètres de distance de leur maison. Ainsi que pour d'autres cas similaires, la décision pour le non-déménagement a été prise par des spécialistes engagés par la compagnie lors d'évaluations faites dans la région et des visites rendues à leur habitation. Au bout de ses évaluations, il a été finalement constaté que les logements tels que celui de Jeanne et Robert ne seraient finalement pas affectés. Or, une fois la mine en opération, les impacts étaient assez clairs pour les deux résidents, de la poussière qui s'accumulait partout à l'intérieur et autour de l'immeuble, à la structure de la maison, qui manifestait de nouvelles fissures depuis.

À un moment donné, les plaintes de Jeanne et Robert auprès d'Osisko mèneront finalement à une nouvelle visite d'un spécialiste engagé par la compagnie. Après avoir constaté la présence de fissures sur plusieurs des murs de l'immeuble, l'évaluation a établi que celles-ci étaient le produit des mauvaises conditions du bâtiment, en âge déjà avancé. Sans effectivement nier le fait que les fissures avaient été produites par les dynamitages effectué dans la mine deux fois par jour, le spécialiste a considéré que la compagnie ne pouvait pas être tenue responsable de la fragilité de certaines habitations.

Ce genre de débat interprétatif semble exister un peu partout dans les relations qui entourent les opérations de mise en place, exécution, manutention et expansion du projet de la mine de Malartic – autrement dit, dans toutes les opérations qui ont trait à l'établissement de normes et de frontières qui délimitent ce qui est permis, permis avec réserves, ou interdit au projet, selon les différentes instances et méthodologies d'évaluation de ses impacts sur l'environnement et la population. Ces évaluations, certes, dépendent entre autres d'un ensemble de spécialistes formés par des institutions

accréditées par l'État pour gérer, selon les critères autorisés, l'entretien et l'usage des technologies de production de vérités. Ces spécialistes sont finalement eux-mêmes accrédités et autorisés à fournir des jugements « crédibles » pour les organes responsables d'arbitrer les éventuels conflits, selon le cas.

Cependant, Jeanne et Robert ont, évidemment, une compréhension distincte de la situation. Premièrement parce que, pour eux, le bruit et la poussière quotidiennes seraient assez en soi pour rendre leur immeuble admissible au déménagement. Pourtant, afin de remédier à ce problème, la compagnie a cru qu'il suffirait de distribuer des climatiseurs dans les demeures qui en seraient affectées de sorte à rendre possible de garder les fenêtres fermées durant l'été. Or, cette solution serait loin d'être suffisante selon le couple, qui regarde le geste comme équivalent à cocher des cases auprès des agences de régulation plutôt qu'une aide aux résidents eux-mêmes – même parce que les climatiseurs supposeraient que les portes de la maison restent fermées en permanence, même pendant l'été.

Tel qu'Edgar, Jeanne et Robert sont eux aussi entourés de documents accumulés au cours des dernières années lors de leurs plusieurs tentatives de réussir à recevoir ce qui, selon eux, serait une compensation juste pour la gêne, les tensions et les pertes qu'ils ont subies avec les dommages infligés à leur maison. Or, quand je leur demande s'ils considèrent une poursuite judiciaire contre la compagnie minière à l'image de celle d'Edgar, ils me répondent n'avoir pas l'énergie pour le faire. Évidemment, lorsqu'ils parlent d'énergie, je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il s'agit en grande partie aussi de l'argent pour payer les frais impliqués dans ce genre de poursuite, leurs revenus étant probablement plus faibles que ceux d'Edgar.

En plus, encore une fois, le temps qu'une éventuelle poursuite judiciaire pourrait prendre pour se dérouler ne semble tout simplement pas correspondre à la réalité de la temporalité vécue par des personnes comme Jeanne et Robert qui doivent vivre les tensions de cette relation conflictuelle avec la mine, et surtout, l'incertitude par rapport aux développements éventuels des fissures dans leur maison de façon constante. Effectivement, lorsqu'on reprend le sujet de leur vie quotidienne, Jeanne me dit être devenue « allergique aux sautages ». En le disant, Jeanne me laisse comprendre que son

corps réagit d'une façon ou d'une autre à chaque fois qu'elle ressent les effets des dynamitages dans son immeuble. Dans un sens métaphorique, au moment où elle le dit, je pense encore une fois à des fissures, maintenant corporelles plutôt que sur la maison elle-même, mais également difficiles à mesurer de façon « objective » selon les critères des inspecteurs de la compagnie.

Richard, Hélène, et les principes évoqués lors des prises de position

Dans la pratique, les « allergies » et les problèmes vécus par Jeanne et Robert ont leur validité contestée pas seulement par les agents de la compagnie mais aussi par plusieurs autres résidents de la ville, pour qui ces « gênes » ne seraient que des sacrifices mineurs devant l'importance de la présence de la mine pour l'économie de la ville.

Bien qu'en principe il puisse paraître évident que ces différentes sensibilités ne pourraient être attribuées qu'aux intérêts personnels de chacun, les conversations que j'ai pu avoir avec certaines des personnes qui défendent l'importance de la mine en dépit de ces dits « sacrifices » semblent montrer davantage à quel point différents facteurs et nuances joueront des rôles importants dans les prises de position au sein de la communauté.

En ce sens, les conversations avec Richard, d'un côté, et Hélène, de l'autre, sont assez pertinentes pour cette étude. Tel que Michel, Richard a également dû se défaire d'une maison qui était dans la famille depuis plus d'une génération en fonction de l'implantation de la mine Canadian Malartic dans le Quartier Sud. Au contraire de Michel, par contre, Richard semble avoir été plus en mesure de se trouver un accord économiquement satisfaisant pour lui et sa conjointe lors des négociations avec la compagnie, et effectivement il ne semble pas se plaindre de sa nouvelle résidence, une maison construite dans le nouveau Quartier Nord de Malartic. Au contraire, bien qu'il se montre toujours nostalgique de son ancienne maison, il se plait d'avoir eu l'occasion de déménager dans une toute nouvelle maison, surtout étant donné l'âge déjà très avancée de la maison précédente.

La vie de Richard et sa famille a toujours été intimement liée au secteur minier des alentours de Malartic. Son père ayant travaillé pendant une quarantaine d'années dans les mines de la région, surtout l'East Malartic, il n'hésite pas à attribuer son décès d'un

arrêt cardiaque à l'âge de 83 ans à l'effet des intoxications subies au cours de sa vie professionnelle dans les mines sous-terraines. Richard lui-même, par contre, n'a presque pas œuvré dans les souterrains miniers, surtout après que les contacts de son père dans le milieu ont pu lui trouver un poste d'adjoint dans le laboratoire de la compagnie.

D'abord dans le laboratoire d'East Malartic, et après aussi dans ceux d'autres compagnies minières, Richard a fait une longue carrière qui, pourtant, a été selon lui abruptement interrompue quelques années plus tôt lorsqu'il a été congédié de façon inattendue par le laboratoire d'une autre mine de la région. Richard dit avoir été « très fâché » envers la compagnie dans un premier moment, mais que, avec le temps, il a su apprendre à apprécier le fait qu'il s'agissait finalement de ce qu'il appelle une « décision d'affaires ». Selon lui, « je n'étais pas loin de prendre ma retraite et si je reste dans le poste un peu plus ils auraient dû me payer des montants considérables. Oui, j'étais fâché, j'ai trouvé ça injuste à l'époque mais aujourd'hui je peux mieux comprendre leur décision, c'était une décision d'affaires ».

Lors de nos conversations, Richard se montre toujours très à l'aise pour parler du milieu des affaires minières, des logiques derrière les prises de décisions, des motivations de certains investisseurs ou de certains groupes d'actionnaires. En fait, Richard mobilise souvent la notion de « décision d'affaires » pour justifier également d'autres décisions prises par les gestionnaires de compagnies minières de la région, y compris pour certaines décisions prises par Osisko. « N'oublie jamais ça, c'est une décision d'affaires, et c'est ça la vie », il répète à un moment donné pour souligner l'importance de cette notion. Pour lui, il ne s'agit pas seulement d'un principe éthique à être mobilisé pour son cas en particulier, mais dans la vie de façon générale.

Il n'est donc guère étonnant de voir que ce même principe sera utilisé par Richard au moment de parler du déménagement forcé des résidents du Quartier Sud de la ville par le projet de la mine Canadian Malartic. Plus important encore pour son positionnement, Richard considère que même si certains aspects de sa mise en place ont été problématiques, la mine elle-même serait essentielle pour la survie de la ville. Prêt à reconnaître le fait d'être gêné lui-même par la poussière qui s'accumule quotidiennement

autour de sa maison, il sera également prêt à affirmer que ce ne sont que des « petits sacrifices » qui doivent être faits dans ce genre de circonstance.

Son avis sera effectivement partagé par des personnes comme Hélène. Bien qu'elle n'ait jamais travaillé directement pour le secteur minier de la ville, son conjoint a fait carrière comme travailleur minier jusqu'à 2014, où un accident lui a laissé des séquelles qui l'empêcheront de reprendre le travail. Hélène m'explique que, étant donné que l'accident n'était pas directement lié au travail dans la mine – il s'est blessé à la suite d'une chute dans le stationnement de la compagnie –, ils n'ont jamais eu le droit à des compensations suite à l'événement, ce qui les a mis dans une situation financière difficile. Bien que dans des conversations avec un ami en commun je comprends que la décision de la compagnie de ne pas dédommager son conjoint ait été questionnée par le couple, Hélène n'évoque pas d'éventuels conflits à ce sujet lorsqu'elle mentionne l'affaire.

Lorsqu'on évoque la mine Canadian Malartic et la partie de la population qui se plaint de la difficile coexistence avec sa présence au sein de la ville, Hélène n'hésite pas à me donner la réponse qu'elle semble donner à chaque fois que le sujet est soulevé : « pour qu'il y ait des gains, il faut qu'il y ait des sacrifices », une formule qu'elle reprend dans différentes versions dans différents moments de nos conversations. Tel que dans le cas de Richard, c'est clair dès le début qu'il s'agit d'une formule qui a déjà été répétée à plusieurs reprises dans plusieurs contextes. Effectivement, bien que le sujet soit devenu quelque part un tabou parmi les Malarticois, il sera inévitablement soulevé dans plusieurs situations dès le début du projet. Si le sujet soulèvera souvent les conflits et les ruptures de relations, les formules préconçues et rapides sont souvent une stratégie simple qui permet aux gens d'exprimer leur opinion sans permettre les conversations de trop se prolonger – ce qui, évidemment, on peut argumenter, ira inévitablement nuire aux possibilités d'approfondir les débats.

Au fur et à mesure que la conversation se poursuit, j'essaie de mieux comprendre la position d'Hélène. À un moment donné, je soulève les incertitudes inévitables qui entourent de tels projets, l'instabilité typique de l'industrie minière, toujours dépendante des valeurs des commodités dans les marchés globaux, et évidemment, la pollution de

l'environnement qui apportera probablement des problèmes importants à la ville dans l'avenir. À mes inquiétudes, Hélène répondra finalement que « on ne peut pas arrêter de manger le pain aujourd'hui parce qu'il n'y aura pas de pain pour demain ». Autrement dit, pour Hélène, comme pour Richard et plusieurs autres personnes qui soutiennent le projet minier à Malartic, il ne s'agit pas simplement de trouver les sacrifices, ou les gênes, comme étant acceptables devant les retombées apportées à la communauté. Il s'agit aussi de trouver que d'autres options ne sont pas disponibles pour Malartic, soit parce que l'on n'a jamais réellement eu d'autres options, soit parce que, à un moment donné, une fois le projet bien enclenché, on ne dispose tout simplement plus du temps nécessaire pour faire marche arrière. Pour Hélène, ainsi que pour d'autres habitants de la ville, les besoins du présent ont souvent été utilisés pour justifier les moyens employés dans la région, et au moins en ce sens, ils ne semblent pas trouver de raisons pour conclure que leur posture devrait être différente dans le cas de la mine Canadian Malartic.

L'éthicogénèse comme un processus de rupture sociale : la mine et la nécessité de « prendre parti »

Il faut ouvrir ici une parenthèse pour dire que souvent dans mes conversations avec les gens à Malartic, j'ai l'impression de parler avec des personnes qui sont déjà habituées à donner leurs opinions sur les enjeux créés par la mine et les difficultés qui viennent de la coexistence avec la ville. Pour la plupart, leurs arguments iront tourner autour des enjeux du déménagement forcé, des négociations de gré à gré, d'être ou ne pas être « smart », de l'avenir incertain de la ville, des nécessités urgentes de relancer l'économie locale, et évidemment, des enjeux environnementaux soulevés par la présence d'une mine à ciel ouvert dans la région. Le processus de construction des réponses à ces enjeux se développent pour chaque résident de la ville depuis au moins la présentation du projet dans la paroisse Saint-Martin-de-Tours en 2006, de sorte qu'il n'est pas étonnant de constater que, lors de mon terrain en 2015, les positions et les arguments pour ou contre de chacun sont donnés de façon assez automatique.

Rapidement après la présentation du projet d'Osisko en 2006, et surtout après les débuts des déménagements et le début des opérations de la mine en 2011, ce processus de prises de positions semble consolider l'existence de deux communautés de valeurs opposées dans la ville. Pour ses habitants, elles seront pour la plupart appelées le « camp du oui » et le « camp du non ». Lors de mon séjour dans la ville, plusieurs seront ceux à me parler des traumatismes sociaux créés au long de ce processus au sein de la communauté. Si au début les échanges d'opinions et de positions seront inévitables, graduellement elles révéleront des fissures sociales jusque-là passées inaperçues pour la plupart. Obligés par l'arrivée de la mine à prendre des positions en public, les discussions et les désaccords des résidents vont rapidement mener à la détérioration d'anciens liens d'amitié, de relations commerciales, voire, des liens familiaux. Quand je demande à Jeanne, par exemple, si elle parle aux clients de son salon de coiffure au sujet de ses positions critiques envers la Canadian Malartic, elle me répond que oui, parce que ceux qui sont pour la mine ne viennent plus à son salon. « On connaît les salons où on peut aller si on est pour ou si on est contre la mine, ces gens-là ne viendraient jamais ici », elle me dit. Qui plus est, selon Jeanne, les gens se sont tellement habitués à identifier des signes – corporels ou autres – qui indiquent leurs positions si bien qu'on hésite à prendre le risque de soulever le sujet. Selon elle, « on sait si quelqu'un est pour ou contre la mine juste de regarder leur visage ». Tel que déjà mentionné, peu avant mon arrivée, déjà en 2014, le curé de la paroisse locale arrivait au point même de publier un article dans le principal journal local pour évoquer les « sujets tabous » qui s'étaient formés dans la ville, la rupture de liens et « l'abîme » qui de plus en plus empêchait la communication entre les deux camps formés (Charron, 2012).

Il est difficile d'appréhender tous les mécanismes et les facteurs qui se trouvent derrière les prises de position de chacun et leur affiliation à un groupe ou autre. Pourtant, une fois les positions consolidées, les conflits créés dans un premier moment et la crainte de la production de nouveaux conflits par la suite semblent avoir réduit la ville au silence, une ville qui finalement s'habitue à ne parler de ces sujets « tabous » qu'avec ceux ou celles avec qui les résidents se sentent en sécurité pour le faire, créant ce que l'on peut appeler un circuit fermé d'arguments et d'opinions qui serviront de base à ces communautés de valeurs.

Dans ce sens, je ne peux considérer qu'emblématique le moment où, lors d'une de mes conversations avec Hélène, j'ai tenté, de façon délibérée, d'essayer d'autres stratégies pour évoquer le sujet de la mine. Au lieu de mentionner les bruits, la pollution et les incertitudes entourant le projet d'Osisko, je lui ai demandé plutôt si elle craignait une montée du consumérisme parmi les jeunes de la ville qui travaillent pour la compagnie, étant donné les hauts salaires payés par les mines de la région en générale. La question était particulièrement récurrente dans les villes minières de la région dans des contextes où l'on évoquait le stéréotype du jeune travailleur minier gaspilleur, incapable de bien gérer ses économies, qui achète « un truck et un ski-doo » peu après son premier salaire et qui se trouvera éventuellement en situation de faillite lors de la prochaine crise inévitable du marché minier. Or, bien que ce genre de critique soit récurrente, elle ne se trouve pas directement liée à la mine de Malartic mais plutôt à une culture de consumérisme « irresponsable » perçue comme étant de plus en plus en vogue dans les villes minières canadiennes en général. Alors, lorsque je soulève cette question comme une critique possible à la présence de la mine Canadian Malartic, Hélène se montre étonnée, et visiblement mal à l'aise. En tant que catholique pratiquante, les enjeux du consumérisme la touchent de façon particulièrement profonde, mais la question ne faisait tout simplement pas partie du scénario typiquement performé au sein de sa communauté de valeurs. Après des moments de réflexion, Hélène s'est dit surprise par mon approche, et a reconnu qu'il s'agissait d'un problème grave à prendre en considération. Plus important pour moi, cela a été un des rares moments où je n'ai pas eu des réponses longuement pratiquées à une question liée à la mine. Effectivement, après cette conversation, Hélène me présentera à d'autres personnes comme quelqu'un qui fait une recherche sur les enjeux miniers à Malartic, « mais pas comme les autres chercheurs ».

La situation est intéressante pour expliciter surtout le caractère de fermeture relative et de sécurité des circuits de valeurs formés autour des positions prises par rapport à la mine – et le manque de communication et d'échange d'arguments qui survient comme conséquence. Effectivement, pour plusieurs, la quête de sécurité identitaire, ou éthique, constituera un important facteur pour les mener à éviter les conversations avec ceux qui expriment des positions différentes de celles tenues par eux-mêmes.

Autrement dit, cette quête de sécurité dans les interactions sociales expose à quel point l'arrivée de la mine a créé justement son contraire, c'est-à-dire, un manque de sécurité assez important pour mener à la rupture de liens sociaux et familiaux jusque-là perçus comme étant assez solides. Ensemble, ces éléments font partie d'un phénomène qui est sûrement, au niveau du tissu social local au moins, parmi les impacts les plus marquants qui ont été créés par la présence de la mine à Malartic. On peut décrire ce phénomène comme étant, essentiellement, défini par l'émergence collective de certaines valeurs morales jusque-là peu visibles ou peu pertinentes pour la cohésion sociale de la communauté, suite à un événement particulier. Cette obligation soudaine de prendre des positions et d'évoquer des valeurs qui iront éventuellement diviser une communauté en deux ou plusieurs groupes, je veux l'appeler *l'éthicogénèse*.

Bien qu'il soit difficile de connaître chacun des facteurs derrière les prises de position de chaque individu lors d'un tel processus, il est intéressant de penser ce processus sous la perspective d'une crise du système de perceptions de la communauté. À Malartic, cette crise commence précisément avec le début de l'événement « mine » dans la ville, avec une exposition lente et graduelle de ses effets potentiels sur la communauté. Idéalement, en principe entourés d'obscurité, ces événements « s'allumeraient » graduellement au fur et à mesure que l'on a l'occasion de se renseigner à leur sujet. Pourtant, quand il s'agit d'un événement dont le processus de compréhension se donne de façon lente et ambiguë, et dont la complexité – qui peut être une complexité réelle ou fabriquée – mène à la création graduelle de nouvelles zones d'ombre plutôt que de clarté, des lacunes de compréhension sont créées, et avec elles, l'espace pour qu'elles puissent être comblées de différentes façons.

C'est le cas par exemple lorsque Osisko présente ses études sur les conséquences de son projet à la population pour la première fois en 2006, ainsi que dans les assemblées qui sont suivies dans les années suivantes. Éventuellement, on comprenait que les discours objectifs et les données présentées ne correspondaient pas à la réalité vécue de la mine – peut-être inévitablement, étant donné la dissonance inévitable entre l'expérience du discours et de la pratique. Surtout, par contre, la dissonance d'expériences de la mine et la difficulté de communication de ces expériences – où de création d'un sentiment

d'empathie par rapport à elles – seront centrales pour encourager l'activation de certains dispositifs éthiques – les emplois, l'économie, le présent, le sacrifice – au détriment d'autres – l'environnement, l'injustice sociale, les bruits, la gêne, les incertitudes, la mono-dépendance, les effets secondaires.

Une fois ces dynamiques regardées de près, il devient assez clair que le processus d'éthicogénèse au sein de la communauté malarticoise endommage les relations sociales et familiales de façon importante, et peut-être, irréversible. Ce qui rend encore plus difficile de comprendre les raisons pour lesquelles les dispositifs mis en place par le gouvernement canadien, bien que relativement exigeants par rapport aux aspects environnementaux de tels projets, soient essentiellement inexistantes lorsqu'il s'agit de prévenir ce genre de fissure dans le tissu social d'une communauté – et toujours assez fragiles en ce qui concerne les impacts sociaux en général (Campbell et al, 2012). En effet, on ne trouve que très peu de lignes dans les nombreux rapports acheminés par Osisko au gouvernement concernant les impacts sociaux de la mine dans la ville, et littéralement aucun mécanisme qui puisse obliger les compagnies à les prévenir.

Développements et conclusions

Plusieurs éléments sont à souligner dans les dynamiques sociales et politiques qui se produisent dans le cas de la Canadian Malartic. Dans les pages suivantes, je vais essayer de me pencher sur chacun de ces éléments avec plus de détail, de sorte à jeter de la lumière sur certaines de leurs particularités.

Il est d'abord impossible de parler des rapports de pouvoir existants à Malartic où du processus d'éthicogénèse qui s'y est installé sans parler également des mécanismes de contrôle de l'information qui y ont été mis en opération. Fondamental dès le moment où le projet est présenté à la communauté locale jusqu'au moment où les décisions concernant les déménagements et les dédommagements sont prises, le contrôle de l'information sera présent comme stratégie d'implémentation du projet de la mine sous plusieurs différents formats dans cette période.

En principe plongée dans une crise de manque d'emploi sans précédents dans l'histoire de la ville (Ependa et Leblanc, 2007 ; Genivar, 2007), la situation créait aussi

l'occasion pour que Malartic, en tant qu'ensemble institutionnel ainsi que comme ensemble populationnel, réfléchisse sur son avenir et sur les options qui étaient disponibles. Dans plusieurs sens, effectivement, si le moment était de crise, c'était également un moment où la ville rompait ses liens avec une trajectoire institutionnelle, sociale et économique qui était liée de façon intrinsèque avec à la fois l'industrie minière et l'industrie forestière et de laquelle elle était presque entièrement dépendante. Or, ce qui est intéressant à saisir ici c'est que, si l'occasion présentait le potentiel pour le renouveau des choix, des liens et des trajectoires possibles, il s'agissait également d'un moment caractérisé par un vide de projets et de récits au sein de la ville.

Dans ce contexte, l'arrivée du projet de la compagnie Osisko pour la mine à ciel ouvert ira à la fois remplir ce vide de récits et, en même temps, commencer un processus graduel de restriction des récits qui seront dorénavant possibles pour la ville. En effet, une fois le projet présenté dans la paroisse de Saint-Martin-de-Tours en 2006, la ville, en tant qu'assemblage institution-population, devient otage de l'obligation de créer un ensemble de dispositifs et d'organismes de suivi autour de cette proposition, menant presque automatiquement à la fois à une graduelle imbrication entre les projets privés et publics d'un côté, et par conséquent, à une dépendance de trajectoire de plus en plus consolidée.

Ce qui n'est pas étonnant lorsqu'on considère que la présentation du projet a déclenché la création de comités de suivi, de groupes de discussion, de longs processus d'évaluation tripartite entre le gouvernement, la population, et la compagnie (ministère du Développement durable, Environnement, et Lutte contre les changements climatiques, 2009 ; Beaulieu, 2009 ; FTQ, 2009), a engagé des syndicats (FTQ, 2009), et peut-être le plus important, a transformé l'enjeu de la prise de position par rapport au projet dans un enjeu central dans le scénario politique local. Finalement, devant une telle prise d'espace et de temps dans les institutions et conversations locales, il était difficile de faire place à d'autres projets alternatifs possibles pour une ville qui se trouvait déjà à la dérive.

Cela dit, c'est surtout dans les stratégies de présentation des aspects positifs et négatifs de la mine Canadian Malartic par Osisko que l'on va comprendre les effets que son récit aura sur la population. D'un côté, les dizaines de rapports et d'études

d'évaluation d'impact ont contribué de façon importante à la création d'un sentiment de connaissance et de contrôle des impacts que le projet aurait sur la population. De l'autre, les mécanismes de suivi et de fiscalisation opérés par le gouvernement fédéral et qui ont éventuellement été les responsables pour l'autorisation du projet semblent avoir été conçus pour exiger des certitudes, laissant peu de place aux doutes et aux imprécisions. En effet, un regard plus attentif aux rapports présentés par Osisko au BAPE est assez révélateur par rapport aux stratégies discursives employées en ce moment. Si en ce qui concernait les impacts économiques et environnementaux l'on aura recours pour la plupart à des informations « quantifiables » pour légitimer le projet, lorsqu'il s'agit d'évaluer les impacts directs sur le quotidien de la population, la terminologie utilisée laisse entendre l'existence d'une gradation objective aussi pour les divers degrés de dérangement qu'une personne pourrait subir. Or, comme on a vu dans les pages précédentes, les différentes réactions même à des enjeux relativement banals de la mine tels que le bruit et la poussière font preuve de la diversité de sensibilités existante.

Cette diversité de sensibilités, associée à une diversité d'interprétations des informations données par les interlocuteurs du projet par la population et, finalement, à une diversité d'effets subis par différentes personnes, jouera un rôle central dans le processus d'éthicogénèse qui se développe depuis. En effet, les perceptions des retombées du projet, soient-elles positives ou négatives, sont toujours assez variées, certains mentionnant l'importance de la compagnie pour la récupération de Malartic, d'autres affirmant plutôt que la majorité des employés de la mine ne seraient « même pas des Malarticois ». Certains mentionnent l'arrivée du Théâtre Meglab, d'un supermarché IGA et le projet d'agrandissement du centre sportif Michel-Brière comme étant des exemples importants de retombées positives, tandis que d'autres diront que sont des retombées mineures comparées à l'incertitude de la dépendance d'un marché de commodités reconnu pour son instabilité. D'une façon ou d'une autre, les récits locaux entourant l'affaire se construisent presque inévitablement autour de cette tentative constante de mettre les « pour » et les « contre » dans une balance, dans ce qui me semble plutôt venir de l'habitude d'évaluer et de juger à partir d'une rhétorique de la quantification des choses, même pour ce qui n'est guère quantifiable. Effectivement, étant donné la complexité des perceptions du projet – surtout dans le court terme, étant

donné la relative jeunesse du projet lorsque ce terrain a débuté–, la façon trouvée par les interlocuteurs du projet de répondre aux critiques et aux problèmes créés par la mine au cours des dernières années comme n'étant que des effets collatéraux ou secondaires mérite d'être soulignée (par exemple, l'entrevue accordée par la responsable du comité de suivi de la compagnie Osisko au journal *Les Affaires*, où les tensions et les plaintes sont traduits comme « des efforts » – Dansereau, 2009). Cette distinction entre effet « direct » et effet secondaire sera utilisée surtout pour renforcer le caractère planifié du projet dès le début, avec ses impacts calculés, quantifiables et pour lesquels on ne peut que difficilement reconnaître les failles et les simplifications. Les effets secondaires, ainsi, ne contredisent pas, dans cette stratégie de récit, les plans originaux mais plutôt les renforcent.

Pourtant, derrière l'apparente insistance des interlocuteurs de la mine Canadian Malartic à diffuser des récits qui mettent l'accent sur l'exactitude de leurs calculs et évaluations d'impacts, il y a les craintes d'éventuelles poursuites judiciaires contre la compagnie – autrement dit, de reconnaître que certains « erreurs » pourrait déclencher un effet en cascade dont les conséquences légales seraient à peine prévisibles¹⁰.

Finalement, on souligne davantage l'importance de certains éléments dans la création d'un environnement propice aux dynamiques de l'éthicogénèse dans le cas de Malartic. En ce sens, il me semble possible de diviser les facteurs qui iront favoriser ce phénomène en deux champs non exclusifs, soit, celui lié directement aux intérêts particuliers de certains groupes ou personnes, d'un côté, et de l'autre, celui développé par les angles morts créés par l'information produite autour de la mine. Évidemment, l'éthicogénèse

¹⁰ Effectivement, ce n'est qu'en 2016, après le rachat de la mine Canadian Malartic par une association entre les compagnies Agnico Eagle et Yamana Gold que sa nouvelle gestion a décidé, pour la première fois, de reconnaître les erreurs dans les procédures adoptées dans le réaménagement du Quartier Sud, ainsi que dans la gestion des conflits avec la population affectée par les opérations de la mine (Rodrigue, 2015). Cela dit, on souligne que cette admission a été faite en concomitance avec la présentation du projet d'expansion de la mine, dont les impacts sont encore en évaluation et pour lequel on peut argumenter que les autorisations du gouvernement seraient difficilement données sans qu'au moins certaines réparations soient faites auprès de la population.

serait probablement moins viable dans un scénario idéal où les retombées de la mine et son expérience vécue seraient comprises au maximum par les divers groupes et acteurs de la ville.

Pourtant, certains comportements et discours formulés par l'assemblage d'acteurs derrière la mine Canadian Malartic ont dérivé plutôt dans la direction contraire, c'est-à-dire, non vers une meilleure circulation d'informations et une création de savoirs autour du projet, mais plutôt, en faveur de la création d'*ignorances*¹¹. L'assemblage minier, avec ses mécanismes de production de connaissances autorisées sur le projet, a établi un régime de vérité propre à lui, basé sur une appartenance minimale aux *habitus* que ce régime produit et sur la construction de savoirs hors desquels le dialogue est loin d'être facilement viable. Or, si normalement on aurait tendance à mettre l'accent sur le pouvoir qui découle des savoirs produits, le fait que les connaissances produites par cet assemblage minier se donnent largement par le biais de réductions de la complexité des impacts réellement produits, et, qui est plus, de la non-crédation de connaissances dans certains domaines, nous mène à mettre l'emphase plutôt sur la production d'ignorances comme facteur essentiel du pouvoir acquis.

En ce sens, l'assemblage minier se concentrera surtout dans la création de savoirs qui servent soit à cocher les cases des exigences institutionnels, soit à favoriser son propre argument en faveur de la mine. Une superposition des documents de présentation du projet minier publiés entre 2006 et 2011 – année de l'ouverture de la mine – avec ce qui a été trouvé dans la ville lors de mon terrain entre 2014 et 2017 est révélateur d'à quel point les impacts sur les trajectoires de vie, les planifications financières et le tissu social de la ville ont été négligés. Ce sont justement ces négligences qui permettront à plusieurs groupes de donner publiquement leur appui au projet, et cela, dans le confort de la certitude de ne pas devoir faire face à des publications officielles qui pourraient désavouer leurs propos. Ainsi, la création de quelques champs d'ignorance dans le savoir construit permet surtout la possibilité d'assurer à ces groupes d'appui la possibilité de

¹¹ La notion d'ignorance que j'utilise ici sera mieux développée plus loin dans la thèse.

remplir ces lacunes avec une considérable liberté, assurant donc également le maintien de la moralité de leurs actions et prises de parti au sein de leurs groupes sociaux.

Or, si ces lacunes permettent par exemple à certains des acteurs plus influents du milieu minier à répondre aux craintes sur les impacts de la mine sur certains groupes vulnérables comme étant des impacts peu importants, ou conformes aux réglementations du gouvernement (Genivar, 2009 ; Osisko, 2008 ; Secor-Taktik, 2008), ou encore, comme ne s'agissant que des « effets secondaires » ou de gênes mineures, pour d'autres ils permettront également de les remplir plutôt avec des récits inspirés des *théories du complot*. Effectivement, si d'un côté les vides créés par cette ingénierie de l'ignorance favorise les anecdotes qui servent à assurer la perpétuation d'un statu quo, de l'autre, les méfiances construites au long de la vie permettent à plusieurs de se sentir assez confortables, par exemple, pour affirmer que la mine aurait le potentiel de détruire la région au complet dans le cas d'une explosion dans certains de ces secteurs, ce qui « ne serait qu'une question de temps ».

Cela dit, on ne peut pas non plus négliger l'importance du « cochage de cases » et des dynamiques qu'il produit dans ce processus de fabrication d'ignorances. Si dans certains cas, les interlocuteurs de l'assemblage minier répondront aux inquiétudes de la communauté locale – lors d'auditions publiques par exemple (par exemple, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, 2009 ; Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, 2009b) – avec des affirmations concrètes concernant leurs avis sur les impacts sociaux ou environnementaux de certains aspects de la mine, dans d'autres cas le dialogue semble se clore assez facilement avec des réponses qui font allusion plutôt au fait que les mesures qui ont été prises « satisfont les exigences du gouvernement ». Plus que de faire taire le débat, le système de cochage de cases permet à ce genre d'assemblage-développementaliste de franchir les barrières institutionnelles vers l'autorisation de leurs projets grâce, en partie, à des mesures qui ne répondent qu'à des demandes génériques, et pour lesquelles on peut toujours trouver des stratégies pour tailler des chiffres et des mesures à la mesure des exigences de chaque case (voir par exemple, Osisko, 2008 pour la vision de la compagnie par rapport à ses propres impacts ;

ou encore, Shields, 2014, pour un résumé de la vision critique et même autocritique du gouvernement québécois concernant ses propres limitations) .

Évidemment, le système de cochage de cases est une parmi plusieurs stratégies différentes utilisées ici comme ailleurs pour créer, sinon le contrôle, au moins le récit de contrôle et de fiscalisation (Bastia, 2014 ; McClymont, 2011) de ce genre de complexe assemblage de grandes proportions. De plusieurs façons, on verra dans la deuxième partie de cette thèse à quel point ces mécanismes de contrôle ne s’opposent pas aux dynamiques typiques à ce genre d’assemblage, mais au contraire, en sont une partie intégrante. Tel qu’un cartographe qui essaie de réduire la complexité d’une vaste région avec des représentations simplistes, mais navigables, les systèmes de surveillance et de contrôle auront souvent l’air d’une sorte de *contre-cartographie*, opposant les réductions à d’autres réductions également simplifiées pour rendre la navigation difficile du contrôle possible. Cette boucle de rétroaction cartographique se révélera encore problématique lorsque prise comme réalité dans des récits qui se veulent toujours plus affirmatifs que les données leurs permettraient d’être. Encore plus, on verra également que les assemblages de grande échelle ne se trouvent pas uniquement dans le projet de la compagnie Osisko à Malartic, mais plutôt, qu’ils peuvent être trouvés sous plusieurs formes dans l’Abitibi minier, regroupant des caractéristiques similaires qui peuvent être éventuellement extrapolées également vers d’autres assemblages similaires ailleurs dans le monde.

DEUXIÈME PARTIE

Chapitre 4 : Les grandes machines

J'ai fait la connaissance de Marcel le soir de la première journée de mon plus long séjour à Malartic en juin 2015. Après avoir loué une chambre à la dernière minute dans une auberge locale, j'étais à peine installé quand Marcel est arrivé. En principe timide, par la suite, occupé de préparer une pizza surgelée dans le four – je découvrirais bientôt que les pizzas surgelées ne seraient pas des présences rares dans sa routine dans cet appartement –, et finalement, concentré sur un match des Canadiens dans les éliminatoires de la LNH, nous nous trouverions finalement contraints à nous parler à cause d'une rare panne d'électricité survenue en milieu de soirée.

À Malartic, Marcel fait le fameux « fly-in fly-out ». Installé avec sa femme et ses enfants dans les Laurentides, il doit travailler comme technicien de dynamitage, ou « blasteur » dans ses mots, pour sept jours de suite à Malartic avant de pouvoir rentrer chez lui pendant les sept jours suivants – « faire du 7/7 », comme on dit dans le langage des « fly-in fly-out ». Quand je me présente à lui et lui parle de ma recherche, il me répond avec le visage souriant, « ah, vous voulez donc connaître la vie de ces énergumènes ? ».

Au fur et à la mesure où la conversation avance, on parle de sa trajectoire jusqu'à sa position actuelle dans la mine, de ne pas savoir quoi faire dans la vie dans sa jeunesse à aller travailler dans la construction civile parce que c'était « le choix évident » de carrière selon un de ses amis. Après plusieurs détours, une compagnie de construction lui offre une formation en excavation, le début réel de ce qui est éventuellement devenu une carrière en dynamitage.

Selon Marcel, le métier de l'excavation est un métier « de risques, d'intoxications et d'effondrements ». À Malartic par contre, s'agissant d'une mine à ciel ouvert, la dynamique était tout à fait différente, les risques typiques du travail sous-terrain donnant

place à d'autres, liés surtout aux dynamiques de l'opération de machines lourdes. J'aurai plus tard l'occasion d'observer de près ce dont il parle lors d'une première visite guidée à la mine Canadian Malartic, peu après cette conversation. La mine à ciel ouvert étant composée à la surface d'un vaste système de routes non pavées, les camions, les tracteurs et les grues poussent de façon éparpillée mais constante un peu partout sur ses plusieurs « rues » et « avenues ». Comparées aux routes achalandées des grandes villes et leurs fréquents embouteillages, le labyrinthe routier de la mine semble à la fois confus et presque désertique. Cette apparence désertique, Marcel me fera comprendre, est justement ce qui fait de la communication constante l'un des enjeux centraux face au risque de l'opération de ces colossaux véhicules.

On reviendra plus tard aux opérateurs des « 450-tonnes » et d'autres véhicules du genre, mais pour l'instant on reste avec le dynamitage, le métier dans lequel Marcel se voit plonger sept jours à la fois. Pour lui, dans ce domaine, plutôt que la communication, l'enjeu central serait surtout celui de la logistique. Cinq « blasteurs » travaillent ensemble par quart de travail, chaque quart ayant une durée totale de 12 heures, totalisant 80 heures par semaine de travail. Leur travail se concentre surtout sur les activités de forage, lesquelles comprennent la quête d'endroits rocheux dans le sous-terrain de la mine disponibles pour les dynamitages, le déplacement et l'opération de machines de forage de large échelle capables de percer des trous en profondeur dans les locaux choisis, l'insertion des explosifs et les préparatifs avant la détonation. Évidemment, avec une autorisation pour ne performer qu'un maximum de deux dynamitages par jour, les techniciens du secteur doivent toujours faire leur possible pour s'assurer que ces deux dynamitages seront effectivement réussis.

En effet, tel comme l'on verra dans d'autres études concernant le travail dans le secteur minier (par exemple, Beaupré, 2012), les difficultés commencent surtout dans les pressions pour la performance. Pour qu'une procédure de dynamitage soit réussie, il serait essentiel entre autres que les trous ouverts par les foreuses gardent le plus d'homogénéité possible au long de leurs dizaines de mètres de profondeur et les nombreuses couches de minéraux qu'ils traversent. Or, selon Marcel, « parfois le contremaître veut se mettre en valeur » et propose à ses supérieurs des échéanciers

intenable. Sans que je ne lui pose la question, Marcel me dit que lui, personnellement, n'accepte jamais ce genre de pression venant d'un contremaître. Or, il revient sur ses propres propos à peine quelques instants plus tard : « oui, je le ferai, mais les trous ne seront pas ronds ». Évidemment, plus l'échéancier est serré, moins les trous seront homogènes et moins on prendra de précautions pour assurer un dynamitage sécuritaire et dans les normes établies.

À Malartic, les dynamitages sont évidemment la cible d'une quantité considérable d'attention médiatique en fonction des perturbations qu'ils entraînent souvent dans la ville, soit pour la poussière qu'ils font voler vers les résidences et commerces avoisinants, soit pour les vibrations qu'ils produisent deux fois par jour, entraînant des tensions psychologiques et menant à la formation de fissures dans plusieurs bâtiments de l'arrondissement. Aux questionnements faits à la compagnie à ce sujet entre 2006 et 2013¹², les réponses le plus souvent minimisaient ces impacts et affirmaient, entre autres, que toutes les mesures nécessaires étaient prises pour éviter la propagation des vibrations dans les zones résidentielles (Roosen, 2009 ; Genivar, 2007) En ce qui concerne les poussières, la compagnie répondait que, tel que demandaient les normes établies, elle ne procédait à des dynamitages que lorsque le vent ne soufflait pas vers la ville (Côté 2011 ; Coqard et al, 2012).

Pourtant, pour Marcel, la précision ou non de ces précautions dépend entre autres des pressions sous lesquelles les techniciens de dynamitage se trouvent souvent contraints à travailler. Sans préciser lesquels, Marcel me laisse comprendre que d'autres risques également existants seraient eux aussi augmentés par les pressions pour la production. Il me décrit encore la dernière étape d'une opération de dynamitage, soit, la mise en place de plusieurs dizaines de matelas, utilisés pour couvrir l'aire de l'explosion de sorte à éviter la diffusion non des poussières, selon lui évitées aisément avec l'observation du vent, mais plutôt des pierres qui pourraient s'envoler vers les zones environnantes.

¹² À partir de 2012, la direction de la compagnie Osisko, alors propriétaire de la mine, a changé de position, affirmant plutôt l'impossibilité de suivre les normes établies par le ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et en demandant des ajustements selon ses besoins (par exemple, Fontaine, 2012).

Effectivement, même s'il avoue plusieurs des difficultés de l'opération, Marcel semble encore loin de me parler de tous les complexités et enjeux soulevés par cette opération clé des activités minières de la mine Canadian Malartic. S'il exhibe une certaine confiance dans la fonctionnalité des précautions prises pour contenir les poussières, c'est peut-être parce qu'il ne connaît pas la vie quotidienne de la ville et sa communauté locale, où pour plusieurs les poussières qui envahissent leurs maisons ainsi que leurs poumons est une réalité constante. Plus d'une fois dans mes conversations avec des résidents de la ville j'entendrai des gens qui contesteront ce contrôle de façon véhémement. « On ne peut pas contrôler le vent », me diront-ils souvent.

Le contraste entre le récit de contrôle des technologies de dynamitage et la réalité de ces opérations telles que décrites par Marcel et par la propre expérience vécue de la population est assez flagrant. Pourtant, ici on ne parle pas exactement de politiques publiques comme on en parlait dans la première partie de cette thèse, mais plutôt de l'opération de puissantes technologies industrielles. Évidemment, dès le moment où des politiques publiques engagent des technologies de production et des machineries lourdes, ces technologies deviennent une composante de plus dans l'assemblage formé avec ces politiques et autour d'elles. Or, plus que cela, la complexité d'une opération de dynamitage avec les nombreuses couches invisibles de terre et de roches, le difficile calcul de ses réverbérations sous-terraines sous la forme de vibrations ou à travers l'air sous la forme de poussières, mène à une nécessité de réduction de ces complexités visant son opérabilité. Il s'agit d'une réduction qui, tel que dans le cas des politiques complexes de développement régional, entraîne la production toujours d'une vaste quantité d'angles morts, qui peuvent se manifester de plusieurs manières différentes, et cela, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'une ambiance de travail souvent contaminée par les pressions de maitres et contremaitres pressés de produire.

Dans les pages suivantes, on explorera ce que la phénoménologie de l'opération de puissantes technologies de production de grande échelle, et des machines lourdes de façon plus spécifique partage avec l'opération de politiques publiques dans le contexte de l'Abitibi minier, ainsi que sur ce que ces éléments en commun peuvent nous révéler sur l'un comme sur l'autre. Je commencerai avec un deuxième récit emblématique de

l'opération de machines lourdes avant de procéder à des conversations de caractère théorique en dialogue avec d'autres auteurs qui, à leur façon, se sont déjà penchés sur le sujet.

Les camions « 450-tonnes »

Une des infrastructures les plus ostensibles parmi celles déployées par Osisko comme partie des travaux pour la mise en place de la mine Canadian Malartic a été sûrement celle du parc linéaire. Longeant un long mur vert également érigé par la compagnie, il a la fonction non pas seulement de donner des allures vertes à la ville, mais surtout de la séparer de la fosse à ciel ouvert dans laquelle les activités d'extraction minière ont lieu.

Le parc linéaire concentre à son intérieur quelques options d'activités de loisir. Entre elles se démarquent bien sûr le Musée minéralogique de Malartic, une longue chaussée piétonne pour les randonnées, et une aire de jeux à ciel ouvert souvent fréquentée par des groupes considérables d'enfants. Des bancs invitent les piétons à s'arrêter sur place, ce que j'ai eu l'occasion d'expérimenter moi-même lors d'une de mes premières visites à la ville, bien que ma tentative de contemplation des activités ludiques des enfants se soit trouvée brusquement interrompue dû à mes difficultés à respirer au milieu des immenses nuages de poussière, elles aussi des présences constantes dans les aires du parc.



Figure 6. Parc linéaire aménagé à côté de la mine à ciel ouvert Canadian Malartic.

Finalement, le parc comporte aussi un long escalier qui monte le mur vert, menant jusqu'à un petit belvédère public, duquel l'on peut observer les activités de la mine durant la journée, avec l'exception évidente des heures de dynamitage. Le belvédère nous offre une vision assez panoramique des activités de la mine, et c'est là où j'ai pu observer les fameux tombereaux Caterpillar 793F. Utilisés surtout pour le transport de minerais, ils sont considérés comme les plus gros camions au monde, capables de transporter jusqu'à 450 tonnes à environ 65km/h (Ouaknine, 2008 ; Caterpillar, 2017), raison pour laquelle ses opérateurs à Malartic l'ont surnommé tout simplement « le 450-tonnes ».

La vue du belvédère impressionne dès le premier regard, et bien que vus de loin il soit difficile d'avoir une compréhension précise de la taille de ces camions, ressemblant à des petites fourmis éparpillées sur le sable, les dimensions des sentiers, la profondeur de la fosse et l'aspect labyrinthique des routes ne laisse personne indifférent. Pourtant, ça ne sera que plus tard, lors de visites guidées à l'intérieur de la mine, que leurs réelles

dimensions seront révélées, surtout quand notre autobus arrive à les côtoyer à deux ou trois reprises sur la route. À la fin de la visite, le guide ne perd pas l'occasion de renforcer ces impressions, attirant notre attention sur le fait que juste un seul pneumatique d'un Caterpillar 793F aurait l'équivalent de trois fois la taille humaine.



Figure 7. Un camion « 450-tonnes » opéré à l'intérieur de la mine Canadian Malartic.

Mon intérêt dans les 450-tonnes, ainsi que dans d'autres technologies industrielles utilisées dans les mines abitibiennes – et ailleurs aussi, bien entendu – a commencé quelques années plus tôt, en 2011, lorsque j'ai été engagé pour faire une recherche pour le groupe MEDEA concernant entre autres les dynamiques d'une ville mono-industrielle au Brésil (Díaz Crovetto et al, 2012). Construite autour d'une immense usine sidérurgique dans la ville de Volta Redonda, les récits d'accidents entourant l'opération de ses ponts roulants, tapis roulants, tracteurs et hauts fourneaux étaient particulièrement frappants, surtout par leurs dimensions. Bien évident, il est impossible d'avoir le plein contrôle sur quoi que ce soit, y compris ce que l'on comprend comme étant l'essence de nos corps biologiques. Cela dit, il était clair que plus sont puissantes les machines opérées, plus seront importants les accidents éventuels. Autrement dit, et pour citer Paul Virilio, « every technology carries its own negativity, which is invented at the same time as technical progress » (Virilio et Petit, 1999 : 89).

Virilio aurait pu ajouter à cette phrase que chaque technologie apporte avec elle également son propre récit officiel, dans lequel les convictions de contrôlabilité des technologies peuvent varier considérablement. Dans le chapitre précédent, on a déjà vu le contraste existant entre les récits faits au sujet des technologies politiques appliqués à Malartic et leur expérience vécue par sa population cible. Or, comme j'ai affirmé quelques paragraphes plus tôt, les technologies de production industrielle sont indissociables de ces technologies politiques et les accidents survenus à l'intérieur de la mine peuvent avoir un impact sur l'ensemble de la population de la région.

Dans les débats animés entre la population locale (par exemple, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, 2009 ; Maison de la Famille de Malartic, 2009 ; Brisson et al, 2015) , les médias et des interlocuteurs du gouvernement et de la compagnie, les craintes soulevées le plus souvent dans ce sens font état des préoccupations avec les fuites éventuelles de toxines utilisées dans le processus de séparation des minerais d'or d'autres minerais – par l'usage d'acide sulfurique – ou encore, des impacts non entièrement connus des polluants libérés par la compagnie dans son terrain d'opération ainsi que dans les eaux de la région. D'autres encore soulèvent des craintes futures, par exemple, par rapport à ce qui sera fait de l'immense trou laissé par la mine Canadian

Malartic une fois ses activités terminées (par exemple, Radio-Canada, 2014) – ce qui semble être prévu de se produire en 2030, en principe (Ville de Malartic, 2016) –, enjeu qui, notamment, n'est pas défini clairement dans la documentation de la compagnie ou du gouvernement lors de l'approbation du projet (Genivar 2007 ; Genivar 2009 ; Ministère du Développement durable, Environnement, et Lutte contre les changements climatiques, 2009).

Or, bien que les travailleurs miniers soient eux-mêmes une population cible centrale du projet, les enjeux du contrôle et du risque soulevés par l'opération de puissantes technologies industrielles ne sont presque pas mentionnés lors des discussions publiques en ce qui concerne la sécurité du travailleur lui-même. Pourtant, le taux de travailleurs retraités précocement est notamment haut dans le secteur minier, au point où Rouyn-Noranda, capitale administrative de la région, concentre plusieurs centres de réhabilitation et des services d'aide à l'emploi spécialisés dans la réintégration de travailleurs miniers ou industriels qui ne sont plus en mesure de travailler dans le secteur en fonction de pertes de mobilité acquises dans le milieu de travail. Je reviendrai sur ce point plus tard dans la thèse.

Pour le moment, et une fois que le fait que l'opération de machineries lourdes et ses conséquences font partie de l'ensemble du paquet surnommé « politique publique de développement régional » se trouve bien établi, on va se diriger directement à une des personnes qui sont les plus en condition d'en parler. Quand j'ai fait connaissance de Gaëtan, en 2015, il était au plus haut de sa carrière dans le secteur minier. Fils de père et de grand-père mineurs, Gaëtan a été engagé par Osisko au début des opérations de la mine Canadian Malartic pour travailler comme chauffeur de camions. Après avoir rapidement grimpé les échelons dans la compagnie, Gaëtan s'est vu finalement offrir le poste de répartiteur pour travailler dans ce qu'il appelle « le cœur de la mine ». Passionné de son métier, il me parle avec enthousiasme pour me décrire avec précision en quoi consiste son travail. Dans ses mots :

« Le répartiteur, c'est celui qui aligne toutes les trucks dans la mine par un système informatique, MineStar (...). Là, là, le répartiteur il a six écrans devant lui, avec une caméra dans le pît, c'est toi qui donne les assignations là aux camions, les camions ont des petits écrans, puis là ça marque, vas « domper » là, vas charger à

quelle pelle, donc là, MineStar fait toutes les assignations automatiques mais toi, c'est à toi de « caller les shots », c'est à toi de « caller » tous les camions, puis tu as vingt-cinq trucks qui virent là, tu sais. Puis là tu as la radio ouverte, deux postes différents, tu as le poste de la mine puis tu as un autre poste (...), donc ça ne lâche pas, les deux postes, c'est « Gaëtan à l'écoute, à l'écoute, à l'écoute, à l'écoute ». [Par exemple, parfois] il y a un sauteur, il me dit « Gaëtan, il faut que tu arrêtes le truck à la [voie] 52 là, il faut tasser le fil » parce que c'est une pelle électrique, donc des fois il faut qu'il débloque, pour qu'il tasse les fils parce que sinon on passe sur les fils sans le vouloir (...). Parce que là, parfois ça arrive vite, tu oublies de tasser ta machine, c'est déjà arrivé qu'on blaste des affaires sans le vouloir, puis la roche s'envole... parce qu'on n'a pas vu qu'il y avait un fil ».

La description de Gaëtan illustre de façon assez éclairante les dynamiques de la gestion de l'ensemble de camions dans la mine. En tant que répartiteur, le rôle de Gaëtan est en somme celui de gérer les angles morts du système informatique, les priorités de travail, la distribution des tâches des quelque vingt-cinq camions qui opèrent de façon simultanée dans son équipe, les bris mécaniques et électriques dans les camions ainsi que dans les pelles, et surtout, d'optimiser le temps et les ressources disponibles de sorte à assurer un minimum d'erreurs et un maximum des gains financiers pour la compagnie.

Pourtant, pour ce faire il s'avère nécessaire entre autres de trouver un moyen de traduire à une échelle « humaine » les opérations surdimensionnées menées par les deux dizaines et demie de camions 450-tonnes en opération. J'irai mieux définir ce que je comprends ici par échelle « humaine » et par « surdimensionné » plus en avant, mais pour l'instant, on retiendra surtout les nombreux redimensionnements, ou réductions, de ce complexe ensemble d'opérations sur plusieurs formes et échelles. Ainsi, d'un côté on aura chaque chauffeur de camion, responsable de transporter de l'or ou du matériel dit « stérile » d'un point à l'autre sur les nombreuses routes et nombreux points de déchargement de la mine. Leurs tâches étant en principe distribuées par le logiciel MineStar, elles seront souvent altérées à mi-chemin par le répartiteur, responsable d'optimiser les choix du logiciel. Le chauffeur reste donc en constante communication avec le répartiteur, mais aussi avec d'autres chauffeurs et des opérateurs de pelles pour assurer un trafic sécuritaire dans les nombreux sentiers dans lesquels ils opèrent. Finalement, la grandeur de la mine leur est simplifiée sous la forme d'un écran style GPS dans lequel ils peuvent situer avec plus de précision leurs positions ainsi que celles des autres camions.

Cela dit, évidemment, le partage de l'attention du chauffeur entre ces nombreuses tâches ira éventuellement affaiblir leur degré de concentration sur chacune de ces activités. J'ai eu l'occasion de parler avec deux chauffeurs de camions qui travaillent ou qui ont déjà travaillé dans la mine Canadian Malartic et les deux étaient d'accord pour me dire que, souvent, cela fait trop d'information à retenir. Les deux se sont plaints surtout des communications excessives par radio, souvent superposées, ce qui compliquait davantage la compréhension. Il n'est donc certes pas étonnant d'entendre Gaëtan affirmer que des dynamitages accidentels ont déjà eu lieu dans la mine attribuables à des situations qui se sont produites « très vite », des fils de dynamitage qui sont encore à retirer du milieu du chemin, ou encore, des camions qui n'ont pas eu le temps d'être avertis de ne pas prendre le chemin où se trouvent les fils exposés.

De la même façon, Gaëtan, en tant que répartiteur, doit partager son attention entre ses deux écrans en même temps qu'il donne des instructions et reçoit des informations des vingt-cinq chauffeurs qui se trouvent simultanément en opération, surtout quand il y a « toutes sortes de questions inutiles » qui sont posées constamment. Évidemment, à part les risques d'accidents, il doit se concentrer surtout sur l'établissement d'un rythme de travail qui puisse assurer les profits de la compagnie. Effectivement, les chiffres lui viennent rapidement à l'esprit quand il soulève par exemple ce qui est en jeu lorsqu'un camion « échappe avec une charge d'or qui est dompé dans le waste », obligeant une pelle à aller le récupérer : « une pelle arrêtée ça coûte dix, quinze mille piasses à l'heure », il me dit, avant de continuer :

« Le seuil de viabilité [pour la mine] c'est d'à peu près 800 piasses l'once plus ou moins. Si ça descend en bas de 800 piasses l'once, il va falloir qu'on commence à couper sur des affaires. On essaie toujours d'optimiser, d'utiliser moins de fuel, moins de bris d'équipement, tu sais, moins de perte de temps, comme je t'ai expliqué, pour les camions, tu sais (...). En fait, si tu vas chercher là, [disons], 1200 tonnes par deux heures, dans quatre heures tu es rendu à 2400, si tu le fais fois sept jours, tu es rendu à 30, 40 mille tonnes, si tu le fais fois un mois tu es rendu à 200 000 tonnes, si tu le fais fois une année tu es rendu à un million de tonnes de gagnée. Si tu es manager d'Osisko et tu dis là, « je vais faire 60 million de tonnes cette année, mais t'en fais juste 58, qu'est-ce qui va arriver ? Tes actions vont baisser, tout va baisser parce que tu n'as pas réussi à atteindre ce que tu as dit. Mais si tu vas chercher bien tes petites affaires, et tu atteins tes affaires, tout le monde est content, les actions montent, les actionnaires sont contents, les boss sont contents, alors c'est pour ça qu'on cherche bien nos petites affaires pour que ça fasse comme

ça. Pis ces tonnes-là, si tu te casses pas la tête là pour dire que tu vas mettre quelqu'un dans cette pelle là pendant que l'autre est parti manger, ces tonnes-là sont perdues, pis tu les retrouves pas. C'est des tonnes qui sont perdues. Pis qui peuvent pas être retrouvées. C'est ça une mine dans le fond, il faut que tu sortes le plus de tonnes possibles. Mettons qu'il y a un sautage par exemple, donc là il y a un périmètre [de sécurité], il est tassé dans un coin, mais là le gars, au lieu de rester dans sa « dompe » il peut avancer pis s'en aller jusqu'au gravier, donc c'est un bout qui est gagné, c'est un bout de gagné que tu ne pourrais pas retrouver s'il était resté là-bas, tu sais ? »

Plus que les multiples éléments avec lesquels le répartiteur doit jongler pour faire son travail, il est intéressant de voir dans le récit de Gaëtan à quel point les valeurs accordées à chaque portion de temps et à chaque opération faite dans la mine se trouvent internalisées, lui permettant d'évoquer plusieurs chiffres de façon assez habile. Encore une fois, il nous dresse un portrait de son travail rempli de situations où les décisions doivent être prises à chaque instant, chaque moment pouvant entraîner des pertes financières avec des conséquences désastreuses, capables de perturber l'ensemble de la chaîne du projet de développement de la région. Plongé dans une atmosphère qui se définit par la vitesse et la complexité des événements qui se produisent constamment, il doit assurer que les promesses faites au début de chaque année seront tenues, peu important les efforts et les sacrifices qui seront nécessaires pour arriver aux résultats envisagés.

Évidemment, un tel quotidien où des dizaines de camions pesant 450 tonnes se promènent à toute vitesse autour d'un énorme terrain minier, voisin, pour sa part, d'une ville de trois mille habitants, entourés de fils de dynamitage qu'ils ne peuvent voir que par des messages radios ; des messages radio qui, finalement, peuvent ou non leur arriver à temps de façon compréhensible ; tout cela nous mène forcément à nous poser des questions sur la sécurité et les risques qui sont réellement en jeu pour les travailleurs, pour les habitants de la ville et pour l'environnement. Un scénario qui soulève davantage d'inquiétudes lorsque, dans une visite guidée à la mine, mêmes les guides nous parlent ouvertement des nombreux angles morts dans la visibilité des chauffeurs des 450-tonnes, contraints à se fier à leur écran pour s'assurer de la non-présence d'autres véhicules au moment d'effectuer des manœuvres dans la mine.

Robert et le langage des angles morts

La question des angles morts est centrale ici, et pas seulement pour comprendre la gestion des camions 450-tonnes dans la mine Canadian Malartic mais aussi pour comprendre certains éléments de l'habitus des relations humain-machine dans la région.

Avant de me plonger dans une analyse plus théorique des dynamiques présentes dans la relation entre les complexités et les angles morts, j'aimerais prendre quelques paragraphes encore pour reprendre Robert, le mari de Jeanne, la coiffeuse qui se disait « allergique aux mines », déjà mentionnée dans le chapitre précédent.

Né à Duparquet, une petite ville minière abitibienne au nord de Rouyn-Noranda, Robert est déménagé à l'âge de six ans à Malartic pour suivre son père qui avait été engagé pour travailler pour une compagnie minière locale, la East Malartic. Avec un père bien intégré dans le milieu minier, il ne lui a pas été difficile de se trouver lui aussi un poste de travail éventuellement dans une des mines de la région, d'abord comme chauffeur à la surface, et après dans le sous-terrain comme son père. Après plusieurs années d'itinérance un peu partout dans l'Abitibi minier, il est finalement engagé pour travailler pour Osisko dès le début de ses opérations, encore en 2008, comme chauffeur de camions. Selon lui, il s'agissait en ce moment du poste idéal pour lui étant donné que sa femme, Jeanne, était restée à Malartic et possédait déjà son salon de coiffure bien consolidé dans le Quartier Sud de la ville.

Habitué au long de sa carrière aux mines souterraines, il avoue avoir eu des difficultés à s'adapter au travail comme chauffeur dans un camion 240-tonnes dans une mine à ciel ouvert. Dans ses mots :

« Non, c'est jamais 100% sécuritaire, il peut t'arriver des conneries, un moment de distraction... ça m'a arrivé, j'ai chauffé les gros camions, les 240-tonnes, à Osisko. Ben, dans un moment de distraction, il est arrivé une pelle là, pis il a failli faire une gaffe, là (...). À la surface, il y a des fois que tu es « callé » dans la radio, que tu entends parler 200 personnes au même temps, que tu deviens hyper stressé, pis c'est là que tu fais tes gaffes. Parce que tout le monde parle en même temps. Mettons que tu chauffes un 240-tonnes, pis tu recules, tu recules, pis là il y a une machine qui essaie d'arrêter, pis là tu écoutes « eh, arrête », pis « continue, continue ». Non, ça marche pas là, deux ou trois qui parlent au même temps. Si tu recule trop là, t'es envoyé en bas ».

Selon Robert, bien que les deux types de mines présentent des risques qui leurs sont propres, la différence la plus importante se trouve justement dans la multiplicité de voix trouvées inévitablement dans les mines à ciel ouvert. Si dans les mines souterraines, une fois arrivé au sous-sol, on est laissé soit entièrement seul, soit on se retrouve en compagnie de deux ou trois collègues qui se trouvent en position d'égalité hiérarchique par rapport à vous, dans les mines à ciel ouvert on se trouve dans une situation presque paradoxale. D'un côté responsables de la conduction de camions lourds, l'importante quantité d'angles morts rend les opérateurs dépendants d'autres stratégies de lecture du monde qui les entoure pour leur permettre de se promener sans provoquer des accidents. Or, pour compenser la présence de ces angles morts, les chauffeurs sont « constamment surveillés », soit par les autres chauffeurs, soit par leurs contremaitres et répartiteurs, dans une surveillance multiple qui mène éventuellement à des superpositions de voix qui finissent par créer des angles morts elles-mêmes – dans ce cas, des angles morts produits non pas par un manque d'information, mais plutôt par son excès, et par le brouillard que cet excès engendre.

Effectivement, les angles morts, soit en tant qu'absence d'information, soit sous la forme de son excès, font clairement partie du quotidien phénoménologique du travail minier dans l'Abitibi. En tant que tel, il n'est pas difficile d'imaginer que les réponses données à ces angles morts, ou autrement dit, les stratégies de compensation de ces limitations dans la perception de ce que l'on veut voir, aient aussi un rôle pertinent à jouer dans le façonnement de l'habitus de ces travailleurs. Même parce que, si d'un côté les accidents et les interruptions dans la production doivent être évités le plus possible de sorte à ne pas nuire à la production – et à préserver l'intégrité physique des travailleurs, évidemment –, de l'autre côté la prévention présuppose une surveillance constante des nombreuses machines qui les entourent.

Pour comprendre les implications de se trouver inséré dans ce paysage composé par des centaines, voire, des milliers de machines de production industrielle, il serait intéressant d'essayer de décortiquer ici, ne serait-ce que brièvement, la notion de *machine*, surtout

dans le sens phénoménologique¹³, que j'entends privilégier pour cette analyse. Il y a évidemment maintes façons différentes de percevoir une machine selon ses objectifs et ses responsabilités envers l'équipement utilisé, de sorte que cette perception sera distincte si on occupe un rôle d'opérateur, producteur, superviseur, ou encore, de technicien d'entretien par exemple. Pourtant, et ici peu importe le rôle occupé, si la machine est composée d'un immense assemblage de composantes, de sources d'énergie et de fluides, ceux-ci *occulteront* – ou *représenteront*, si l'on veut – à leur tour les immenses foules de travailleurs humains qui, à un moment donné, ont été les responsables de leur production, installation, opération, transport, emballage ou entretien.

Évidemment, de la même façon que cette foule humaine se trouvera réduite à sa manifestation visible sous la forme de machine industrielle, chaque travailleur aura accès non seulement à une façon particulière de l'opérer selon son rôle, mais aussi à un manuel d'instructions qui lui permettra de ne connaître que « l'essentiel » de la foule machinique nécessaire à ses fonctions. Plus précisément, cette dynamique créerait une sorte de boîte noire (Latour, 1999), c'est-à-dire, un assemblage dont la complexité rendrait difficile l'appréhension du fonctionnement de l'ensemble d'un mécanisme, son opération étant alors simplifiée et réduite à ce qui est perçu comme « l'essentiel » pour les objectifs établis. Autrement dit, encore une fois, devant la complexité d'un assemblage dont la totalité échappe aux limites de la perception humaine, on la réduit avec la stratégie cartographique, transformant l'infinitude de la réalité dans une carte composée de lignes simples, unidimensionnelles, mais apprivoisables. Ce que l'on va perdre avec ce nouveau découpage de la perception de la machine sous la forme de carte ira varier selon le cas, évidemment. De toute façon, une fois l'édition faite, on fera confiance à cette cartographie machinique pour pouvoir procéder à un quotidien de travail sans sursauts,

¹³ C'est-à-dire, dans le sens de l'étude de la perception des choses et des interactions, ainsi que des limites de la perception humaine dans le monde social. Dans ce sens, l'approche de base utilisée pour encadrer cette recherche est clairement inspirée de la phénoménologie sociale d'Alfred Schutz (1967) et ses préoccupations avec l'action humaine dans un contexte de perception limitée de ce qui nous entoure – une approche centrale dans la sociologie de Garfinkel (1991) et Gofman (1974), par exemple.

pour lequel les angles morts seront couverts de façon adéquate avec des représentations de ce que l'on ne serait pas capable de percevoir autrement.

Pourtant, et au-delà des boîtes noires, certains techniciens deviendront des spécialistes de la lecture des faces cachées des machines. C'est le cas par exemple des techniciens d'entretien, responsables d'assurer la continuité d'un fonctionnement adéquat des machines dans un milieu minier ou industriel ou, dans le cas où la prévention s'avère ne pas être possible, de repérer le local et les causes du bris, faire un diagnostic approprié et, finalement, procéder à sa réparation. Lors de mon séjour à Rouyn-Noranda j'ai eu l'occasion de parler brièvement avec deux techniciens d'entretien, Juan et Caroline, les deux récemment engagés pour travailler dans la Fonderie Horne, ancienne mine Horne, autour de laquelle la ville de Noranda a été construite au début du XXe siècle. Selon eux, et probablement selon la plupart des manuels didactiques sur le sujet (voir Monchy et Vernier, 2012 ou Heng, 2011, par exemple), il y a trois types différents de maintenance, soit, la maintenance systématique, la maintenance conditionnelle et la maintenance prévisionnelle. Selon cette classification, si la première porte sur l'entretien fait périodiquement selon un échéancier, la deuxième sera plutôt subordonnée à l'apparition de problèmes dans l'équipement, s'agissant donc d'un type d'entretien plutôt réparateur, c'est-à-dire, après faille.

Cela dit, pour les objectifs de cette thèse, c'est plutôt le troisième type d'entretien qui nous intéresse le plus. La maintenance prévisionnelle, selon les auteurs cités, consisterait dans le suivi périodique de l'état de l'équipement. Or, encore une fois, la machinerie étant dessiné de façon à créer une vaste gamme d'angles morts autour de son fonctionnement, le responsable de leur inspection devra avoir recours à des indices qui fassent état des conditions de ces machines. Selon Juan,

« il s'agit de mesurer la température de la machine, les vibrations, si tu as trop de vibrations cela veut dire que tu as des problèmes de lubrification, par exemple. Là, quand tu fais ce suivi, tu prévois, genre, 'ah, pour ça je vais devoir anticiper l'entretien', ou encore 'pour ça je vais devoir procéder à un changement immédiat de ce composant', et ainsi de suite ».

En ce sens, quand je parle d'indices, ce que je veux soulever c'est l'existence d'un langage préconçu, dans lequel certains signes représenteront des idées, des concepts, ou

plutôt, dans ce cas, évoqueront certains types de réaction. Ce langage utilisé pour la communication entre l'humain et l'assemblage qui compose les machines est le langage des angles morts. Évidemment, pour bien comprendre de quoi on parle ici il faut comprendre qu'il s'agit d'un langage limité à plusieurs égards, étant donné que la communication entre la machine et les instruments de mesure utilisés par le technicien d'entretien se trouvent loin de couvrir la totalité des événements qui se passent à « l'intérieur » de ses mécanismes. Autrement dit, la machine ne suivra pas toujours le standard du langage établi. Quand je pose la question à Juan et Caroline sur les principales raisons derrière les failles et les bris d'équipement, ils me répondront qu'il s'agit parfois de la mauvaise qualité de l'entretien, et parfois aussi de la mauvaise qualité de certaines composantes, lesquels ne correspondent pas à la qualité nécessaire pour qu'elles soient prévisibles – c'est-à-dire, capables d'établir ce dialogue dans le langage des angles morts de manière fluide et constante.

Il est intéressant de reconnaître l'existence de ce langage parce que, peut-être à force de l'utiliser constamment dans le quotidien de travail pendant des années et parfois, des décennies, le langage des angles morts semble traverser les frontières des milieux miniers et industriels pour envahir d'autres sphères de la vie. Selon Robert, encore une fois, et de retour à sa maison à côté de la mine Canadian Malartic, il utilisera ce même langage appris dans les mines souterraines pour essayer de décoder les interactions quotidiennes entre les dynamitages de la mine et sa maison. À chaque « blast », il essaie d'appliquer ses connaissances du sous-terrain pour tenter de détecter les impacts possibles provoqués sur la structure de sa maison. Utilisant ses propres oreilles comme « instrument d'inspection », il cherche les indices de nouvelles fissures dans les vibrations qui réverbèrent deux fois par jours à l'intérieur de leur résidence. Habitée aux interprétations du conjoint, Jeanne dit apprendre le langage de lui, cherchant ensemble les signes du moment où sa maison, transformée en prolongement de la mine elle-même, s'effondrera après la fissure de plus qu'elle ne sera pas capable de supporter.

En vue de cette relation, il serait séduisant d'affirmer par la suite l'existence d'une culture de l'interprétation des angles morts qui se serait répandue dans la région en fonction de l'omniprésence de son industrie minière. Pourtant, force est de constater que

ce langage, basé sur la nécessité de comprendre ce que le dessin – dû à son hermétisme ou à sa complexité – rend difficile à observer, se trouve également dans des domaines qui ne sont pas, en principe, essentiellement industriels. Caractérisé par la cartographie de ce qui est excessivement vaste pour être appris par les sens et la mémoire humaine, le langage des angles morts sera toujours basé sur les réductions, c'est-à-dire, une quête de signes ou d'indices capables de compenser l'impossibilité d'une observation pleine d'un phénomène donné.

Dans les pages suivantes, j'entrerai dans une discussion plutôt théorique des implications de cette dynamique. Pour ce faire, j'entamerai un dialogue avec quelques auteurs dont les idées et les concepts semblent se rapprocher d'une façon ou d'une autre des caractéristiques trouvées dans les relations entre ces ensembles machiniques que j'appellerai dorénavant des *grandes machines* et leurs opérateurs dans l'Abitibi minier – la définition de ce que je comprends par ce concept étant également central, évidemment. Finalement, une fois établi ces bases théoriques, je poursuivrai par l'analyse de quelques-unes de ces implications en lien avec mes observations ethnographiques, et cela, surtout en ce qui concerne l'influence de ces grandes machines sur la production de parcours de vie des habitants de la région.

Les grandes machines

Pourtant, au lieu de simplement présenter un cadre théorique faisant référence à certains concepts et auteurs, il me semble qu'il serait plus utile et plus pertinent d'utiliser cet espace d'abord pour dresser une sorte de brève histoire récente des idées entourant les relations entre l'humain et la machine. Évidemment, je ne prétends guère en faire une histoire exhaustive ou linéaire. En effet, si j'utilise le mot « histoire », c'est plutôt pour sa forme et son esprit, lesquels se prêtent mieux à présenter au lecteur l'atmosphère autour de laquelle les idées présentes dans cette thèse ont été conçues, que pour d'éventuelles prétentions historiographiques dans le sens strict du terme.

Jusqu'ici, les machines industrielles, la complexité et ses réductions, les récits de contrôle et le contrôle réel ont constitué des éléments centraux pour ce chapitre. Or, il est certes

nécessaire de préciser davantage ce que je comprends par complexité avant d'avancer vers ma compréhension de la notion de machine – et les implications de cette compréhension.

Effectivement, il est intéressant de réfléchir rapidement sur la trajectoire de l'idée de complexité à l'intérieur des sciences sociales au cours des années. Évoquée de façon directe ou indirecte par des auteurs comme Parsons (1991) ou Merton (1968) pour parler de la complexité des systèmes sociaux dans la première moitié du XX^e siècle, elle servait surtout à un projet qui visait à maîtriser cette complexité à travers des modèles qui seraient capables de la réduire au point de la rendre intelligible. Plus récemment, dans les années 1990s, le « complexity turn » mené par des auteurs comme John Urry (par exemple, 2005) et autres (Castellani et Hafferty, 2009 ; Gilbert et Troitzsch, 2005, entre autres) avait comme projet une tentative, en partie, d'incorporer des modèles numériques et d'autres outils d'analyse quantitative utilisés dans d'autres domaines dans les sciences sociales. Ce projet était surtout informé par une préoccupation grandissante de chercheurs comme Morin (1984), qui s'inspire de la physique pour développer des modèles complexes d'analyses du social ; Wallerstein (1979 ; 2011) et Castells (1996) avec l'étude de grands réseaux sociaux, politiques ou institutionnels ; ou encore Luhmann (1995 ; 2017) et ses systèmes définis entre autres par la nécessité de réduction de la complexité pour comprendre le monde.

Dans un cas comme dans l'autre, la préoccupation majeure se donne avec la nécessité d'élargir l'éventail de possibilités méthodologiques des sciences sociales, ayant comme toile de fond un projet qui vise à maîtriser les complexités sociales, les liens entre le micro et le macro, et les réseaux, que le contexte de la mondialisation rendrait de plus en plus intriqués (Macy et al, 2003). Dans ce sens, ce que je propose comme fil conducteur théorique pour cette thèse prend, en fait, une direction essentiellement opposée à celle prise par ces projets. Autrement dit, je ne cherche pas à maîtriser lesdites complexités du

monde sociale, mais plutôt, à comprendre les limites de l'assimilation de ces complexités, les récits de maîtrise de cette complexité, et finalement, sa politique¹⁴.

Cela dit, et la complexité étant avant tout un enjeu de la perception du monde, la meilleure approche possible pour débiter une telle discussion serait à travers les chemins pavés par la phénoménologie sociale. C'était justement préoccupé de mieux comprendre l'infinitude du monde et la nécessité de sa constante simplification pour rendre l'existence viable qu'Alfred Schutz (1967) a appliqué la notion de « typification » à sa phénoménologie entre les années 1930s et 1950s. Issue de l'influence majeure de la phénoménologie de Husserl sur son œuvre, la pratique de la typification, selon lui, consisterait dans l'action automatique de réduire le caractère infini du monde qui nous entoure à ses aspects les plus pertinents, lesquels seraient alors utilisés pour identifier des paysages, des objets ou d'autres êtres vivants. Ainsi, lorsqu'appelés à reproduire un paysage familier ou encore, le visage d'une personne proche, la plupart de nous sera capable d'en donner un portrait suffisant pour rendre ce paysage ou cette personne identifiables, mais jamais aussi riche en détails que « l'original ».

Pourtant, cette nécessité de typification constante de la complexité du réel ne se trouve pas uniquement dans la perception visuelle du monde, et s'étend, au contraire, à toutes les autres formes de perception, y compris le toucher. Bien que probablement la première idée qui vient à l'esprit lorsqu'on pense au toucher soit la perception de la texture des choses, on peut le comprendre comme étant aussi, dans un sens plus large, responsable pour le contrôle des « choses touchées » : c'est-à-dire, le contrôle d'un ballon, d'un couteau, ou d'un marteau par exemple. Or, si dans le visuel la complexité se trouve dans l'infinitude de détails existant, dans le contrôle des choses touchées, pour sa part, cette

¹⁴ Dans un sens, en effet, parmi les auteurs nommés, Niklas Luhmann (1995, 2017) serait quand même plus proche de ce que je propose ici, surtout dans la mesure où il propose une approche phénoménologique de la complexité, c'est-à-dire, reconnaissant la nécessité de l'usage d'interfaces réductrices pour rendre la complexité accessible dans le quotidien. Pourtant, sa proposition de systèmes abstraits, existants malgré l'individu, ainsi que l'omniprésence de ses systèmes (tout est informé constamment par de systèmes, selon son approche) fait en sorte que je considère ses propos considérablement éloignés des miens, en dépit de ces importantes nuances.

complexité se manifeste plutôt par la complexité de la chaîne d'éléments mobilisés entre le corps et la chose visée. Pour le dire de façon plus simple, si on part du principe que les membres du corps font l'unité minimale du contrôle, la manipulation d'un marteau, en tant que deuxième élément de cette chaîne, ira la complexifier.

Certes, plusieurs auteurs ont déjà théorisé autour des dynamiques engendrées par l'association entre les corps et les choses, ou encore, entre les corps et d'autres corps. La première référence reconnue en ethnologie à ce sujet serait probablement celle de Leroi-Gourhan (1964) et ses études de l'évolution de la relation entre l'humain et ses prothèses. Selon lui, le technologique se définit premièrement par l'extériorisation prosthétique de la main dans sa relation avec des outils et comprend cette « extériorisation progressive » comme un élément central de l'évolution de l'humanité. Pourtant, plus que cela, Leroi-Gourhan comprenait déjà le fait que les dynamiques prosthétiques existantes entre la main et l'outil étaient en fait essentiellement analogues à celles d'autres technologies humaines, décrivant la mémoire et éventuellement, l'écriture comme des extensions ou des prolongations extérieures de la parole.

Cela dit, et au-delà de l'œuvre de Leroi-Gourhan, cette notion d'extériorisation prosthétique du corps rendra possible de penser trois conséquences fondamentales et essentielles à la réflexion que je propose ici : *premièrement*, son potentiel d'amplification de la puissance humaine – la main avec le marteau en étant l'exemple classique ; *deuxièmement*, son potentiel d'élargissement des effets des actions humaines dans l'espace comme dans le temps ; et *troisièmement*, son potentiel d'élargissement à l'infini des ensembles de chaînes de prothèses pouvant se trouver sur le contrôle d'un humain. Le premier mène entre autres à penser aux machines, c'est-à-dire, des longs enchainements de « mains » et de « marteaux » qui dépassent le corps humain en puissance. Pourtant, on ne peut pas affirmer que ce soit intrinsèque à la machine d'avoir la possibilité d'agir sur ou d'interagir avec des grandes populations. Cependant, ce sera bel et bien le cas pour certains types particuliers de machine, l'exemple de l'invention de la presse en étant emblématique (voir, par exemple, Anderson, 2006), capable d'étendre des écrits à des populations de taille jusque-là inimaginable. Finalement, la troisième conséquence nous mène également à penser à l'image d'une machine industrielle et ses plusieurs

enchainements, ses pièces et ses engrenages. Or, au lieu d'une machine, cette idée d'un immense ensemble de chaînes sous contrôle humain pourrait être également représentée par une institution bureaucratique, ou encore, si l'on veut, l'écriture elle-même, capable de garder sur le papier beaucoup plus que ce que la mémoire humaine est capable de conserver.

Ces précisions faites, ce que je proposerai au cours de la suite de cette thèse c'est que ces trois caractéristiques, lorsque passibles d'être attribuées à un même assemblage de chaînes qui se propose de remplir un objectif précis, constituent un phénomène assez important pour mériter d'être distingué épistémologiquement par l'usage d'une définition relativement précise. Entre autres, parce que, retrouvées ensemble, ces trois caractéristiques, que j'appellerai dorénavant tout simplement la *puissance*, *l'amplitude* et *l'enchaînement*, mèneront forcément à une *quatrième*, à savoir, la création d'un enchaînement d'une complexité telle qu'il dépassera – phénoménologiquement parlant – les capacités humaines de contrôle plein de son fonctionnement – produisant, par conséquent, des *angles morts* dans la perception du sujet humain qui essaye de l'observer et de la contrôler. Et à cela, c'est-à-dire, un assemblage qui comporte cet ensemble de caractéristiques, j'appellerai *grande machine*, le phénomène que l'on explorera dans les pages et chapitres suivantes et qui, tel que l'on verra, se trouve particulièrement présent dans une région mono-industrielle telle l'Abitibi minier.

L'exemple de la dualité main-marteau est emblématique en ce qui concerne cette dynamique prosthétique de la grande machine. Au-delà des discussions sur les stades évolutifs de cette relation¹⁵, la main et le marteau font un bon exemple pour un enchaînement de base entre le corps et un objet visant une augmentation de puissance et, plus important encore, met en évidence certaines de ses caractéristiques : si une main qui agit sur un objet rend possible un certain niveau de contrôle, une main qui tient un marteau demande un certain niveau d'entraînement jusqu'à ce que le marteau soit

¹⁵ L'idée d'une « extériorisation », donc, progressive et évolutive, renvoie à un processus qui présuppose un stade zéro, c'est-à-dire, un moment idéal où les frontières entre le corps et le monde étaient parfaitement définies, idée qui sera largement contestée par les théoriciens du corps au cours des dernières décennies, tels que Deleuze et Guattari (1988) et leurs assemblages qui se montent et se démontent en permanence.

« incorporé », c'est-à-dire, qu'il atteigne un niveau équivalent ou similaire de contrôle. Plus important encore, si le marteau augmente la puissance de la main lorsque contrôlé selon le projet préétabli, l'accident qu'il produira sera également plus puissant et cela, dans une proportion équivalente. Autrement dit, pour citer Virilio (et Dufresne, 2005) encore une fois, « d'inventer quelque chose, c'est d'inventer un accident »¹⁶.

Ce qui nous mène aux enjeux de l'enchaînement de prothèses. Bien que la théorie posthumaniste des dernières décennies (Haraway, 2006 ; Vandenberghe, 2006 ; Greimas, 1976, entre autres) semble se concentrer sur le brouillage des frontières entre l'humain et la machine, il faut noter que les limitations phénoménologiques de l'humain existent toujours. Par conséquent, devant les complexités de plus en plus élevées des enchaînements prosthétiques possibles des « marteaux » utilisés par l'humain, les points invisibles de la chaîne deviennent progressivement la norme. Effectivement, dans l'ingénierie de la production d'invisibilités, la façon la plus évidente de produire des angles morts est, certes, celle du dépassement des dimensions que la perception humaine est capable de saisir.

Les chaînes de prothèses de plus en plus larges créent pour leur part la nécessité de travailler constamment avec des cartographies, seul moyen de se garder un certain contrôle sur la complexité des outils utilisés en dépit des invisibilités produites. D'un point de vue phénoménologique, il ne s'agit pas d'une solution particulièrement novatrice, étant donné qu'elle était, encore une fois, toujours présente dans la vie humaine sous la forme des typifications, cette pratique nécessaire devant l'infinitude du monde. Les cartographies, produites sous la forme de cartes, de manuels d'instruction, de radars, d'alertes sonores, d'uniformes de travail, de routines préétablies, de récits concis et synthétiques, et une infinitude d'autres types de réduction de la complexité sous plusieurs différents formats et styles, ne sont finalement qu'un autre nom possible pour les mêmes typifications décrites par Schutz dans sa phénoménologie sociale.

Cela dit, comme on verra par la suite, il est intéressant de constater que, dans la littérature qui discute les relations entre l'humain, l'outil (première prothèse) et les machines

¹⁶ “To invent something is to invent an accident”, dans l'original en Anglais. Traduction libre de l'auteur.

(chaines de prothèses), plusieurs seront ceux à noter à quel point les assemblages qui composent les complexes machines post-révolution industrielle ressemblent en format, dynamique, et fonctionnement aux organisations institutionnelles et bureaucratiques. Si certains n'y verront qu'une analogie intéressante à être exploitée, d'autres, plus que cela, y trouveront une puissante métaphore qui servira de base à des cadres théoriques sophistiqués.

Ainsi, ce n'est pas un hasard si ce genre de raisonnement sera notamment développé dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale. Hannah Arendt évoquait notamment les disproportions entre les immenses bureaucraties et les individus qui les opéraient de l'intérieur pour parler de la banalité du mal lors du jugement d'Eichmann (1991). Gunther Anders (2011 ; Sonolet, 2006) pour sa part, développait en profondeur des études sur les équivalences ou analogies possibles entre les technologies nucléaires et des technologies organisationnelles, les deux étant conçues avec pour objectif l'augmentation de l'impact des actions humaines, les premières étant essentielles pour les attaques à Hiroshima et Nagasaki et les deuxièmes, pour l'institution des champs de concentration nazi. Autrement dit, mis à part le fait que les deux exemples évoquent des violences extrêmes, les deux ont en commun leur capacité d'étendre les effets de leurs actions à des vastes groupes populationnels.

Lewis Mumford suivra des raisonnements similaires. Dans sa critique du mythe de la machine et des visions techno-centriques du progrès humain, il dénonce non seulement l'emprise de la mécanique sur la vie humaine, mais aussi, l'organisation du travail et des bureaucraties de l'État à l'image de ces machines – entre autres, par l'annulation du sujet, transformé lui-même dans une composante prévisible de ces méga-machines et entraîné pour suivre les fonctions qui lui sont désignées de façon rituelle (Mumford, 1967).

Évidemment, il n'est pas possible de parler d'analogies mécaniques sans parler de Deleuze et Guattari. Si la machine de Mumford est une machine caractérisée par le pouvoir centralisé, menant potentiellement au totalitarisme, pour Deleuze et Guattari, au contraire, leur conception de machine se caractérise surtout par son caractère acéphale et par sa mutabilité fluide. Pour eux, en effet, à l'égard de Mumford et des théoriciens de systèmes de la complexité déjà mentionnés, parler de machines équivalait à parler de

connexions, et cela, de façon assez vaste. En contraste avec ces derniers par contre, et comme c'était le propre de Deleuze et Guattari, l'accent se trouvait également sur les déconnexions, ainsi que sur les mouvements de ces assemblages mécaniques menant simultanément aux connexions et aux déconnexions (ou montages et démontages) (2013a, 2013b).

Pourtant, plus que Mumford ou Deleuze et Guattari, ce sera probablement Ulrich Beck qui, à la fin du XXe siècle, se concentrera le plus sur les risques présentés par les institutions et technologies, surtout dans le contexte de l'industrialisation et de la financiarisation grandissantes des années 1990s et 2000s. Surtout dans son œuvre *Risk Society* (1992), Beck associe directement l'amplification de la capacité de production de l'industrie moderne à une augmentation proportionnelle des risques de son opération (également dans Beck, 2001). Effectivement, Beck ne s'arrête pas à l'industrie à son sens strict et, au long de son œuvre, dénombre encore d'autres institutions – ou phénomènes – qui se démarqueraient en tant que productrices de risque, telles que la déréglementation du capital global dans un monde financiarisée. Finalement, et bien que ce ne soit pas un aspect majeur dans son œuvre, il dénonce également les contrastes entre les promesses – les récits – de contrôle énoncées par ce qu'il appelle les projets de modernité, et la fragilité de ce contrôle dans la pratique, ce qui serait à son plus emblématique dans le cas de Tchernobyl, un événement qu'il tient comme paradigmatique (Beck 1992 ; 1987).

Effectivement, au moins jusqu'à un certain point, les idées que je présente dans cette thèse s'alignent avec les lignes générales de la société du risque dépeinte par Beck. Pourtant, les préoccupations de Beck portent surtout sur le niveau macrosociologique, de sorte que pour lui, ça sera surtout dans des phénomènes globaux que le risque sera trouvé – c'est-à-dire, plutôt que dans le niveau microsociologique, dans les relations quotidiennes entre l'humain et la complexité. En effet, le risque, chez Beck, sera souvent présenté comme le risque de la production d'effets collatéraux de masse, capables d'atteindre des groupes populationnels entiers et cela, partout dans le monde. Il s'agit, pour lui, d'un risque qui homogénéise la planète, puisque transcendant les classes socio-économiques, le genre et les différences ethniques.

Or, si le risque peut effectivement se présenter de cette façon, cette conception du risque présente quand même quelques importantes limitations. Bien que les impacts de la production industrielle de grande échelle dans le monde puissent effectivement transcender le local et potentiellement les classes sociales, le plus souvent le pouvoir financier s'avère capable de se traduire sous la forme d'un autre type de pouvoir, c'est-à-dire, justement, celui d'éviter de subir les conséquences directes des changements climatiques, du réchauffement global et d'autres catastrophes environnementales, peu importe leur complexité et leur imprévisibilité. Comme le dira Zygmunt Bauman dans son œuvre sur les effets collatéraux, « de penser en termes d'effets collatéraux présume de façon tacite une *inégalité déjà existante* de droits et d'opportunités, acceptant a priori les inégalités dans la distribution des coûts de l'action ou de l'inaction (2011 : 5, traduction libre, italique de l'auteur¹⁷) ».

Plus encore, avec son approche axée sur les effets collatéraux transcontinentaux et de grande échelle, Beck privilégie le spectaculaire, c'est-à-dire, les risques et ses conséquences les plus visibles à l'échelle mondiale, et encore une fois, son choix de Tchernobyl comme exemple paradigmatique en est également emblématique dans ce sens. Ces choix ne seront pas sans conséquence, et laisseront de côté l'autre type possible d'effet collatéral, celui qui n'est pas perçu comme massif ou homogénéisant, même parce que rarement rendu visible comme tel dans les rapports institutionnels ou dans les médias. Je parle des conséquences à l'échelle de l'individu, difficilement généralisables, et donc, facilement réduites à la catégorie d'effet collatéral inévitable étant donné leur « singularité » – et cela, s'ils ne finissent pas comme perdus dans la mer de ces conséquences qui n'arrivent jamais à être traitées en tant que telles, tellement le vocabulaire disponible pour en parler est insuffisant.

¹⁷ Dans l'original en anglais : “Thinking in terms of collateral damage tacitly assumes an already existing inequality of rights and chances, while accepting a priori the unequal distribution of the costs of undertaking (or for that matter desisting from) action” (2011: 5).

Ignorance est pouvoir

Une fois établie une base phénoménologique pour l'expérience humaine de la complexité, on se retrouve devant quelques enjeux particulièrement importants en ce qui a trait à notre capacité d'usage de technologies pour transformer le monde. La question de la complexité sera souvent confrontée à travers des projets qui visent à la dompter, ce qui est particulièrement vrai dans l'univers académique – comme on a vu, même le récent « complexity turn » dans l'anthropologie semble destiner la plupart de ses attentions aux enjeux de l'appropriation de nouveaux outils d'analyse visant la domestication de la complexité de l'univers social (par exemple, Urry, 2005a ; 2005b). Et pourtant, les limitations de ce projet sont assez importantes pour qu'elles soient laissées de côté sans autre considération.

L'enjeu premier des limitations humaines face à la complexité, de toute évidence, c'est l'enjeu du contrôle. Au-delà du contrôle, pourtant, si la complexité représente l'excès d'éléments actifs dans une situation en particulier face aux limites de la perception, l'enjeu de la complexité devient également celui de ce qui est rendu invisible, ou encore, inaccessible au moment de l'utilisation d'une technologie donnée.

On a déjà discuté auparavant les techniques de réduction de la complexité utilisées en ce qui concerne l'opération de machines lourdes, pour lesquelles l'usage de manuels d'instructions spécialisées, de codes et de cartes sont des stratégies récurrentes face à leurs invisibilités incontournables. Pourtant, c'est justement au sein de ces stratégies face à la complexité que l'on trouvera également ce qui est probablement un des privilèges les plus importants pour ceux qui se trouvent au pouvoir : à savoir, le pouvoir de l'édition de la complexité. Il s'agit d'une position privilégiée, bien entendu, étant donné qu'elle présuppose un accès privilégié à des ensembles « non édités » d'information. Tel qu'un cinéaste qui découpe ses centaines d'heures filmées pour les transformer dans un récit acceptable de 120 minutes, le découpeur d'infinitudes et de complexités sera toujours dans la position privilégiée d'être le premier dans la construction de son récit. Le découpeur de complexités peut choisir avec un certain degré de conscience ce sur quoi de la lumière sera jetée et ce qui sera abandonné à l'obscurité des angles morts. Que son public soit l'opérateur d'un camion 450-tonnes, la communauté cible d'un projet de

développement, ou encore les spectateurs lors de la projection d'un film au cinéma, ce sera avec ce découpage initial de la complexité qu'ils devront travailler.

Une situation que j'ai vécue avant mon terrain en Abitibi est particulièrement intéressante pour illustrer cette idée. Lors d'un terrain à Volta Redonda, une ville industrielle brésilienne, on me racontait l'histoire du bâtiment central de la ville, l'ancien siège social de la Compagnie Sidérurgique Nationale (CSN), propriétaire de l'immense usine autour de laquelle la ville a été construite dans les années 1940. En principe une entreprise d'État, la compagnie a été privatisée dans la vague néolibérale des années 1990. Dans la ville, on raconte que les nouveaux propriétaires, voulant couper les liens sociaux entre les gestionnaires de la compagnie et la population locale, potentiellement « nocifs » à leurs prises de décision, a décidé d'emménager le siège social vers Rio de Janeiro, près de 200km loin de Volta Redonda. Le bâtiment de l'ancien siège social, le plus impressionnant de la ville, reste aujourd'hui encore presque entièrement vide.

Que les raisons évoquées officiellement et non officiellement par ce récit pour justifier le déménagement ne soient pas précises est une autre affaire sur laquelle on reviendra plus loin dans ce chapitre ; de toute façon, cet éloignement affectif a été l'effet le plus immédiat de cette décision, et c'est là où réside notre intérêt dans cette histoire. L'emménagement réorganise les éléments qui seront pris en considération par les gestionnaires de la compagnie dans les années suivantes. Avec une population graduellement transformée en chiffres, la compagnie réorganise la complexité derrière ses prises de décision par le biais de la création d'une sorte d'obscurité affective.

Il y a plusieurs façons d'organiser et se réorganiser la complexité par le biais de ces jeux de lumières. La construction de stratégies et de technologies de production de savoir en est probablement parmi les plus pertinentes pour cette étude. Parce que c'est justement sous le libellé de la production de savoirs que se déguise, par exemple, la technocratie responsable de projets de développement. Face à la complexité des impacts possibles de leurs projets, ils profitent de la légitimité concédée par leurs statuts d'experts pour réarranger leurs lumières selon ce qui leur convient le mieux. Immédiatement, ce sont les œuvres de Michel Foucault où le binôme savoir-pouvoir est présenté qui viennent à l'esprit (2014, par exemple). Et pourtant, si souvent l'emphase sera mise sur

l'importance du savoir produit pour les rapports de pouvoir établis, une emphase également importante devrait être mise sur la *production d'ignorances*.

David Graeber le fait dans son œuvre « The Utopia of Rules » (2015), où il attribue à la détention du savoir produit, protégé et renforcé par les règles institutionnelles le privilège de pouvoir ignorer tout ce qui existe au-delà de ces règlements. Graeber soulève principalement l'accès à la violence¹⁸ – policière, surtout – comme élément central pour comprendre l'origine de ce « privilège de l'ignorance », pour ainsi dire. Pourtant, également important est le fait que, une fois établies les connaissances qui doivent être détenues pour autoriser une certaine pratique, tout ce qui reste en dehors de ce périmètre de connaissances obligatoires tombe dans le spectre de l'ignorance autorisée. Ainsi, si l'on suit les procédures nécessaires pour autoriser un dynamitage dans une mine à ciel ouvert, le changement ou non de la direction prise par le vent quelques instants seulement après le dynamitage dépasse les limites de ce que l'on est obligé de connaître. De la même façon, si le gouvernement ne demande que des analyses d'impact macrosociologiques à une compagnie qui cherche à installer une mine à ciel ouvert dans une zone résidentielle, il autorise cette compagnie à ignorer la *diversité* d'effets moraux et psychologiques que les multiples dimensions de ce projet auront sur les résidents de la ville individuellement.

Autrement dit, de façon très simple, on ne peut même pas affirmer que la compagnie a procédé à une négociation de gré à gré auprès des résidents *en dépit du fait* d'être au courant des difficultés de chacun à négocier individuellement et du sentiment de méfiance et de trahison que cela apporterait éventuellement à ceux qui un jour ont été des bons voisins. On ne peut pas non plus affirmer que le gouvernement a autorisé les activités de la compagnie *en dépit du fait* que les degrés de sensibilité aux « gênes » provoquées par les vibrations et la poussière varient considérablement selon la personne

¹⁸ Selon Graeber (2015), bien que les institutions responsables de l'application de la violence en cas de désobéissance se trouvent souvent cachées, et en dépit des nombreux mécanismes existants qui favorisent l'intériorisation et même le développement d'une volonté d'obéissance pour ceux qui sont considérés comme étant des comportements désirés par ces institutions, ultimement c'est l'existence potentielle de cette violence ce qui assure le maintien de ces comportements.

avec qui on parle. Et cela, tout simplement parce que ces études *n'ont jamais été réalisées*. En fait, les rapports de recherche utilisés pour décerner à Osisko l'autorisation pour débiter ses opérations à Malartic *n'ont jamais eu* la nécessité de faire ce genre d'analyse plutôt microsociologique des « effets collatéraux » qui seraient potentiellement produits. Bref, ces ignorances étaient, et restent toujours, parfaitement autorisées, voire, encouragées par le système de production de savoir en place. Ce qui, de toute évidence, rend le récit du projet « contrôlé » beaucoup plus réalisable.

Dans ce sens, le libellé de l'effet secondaire ou collatéral, souvent utilisé de façon implicite ou explicite par les défenseurs des projets miniers à Malartic et à Rouyn-Noranda, est à la fois très efficace et très problématique. Efficace justement parce qu'il englobe dans une seule catégorie tout ce qui peut être ignoré parmi l'avalanche d'effets entraînés par des projets de large échelle. Problématique, pour plusieurs raisons, certaines déjà assez évidentes à ce stade, mais peut-être surtout parce que ce sont justement les effets les plus hétérogènes qui s'avèrent être les cibles les plus faciles d'être négligées. C'est la diversité des effets individuels, c'est-à-dire, les gênes, la dépression face à un emménagement forcé, la rupture de plans élaborés minutieusement au cours de plusieurs décennies, la prise en otage dans une carrière que l'on n'arrive pas à quitter, entre autres phénomènes que l'on verra dans le chapitre suivant, qui est la plus susceptible d'être ignorée par les technologies de production de savoir et d'ignorance souvent en vogue dans ces circonstances. À défaut de s'insérer dans les catégories « objectives » préétablies de ce qui peut être vu comme des effets réels d'un tel projet, les enjeux individuels sont facilement écartés, dans le meilleur des cas, comme des sacrifices nécessaires, comme disait Hélène.

Pourtant, l'agentivité de ces individus devant ce qu'ils perçoivent comme étant d'importantes perturbations dans leurs quotidiens, projets, ou trajectoires de vie, se trouve irrémédiablement contrainte par cette dynamique où leurs problèmes ne s'accordent pas avec les catégories de problèmes préautorisées. Au contraire, les structures créées par le projet de la mine Canadian Malartic, par exemple, ne prévoient pas des dispositifs pour accueillir les dénonciations de perturbations individuelles qui ne s'accordent pas avec leur éventail limité de catégories acceptées. En fait, dès le début des opérations, la vaste

majorité des dénonciations des perturbations provoquées par la mine qui ont trouvé leur chemin vers les agences de contrôle du gouvernement ont été celles qui évoquaient le dépassement du niveau accepté du bruit causé par les dynamitages, c'est-à-dire, un élément facilement mesurable et donc, dans ce sens, « objectif ».

Cela est un aspect fondamental de ce que j'appelle les grandes machines. Dessinées pour agir sur les masses en tant qu'ensemble, elles ne sont jamais conçues pour la complexité des rapports face à face, trop nuancées pour leurs besoins réductifs. Effectivement, si l'ignorance est une nécessité du bon fonctionnement des grandes machines, la *confiance* en serait un autre également important – c'est-à-dire, la confiance *en dépit* de cette ignorance. Dans un sens, on pourrait dire que la confiance existe pour les grandes machines – les institutions, les corporations, les grues, les usines – telle que la foi pour certaines religions. Elle comble le vide de ce qui ne peut pas être connu dû à l'infinitude ou l'obscurité potentielle de ce qui est impliqué par nos actions. Et étant donné le caractère instable inhérent aux interactions face-à-face, leur réduction à de grands chiffres et de larges catégories assure ce qui est central pour la reproduction des relations de confiance : la stabilité.

L'œuvre du philosophe Emmanuel Lévinas présente comme un de ses piliers argumentatifs justement le caractère infini du visage et son impénétrable profondeur. Pour lui, on ne peut répondre à cette infinitude de la présence physique de l'autre que par une inévitable responsabilité vis-à-vis de cette infinitude, vu l'impossibilité de la compréhension pleine de l'autre. Effectivement, d'autres auteurs dans les sciences sociales évoqueront des idées similaires pour parler de la complexité des rituels d'interaction, mais remplaçant, justement, l'idée de responsabilité par celle de confiance. Goffman (2005 ; 2006) par exemple parlera de l'importance de la confiance pour surmonter la complexité des interactions face-à-face et ainsi, assurer leur bonne fluidité. Garfinkel (1991), Giddens (2013) et Luhmann (1979), pour leur part, parleront de la

confiance comme étant nécessaire plutôt pour assurer la capacité d'action *en dépit* de la complexité¹⁹.

Or, que serait cette confiance soulevée par Garfinkel, Luhmann, Goffman et l'école interactionniste sinon justement la capacité d'agir en dépit de l'ignorance ? Et pourtant, si dans les interactions face à face ces ignorances peuvent au moins être constamment négociées, idéalement, par des *concessions et des corrections mutuelles et constantes*, ces négociations de l'ignorance intermédiées par le visage de l'autre sont de toute évidence un trop lourd un fardeau pour être compatible avec les nécessités de vitesse typiques des interactions, compétitions et demandes de production d'une culture capitaliste. Dans ce scénario, les grandes machines fonctionnent comme des machines d'élimination de ces visages, ce qui ne signifie pas que les négociations soient entièrement éliminées. Au contraire, elles existent toujours, sauf que faites plutôt dans une échelle temporelle entièrement différente. Lorsque les visages sont remplacés par les institutions, les corporations, les assemblées et les représentations, au lieu d'être pris dans des interactions caractérisées par des concessions et corrections constantes, les promoteurs d'un projet peuvent prendre leur temps pour développer leur propre récit, et avec lui, leur propre découpage, langage et règles d'interaction *avant* de le présenter à leur interlocuteur. Cet avantage, qui est en fin de comptes aussi épistémologique que temporel, a été utilisé à Malartic par exemple lors de la première assemblée convoquée pour discuter le projet Osisko en 2006, de laquelle les résidents du quartier plus affectés n'ont été avisés que la soirée précédente. En arrivant le lendemain, le manque de préparation au moment de poser les bonnes questions et soulever des problèmes potentiels du projet a été selon certains un facteur déterminant pour que le récit construit par la compagnie prenne de l'élan pour les réunions suivantes.

¹⁹ Dans un sens similaire, Sarah Fichtner (2016) explore, dans son ethnographie d'une école primaire au Bénin, la réduction des complexités des facteurs derrière la performance des élèves par des représentations quantitatives de cette complexité, c'est-à-dire, des statistiques. Son exploration de comment ces statistiques et leurs sens possibles seront négociés par de différentes autorités se compare de façon particulièrement intéressante à l'infinitude existante dans les interactions face à face de Lévinas – celles-ci représentant vraisemblablement l'essence du non-quantifiable.

Dans ce sens, on peut dire que les grandes machines produisent de l'ignorance dans les deux côtés de leurs actions, les deux, chacun à sa façon, permettant à l'action de poursuivre ses buts sans trouver d'obstacle dans les considérations morales et les réserves du souci. En effet, l'idée que l'ignorance soit un élément important pour la concrétisation de projets et l'application de technologies n'est pas nouvelle, et on peut trouver des inquiétudes du genre par exemple déjà dans l'œuvre de Simone de Beauvoir et son éthique de l'ambiguïté :

« Serait-ce qu'il y a une dialectique irrésistible du pouvoir qui ne laisse aucune place à la morale ? Le souci éthique, même sous sa forme réaliste et concrète, est-il néfaste aux intérêts de l'action ? (...) Mais une action qui veut servir l'homme doit au contraire veiller à ne pas l'oublier en cours de route ; si elle choisit de s'accomplir aveuglément, elle perdra son sens ou elle revêtira un sens imprévu ; car le but n'est pas fixé une fois pour toutes, il se définit tout au long du chemin qui y conduit » (Beauvoir, 2003 : 188-189)

Dans un sens, les utilisateurs de la grande machine s'appuient sur les frontières floues entre la paralysie et l'ignorance pour justifier son usage, pas en dépit de ses angles morts, mais plutôt, *grâce à eux*. La grande machine, après tout, pour s'assurer d'avoir des conditions morales d'agir, s'éloigne des visages, transforme la complexité de son propre fonctionnement dans des réductions cartographiques, anticipe les critiques pour proposer elle-même les catégories fermées des bénéfices et des dommages qu'elle peut éventuellement produire, s'assurant que tout ce qui ne s'accorde pas en format et contenu aux cases créées au préalable soit transformé en non-conséquence. Autrement dit, au lieu de produire des connaissances, les grandes machines dépendent de systèmes *fermés* de savoir, ce qui ne peut être compris que comme un euphémisme pour des *systèmes fermés d'ignorance*.

L'ignorance et la production de parcours de vie

Le fonctionnement des grandes machines et leur production d'ignorances deviendra plus claire à la lumière de leurs dynamiques vis-à-vis des projets et trajectoires de vie par elles affectés dans le cas de l'Abitibi minier.

Si les grandes machines industrielles auront souvent leurs angles morts dans les complexes trajectoires de production de leurs composantes avant leur rassemblement

sous la forme de machine, de façon presque analogue, les grandes machines du développement vont, à leur tour, les trouver plutôt dans les trajectoires de vie complexes qu'elles produiront une fois mises en opération.

Les trajectoires de vie, après tout, sont dans plusieurs sens une sorte de contraire des cartographies réductives. Par définition consistant en une immense agglomération de décisions, actions, circonstances, contexte et hasard expérimentés dans le temps réel de l'expérience vécue, la trajectoire, en tant que catégorie épistémologique, ne cesse jamais d'évoquer sa complexité et son infinitude, même lorsque condensée sous la forme découpée des récits. Ce n'est pas un hasard si le concept a été souvent évoqué dans l'histoire des sciences sociales comme un puissant outil méthodologique pour contrer la superficialité d'autres approches de recherche dès sa première apparition dans les œuvres classiques de Thomas et Znaniecky (1918-1920/1958) et de C. Wright Mills (1959). Plus tard, dans les années 1970s, l'anthropologue brésilien Gilberto Velho empruntera à l'analyse des parcours de vie les notions phénoménologiques de projet de vie et champs de possibilités pour penser l'environnement qui encadre les trajectoires et les processus de décision qui s'enchaîneront au cours de la vie (Velho, 1994a ; Velho, 1994b). Effectivement, pour Velho, comme pour Bourdieu (1972), les limitations imposées par les informations disponibles, les dessins structurels et les attentes sociales seront centrales dans l'analyse des développements de trajectoires individuelles. Dans ce sens encore, Didier Demazière a publié une bibliographie extensive sur le concept de parcours de vie et de la façon dont il se trouve lié de façon intrinsèque au contexte dans lequel il se déroule, avec toutes ses échelles et dimensions diverses (Demazière et Samuel, 2010). Ainsi, la compréhension de l'ensemble de l'environnement social, politique et culturel dans lequel les trajectoires sont produites devient fondamentale pour la compréhension des différents moments dans la production de ces trajectoires de vie elles-mêmes.

Justement, étant donné la difficulté d'accès adéquat aux nombreuses dimensions qui forment les parcours de vie (Demazière et Samuel, 2010), les sciences sociales se concentrent depuis longtemps sur un de ses aspects les plus saisissables, visibles, et aussi, structurants de ces parcours, c'est-à-dire, les carrières. En tant que synthèse entre les dimensions officielles et informelles de la vie de l'individu (Becker, 2008), la carrière se

présente méthodologiquement comme une sorte de fait social total, révélant à la fois les structures structurantes et les structures structurées.

Finalement, Goffman, pour sa part, propose une compréhension des carrières comme un ensemble de cycles de modifications qui « interviennent dans la personnalité du fait de cette carrière et dans les modifications du système de représentation par lesquelles l'individu prend conscience de lui-même et appréhende les autres » (1968 : 179). Cette définition est, effectivement, celle qui nous intéresse le plus pour la suite. Dans les conversations avec des travailleurs miniers et des miniers retraités, un sujet qui faisait consensus était les liens profonds créés avec la culture du métier une fois engagé pour y travailler. Certains mettaient l'accent sur l'excitation du travail dans les mines souterraines et sur l'adrénaline provoquée par la perception des risques du métier. D'autres évoquaient plutôt la solidarité nécessaire parmi les travailleurs pour être en mesure de faire face aux risques de façon efficace, ainsi que la longue durée des séjours ensemble dans les mines éloignées où son équipe devient aussi une sorte de deuxième famille. En plus, le vocabulaire et les expériences très particulières au milieu rendraient souvent difficile la communication avec des *outsiders* du métier, ce qui le mènerait à chercher leurs meilleures opportunités de sociabilité chez des collègues de travail.

En même temps, il y a aussi un caractère structurel derrière la profondeur de ces liens, surtout en ce qui concerne les compétences acquises dans le milieu minier. Si d'un côté les anciennes générations de travailleurs miniers n'avaient pas de formation postsecondaire ou de formation scolaire complète, la génération actuelle se trouve souvent possesseurs de diplômes et compétences qui ne sont pas facilement transférables vers d'autres métiers. En effet, si certains auteurs vont dénoncer la dépendance difficile d'une trajectoire créée par la conception moderne de carrière²⁰, dans le cas minier on pourrait argumenter que la situation est encore plus grave en fonction, d'un côté, des difficultés de transfert de leurs qualifications, et de l'autre, de l'instabilité du marché

²⁰ Certains insistent sur l'importance de la carrière dans la constitution de l'identité et des rôles sociaux de l'individu (Ebaugh, 1988 ; Hughes, 1958), d'autres mettront l'accent sur les pressions familiales et le fardeau économique de tels changements, surtout pour les familles à faible revenu (Briscoe et al, 2011).

minier global et de la vulnérabilité du corps du travailleur minier dans la pratique de son métier.

Étant donné ce scénario, certaines questions sont soulevées. Quelle est le rôle de ces politiques de développement régional basées sur l'industrie minière dans le façonnement des parcours de vie des habitants de la région ? À quel point le changement de parcours ou de carrière est-il possible une fois que le travailleur décide de trouver un autre type de travail ? Qu'est-ce qu'un regard sur les politiques de développement régional sous le prisme de la *grande machine* peut apporter à la compréhension des dynamiques existantes entre ces politiques et les parcours de vie de leurs populations cibles ? Et quels sont les éventuels effets non prévus – ou « collatéraux » – de ces politiques sur ces trajectoires de vie abitibiennes ?

Pour ce faire, il est important de mieux comprendre d'abord de quoi il s'agit quand on parle de politique publique et de comment leurs populations cibles perçoivent ses propositions avant et après leur implantation. Après tout, les politiques publiques suivent elles aussi des trajectoires qui leurs sont propres (Kingfisher, 2013), et je crois qu'il serait difficile d'arriver à une définition stable de politique publique sans prendre ce parcours en considération. Dans le cas de l'Abitibi, comme on a déjà vu dans le deuxième chapitre, l'histoire du développement de la région a été guidée par un mélange complexe d'acteurs et de projets qui se superposent, commençant par le projet agricole colonialiste d'une puissante église catholique en début du XXe siècle, passant par les nombreuses étapes de l'exploration minière de la région. Pour nous ici, par contre, ce que l'on doit retenir est le fait que le plus souvent l'Abitibi a été la cible d'abord d'initiatives privées d'exploitation minière qui, une fois autorisées, gagnaient ensuite des allures *ad hoc* de politiques publiques par les différentes échelles de gouvernement.

Cette transformation, évidemment, s'opère surtout au niveau du récit utilisé au moment de communiquer ces projets aux populations locales. Il faut remarquer que, pour plusieurs raisons historiques ou politiques, l'expression « politique publique » n'est pas toujours utilisée dans les situations prises en compte dans cette thèse, et en effet, le concept en tant que tel est passible d'être encadré de façons assez diverses selon les emphases voulues par le chercheur (Shore et Wright, 2003). En ce qui concerne cette

ethnographie-ci, j'affirme que les récits de changement social issus des représentants d'institutions gouvernementales ou autorisés par ces institutions sont des véhicules assez puissants de transformation sociale en soi. En effet, une définition du terme politique publique tenant compte des technologies politiques en lien avec les impacts provoqués par ces projets, bien que potentiellement intéressante pour certains types de recherche, s'avère assez problématique dans le cadre de cette thèse étant donné l'importante hétérogénéité des technologies utilisées et des impacts trouvés pour chaque situation. En plus, le fait que cette hétérogénéité des impacts soit cachée systématiquement par les politiques de développement de l'Abitibi minier – tel que vu dans les chapitres précédents – rend une définition centrée sur l'impact encore moins intéressante. Le récit de la présentation d'un projet de transformation, par contre, donne existence sociale au projet et, avec lui, présente également des *promesses* de résultat. C'est sur cette conception performative de la politique publique (Abram et Weszkalnys, 2013), qui englobe (et souvent contraste avec) les technologies politiques effectivement utilisées, et qui rend visibles ou invisibles certaines de ses intentions et potentiels selon ses intérêts et ignorances, sur lesquelles on se concentrera par la suite.

Plus qu'un simple énoncé, la promesse est une performance qui évoque des obligations de la part de celui qui promet. Présente parmi les intérêts de l'anthropologie au moins dès les études de Marcel Mauss sur le don, la performance de la promesse peut se donner plusieurs formes, plus (Goldman, 2001) ou moins ritualisées selon les circonstances politiques et culturelles. Dans l'introduction de l'œuvre « Elusive promises », Abram et Weszkalnys abordent longuement la thématique, évoquant le concept de « total speech act » de la philosophie linguistique de John Austin (1975) pour affirmer l'importance du contexte dans lequel un texte est performé dans la compréhension de ses effets. Pourtant, quand des entrepreneurs se rallient au gouvernement pour présenter un projet pour développer l'économie d'une région, de dire qu'il y a un contexte pour cette performance serait plutôt un euphémisme. Les enjeux de pouvoir évoqués par de telles allocutions sont, après tout, également des facteurs centraux pour comprendre leurs effets (Butler, 1997).

Dans ce sens, on peut reconnaître la promesse de la politique publique dans un ensemble d'éléments performatifs qui vont de la ritualisation de sa présentation – programmée en avance sous la forme d'annonce officielle et rassemblant la communauté pour le faire, comme dans le cas de Malartic – jusqu'au jugement de l'autorité du groupe qui en fait l'annonce de la part du public présent. Une performance de la part d'un entrepreneur inconnu est différente de celle d'un entrepreneur accompagné d'un conseiller du gouvernement, par exemple. Ensemble, ces couches politiques se conjuguent pour transformer cette performance en *promesses de transformation sociale* et peuvent être comprises aussi comme étant ce que l'on appelle des *politiques publiques*.

L'appareil qui entoure et soutient cette promesse-performance sera, pour sa part, lui aussi composé de plusieurs promesses-performances secondaires, selon le type d'autorité qu'ils évoquent. Dans le cas des politiques minières, les autorités qui se présentent comme des spécialistes d'évaluation des effets d'un tel projet joueront un rôle assez pertinent. Après tout, lorsque des inquiétudes sont soulevées lors des assemblées rassemblant des acteurs de la communauté locale et de la mine Osisko, ce sera à eux de leur donner des réponses rassurantes. Le système public de réglementation de tels projets ne donnant pas d'espace pour l'incertitude, le vocabulaire utilisé par lesdits analystes d'impacts évoquera les certitudes de façon systématique²¹. La dynamique des relations gouvernement-communauté-entreprise ne permettant souvent pas autre chose que la certitude qui est nécessaire à la production d'une rhétorique convaincante auprès de larges communautés, l'évocation des études et des rapports des spécialistes sera finalement un élément fondamental dans la création de l'aura de promesses créée autour de la politique publique.

Pourtant, je dirais ici que la *ville* minière elle-même évoque, elle aussi, et de façon beaucoup plus vaste, cette performance de la promesse. Dans le cas de l'Abitibi, la promesse se révèle centrale dans la construction du récit de la région depuis ses débuts, lors des premières brochures de propagande faites par l'Église catholique pour ce qui était, en ce moment, le projet de colonisation d'une Abitibi encore agricole. Sous la

²¹ Tel que décrit dans le troisième chapitre.

forme d'un récit vague et imprécis, la promesse abitibienne était alors celle des terrains fertiles et gratuits à ceux qui accepteraient d'occuper une région alors perçue comme isolée par la population blanche du Québec. De façon similaire, la promesse minière se développera plus tard sous la forme d'une promesse d'emploi stable et bien rémunéré dans un des plusieurs gisements de la région. En principe des promesses ponctuelles selon les besoins de l'industrie minière locale, ces promesses seront graduellement institutionnalisées par le biais des structures gouvernementales et éducationnelles mises en place dans la région. Comme on verra dans le chapitre suivant, en effet, les écoles primaires et secondaires de l'Abitibi ont aujourd'hui encore un rôle fondamental dans la production de promesses de réussite par le travail dans le secteur minier. Ces promesses, financées par l'industrie minière locale et faites de façon systématique, seront centrales pour la reproduction et spécialisation de la main d'œuvre professionnelle dans le domaine.

Mais surtout, ensemble, ces promesses, par leur simple existence, demanderont de la part de leurs interlocuteurs des réponses sous la forme de prises de position, c'est-à-dire, des réactions aux promesses qui leur sont faites et qui, une fois existantes, gagnent une existence sociale, ne pouvant plus être ignorées. Cette demande de réponse, une fois institutionnalisée, comme on verra par la suite, est un mécanisme central du fonctionnement des politiques publiques autant à Rouyn-Noranda qu'à Malartic, surtout en ce qui concerne le façonnement des parcours de vie de leurs travailleurs miniers.

Mon intention ici est de répondre à ce qui est peut-être la dernière question qui s'est posée à moi durant cette recherche, c'est-à-dire, celle de comprendre comment l'ensemble de récits, de promesses ou de politiques publiques sous la forme d'appel aux travailleurs du Canada francophone et anglophone ainsi que des immigrants a affecté les parcours de vie de cette population qui aurait pu ne jamais avoir mis le pied en Abitibi dans un premier moment, ou l'avoir quittée dans les générations suivantes. D'un côté, évidemment et tel que déjà mentionnée, la dépendance de trajectoires sera un facteur central pour plusieurs qui restent dans les projets agricole ou extractif même en dépit d'éventuelles frustrations avec son instabilité et ses cycles de crises. L'attachement à la culture de métier, aux relations sociales établies, aux dynamiques affectives créées dans

l'espace social et matériel de la région à travers le temps, ce sont tous des facteurs importants pour la compréhension de la façon dont ce processus de dépendance de trajectoire se produit dans le temps. Avant le moment où la dépendance de trajectoire se produit, par contre, il y a forcément le moment de l'appel.

Jusqu'à un certain point, la phénoménologie de Bernhard Waldenfels nous donne quelques pistes intéressantes à suivre, et qui peuvent nous aider à avoir une meilleure compréhension de certains mécanismes derrière le façonnement des politiques publiques et des projets de développement. Inspiré de la notion de responsabilité évoquée par les rencontres face-à-face dans l'œuvre d'Emmanuel Levinas (1961), Waldenfels (2009 ; 2013) dira que tout ce qui est perçu et qui échappe à la normalité – tout ce qui est *alien*, dans son vocabulaire – demande des *réponses* de la part de celui qui aperçoit. Bien que ces réponses puissent varier énormément selon la position de l'interlocuteur et le type de demande posée par ce qui est perçu (ou qui s'exprime), à celui qui perçoit revient toujours la responsabilité de répondre. Ce qui est intéressant pour nous dans ce raisonnement, c'est que cette responsabilité, en soi, est déjà suffisante pour exiger de la personne qui perçoit un détour dans son parcours mental – ou son parcours ontologique, si l'on veut. *En ce sens, devant l'infinitude de possibilités, la chose perçue établit des balises à l'attention de la personne qui perçoit, et qui sera dorénavant limitée, voire, encadrée, par cette perception.*

Évidemment, ce balisement de l'attention va souvent avoir une importance assez banale dans la vie de la personne qui perçoit. Pourtant, lorsqu'une offre ou un appel est fait dans le contexte d'une opportunité de travail, cet encadrement peut gagner des proportions importantes, délimitant radicalement les choix de parcours de vie possibles de la personne qui perçoit. C'est une chose d'avoir devant soi une infinitude de possibilités et de parcours possibles, mais c'est tout autre chose quand un parcours se présente comme une possibilité réelle. Cette opposition entre le quelque chose et l'infini qui existait avant ce quelque chose est centrale, puisqu'il est fondamental de comprendre la radicalité de l'appel pour comprendre son fonctionnement. Ainsi, et à titre d'exemple, dans la quête d'une stratégie de subsistance, l'infinitude de possibilités d'endroits où l'on pourrait décider de se fixer avant la perception de l'existence d'un fleuve est différente

des possibilités très balisées une fois le fleuve perçu. Le fleuve appelle la personne ou le groupe à répondre à une question, c'est-à-dire, doit-on s'arrêter et s'installer au bord du fleuve ou, plutôt, poursuivre à la quête d'un endroit plus intéressant, en dépit de son incertitude ? Cette question formulée dans l'après-fleuve est, certes, assez différente de celle qui aurait pu être formulée dans l'avant-fleuve. Plus important encore, l'appel du fleuve empêche la formulation d'autres questions qui auraient pu être posées dans son absence, changées pour toujours par l'inévitable comparaison avec l'appel du fleuve. En effet, le fleuve, de par son appel, occupe l'esprit de ceux qui doivent répondre à cette question, et juste par cette occupation, devient encore plus une partie de la vie de ceux qui l'ont perçu. En fait, plus le fleuve demeure dans l'esprit de celui qui perçoit, plus il exigera de réponses, augmentant davantage sa présence dans l'esprit. Autrement dit, si l'esprit est composé de présences et d'absences, plus on a à répondre à la perception du fleuve, plus on devient le fleuve lui-même – si on comprend ce devenir comme une gradation non linéaire ou, autrement dit, ce devenir comme une sorte de processus d'incorporation du fleuve.

La perception de la performance de la promesse faite par la politique publique opère de façon similaire à la perception du fleuve – ou de la promesse faite par le fleuve, si l'on veut. En tant que performance qui offre un chemin possible à suivre pour sa dite « population-cible », la politique publique occupe l'attention collective avec sa possibilité de se concrétiser, sculpte son chemin de fer sur le sol, remplit les vides de possibilités dans l'espace et dans le temps, rendant les pas en arrière plus difficiles à chaque instant passé. La politique publique, comme le fleuve, assemble la collectivité autour de soi – littéralement dans le cas de l'assemblée collective organisée dans la paroisse de Saint-Martin-de-Tours à Malartic en 2006 – et offre à ceux qui la perçoivent un niveau de réalité infiniment plus grand comparé à celui des offres qui n'existent que dans un avenir à peine rêvé. Dans ce sens, l'appel fait par la politique publique réellement perçue aura toujours l'incomparable privilège du biais de disponibilité (« availability bias » dans l'original en anglais, Tversky et Kahneman, 1976) dont l'appel pas encore perçu ne disposera jamais. Encore une fois, on reprend les mots d'Hélène qui, confrontée à la possibilité de nier l'appel fait par le projet de la compagnie Osisko, répond que « on ne

peut pas arrêter de manger le pain aujourd'hui parce qu'il n'y aura pas de pain pour demain ».

Le privilège d'être perçu, d'occuper le temps et les attentions collectives, favorise, pour utiliser encore le vocabulaire de Waldenfels (2009), l'établissement de l'ordre, c'est-à-dire, de l'encadrement dans lequel la réponse à cet appel sera donnée. Pour le dire autrement, le privilège d'être perçu est aussi le privilège du découpage initial de ce qui sera perçu, d'établir où seront jetées la lumière et l'obscurité avant même que ceux qui perçoivent puissent imaginer son existence. Dans le cas de l'exemple du fleuve, on peut illustrer ce découpage – de façon presque naïve, mais suffisamment pédagogique – par l'obscurité du propre intérieur du fleuve, dont le contenu et les instabilités ne seront connus que par l'expérience graduelle qui viendra après la décision de s'installer sur ses berges. Effacés de cet ordre établi par l'appel du fleuve, les autres fleuves, toujours inconnus et gardés dans leur existence uniquement potentielle, resteront dans ce qu'il appellerait l'extra-ordinaire – c'est-à-dire, une sorte de réalité alternative parmi une quantité infinie d'autres, mais gardée en silence par le découpage fait par l'appel original.

Dans le cas du projet minier, à son tour, un exemple qui reste encore à être dûment exploré dans cette étude est celui de ce que j'appelle la *spéculation éducationnelle*, c'est-à-dire, l'offre de parcours de formation professionnelle par des institutions éducationnelles en dépit des incertitudes liées à leur demande réelle dans le marché du travail. La question de la spéculation éducationnelle étant un problème important qui s'est révélé lors de ma recherche à Volta Redonda (Díaz Crovetto et al, 2012), je me posais parfois la question d'à quel point cela serait le cas également en Abitibi. Les premières pistes dans ce sens se sont révélées rapidement dans mes entrevues, mais de façon relativement distincte de celles que j'avais trouvées dans des recherches précédentes. Sans trop entrer dans les détails, à Volta Redonda, une ville mono-industrielle métallurgique au Brésil, le problème qui se posait était surtout lié aux spécialisations offertes par un marché éducationnel mixte public-privé, dans un contexte d'intense compétition institutionnelle, où des cours étaient parfois offerts en fonction d'une demande à peine potentiellement existante dans l'avenir. Un exemple frappant en ce sens a été celui de la privatisation du réseau téléphonique brésilien dans les années

1990s. L'ETPC – encore aujourd'hui la plus importante école technique de Volta Redonda – en accord avec les récits médiatiques le plus diffusés à ce moment, y a vu le signe d'un boom de l'industrie téléphonique, dont les besoins de main-d'œuvre nécessiteraient une formation massive de techniciens pour être comblée. Or, après un investissement important en technologie et finis les deux ans de formation de sa première cohorte, la réalité s'est avérée être considérablement différente de ce qui était prévu en principe. La nouvelle industrie téléphonique brésilienne se montrant contraire à un engagement significatif de techniciens spécialisés – sauf, peut-être, pour des contrats de courte durée –, les carrières possibles dans le domaine étaient très en-dessous de ce qui était attendu, et plusieurs se sont trouvés contraints à chercher des nouvelles formations – une décision, pourtant, très difficile et coûteuse pour la majorité. Le cours, pour sa part, a finalement dû fermer ses portes peu après la formation de sa première cohorte.

Dans le cas de l'Abitibi, par contre, la spéculation éducationnelle a développé une dynamique relativement distincte. Si d'un côté l'industrie minière est une industrie bien établie globalement, ses incertitudes se donnent surtout au niveau de la permanence sur place des compagnies et la durée de vie de leurs gisements. Effectivement, comme on a déjà vu, la permanence d'une compagnie minière dépendra en général d'une vaste combinaison de facteurs, comprenant du simple épuisement du gisement jusqu'à des facteurs moins prévisibles liés aux instabilités du marché minier et aux opportunités pour le déplacement des opérations ailleurs selon le prix de la main-d'œuvre et les changements dans les politiques régionales d'imposition sur les redevances minières – pour en rester seulement à quelques exemples.

Dans ce sens, curieusement, un des arguments les plus utilisés pour justifier le pari des économies monoindustrielles peut se révéler plutôt être un autre aspect d'un problème qu'elles produisent. L'arrivée d'une industrie dans une région implique souvent le développement de certaines structures physiques et institutionnelles pour son soutien, ce qui peut comprendre la construction d'hôpitaux, d'un réseau de commerce, ou encore, d'un réseau éducationnel. En commun, plusieurs de ces structures partagent leur enracinement dans les relations locales, en contraste avec la mobilité de l'industrie elle-même. À Rouyn-Noranda ainsi qu'à Malartic, ce sont, jusqu'à un certain point, des

structures qui contribuent aussi à la diversification de l'économie de la région – ne serait-ce que par leur propre existence. Parmi ces dernières, les institutions éducationnelles sont, avec le gouvernement local lui-même, les mieux placées pour faire partie de ces processus de diversification économique locale.

Pourtant, en tant que branches issues de l'industrie minière originale, ces structures institutionnelles se trouvent souvent « recapturées » par cette industrie. Ce processus de *capture* de trajectoires, soit institutionnelles, soit individuelles, est central pour comprendre les dynamiques sociales et économiques à Rouyn-Noranda et à Malartic, et possiblement dans les villes monoindustrielles en général. Dans le cas des institutions éducationnelles – surtout celles destinées à l'enseignement postsecondaire –, les conversations que j'ai eues avec des enseignants ont révélé justement à quel point les alliances avec le secteur privé sont structurées dès la base de leur fonctionnement. D'abord, il est clair que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ont eu pour mission, dès leur fondation, entre autres, justement la reproduction de la main-d'œuvre nécessaire à l'industrie locale. Cela dit, la présence de cette industrie crée des opportunités qui sont difficiles à négliger dû à leur proximité et leur intérêt dans le soutien de ces institutions.

Dans ce sens, une visite au campus du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à Rouyn-Noranda peut rapidement révéler certains aspects de cette dynamique. On y trouve rapidement dans les couloirs des affiches qui invitent les étudiants à prendre part à des excursions ou des visites éducationnelles à des mines de la région, où des techniques pourraient être apprises et où les élèves auraient un accès privilégié à certains types de technologies qui ne seraient pas à leur portée autrement. En effet, la présence d'une industrie d'une telle envergure sur place donne aux élèves des opportunités assez uniques de formation dans le domaine, avec un énorme éventail de professionnels à leur disposition, des opportunités de stage rémunéré pouvant mener à un poste permanent,

entre autres, qui font en sorte que le curriculum²² soit, au moins en partie, inévitablement tourné vers le travail minier.

Or, les avantages de cette disponibilité et facilité d'accès se transforment aussi dans une présence constante de cette industrie dans les salles et les couloirs. Tenant compte de l'importance de la présence de références visibles de personnes proches dans le choix de carrières (Briscoe et al, 2011), et la presque omniprésence du secteur minier dans l'imaginaire et les cercles sociaux fréquentés par les jeunes, les institutions éducationnelles locales auraient pu jouer un rôle important dans la transformation de cet imaginaire des carrières possibles ou envisageables. Bien que des tentatives existent dans ce sens, dans la pratique le mélange entre disponibilité, opportunité, et visibilité excessive du domaine mène les institutions elles-mêmes à se voir dans l'obligation de contribuer à cette survisibilité de la carrière dans le travail minier.

Et pourtant, les incertitudes liées à une telle carrière abondent. Bien que dans l'ensemble les mines aient toujours été en opération dans la région qui constitue l'Abitibi minier dès la mise en fonctionnement des premières mines au début du XXe siècle, il s'agit d'une histoire qui alterne des cycles d'ouvertures et de fermetures de mines selon les variations dans l'offre et la demande d'un marché global peu prévisible. Pour la majorité des travailleurs miniers que j'ai pu rencontrer, le travail dans les mines a signifié le besoin de devoir accepter de prendre des postes dans des mines isolées, souvent à l'extérieur de l'Abitibi, et par conséquent, d'accepter l'isolement social et affectif qui accompagne cet éloignement.

La saturation de la propagande du secteur minier présenté comme le secteur par excellence pour le travail dans la région, et dans lequel on pourrait gagner des salaires astronomiques avec une simple scolarité secondaire ou technique, semble, néanmoins, contrer ces incertitudes. Certains enseignants du Cégep de Rouyn-Noranda affirment que

²² En 2017, le campus de Rouyn-Noranda du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue offrait au moins trois cours techniques directement reliés à la demande du secteur minier, soit : les cours en technologie de maintenance industrielle (mécanique), technologie de l'électronique industrielle, et technologie minérale (Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 2017).

la carrière minière est devenue un choix confortable, surtout pour ceux qui cherchent des carrières plus immédiates, sans devoir passer par l'université, et cela, en dépit des alertes concernant les difficultés de plus en plus importantes à pénétrer dans le domaine. « Le marché se trouve de plus en plus saturé, maintenant les employeurs n'engagent que ceux à qui ils font confiance, les gens qui connaissent déjà des gens qui travaillent pour eux », m'a confié Jean-François Dubois, enseignant au Cégep local.

En effet, si la propagande de l'Eldorado minier des années 1940s et 1950s était très efficace dans la séduction de sa population-cible, elle en est toujours puissante dans le présent, se révélant encore capable de capturer les parcours de vie des jeunes de la région. L'idée de « capture » et de « parcours » ici, par contre, nécessite quelques précisions. La structuration d'un parcours de vie se donne toujours comme le résultat d'une constante tension négociée entre l'agentivité de l'individu et l'action structurante des pouvoirs qui l'entourent, ce qui a déjà été longuement exploré dans les sciences sociales (Bourdieu, 1972, ou encore, Démazière et Samuel, 2010, pour une discussion centrée sur le concept de parcours de vie). Certains « moments » de cette dynamique, par contre, sont qualitativement différents quand comparés à d'autres, ce qui est le cas, par exemple, des moments où des choix de carrière se présentent.

Michel Grossetti (2006) affirme que ces moments de contingence, de redéfinition, de *tournants* qui mènent à l'émergence de bifurcations auxquelles l'individu devra faire face, auraient même un statut secondaire dans les sciences sociales quand comparées à ce qui structure la vie de l'individu de façon continue. L'idée de bifurcation comme une notion importante pour la compréhension des parcours de vie sera longuement explorée également par Coninck et Godard (1990), pour qui les bifurcations dans les parcours de vie seraient souvent négligées en fonction de leur caractère peu prévisible ou circonstanciel – des *boîtes noires*, dans les mots des auteurs. Et pourtant, on peut quand même repérer des facteurs déclencheurs de ces bifurcations, et plus encore, on peut repérer certains des mécanismes qui sont évoquées par la simple présence de ces bifurcations.

Ainsi, si lors de la présentation du projet de la mine Canadian Malartic la compagnie Osisko a délimité les choix possibles à la population et immédiatement

déterminé un parcours décisive à suivre qui, inévitablement, occuperait les institutions et les esprits de la région, la présentation d'une possibilité de carrière peut avoir un effet similaire au niveau de l'individu. Soit par l'usage de la propagande comme stratégie à la quête de main-d'œuvre « colonisatrice » dans la première moitié du XXe siècle, soit par la propagande continue et contemporaine de la carrière minière qui inonde l'imaginaire local – avec des références sociales et professionnelles liées à un domaine qui a d'ores et déjà une omniprésence au sein des familles abitibiennes – le projet minier implique l'émergence à un moment donné de cette bifurcation dans la vie de ceux qui en sont en contact – c'est-à-dire, la bifurcation de l'acceptation ou non de la carrière minière. Par sa seule présence, pour reprendre Waldenfels, la possibilité de poursuite de cette carrière évoque la nécessité d'une réponse, dans ce cas, sous la forme de l'émergence de la bifurcation entre des trajectoires personnelles possibles qui s'excluent mutuellement et de la prise de décision qui la suit.

Évidemment, la notion elle-même de bifurcation doit être analysée avec davantage d'attention quand on prend en compte que, dans un sens, les bifurcations – ou *polifurcations* si l'on veut – émergent constamment et partout au cours d'une trajectoire de vie humaine. Pourtant, encore une fois, ce qui rend cette bifurcation spéciale c'est surtout le haut degré d'investissement – financier et temporel – nécessaire une fois la décision prise, ainsi que l'importante dissonance entre l'idée d'investir dans une carrière minière d'un côté, et les compromis demandés lors de son expérience vécue de l'autre. Dans le chapitre suivant, on verra des exemples de trajectoires de vie largement affectées par le travail minier, par l'instabilité des emplois, les déménagements fréquents, le fly-in fly-out, entre autres. Plus que cela, par contre, ce que je veux souligner ici, ce sont surtout les mécanismes qui entravent le retour à un moment avant-bifurcation. Comme on verra aussi dans le prochain chapitre, le manque de transférabilité des compétences acquises dans le domaine, l'ampleur de l'offre de travail – comparé à sa faiblesse dans d'autres secteurs –, l'attachement à la culture du métier et la difficulté de se lancer dans une nouvelle carrière dans un autre domaine après un certain âge, vont tous créer des obstacles à d'éventuelles tentatives de marche-arrière dans son parcours.

Dans ce sens, il est parfaitement possible de concilier l'idée de l'agentivité de l'individu *exposé* à cette bifurcation et dorénavant responsable de prendre une décision qui le mènera à prendre un des chemins possibles qui se présentent, avec l'idée que, dans l'ensemble, l'assemblage du projet minier agit, en effet, comme une *grande machine de capture de parcours de vie*. Grande machine, encore une fois, pour nous rappeler cette dynamique où l'action menée par un ensemble d'agents produit des effets puissants en intensité et ampleur, caractérisée par ses chaînes multiples et angles morts. Capture, pour signifier cet ensemble de mécanismes qui assure l'appartenance de la personne à un certain parcours de vie au détriment d'autres, l'insérant dans une dynamique de dépendance de trajectoire²³ avec toutes les contraintes possibles. Et parcours de vie, justement en fonction de la longueur de ces effets dans le temps, faisant en sorte que le moment de la capture devient forcément un repère central dans les constructions des récits de vie des sujets capturés.

Ces idées et concepts serviront alors de base pour la dernière section de cette étude, où l'idée de la grande machine comme une productrice de *petites personnes* sera développée à côté de quelques récits de parcours de vie de résidents des villes de Rouyn-Noranda et de Malartic. En même temps, ce sera le moment de mieux comprendre les constructions de ces récits de vie dans ces contextes de capture, et comment l'agentivité de l'individu est perçue par l'individu lui-même et négociée avec l'emprise de la grande machine minière.

²³ La notion de dépendance de trajectoire (*path dependency*, en anglais) me plaît particulièrement en fonction de son usage assez répandu, même en dehors du vocabulaire académique, pour parler de façon générale des nombreux mécanismes qui opèrent pour contraindre un sujet à rester dans une trajectoire dans laquelle il se trouve déjà. Cela dit, le concept d'*irréversibilités relatives* utilisé par Michel Grossetti (2006) me plaît également, les deux étant interchangeable en ce qui concerne cette étude. Grossetti définira son concept comme s'agissant de « ressources et contraintes issues des situations passées avec lesquelles les acteurs doivent compter et qu'ils ne peuvent modifier sans effort » (2006 : 14).

Chapitre 5 : La production de petites personnes

Captures et expulsions

L'autoroute entre Montréal et l'Abitibi est l'endroit idéal pour observer autant les captures que les expulsions en « temps réel ». À l'aide des services de covoiturage disponibles en ligne, j'ai eu plusieurs occasions de côtoyer des gens qui, pour une raison ou une autre, devaient emprunter la longue autoroute 117 pour arriver de l'autre bord du chemin. Pour certains, le voyage se faisait pour le plaisir durant un congé, ou encore, pour visiter un conjoint résidant à Sorel tandis qu'on rend service à une compagnie basée à Malartic. Pour d'autres, par contre, le voyage prenait des allures plutôt définitives.

Cela a été, par exemple, le cas de Mélanie, que j'ai rencontrée dans mon deuxième voyage entre Montréal et Rouyn-Noranda, déjà en 2015. En ligne, elle m'avait déjà fait savoir qu'il n'y aurait pas beaucoup d'espace disponible pour mes bagages, et j'étais également prévenu de la présence de sa chienne Maya au long du trajet. Pourtant, cela n'a été que lorsque j'ai perçu la voiture Toyota mauve de Mélanie se stationner dans l'aire d'embarquement du métro Montmorency que j'ai pu comprendre qu'il ne s'agissait pas d'un voyage ordinaire. Le coffre de la voiture ne suffisait pas, le vaste mobilier de Mélanie – de nombreuses boîtes évidemment, mais aussi des chaises et même une table pliable – prenait chaque coin de la voiture, ne me laissant qu'un espace assez comprimé entre le banc du passager et la boîte à gants.

Après sept ans de travail comme aide-infirmière à Sherbrooke, Mélanie déménageait à Rouyn-Noranda « un peu à contre-cœur » pour aller rejoindre son copain, un ingénieur mécanique qui venait d'être engagé pour aller travailler à la Fonderie Horne. Au long du voyage, le contexte est devenu plus clair. D'un côté elle était très contente de sa vie à Sherbrooke, et son emploi lui donnait un sens de sécurité duquel il était difficile de se débarrasser. De l'autre, l'offre faite à son copain était particulièrement séduisante.

Elle arriverait le soir pour s'installer avec le copain dans une maison que le couple avait trouvée en ligne. Il l'avait visitée seul étant donné que Mélanie ne pouvait pas quitter Sherbrooke pour le faire. Ce serait alors la première fois qu'elle verrait sa nouvelle maison autrement que par des photos, ce qui la rendait inquiète. Par contre, les événements s'enchaînaient quand même avec une certaine rapidité. Le lendemain elle aurait déjà son premier entretien d'embauche dans la région pour un poste d'aide-infirmière dans le Centre Hospitalier Rouyn-Noranda. À l'incertitude par rapport à son avenir, elle ajoutait un considérable optimisme du fait qu'il y aurait une demande importante pour de la main-d'œuvre dans le domaine de la santé en Abitibi en général. Éventuellement, au long du voyage, je remarque finalement la présence de la chienne, Maya, qui avait dormi jusque-là au milieu des meubles et des boîtes empilés sur le siège arrière. Le lendemain, déjà à Rouyn-Noranda, j'ai croisé Mélanie par hasard au milieu des Promenades du Cuivre, le centre d'achat local. En retard pour son entretien, elle courait pour y arriver à l'heure, ne pouvant qu'à peine me saluer. J'ai essayé de les contacter plus tard pour un éventuel entretien avec son copain mais étant donné les derniers bouleversements dans leurs vies en ce moment, il est vite devenu clair que j'étais la dernière de leurs priorités.

Curieusement, j'ai rencontré un scénario similaire lors de mon retour à Montréal, encore en 2015. La voiture de Ramon était emplie de toutes sortes de meubles et boîtes empilées dans le siège arrière sans beaucoup de soins ou stratégies apparentes. En principe, on aurait dû partir de Rouyn-Noranda deux jours plus tard mais finalement, dû à un changement de plans de dernière heure, il m'a écrit en ligne pour me demander si j'accepterais de partir le lendemain matin, ce que j'ai fini par accepter. Les règles étaient encore une fois les mêmes : un minimum de bagage serait accepté étant donné la pénurie d'espace dans sa voiture. Une fois installé, l'espace serré dans le siège du passager m'a semblé notamment familier. Ramon m'a expliqué qu'il était urbaniste, spécialisé dans le domaine des transports urbains. Peu après avoir obtenu son diplôme, il a décidé de faire l'examen pour être admis dans la fonction publique du gouvernement fédéral. L'idée était de se faire recruter par son beau-père, un gestionnaire qui travaillait dans un poste apparemment assez important dans la branche du ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MERN) à Rouyn-Noranda. Effectivement, au contraire de Malartic, la ville

de Rouyn-Noranda avait eu la chance et l'occasion de diversifier son économie, en principe essentiellement minière, grâce aux besoins gouvernementaux canadiens et québécois d'établir des succursales de ses opérations bureaucratiques dans la région. À part le MERN, plus directement lié aux opérations minières et forestières de la région, Rouyn-Noranda héberge également un bureau du ministère de la Justice, ainsi que du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Je dois avouer ne pas avoir très bien compris les manœuvres complexes qui ont été nécessaires pour le faire, mais éventuellement, et après une période de travail au ministère des Transports à Montréal, Ramon a réussi à se faire transférer à Rouyn-Noranda, où il habitait depuis maintenant deux ans. Peu après être entré dans sa voiture, comme pour établir une conversation, je lui ai demandé quelle avait été la raison de sa soudaine décision de partir vers Montréal avec deux jours d'avance. « Je quitte ma blonde », il m'a répondu, avant de m'expliquer qu'il venait de découvrir que sa copine l'avait « trompé avec un autre gars ». En principe, le voyage à Montréal était censé n'être qu'un voyage pour visiter la famille et les amis. « Maintenant, plutôt, je déménage », il me dit. Ramon l'avait découvert le jour précédent. Il a eu juste le temps de ramasser ses objets personnels et, surtout, de communiquer sa décision à son beau-père. « Il a été très compréhensif », il me dit, m'expliquant que c'était peut-être parce que, justement, « il avait découvert que sa femme le trompait aussi il y a quelques années », d'où la solidarité. Selon lui, son beau-père lui avait promis de faire tout son possible pour lui trouver une place au plus vite dans un bureau montréalais du gouvernement fédéral.

Les heures suivantes du voyage ont été passées en discutant de son avenir. En partie parce que je craignais passer sept heures en train d'être conduit sur la route à 80km/h par un homme déprimé, j'ai fait un effort pour valoriser le côté positif de sa situation. Étant donné qu'il se plaignait entre autres du fait qu'il avait dû sacrifier sa vie sociale et son réseau d'amis en s'installant en Abitibi auprès de sa copine, j'ai insisté sur le côté positif de recommencer sa vie auprès des gens qui lui manquaient, ce avec quoi il s'est révélé être vivement d'accord. En plus, il était clair qu'il était particulièrement chanceux de pouvoir compter sur son beau-père pour être transféré tranquillement vers un poste au gouvernement fédéral lors de son retour à Montréal.

L'Eldorado des autres

Chaque déplacement et chaque déménagement comporte sa mesure de sacrifice dans les discours de ceux qui se déplacent. Pourtant, les sacrifices ont eux aussi chacun leurs propres dynamiques, ou plutôt, leurs propres temporalités, autour de laquelle ils se transforment, devenant quelque chose d'irréversible. Marie-Pier, par exemple, n'a pas eu le privilège de la réversibilité que j'ai persuadé Ramon qu'il était chanceux d'avoir. Marie-Pier a été une des sept personnes – ou familles – qui ont accepté de m'héberger lors de mon séjour de terrain en Abitibi après une demande faite dans un site web d'hébergement solidaire. Originnaire de la ville de Québec, elle a connu son copain quand elle faisait son baccalauréat en communication à l'Université Laval. Son copain avait des membres de la famille qui habitaient à La Sarre, dans l'Abitibi, et rêvait depuis longtemps d'aller un jour habiter dans la région. « C'était son Eldorado à lui, pas à moi », Marie-Pier m'a dit à un moment donné.

Marie-Pier habitait avec sa colocataire, Véronique, dans une demie-maison auprès du lac Osisko, à Rouyn-Noranda. L'histoire qu'elle me racontait, de la façon dont son copain avait fini par la persuader de déménager avec lui en Abitibi, s'était passée il y avait alors déjà sept ans. Formé en génie civil, il ne lui a pas été difficile de se trouver un emploi dans une région qui bouillonnait alors avec les constructions liées au secteur minier, tandis que Marie-Pier s'est éventuellement trouvée elle aussi un emploi dans son domaine dans l'université locale. L'adaptation, pourtant, s'est avérée être assez difficile pour Marie-Pier, surtout en fonction de la distance de la famille.

Au milieu de notre conversation, dans notre première soirée ensemble chez elle, elle fait une pause pour m'offrir des cornets d'érable, faits « maison » par sa grand-mère, à Québec. Bien que j'hésite en principe, elle insiste, en disant ne pas pouvoir les manger. « Je suis un défi calorique ce mois-ci », elle m'explique pour justifier le fait que sa consommation de sucre devrait être la plus limitée possible en ce moment, ce que la présence des cornets d'érable de sa grand-mère dans son réfrigérateur rendait particulièrement difficile. Par la suite, elle me parle de son ancien copain, dont le bonheur

avec son Eldorado affectif abitibien s'est lentement défait au fil des années. Spécialisé dans la construction de ponts, il trouvait en Abitibi une région incapable de satisfaire ses ambitions professionnelles. Pourtant, au moment où il a finalement décidé de quitter le rêve abitibien et de retourner à Québec pour sa carrière, six ans s'étaient déjà passés. Marie-Pier avait pris son temps pour s'entourer d'un cercle social et professionnel qui lui plaisait à Rouyn-Noranda et au bout de six ans, elle s'y sentait trop attachée pour le quitter. Son copain a finalement décidé de partir malgré elle, qui est restée pour vivre « l'Eldorado de son ex », dans ses mots.

Parfois j'ai tendance à chercher mentalement des façons de mesurer les choses qui ne sont pas réellement mesurables. En ce moment avec Marie-Pier, je me suis demandé combien de temps faut-il pour transformer un manque dans un attachement pour lequel on ne peut plus faire volteface ? Quel est le moment où la marche arrière cesse d'être une possibilité réaliste ou convenable ? Peu importe le moment précis où cela s'est produit, pour Marie-Pier, il a dû coïncider avec celui où l'éloignement entre sa vie et celle de ses amis de Québec est devenu trop grand. Si au début les visites se faisaient sous l'effet de la nostalgie du cercle d'amis laissé derrière, graduellement elle s'est rendu compte du fait que les amis, petit à petit, s'inséraient dans d'autres réseaux, avec d'autres amis et d'autres sujets de conversation. À un moment donné, plusieurs ne vivaient même plus à Québec.

En même temps, au fur et à mesure qu'on parlait dans sa cuisine, son discours prenait quelques nuances. D'un côté contente de son travail à l'université, elle se voyait en train de chercher un nouvel avancement dans sa carrière. Souvent elle pensait à la possibilité d'aller travailler dans une compagnie minière locale, mais selon elle, nos conversations ensemble lui ont servi pour lui rappeler le fait qu'il y aurait « une incompatibilité de valeurs inévitable » dans ce scénario, étant donné que, selon elle, les secteurs de communication sont souvent les responsables de « faire le travail sale » dans ces entreprises, de sorte qu'elle hésitait à prendre ce genre de décision concernant son avenir.

Les récits de Ramon, Mélanie et Marie-Pier sont intéressants entre autres parce qu'ils soulèvent le fait que, si d'un côté de multiples institutions vont opérer ensemble pour former cette grande machine hétérogène de capture nécessaire pour l'extraction minière

et pour la reproduction institutionnelle, dans leurs discours la capture est narrée surtout sous la forme de bifurcations produites par des relations amoureuses et des occasions de travail. Ensemble, les deux peuvent s'imbriquer et s'entrelacer de différentes façons. Ils peuvent également et facilement dépasser les frontières du territoire canadien. Avant de rester chez Marie-Pier, en effet, j'ai été hébergé par Clarisse et Marianne. De nationalité française, Clarisse me dit être venue à Rouyn-Noranda par le biais d'un programme de coopération entre les gouvernements québécois et français, par lequel il serait possible aux étudiants en géologie français de venir travailler avec des contrats temporaires pour les postes non remplis, normalement dans « des petites villes ». En principe venue « pour le goût de l'aventure », au bout d'un an de travail elle recevait une offre pour un contrat permanent que, si elle a hésité en principe, il est devenu rapidement clair qu'il serait difficile de refuser étant donné la pénurie d'emplois dans son domaine en France.

Cela n'a été que lors de ma deuxième soirée chez elles que j'ai pu avoir un récit plus élaboré de son parcours. On se parlait sur des sujets variés après le souper et à un moment donné, pour des raisons qui m'échappent, Clarisse a évoqué le fait qu'elle rêvait très souvent. Je n'étais pas certain si elle parlait de rêves éveillés ou non, de sorte que je lui ai demandé de quelle sorte de rêve elle parlait. Or, au lieu de spécifier le type de rêve, Clarisse a plutôt précisé que ce jour-là, elle rêvait d'habiter sur le sommet d'une montagne dans les Alpes, ce qui nous a mené à plaisanter sur les « bonus » de la vie en isolement, ou encore sur le fait que cela risquait d'être « trop achalandé » pour quelqu'un habitué à la « tranquillité de Rouyn-Noranda ». Clarisse m'a expliqué alors que la venue en Abitibi était en fait le rêve de son copain, Martin, plutôt que le sien. Lui aussi géologue, était venue de lui dès le début l'idée de postuler dans le programme de coopération entre les deux gouvernements dans l'espoir de s'installer dans un « petit village bucolique québécois ». Pourtant, à la fin de son contrat temporaire, au contraire de Clarisse, Martin n'a pas reçu d'offres pour continuer et a dû se trouver du travail ailleurs. Clarisse m'explique qu'on disait alors que c'était un « mauvais moment » pour l'industrie, et que « 2013 était la pire année de l'histoire pour les géologues » et que la situation allait sûrement s'améliorer pour l'année suivante. Après à peu près un an, enchaînant des postes temporaires dans plusieurs ministères, Martin a finalement décidé de chercher des positions hors de son domaine, prenant un poste de vendeur à Joubec, un

magasin de jouets et de jeux de société au centre-ville. Cependant, bien qu'il est vrai que la situation s'est améliorée pour les géologues en 2014 en termes de marché de travail, dans les mots de Clarisse, cette amélioration « n'a été que de 0,1% ». Cela a été le facteur déclencheur pour que Martin décide, en attendant un meilleur scénario, de partir en voyage en faisant de l'autostop autour du Canada. « C'était rigolo », Clarisse me dit à propos de cette période, « parce qu'on est devenu jaloux l'un de l'autre, lui de ma réussite ici en Abitibi et moi de ses histoires de voyage qu'il me racontait tous les jours ». Parmi ces histoires, elle me parle de moments où son copain avait cassé ses lunettes à la suite d'un accident avec un camion près de Calgary, ou encore, l'histoire où, après avoir pris le mauvais chemin pour traverser l'Alberta, le conducteur de sa voiture est arrivé par erreur à la frontière avec les États-Unis. Éventuellement pris dans la possession illégale de la marijuana, il a été détenu, forçant Martin à faire de l'autostop devant le poste frontalier, toujours sans lunettes. « Souvent, il passe énormément de temps à me raconter toute sorte d'affaires, tandis que de mon côté, rien ne s'est vraiment passé », elle conclut, soulignant le décalage qui existait entre leurs quotidiens en ce moment.

Finalement, après un an dans la route au Canada, Martin a fini par accepter un poste comme technicien en France, tout en attendant que le marché de travail abitibien se redresse. À la mi-2015, cela faisait déjà à peu près un an et demi qu'il était parti et bien qu'ils se parlaient presque tous les jours par Skype, ils n'avaient passé que trois semaines ensemble en 2014 et 2015. J'ai blagué que c'était beaucoup moins que ce que le fly-in fly-out permet normalement, ironie dans laquelle elle arrive à voir de l'humour. Selon Clarisse, on dit toujours que 2014 et 2015 ont été des exceptions, mais que le marché de travail des géologues devra forcément récupérer pour 2016. Pourtant, après la frustration de l'année précédente, ni elle ni son copain s'attendent à de grandes transformations en ce sens. Sans encore avoir des plans concrets, les deux se sont promis d'être en train d'habiter ensemble au début de 2016. Clarisse hésite à quitter Rouyn-Noranda, en partie pour la sécurité de son emploi dans le MERN, mais aussi parce qu'elle se sent finalement adaptée à la vie dans la ville. En pratique, effectivement, elle n'arrive pas pour l'instant à préciser comment ils feront pour se rejoindre dans un si court délai, mais lentement, ils commencent à « faire les *calculs* » pour essayer de prendre la meilleure décision possible dans les circonstances.

Le thème du calcul se trouve souvent présent dans les conversations en Abitibi. On a déjà parlé des complexités de l'assemblage minier, avec sa pluralité d'acteurs, son marché de travail et de commodités, les deux avec leurs cycles difficiles à prévoir, et par conséquent, les nécessités de faire des économies pour les moments plus difficiles et de se préparer en avance pour les contre-booms miniers. Pour des gens comme Clarisse, Ramon, Mélanie ou Marie-Pier, dont la capture par cette machine abitibienne est relativement récente et pour qui la transition entre l'aventure et l'attachement se fait encore et très graduellement, ces calculs prennent davantage de nuances. Dans un sens, sûrement, ce sont les mêmes nuances apportées par les constants calculs des personnes immigrantes (par exemple, Charley, 2007 ; Mendelson, 2004 ; Arzubiaga et al, 2009), issues, entre autres, d'un sentiment d'appartenance ambigu et des contraintes socio-économiques. Par contre, évidemment, l'instabilité connue du secteur minier ne fait qu'ajouter de la complexité à la nécessité et aux pratiques du calcul.

Et pourtant, quel calcul faire ? La culture du calcul se présente en Abitibi comme une obligation sociale – le « manque de calcul » étant fortement réprimé par des stigmas –, mais il est aussi une forme de résistance de l'individu face aux angles morts constamment produits par la grande machine minière. En effet, si le récit de la grande machine minière souligne les captures et le manque de contrôle, le récit du calcul souligne plutôt justement la réponse de l'individu sous la forme d'agentivité, ou au moins, d'une quête de l'agentivité. Le calcul représente, dans ces récits, le plus important outil de l'individu contre la grande machine.

Mais dans ce cas, quand est-ce que le calcul commence dans la vie de l'individu contre la grande machine abitibienne ? Quelles seraient les pratiques nécessaires dans le quotidien de l'individu calculateur idéal, préparé pour faire face aux vagues « d'effets secondaires », de cycles, de booms et de spéculations auxquels ils sont sujets ?

L'individu calculateur versus la grande machine

Durant mon séjour en Abitibi, j'ai eu l'occasion de parler avec quelques enseignants. Entre autres sujets, on discutait souvent justement de la question de la propagande minière toujours influente chez leurs étudiants. Christine, enseignante en technologie

minérale au Cégep de Rouyn-Noranda, n'hésitait pas à me faire part de ses inquiétudes par rapport aux opportunités de travail que ses étudiants auraient à la fin de leurs études. Bien qu'on fût souvent d'accord que le marché était toujours assez réceptif aux ingénieurs qui arrivaient dans la région, le marché de travail devenait de plus en plus saturé pour les autres carrières, surtout au niveau cégépien.

Et pourtant, selon elle, il y en avait qui pensaient pouvoir se trouver des emplois dans le secteur minier n'ayant terminé que le secondaire 5. Marie-Claude, enseignante au secondaire à Malartic, m'a fait part de ces mêmes inquiétudes. Selon elle, la référence évoquée par les membres de la famille des générations précédentes qui ont réussi cette carrière par le passé avec une scolarité équivalente mène souvent des jeunes à interioriser ces trajectoires comme étant toujours des trajectoires possibles, ce qui est de moins en moins le cas. Pourtant, Marie-Claude s'inquiète même pour ceux qui arrivent à se trouver des emplois dans les mines lorsqu'ils sont encore au secondaire. « Ils décrochent pas de l'école, mais ils ne suivent pas les cours avec attention, ils avaient beaucoup de difficulté avec leurs devoirs, ils croisent leurs affaires ».

J'ai eu l'occasion également de parler avec Magali Jodoin, coordinatrice du programme Vision Travail à Rouyn-Noranda. Son travail consiste entre autres à conseiller les personnes sans emploi de la région qui arrivent à son bureau, les dirigeant vers des positions qui correspondent à leurs compétences et à leur profil selon les demandes du marché de travail. L'expérience de Magali, dans un sens, expose l'autre bout de l'expérience narrée par Marie-Claude. Selon Magali, justement, ces étudiants de secondaire qui sont les plus pressés pour entrer dans le marché de travail dans le domaine minier, bien qu'ils puissent se trouver des contrats temporaires de temps en temps, seront souvent ceux qui deviendront éventuellement ses clients. Pour Magali, en effet, non seulement une formation secondaire est devenue insuffisante pour se placer dans le secteur, et en plus d'une spécialisation, il sera souvent important également d'avoir des contacts – surtout familiaux – dans les compagnies pour leur permettre d'avoir des opportunités de travail, ce qui rend encore plus difficile l'insertion *d'outsiders* dans le milieu.

Ensemble, ces récits révèlent entre autres comment la migration, d'un côté, mais aussi l'incompatibilité entre une formation scolaire de qualité et la participation dans le marché de travail, de l'autre, produisent, à chaque étape franchie, de nouvelles bifurcations, pour lesquelles les retours, une fois une voie prise, sont souvent difficiles. Pourtant, encore une fois, les informations disponibles au moment de franchir ces bifurcations seront souvent issues de la propagande faite par le récit du travail minier, un mélange de propagandes anciennes, de récits familiaux, de bouche à oreille entre amis et connaissances, et de la propagande contemporaine faite en partie pour justifier certains projets et, entre autres, pour assurer l'existence d'un bassin de main-d'œuvre accessible et renouvelable.

Cela dit, les parcours de vie expérimentés au sein de cette dynamique apportent inévitablement plus de nuance à la notion du « bon calcul » et les conséquences des décisions prises dans les bifurcations rencontrées par chaque personne. Pour comprendre les dynamiques de la culture du calcul, ses forces et ses faiblesses devant les éventuelles bifurcations, les nuances de différents parcours de vie doivent être analysées.

Marcel

Marcel a été mon colocataire dans une auberge à Malartic pendant environ une semaine. Je l'ai déjà mentionné dans le chapitre précédent, lorsque j'ai dressé un portrait des dynamiques du dynamitage dans la mine Canadian Malartic à l'aide de nos conversations. Marcel m'a raconté qu'il avait été élevé à Granby, ville industrielle dans la région de la Montérégie, au Québec. Au contraire de quelques-uns de ces collègues, Marcel a terminé le secondaire, étant par la suite admis au Cégep de Granby en 1984. Sans trop rentrer dans les détails, il me raconte avoir eu des « problèmes » dans ses relations personnelles et avoir commencé à consommer des drogues quotidiennement peu après son entrée au Cégep, ce qui aurait eu une conséquence directe dans sa performance. Contraint d'abandonner le Cégep peu après, il se trouve un poste comme nettoyeur dans une usine à Granby à l'aide d'un voisin.

Pour le voisin, pourtant, le travail comme nettoyeur ne devait être vu que comme un poste temporaire tandis que Marcel se cherchait quelque chose de plus intéressant

ailleurs. « Tu dois aller travailler dans la construction », disait le voisin. Sa persuasion a rapidement convaincu Marcel, et dans ses mots, a donné les bases pour ce qui serait la suite de sa vie professionnelle. Une fois la décision prise de travailler dans le milieu de la construction, Marcel s'est immédiatement inséré, par l'intermédiaire de son voisin, dans le réseau local du « bouche à oreille » à travers lequel on se trouvait des postes dans le secteur. Par le biais de ce réseau, il est passé de poste en poste durant les années suivantes, et cela n'a été qu'au début des années 1990 que sa vie prendrait un nouveau tournant. Étant donné ses difficultés pour contrôler sa dépendance chimique, sa thérapeute lui recommande de quitter la ville de Granby, et avec la ville, les deux réseaux sociaux les plus présents dans son parcours en ce moment : le réseau du travail, et le réseau de la consommation de drogues.

Ce nouveau départ interrompra sa carrière dans la construction. Avec deux de ses réseaux coupés, Marcel avait encore quand même un troisième réseau sur lequel compter, ce qui le mènera, finalement, à se trouver un emploi dans une imprimerie appartenant à des amis du frère de sa conjointe de fait, à Laval. Dans l'imprimerie, il retrouve une certaine stabilité et ne cherche pas à revenir au milieu de la construction pendant plusieurs années. Pourtant, en 2002, la vague de numérisation dans le secteur du traitement de documents mène l'imprimerie à fermer ses portes, le forçant à se chercher des alternatives. Il compte sur son réseau à Laval pour apprendre, à travers un ami d'un ami, qu'il y aurait une possibilité de se trouver un emploi en construction sur la Côte-Nord, où il est éventuellement embauché, étant donné qu'on n'exigeait pas d'avoir de l'expérience. Effectivement, son expérience passée n'est pas utilisée. Après un cours de formation interne de base, il commence à travailler dans l'excavation manuelle d'un tunnel avec un contrat temporaire, ce qui lui permet de faire des spécialisations en excavation au fur et à mesure. Le tunnel fini, il fait usage de son nouveau réseau au sein de cette compagnie pour aller travailler « avec n'importe quoi », et finit par se trouver un poste comme chauffeur de camions à la Baie-James.

Jusqu'ici, le récit biographique de Marcel souligne un comportement relativement passif de sa part en ce qui concerne son parcours. On lui dit qu'il devrait rentrer en construction, on lui suggère de quitter son cercle d'amis, on lui trouve un poste à Laval,

un autre sur la Côte-Nord. Si dans toutes les prises de décision il y a toujours un mélange d'agentivité et capture, son récit met l'accent surtout sur la capture pour la plupart de ces bifurcations : il prend ses décisions selon l'offre limitée d'informations rendus disponibles par ses réseaux immédiats – à l'exception importante du moment où il décide de chercher de l'aide professionnelle pour sa dépendance. Cette attitude narrative change de façon soudaine, par contre, par la suite. Stagnant dans une position de chauffeur qui ne lui convenait pas, et conscient du fait qu'il avait une formation suffisante pour obtenir un poste en excavation, il insiste pendant trois mois « presque tous les jours avec mon boss » pour qu'il soit remplacé dans ce que maintenant il considérerait comme étant « mon domaine », ce qu'il finit par réussir suite au congédiement d'un technicien en excavation. Aussi par son intérêt dans le métier, son supérieur décide de lui donner « un coup de main » pour aller faire une spécialisation d'un an en dynamitage au Cégep de Granby. Reconduit par sa propre école pour occuper un poste temporaire encore une fois sur la Côte-Nord, il est finalement invité par son ancien patron à travailler avec lui encore une fois, maintenant dans la mine alors nouvellement ouverte Canadian Malartic en 2011. Après toutes ces années de contrats temporaires en construction, le travail dans la mine représentait pour lui en fait, dans la comparaison, un moment de stabilité. Quand je lui demande s'il trouvait dur le fly-in fly-out à Malartic – il restait sept jours chez lui à Mont-Laurier et sept jours à Malartic où il travaillait dans la mine, donc, « du 7/7 » – il me répond que « maintenant c'est plutôt facile », comparé aux 32/12, et même, 43/12 qu'il avait dû faire à Baie-James.

Face à une vaste structure institutionnelle et à un assemblage de plusieurs acteurs politiques et économiques – composé entre autres d'un réseau de parcs industriels transnational et attaché à des marchés de commodités éparpillés dans le monde –, on peut utiliser la notion de *champs de possibilités* (Schutz, 1967 ; Velho, 1994b) pour préciser les limitations de l'agentivité de l'individu²⁴. Sans nier l'intérêt de la notion des limites

²⁴ Bien que d'autres auteurs utilisent chacun à leur façon la notion de champ de possibilités dans leurs œuvres (Bourdieu, 2016 ; Foucault, 1968), je reste avec Alfred Schutz et l'anthropologue Gilberto Velho qui l'ont développée au sein d'un cadre phénoménologique, le champ de possibilités étant défini par les

des possibilités d'action données par une structure sociale, il est intéressant de voir également, dans le cas de Marcel, comment les sauts d'un réseau à l'autre deviennent des tournants dans son récit biographique. À chaque fois où un événement dans son parcours le menait à changer la cible de son attention d'un réseau social ou professionnel vers un autre, il y a également un changement qualitatif dans les informations reçues. De nouvelles bifurcations surgissent, menant à des suites jusque-là inattendues dans son parcours.

Dans plusieurs sens, il est possible d'argumenter que chacun de ces réseaux se trouve dans la zone d'influence de différentes grandes machines qui s'entrecroisent. Sous la forme de complexes industriels, de politiques éducationnelles ou de projets de développement, les grandes machines possèdent leurs aires d'influence, des zones où elles seront des productrices majeures d'événements incitant aux réactions, et par conséquent, où elles auront une capacité privilégiée de capture de parcours de vie. Marcel, une fois dans la *zone de capture* du domaine de la construction, définira les étapes suivantes de son parcours selon les possibilités, les opportunités et les restrictions informationnelles produites par les mécanismes qui agissent dans cette zone. Proche en partie des dynamiques de l'habitus ou encore, des bulles sociales (Dumas et al, 2017), les zones de capture sont les zones d'influence pas (seulement) d'une communauté culturelle ou religieuse en particulier, mais plutôt (ou aussi) des grands projets de contrôle socio-industriel, les grandes machines de production de marchandises et de petites personnes.

L'intéressant dans le cas de Marcel est entre autres le fait qu'il arrive à transiter d'une zone à une autre, à quitter certaines zones d'influence dans certains moments de sa trajectoire. En effet, au contraire d'un champ de possibilités données par une structure pour laquelle tout ce qui se trouve dehors est par définition une impossibilité, il n'y a rien dans l'essence d'une zone de capture qui empêche l'individu de la quitter. Au contraire, la zone de capture est essentiellement une zone de restriction informationnelle, d'attachement affectif, et de relative sécurité économique. Ensemble, ces caractéristiques

processus socio-historiques plus larges, les limitations de la perception et les négociations de la réalité qui encadreront les *projets* individuels.

font de ces zones, peut-être surtout, des *zones de résistance*. C'est-à-dire, des zones où plusieurs éléments serviront de résistance aux mouvements d'abandon ou à la quête d'informations et des liens étrangers, mais dont le périmètre peut toujours être pénétré de façon circonstancielle par les informations qui viennent d'ailleurs. Dans le cas de Marcel notamment, deux zones de capture distinctes, une liée au domaine de la construction et l'autre, liée à son cercle social et de consommation de drogues, se superposent et s'alimentent, ouvrant la voie pour la création de fissures informationnelles par le biais de son traitement thérapeutique. Finalement, c'est la thérapie qui le mène à rompre ses liens avec les deux zones de façon simultanée. Une nouvelle rupture se produira plus tard dû au déclin de la zone de capture gravitant autour de son travail dans l'imprimerie à Laval.

Daniel

Les zones de résistance joueront un rôle central dans le parcours de vie de Daniel. Clarisse m'avait parlé de la possibilité d'aller aux bureaux d'une compagnie d'exploration minière à Noranda où elle avait quelques connaissances qui seraient ouvertes à parler avec moi. Les bureaux de Goldex²⁵ ressemblent plutôt à une résidence familiale. On me dit que, en effet, ce n'est pas un hasard, étant donné que la compagnie était installée dans une ancienne maison rénovée du Vieux-Noranda, construite lors de la construction de la ville, probablement pour héberger un gérant ou un ingénieur. En effet, Noranda suit la tendance urbanistique de plusieurs autres villes de compagnie de la première moitié du XXe siècle (Dinius, 2010 ; Carlson, 2014) : des rues numérisées prennent la place des noms, tandis que la hiérarchie de la compagnie se voit représentée spatialement avec des quartiers divisés selon la place occupée et le niveau de spécialisation. Ainsi, dans le quartier des travailleurs miniers on trouvera des maisons plus simples et nettement moins spacieuses que celles trouvées dans le quartier des ingénieurs, par exemple, et la maison occupée par Goldex faisait partie du groupe de ces dernières.

²⁵ Pseudonyme attribué ici à la compagnie afin de garder l'anonymat de ses employés.

Si certaines des connaissances de Clarisse à Goldex pouvaient être attribuées à son métier dans le ministère, cela n'était pas le cas de Daniel, rencontré plutôt durant les séances de pratique du curling que les deux fréquentaient régulièrement durant l'hiver. Clarisse, ainsi que sa colloque Marianne, mentionnaient souvent les nombreuses activités de loisir disponibles parmi les avantages de la vie à Rouyn-Noranda, ce qui serait encore plus agréable étant donné les dimensions de la ville, qui permettaient aux gens de rencontrer souvent les mêmes personnes et rapidement se faire un cercle social intéressant.

À l'âge de 51 ans, pourtant, il s'agissait d'un privilège dont Daniel n'a pu réellement profiter que dans les trois ou quatre années précédentes, en dépit d'avoir été élevé en Abitibi – selon lui, le « nomadisme » exigé par sa vie professionnelle serait à blâmer à ce sujet. Ce nomadisme, en effet, affecterait son parcours de vie de plus d'une manière. Après avoir commencé un cours universitaire en génie civil, il a décidé de le quitter peu après, dû entre autres, à des contraintes économiques, mais surtout à la possibilité d'aller travailler pour son frère, qui avait un poste comme technicien en géophysique dans une compagnie minière à Thunder Bay, en Ontario, en 1987. En principe c'était « une chose temporaire », étant donné qu'il ne se voyait pas en train d'habiter loin de Rouyn-Noranda pendant trop longtemps. Éventuellement, pourtant, il s'adapte et crée des liens à Thunder Bay, où il reste après le départ de son frère, qui accepte une offre de travail ailleurs, prenant sa relève dans la compagnie jusqu'à 1994.

« Mais après ça, le cycle minier, que tout le monde parle là, toutes les sept ans, c'est venu nous frapper. Donc j'ai commencé en 87, en 94, il y avait presque pas d'ouvrage, ils ont fermé le bureau à Thunder Bay, il aura fallu que je me relocalise si j'aurais voulu rester avec eux », il me raconte.

Dans la décision prise par Daniel, on remarque une double ironie. D'un côté, s'il est venu à Thunder Bay « temporairement » pour le travail, au moment où le travail lui demande de le suivre, il décide plutôt pour son attachement à la ville ontarienne. Pour ce faire, par contre, il devra accepter un poste de géophysicien pour une compagnie d'exploration minière souterraine qui lui demande de faire des déplacements constants. Les difficultés de la conciliation entre les déplacements et la quête de la stabilité des liens affectifs occupent une partie centrale dans son parcours depuis. À un moment donné, je lui demande si jamais il avait été marié par le passé, ou s'il avait des enfants. Sa longue

réponse, faite à voix basse et les yeux qui rougissaient graduellement, présentent ce que je considère comme un des moments emblématiques de cette ethnographie :

« Le domaine fait que c'est plus dur d'avoir une relation. Je voyageais beaucoup dans ce temps-là, en étant en géophysique, tous les emplois étant dans le Grand Nord dans ces années-là. Alors je partais six semaines, je revenais deux semaines. Donc ça a été assez dur ces relations. Parce que quand tu pars six semaines durant un mois et demie, pis tu fais ça dix fois durant une année, au bout de l'année t'as vu ta blonde [rires], deux mois peut-être ? ».

Je lui dis alors qu'il faut que les « blondes » usent de beaucoup de patience alors. Il me le confirme :

« Il y en a qui en a eu, et d'autres qui en ont pas eu. Mais c'est dur d'avoir une famille dans ce temps-là. T'as ton métier, t'as un choix à faire. Si tu veux avoir des enfants, tu t'arranges pas les poches. C'est souvent ça ce qui arrive dans ces métiers-là, que tu sois géologue ou géophysicien où... à un moment donné, il faut que tu montes dans la hiérarchie. Si tu ne montes pas, tu seras tassé. Mais si tu n'as pas un emploi de bureau, après un tas d'années, ton conjoint il se tanne pis il s'en va ».

En ce moment, je lui demande : « mais as-tu jamais essayé de quitter ce domaine pour travailler dans un domaine plus stable ? », à quoi il me répond :

« Je l'ai quitté ! Je dirais que j'ai eu beaucoup de misère à me trouver quelque chose d'autre. J'ai essayé en géomatique, cela n'a pas marché. Le monde n'était pas prêt pour la géomatique, en tout cas pas assez, dans le temps que j'ai retourné à l'école [en 2000-1]. (...) « Fait que je me suis recyclé, j'ai été travaillé en arpentage. Je me suis dit là, c'est en ville, là ça va être correct. Mais, vu mon expérience dans le Grand Nord et dans le domaine minier, mon patron avait beaucoup d'ouvrage dans ce domaine-là [rires], je me suis ramassé à voyager dans le Grand Nord, et à travailler dans le domaine d'exploration quand même. Je faisais plus ou moins d'ouvrage en ville. Fait que toutes les étés je me retrouvais dans le Grand Nord ».

« Donc même si tu essaies d'échapper, ils te rattrapent ? »

« Oui, ils te ramènent tout le temps. Fait qu'en travaillant en arpentage et dans le domaine minier, pis qu'à un moment donné tout le monde se connaît plus ou moins, peu importe dans quelle province que tu travailles, il y a tout le temps quelqu'un qui entend parler de quelqu'un qui ... [souponne], pis c'est ça qui s'est arrivé ici. La [inaudible] qui travaillait ici, connaissait mon frère du collègue, ils ont travaillé un peu ensemble dans les années 1980s, il a su que j'y étais pis il m'a demandé pour venir travailler. Il connaissait un peu mon parcours par quelqu'un d'autre. Donc il voulait m'avoir dans l'équipe d'ici pour travailler pour eux-autres. Donc je me suis ramassé dans le domaine minier ».

Au contraire de Marcel, Daniel n'arrive ni à constituer une famille, ni à transiter vers d'autres domaines professionnels. En partie, le fait que Marcel vienne d'une région non minière contribue clairement à créer ce contraste. Dès le début le réseau social de Marcel s'associe plus au domaine de la construction qu'au domaine minier, et dans un premier moment où une rupture se fait nécessaire, il peut encore faire appel à son réseau familial pour aller travailler dans une imprimerie loin des régions minières du Québec. Daniel, par contre, se dit entouré par le secteur minier depuis son enfance. À un moment donné, quand je lui demande si le fait que son père ait travaillé comme vendeur de composantes de machines industrielles aux compagnies minières avait eu un impact sur ses choix de carrières, il me répond qu'en fait, son père avait quitté sa famille quand il était encore petit. Selon lui : « On vient de l'Abitibi, puisque tout touche aux mines, cela fait du sens d'aller vers le domaine minier, comme tu irais dans un bureau si tu travailles à Montréal ».

Avec des réseaux limités, Daniel se retrouvera rattrapé par la grande machine du développement minier même lorsqu'il prend la décision de s'en échapper. Plus que dans le cas de Marcel en fait, c'est ici où le fonctionnement des réseaux socio-affectifs comme des branches des grandes machines arrive à sa forme la plus évidente. Après quelques années dans le domaine, « tout le monde » le connaît et demande ses services. Plus encore, ce qui devient clair également, c'est le fait que, même quand on change de domaine, on est souvent à seulement un degré de séparation du domaine minier. Quand il travaille comme arpenteur, le plus loin qu'il arrive à se distancer de la géophysique c'est encore en travaillant pour une compagnie qui a aussi ses opérations dans des projets miniers dans le Grand Nord.

Effectivement, le récit de Daniel est rempli de moments où il souligne l'importance de son calcul quand il s'agit d'assurer son avenir. Le calcul est présent de façon claire dans ses décisions de quitter l'université pour aller rejoindre son frère à Thunder Bay, ainsi que dans celle de rester à Thunder Bay en dépit de la fermeture du bureau où il travaillait. Il prend la décision active de quitter le domaine minier dans la quête de la stabilité dans un moment de son récit. Dans un autre moment, plusieurs années plus tard et peu avant notre entrevue, il quitte un poste à Val d'Or pour rester plus proche de sa copine à

Rouyn-Noranda une fois que l'opportunité s'est présentée. Plus important encore, par contre, il souligne surtout son calcul lorsqu'il s'agit de demeurer un professionnel nécessaire dans le marché de travail minier en dépit des oscillations du cycle minier ou de son âge de plus en plus avancé. Selon lui,

« en vieillissant, il y a moins de choses que tu peux faire. Il faut que tu sois polyvalent. Si tu n'es pas polyvalent, le cycle minier va t'avoir avant longtemps (...). Je peux faire plusieurs choses, géophysique, dessin, arpentage, tout ce qui touche l'exploration, le domaine minier, je peux réparer des petits moteurs ».

Pour Daniel, en effet, la polyvalence constitue la stratégie par excellence de résistance à l'instabilité économique des villes minières. Il ne sera pas le seul à le faire parmi les personnes que j'ai rencontrées. Conscients des instabilités et de la relative imprévisibilité des investissements faits dans l'économie minière, la quête des stratégies pour ne pas « se faire avoir par le cycle minier » devient une partie intégrante de l'habitus des gens du milieu. Pour plusieurs, l'emphase sera mise surtout sur la disponibilité, c'est-à-dire, d'être ouvert à la mobilité tout en se détachant de ses liens socio-affectifs. Daniel en parle aussi, bien que dans d'autres mots. Pour lui, ce détachement serait lié aussi à une capacité d'appréciation de l'isolement, surtout dans le Grand Nord. Il faut « aimer le travail », mais aussi, développer un « regard » spécial pour être en mesure de s'amuser dans des régions où « il n'y a rien ». Parce qu'en effet, selon lui, il n'y a jamais rien quand on est capable d'entraîner son regard. « Quand tu regardes comme il faut, il y a toujours quelque chose là », il me dit.

Pourtant, d'autres stratégies moins apparentes se révèlent également importantes, mais palpables dans les récits biographiques. Jusqu'ici j'ai souligné plusieurs dynamiques qui contribuent à la formation des irréversibilités relatives ou dépendances de trajectoire au sein de la zone de capture sous l'influence de la grande machine minière abitibienne. Or, on a parlé moins de l'usage de ce discours de l'irréversibilité comme une stratégie de déculpabilisation du soi. D'un côté, il est clair qu'après un certain niveau d'investissement dans une carrière, un parcours, où un lien social, fait en sorte que les marche-arrière deviennent beaucoup trop dispendieuses pour que l'on puisse les considérer comme étant des options viables. Par contre, jusqu'à quel point Daniel était-il effectivement contraint d'accepter le retour au travail comme géophysicien ? Le

phénomène de la dépendance de trajectoire n'étant pas un phénomène mesurable de façon objective, il se constitue surtout de nuances qui font que l'équilibre des forces bascule légèrement en avant ou légèrement en arrière lors de l'arrivée à un tournant. Pourtant, le récit de Daniel ressemble à plusieurs des autres récits biographiques que j'ai entendus dans l'Abitibi minier qui mettent l'accent sur l'irréversibilité de certains parcours sans y apposer aucune nuance ou presque. Y avait-il de l'incertitude lors de son acceptation de retour dans le Grand Nord ? Y a-t-il des moments où il avait considéré que le risque de quitter le domaine au complet, malgré le réseau qui insistait dans sa permanence, vaudrait finalement la peine ?

Il ne s'agit pas ici de nier les contraintes structurelles existantes, mais plutôt de mieux comprendre l'effacement de ces nuances dans l'élaboration de ces récits. Et pour ce faire, il est important de mieux comprendre la nature des tournants eux-mêmes. En tant que moments marqués dans un parcours biographique, les tournants seront souvent, en Abitibi, le produit direct ou indirect de l'atmosphère produite par la grande machine minière, capable de mener non seulement à l'émergence de l'éthicogénèse comme on a vu à Malartic, mais aussi à l'émergence de liens mutuellement exclusifs. Ces *liens incompatibles*, comme je les appellerai, une fois perçus comme tels, mèneront à la nécessité de prises de décisions. Pour Clarisse, il s'agissait de l'incompatibilité entre la carrière qu'elle établit à Rouyn-Noranda et la relation avec son copain qui n'arrive pas à se trouver de l'emploi dans la région, menant à un tournant qui surviendrait au début de l'année suivant notre conversation. Pour Daniel, il s'agissait plutôt de devoir choisir entre sa relation de confiance avec son patron qui demandait ses services – et de façon plus large, le réseau professionnel minier comme un tout, étant donné qu'un bris de confiance peut potentiellement détériorer une réputation dans le réseau –, et sa tentative de s'assurer une vie stable dans le but, entre autres, de construire « une famille ». Dans les deux cas, les nuances du processus décisionnel, le refus des risques liés à la prise d'une voie autre que celle éventuellement choisie, les doutes et l'incertitude sentis devant un calcul fait avec des outils forcément insuffisants pour rendre compte de toute la complexité des facteurs impliqués dans le choix à faire, tout cela se cache presque systématiquement dans les récits centrés sur la notion des irréversibilités, à la fois simplifiant ces situations et les déculpabilisant en tant que sujets des voies prises à chaque tournant.

Il s'agit, en effet, d'une stratégie de déculpabilisation de soi assez similaire à celle utilisée dans la construction des récits des projets de développement de la région, des récits que l'on a associés, dans le chapitre précédent, à ceux des grandes machines. Si ces dernières vont souvent simplifier la complexité de leurs opérations pour renforcer la conviction qu'on peut contrôler leurs impacts, pour leur part, Daniel et Clarisse décomplexifient leurs parcours biographiques de sorte à justement, au contraire, renforcer leur manque de contrôle dans certaines situations et soulignant plutôt leur caractère irréversible. En effet, on peut dire que ces deux stratégies discursives se complémentent par leur antagonisme, d'un côté étant le discours de l'hipercontrôle des grandes machines, et de l'autre, le discours de la résistance incontournable dans le monde que les grandes machines produisent.

Pourtant, si, parmi ceux qui disent avoir « réussi » leur vie sociale et professionnelle dans le domaine minier, on va parfois souligner leurs propres qualités de « bon calculateur » pour expliquer leur propre parcours, souvent on va, au contraire, reconnaître les imprévisibilités typiques de la région soulignant plutôt la « chance » comme élément central derrière cette « réussite ».

Christine et Diane : les « chanceuses »

Comme tant d'autres dans la région, Christine est entrée dans le domaine capturée par la propagande de l'Eldorado minier abitibien. Dans son cas, pourtant, la façon assez explicite par laquelle le processus de capture s'est développé est assez révélatrice aussi de son efficacité. « Faut penser qu'en cette année, 1980, il y avait moins de femmes [dans le domaine minier]. Mais cette année-là il y avait une grosse promotion. On était cent étudiants qui ont commencé pis il y avait à peu près sept, huit femmes. Mais à la fin de l'année on était déjà 50. Donc la plus grosse cohorte c'était quand moi j'étais là ». Pour Christine, en effet, cette campagne d'ouverture du métier aux jeunes femmes qui terminaient le secondaire est venu combler aussi un vide de choix en ce moment où elle terminait ses études. Dans son entourage, les femmes qui avaient des études techniques travaillaient soit dans le milieu des soins infirmiers, soit comme des secrétaires. « Moi, je voulais être infirmière mais je détestais le sang », elle dit en riant, avant de compléter que

cela ne lui laissait que le travail comme secrétaire, sauf que « il y avait un problème, c'est que je n'étais pas bonne du tout en français ».

Se trouvant à la fin du secondaire moins dans une bifurcation que dans un cul-de-sac, les efforts du Cégep et de son école à l'époque pour diffuser la carrière minière auprès des femmes a finalement servi pour régler le manque de choix de Christine. Après avoir conclu son cours au Cégep, elle a rapidement été engagée pour faire du travail cartographique à côté d'équipes de géologues à Malartic et à Val d'Or. Éventuellement, son travail en cartographie lui donne une accréditation pour devenir responsable d'un programme de développement informatique de la compagnie, un métier qui n'était « pas populaire » en ce moment dans les années 1980. « J'ai avancé, et j'ai instauré des systèmes qui n'existaient pas encore. Il n'y avait pas de livres en français, donc à mesure où j'ai appris, j'ai commencé à enseigner aux autres géologues, aux techniciens ».

Dans son parcours, Christine passe souvent de compagnie en compagnie, transite entre le domaine de l'exploration et celui de l'exploitation minière, développe des compétences, se spécialise et se fait connaître dans le milieu.

« Donc je n'ai jamais eu de creux. Parce que si je travaillais pour la mine ça allait, et après ça, oups, il y avait un creux, je travaillais pour un contracteur, tout le monde [les compagnies] allait vers les contracteurs pour ne pas avoir des employés engagés, donc j'ai toujours eu du travail. Donc moi, je n'ai pas senti de creux. J'ai senti les creux, je les ai connus, les différents creux qu'on a eus, c'est souvent cyclique à peu près cinq ans, mais dernièrement ça a été plus de dix ans (...), mais j'ai toujours eu du travail ».

Pourtant, au contraire de Daniel, Christine n'a jamais été particulièrement polyvalente, et elle ne fait pas de cela la justification centrale pour ses réussites professionnelles. Au contraire, surtout pour les premières années de sa carrière, cela a été principalement le fait de se faire connaître comme spécialiste en dessin et en informatique qui lui assure de se faire constamment engager « sans même pas avoir à envoyer des CVs aux gens ». Quand elle parle des transitions d'un emploi à l'autre – et elle en a eu plusieurs –, son récit commence toujours avec un membre de la famille ou encore, une amie qui l'appelle pour dire qu'il y aurait une possibilité de travail ailleurs et que l'on voulait l'engager pour le poste.

Quand je regarde maintenant mes notes d'entrevue, écrites durant notre conversation dans le bureau où elle travaillait alors comme technicienne de laboratoire au Cégep de Rouyn-Noranda, je remarque que je cherchais à comprendre les raisons pour lesquelles elle n'avait pas « eu de creux ». J'ai eu le temps de lister quelques hypothèses : l'importance de sa spécialité, de bons choix de carrière et de formation, de bonnes habiletés en réseautage. Ce n'est qu'à la fin de l'entrevue que je reprends le sujet pour lui demander ce qu'elle en pensait. Et bien que Christine arrive à attribuer le travail constant en partie au fait que plusieurs membres de sa famille travaillaient dans le domaine ce qui a sûrement contribué à développer son réseau professionnel, quand elle se compare à ses collègues qui ont subi davantage les effets des crises du secteur minier, elle hésite à parler en termes de « bons choix » ou de « bons calculs ». Au contraire, et de façon assez sèche, elle me répond : « c'était plutôt de la chance ».

C'était aussi de la chance dans le cas de Diane. Ce qui ne l'empêche pas de parler de façon assurée au sujet des nombreux tournants vécus au long de sa trajectoire où les calculs étaient essentiels, bien qu'incertains. Issue d'une famille qui a répondu à l'appel de l'Eldorado minier abitbien, son grand-oncle et sa grand-tante sont venus s'installer à Malartic pratiquement dès sa fondation, dans les années 1930, où ils opéraient un magasin de meubles. Ses parents sont venus plus tard, en 1958, pour travailler dans le même magasin, éventuellement prenant la relève. Ses parents travaillaient tous les jours dans le magasin, « ils ne pouvaient jamais fermer ». Diane, pourtant, n'a jamais travaillé dans le commerce de la famille. « Toute mon enfance, j'ai entendu mes parents dire, 'oui, si papa travaillait à la mine, notre vie serait différente. On aurait des vacances. On aurait des plans de pensions, on aurait des assurances'. Donc moi je me suis dit, 'ben, moi je vais travailler à la mine' [rires] ». Quand je lui demande si son choix de carrière avait correspondu à ses attentes – elle a 47 ans au moment de notre rencontre –, elle me répond :

« Oui, c'était d'accord avec mes attentes, c'était stimulant, toujours en progression. Malgré que c'est instable, on me disait toujours, 'une mine, ça a un début et ça a une fin', un jour elle va fermer. Donc j'ai toujours vécu dans un état sécuritaire pour quand ça va fermer. Et j'ai eu de la chance que ça n'a jamais fermé ».

Diane a fait ses études en informatique à la même époque que Christine et, dans un moment de renouveau des technologies employées dans le domaine, elle a été rapidement engagée pour travailler dans la mine Bousquet, où elle est restée pendant quinze ans comme responsable de l'informatisation du secteur d'entretien mécanique de la mine. Son travail consistait surtout à dresser un historique et à assurer un suivi des bris subis par les machines utilisées, de l'entretien, des processus de réparation, des composantes utilisées et remplacées, entre autres. Essentiellement, elle était responsable de rendre le réseau complexe de composantes constituant la machinerie minière plus accessible aux capacités de perception des employés. Le logiciel servait comme un plan des composantes existantes, cartographiant leur usage dans la tentative de prédire les défaillances éventuelles dans la mesure du possible. Pourtant, en tant que femme dans un milieu qui était à cette époque, dans les années 1980, un milieu essentiellement masculin, les rapports d'autorité auprès de cette majorité d'hommes opérant ces machines sous-terre se révélaient être assez difficiles.

« Je disais qu'il fallait ramener un tel ou tel équipement au garage le mardi, mais là quand j'étais allé voir celui qui était le boss des opérations, il te dit 'non, non, je t'amènerai pas mon camion le mardi, tu ne me sortiras pas ça de l'opération', 'eh oui, il faut que je le sorte, parce que ça va briser !' Il est dû pour sa maintenance, on ne peut pas le laisser aller, tu sais. Pis là il ne veut pas le laisser et encore aujourd'hui c'est encore un débat de faire arrêter les équipements. C'est drôle parce que j'ai vécu un fait, c'était la fierté de mon père en plus, j'étais allée, pis je commençais là, c'était mes premières années, je me rencontre avec le capitaine de la mine, je lui dis que j'ai besoin d'un tel équipement dans le garage, faut qu'il rentre pour faire la maintenance, pis il dit 'non, je te le ramène pas'. J'ai essayé pendant trois jours pis il voulait pas pantoute. Pis finalement, cet équipement-là a brisé en chantier. Ah là, je lui dis là, 'regarde, si tu l'avais amené comme on demandait, ben, on aurait sauvé ce trouble-là. Et par après c'est correct. Il me laissait ».

Pourtant, ce n'est pas entièrement vrai quand elle dit que la mine où elle travaillait n'a jamais fermée. En effet, après douze ans de travail dans la mine Bousquet, Diane s'est vue dans la position de devoir prendre une décision difficile :

« Une mine on fait toujours un plan de cinq ans, on en parle toujours 'notre plan de cinq ans, notre plan de cinq ans', et cette année-là on était en train de faire un plan de 4 ans. Pis là je dis, ok, la fin approche, et en ce moment-là il y avait des postes ouverts dans l'autre mine [Agnico Eagle, appartenant à la même compagnie] qui se développait beaucoup, et moi je suis une personne qui, pour moi, le changement ce

n'est pas mon naturel. Et là mes collègues de travail étaient comme 'qu'est-ce que tu fais là, envoies, envoies là [ta candidature], t'es jeune, vas-y', pis c'est juste à côté l'autre mine, et ben, j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai postulé, et j'ai été engagée... pis finalement, peu après l'autre mine a fermé ».

En effet, au-delà de la résistance aux changements en général, Diane a dû prendre en compte également le fait que le travail dans la planification informatique de la mine Agnico Eagle, bien que dans la même lignée que son travail précédent, impliquerait une pause d'au moins cinq ans dans sa spécialisation originale en informatique. « Si je prends le poste, c'est fini, dans un domaine comme l'informatique là, qui change tout le temps, après cinq ans, on ne rattrape plus les nouvelles technologies ».

Encore une fois, Diane a dû prendre une décision basée sur des calculs personnels, les conseils des collègues, des prévisions sur la possible stabilité de la nouvelle mine, tout en mettant de l'argent de côté pour l'éventualité d'une fermeture, et sans jamais avoir réellement accès à des informations assez complètes pour prendre une décision éclairée. En effet, un des phénomènes qui semblent se répéter dans plusieurs récits est justement celui de la construction de modèles de compréhension du monde par le biais d'un ensemble d'indices indirects, en théorie, capables de jeter de la lumière sur les angles morts existants. Je me souviens de Robert qui, après plusieurs décennies en train d'entraîner ses oreilles pour comprendre « le langage des pierres », le langage des vibrations qui révéleraient les minerais et les dangers cachés derrière le rideau d'obscurité des mines souterraines, me disait être en train d'utiliser ces compétences maintenant dans le but de comprendre les effets des dynamitages sur la structure de sa propre maison. Je pense aussi aux machines accompagnées par Diane et le langage informatique qu'elle construit pour compenser l'obscurité de l'intérieur inaccessible de chaque machine et du parcours de vie de chaque composante. Ici, les angles morts sont autres, mais la dynamique et le langage sont similaires. On n'a pas accès à l'ensemble du fonctionnement de la grande machine minière, du marché de commodités international duquel elle fait partie et auquel elle se trouve également assujettie, aux plans des actionnaires et des gérants de l'opération de la mine, et les minerais eux-mêmes se cachent dans l'obscurité inaccessible du sous-terrain abitibien. En guise de compensation, on s'habitue alors à se communiquer et à comprendre l'univers qui entoure par le biais de ses reflets possibles à l'extérieur : un plan de cinq ans qui, soudainement, devient un plan

de quatre ans devient une évidence de fermeture inévitable ; le fait que les crises soient arrivées les deux ou trois dernières fois séparées par des espaces d'environ sept ans est transformé dans des « cycles » réguliers, tel que celui des astres, et cela, au moins, jusqu'à ce que les cycles changent ; les échantillons enlevés et analysés dans les *carothèques* des géologues servent comme indice probabiliste de ce que le reste du gisement doit contenir en termes de minerais ; les données ramassées par les géologues sont utilisées par des organismes gouvernementaux pour développer des politiques publiques basées sur des prévisions sur la longévité des gisements ; on met de l'argent de côté en espérant que cela suffira selon la longévité prévue, même si les géologues avec qui je parle sont unanimes pour dire que la plupart des mines ne ferment pas leurs portes en fonction de l'épuisement de leur gisement mais plutôt en fonction d'un déclin dans la rentabilité de leur exploitation. Quelques jours plus tard, en effet, je rencontrerais Jacques Martel, conseiller de la ville de Malartic, qui m'expliquerait justement que le projet de développement de Malartic à long terme, intitulé Malartic 2030, se basait uniquement sur les prévisions des géologues sur l'épuisement éventuel de la mine Canadian Malartic. Quand je lui demande pourquoi la géologie, et pourquoi pas l'économie par exemple, il me répond : « parce que la géologie est plus prévisible ».

Pour Diane, les indices et données nécessaires pour être efficiente dans ses calculs au long de son parcours s'accumulent avec le temps. Dans son récit, en effet, on remarque à quel point elle continuait son apprentissage sur les indices de stabilité ou d'instabilité du marché minier même plusieurs années après le début de sa trajectoire professionnelle dans le domaine. Si elle reste protagoniste de son propre récit, sa narration laisse toujours assez d'espace pour les nombreux conseillers qui l'entourent à chaque tournant de sa vie. Les réseaux finalement ne sont pas seulement des réseaux d'appui qui révèlent les trajectoires possibles et les emplois disponibles – ce sont, encore une fois, des bulles informationnelles, entourant le sujet de données façonnées dans cette bulle et selon les limites de perception inhérentes à cette bulle, et avec lesquelles ce sujet devrait planifier ses prochains pas.

Dans ce sens, si Diane et Christine se disent « chanceuses » d'avoir évité les « creux » des « cycles miniers », cela se réfère au moins en partie à la « chance » d'être entouré de

réseaux à la fois efficaces dans leur transmission d'informations et aussi fidèles lorsqu'un poste se révélait disponible quelque part. Cette dernière forme de fidélité me fait penser aux « black lists », les listes noires souvent évoquées dans des théories du complot – parfois éventuellement confirmées dans l'histoire – comme forme d'explication des persécutions et des exclusions. Diane, Christine, Marcel, Daniel, et autres, ont en commun le fait qu'ils appartenaient tous à des sortes de « white lists ». Ils étaient appréciés dans certains réseaux, soit pour leur personne, soit pour leurs compétences, et se faisaient plus ou moins facilement inviter à combler des postes vacants au besoin.

Évidemment, j'invente ici le terme « white list », que je n'ai jamais entendu au cours de mes séjours en Abitibi. Les « black lists », par contre, sont une catégorie courante dans les conversations avec les travailleurs miniers de la région. Souvent, elles sont évoquées pour expliquer les difficultés de certaines personnes à se trouver un emploi, parfois de façon vue comme « juste », d'autres, comme étant moins justes. Dans tous les cas, les nombreuses manières dont le terme a été utilisé sont assez révélatrices de plusieurs des nuances qui structurent le milieu.

Les « black lists »

Le sujet de la confiance est un des sujets centraux dans la littérature sur la culture minière. En tant que métier, le travail minier a historiquement été lié aux risques d'accident dû entre autres à des conditions de travail souvent pénibles et à une sécurité précaire dans les souterrains (Beaupré, 2012 ; Lasevitz, 2017). En même temps, une fois que le travail dans le sous-sol comprend des travailleurs souvent isolés ou en duo éparpillés dans différents secteurs d'une même mine, la confiance dans la responsabilité et la compétence des collègues est souvent décrite par des travailleurs miniers comme étant des caractéristiques essentielles pour le bon professionnel.

En Abitibi contemporaine, même si les mines modernes offrent un niveau de sécurité considérablement plus avancé en comparaison et bien que les mines ne soient plus forcément exploitées sous la forme de mine souterraine, la conscience des risques toujours existants fait en sorte que la confiance reste quand même une valeur essentielle

dans les discours et dans la pratique du travail minier. Lorsque je pose des questions sur les pratiques d'embauche de main-d'œuvre dans les mines de la région, les travailleurs miniers, les conseillers en emploi locaux et les enseignants sont d'habitude d'accord pour affirmer que d'être connu de quelqu'un dans le milieu est traditionnellement un premier pas fondamental. Cette pratique, qui rend l'engagement « d'outsiders » souvent difficile, est aussi un facteur de plus dans les dynamiques de capture de trajectoires. La confiance étant très valorisée encore aujourd'hui dans le domaine, elle encouragera souvent les personnes vues comme étant de confiance, tels que les enfants des travailleurs déjà engagés, à accepter des postes.

À part les membres de la famille des travailleurs, il y a aussi le cas des personnes déjà connues dans le milieu : un employeur ne les connaît pas forcément en personne, mais il connaît quelqu'un qui recommande quelqu'un qui a, de façon reconnue, fait un travail de qualité ailleurs. Il s'agit de ce que j'appelle ici des « white-lists », une sorte de réseautage, ou plutôt, un effet secondaire des réseautages. C'était, notamment, les cas de Daniel, de Christine et de Diane.

Son contraire, ce sont les « black-lists ». Dès le début de mon terrain je me souviens d'avoir entendu des anecdotes, souvent assez floues, concernant des personnes qui auraient été « black-listées » après avoir fait des « conneries » dans le milieu de travail. Je me souviens par exemple de l'anecdote selon laquelle un travailleur minier jouait souvent avec ses collègues avec des explosifs utilisés dans l'extraction. Selon ce que l'on raconte, il mettait des explosifs quelque part, allumait un fil de poudre, et organisait des courses auprès de ses collègues : celui qui serait capable de « se sauver » de l'explosion en utilisant le fil de poudre le plus court sortirait vainqueur. Éventuellement dénoncé après une course qui avait mal tourné, pourtant, cet homme n'aurait pas juste été congédié, mais « black-listé » de sorte à ne jamais retrouver de travail dans le domaine minier.

Les anecdotes qui font état des « black-lists » ont des variations. Certaines mentionnent l'existence de vraies listes, partagées au long du réseau des compagnies minières à travers le continent, condamnant les travailleurs « black-listés » à l'impossibilité de se trouver du travail dans les mines n'importe où au Canada. Dans d'autres de ses variations, en effet, le bannissement arrive même à traverser les frontières avec les États-Unis. Parfois

racontant des situations extrêmes comme celle du travailleur minier qui organisait des jeux autour de courses explosives, le plus souvent les « black-lists » sont définies par des contours situés entre le pédagogique, la menace, la dénonce antisystème et la théorie du complot.

Pourtant, la plupart du temps ce sont des récits qui sont jetés au milieu de conversations, sans faire référence à personne en particulier. On parle des « black-lists » pour parler de l'importance de prendre le travail dans les mines au sérieux et garder une atmosphère de travail de confiance et de sécurité. On en parle pour se référer à des personnes qui se trouvent au chômage, péjorativement appelées des « BS », certaines desquelles auraient raté des carrières dans les mines à cause de leur manque de professionnalisme, souvent associé à l'alcoolisme et à la consommation de drogues, éventuellement finissant avec leur nom dans les listes noires de la région. Ce sont des personnes marginalisées, inemployables, et parfois inexcusables.

Cependant, on va rarement rencontrer des personnes qui se disent avoir été « black-listées » elles-mêmes. En tant que chercheur *outsider*, cela m'arrivait parfois de rencontrer des personnes qui, en fonction de leur parcours plus ou moins tortueux, me faisaient penser à quelqu'un qui aurait pu être banni du milieu minier à un moment donné de leurs vies. C'était, évidemment, un exercice de spéculation, basé sur mes stéréotypes de ce qui serait une personne « black-listée », comment se porterait-elle, ou quelle serait sa situation économique et professionnelle.

Cela m'est arrivé notamment lors d'un covoiturage entre Montréal et Rouyn-Noranda. Le conducteur, Guillaume, était né à Amos, dans l'Abitibi, comme le la plupart de sa famille. En dépit du fait qu'il se trouvait déjà proche de la quarantaine, c'était la première fois que je me trouvais devant quelqu'un qui semblait correspondre au stéréotype, souvent évoqué dans mon entourage, des jeunes abitibiens « fermés d'esprit », « matérialistes », sans plans clairs pour leur avenir, et éprouvant des difficultés dans un marché du travail qui se révèle plus compétitif que prévu. Une des raisons pour ce sentiment était, certes, la gêne qui s'est installée dans la voiture après qu'il passe les premiers quinze minutes de conversation en train de profiter de chaque occasion possible pour exprimer des commentaires discriminatoires, voire, offensifs envers des minorités

raciales et *queer*. Violaine, une femme dans la vingtaine assise dans le siège arrière, alimentait la conversation en essayant de contrer ses propos avec des contre-arguments qui ne semblaient pas avoir d'effets significatifs sur la façon de penser de notre chauffeur.

Pour ma part, si d'un côté je laissais clair mon désaccord avec ses affirmations à la fois racistes ou homophobes, je me sentais aussi trop conscient du fait qu'il serait prudent d'éviter des conflits majeurs avec celui qui serait notre chauffeur pendant les sept heures qui nous séparaient encore de notre destination finale. En même temps, il est rapidement devenu clair que la conversation prenait des contours beaucoup plus confortables une fois que l'on a commencé à parler de son parcours de vie. Guillaume n'avait terminé que les études secondaires, en partie, selon lui, parce que d'habitude on ne demandait pas d'études postsecondaires pour le travail dans le domaine minier ou forestier. Il n'a pas dit regretter ce choix et n'a pas non plus trop révélé d'information sur d'autres contraintes qui auraient pu lui donner, peut-être, un sens d'urgence pour entrer dans le marché du travail. Par contre, son parcours professionnel fait état d'une trajectoire instable, passant d'un poste à un autre, le plus souvent dans des positions de chauffeur de camions dans des mines comme la Beaufor à Val-Senneville et la Canadian Malartic, ou encore, en tant qu'agent de sécurité privé.

Après son dernier poste comme agent de sécurité, pourtant, il se retrouve au chômage. Sa stratégie pour se trouver du travail maintenant consiste essentiellement à essayer de transférer ses compétences acquises comme chauffeur dans les mines vers d'autres domaines connexes. Il dit avoir réussi à être appelé pour une entrevue d'embauche chez la compagnie d'autobus abitibienne Maheux, mais n'a finalement pas été retenu, selon lui, parce que la compagnie a refusé de prendre en compte son expérience de chauffeur quand ils ont compris qu'elle se limitait aux mines, ne s'étendant donc pas aux autoroutes. Il avait également essayé de suivre un cours pour devenir agent pénitentiaire, mais l'a finalement abandonné – il ne me dit pas la raison. Je remarque pourtant que quand il parle de ses possibilités de travail, il ne mentionne pas avoir cherché des positions dans le secteur minier. Prenant en compte la région où il habitait et le fait qu'il avait déjà de l'expérience comme chauffeur dans des mines, il me semblait assez évident

d'essayer. Or, au contraire, le fait d'être en train d'essayer de changer de domaine en dépit des difficultés que ce genre de changement représente semblait évoquer une rupture. Toutefois, lorsque je lui demande s'il ne serait pas possible d'essayer encore dans le domaine minier, il hésite à me répondre. Ce n'est qu'après un silence de quelques instants qu'il me répond affirmativement, oui, c'était possible, mais sans conviction ni détails.

À un autre moment de la conversation, je lui ai demandé comment il trouvait son travail comme chauffeur dans les mines. À ma question, il répond que le travail en soi serait « tranquille », s'il n'y avait pas les intromissions constantes de la radio dans le camion, les instructions, les questions, la coordination du trafic de véhicules, souvent avec plusieurs voix qui se parlent de façon simultanée dans un ensemble de bruits qui rend la concentration dans les tâches à remplir assez difficile.

Robert

On n'a pas eu l'occasion d'aller plus loin dans la conversation mais je ne pouvais pas m'empêcher de penser qu'il aurait pu avoir été « black-listé », même si l'existence de telles listes ou leur efficacité étaient loin d'être certaines pour moi. Cela dit, j'ai eu quand même l'occasion d'entendre des références aux pratiques du « black-listing » dans quelques autres occasions avant et après cette conversation au milieu de la route Transcanadienne.

Cela a été le cas notamment avec Robert et Jeanne, le couple qui habitait proche de la zone tampon de la mine Canadian Malartic et se sentait directement affecté par ses dynamitages fréquents. Selon eux, pourtant, si le « black-listing » peut être vu comme un important mécanisme de contrôle, voire, de surveillance dans le milieu minier, il ne serait pas le seul. À un moment, quand on parlait de la division de la ville entre un « camp du oui » et un « camp du non » à la mine, Jeanne me dit que, « heureusement », elle ne dépend pas de la mine pour avoir des clients. Elle le dit pour illustrer le fait qu'il y aurait une certaine relation de fidélité entre certains commerces et certaines personnes selon leur « affiliation ». Jeanne poursuit : « si quelqu'un rentre dans mon salon avec l'uniforme de la mine ou la casquette de la mine, je ferais des allergies », elle me dit,

moitié au sérieux et moitié à la blague. En ce moment, pourtant, la conversation a pris un tournant. Jeanne et Robert commencent à me montrer eux-mêmes des objets qu'ils avaient reçus les dernières années et qui portait le logo de la compagnie. Dans l'espace de quelques instants, ils ramassent devant moi des stylos, des tasses, des boutons, et même une clé-USB que, soit comme employé, soit comme résidents du Quartier-Sud de Malartic, ils auraient obtenus de la compagnie. « Avec eux, c'est toujours des images, toujours des publicités », Robert affirme.

En principe je me suis dit que c'était quand même « normal », de nos jours, pour une compagnie de se préoccuper de son image et de se promouvoir par le biais de pratiques de marchandage. Au fur et à mesure qu'ils continuent, pourtant, je comprends que le marchandage en soi n'est pour eux qu'un reflet de quelque chose de plus important. En partie ils cherchent à montrer les contradictions entre les investissements de la compagnie dans leur image et le manque d'intérêt dans les relations pratiques auprès de la population voisine de la mine. Surtout, ils cherchent à souligner le fait que, selon eux, la compagnie serait de plus en plus en train de transformer ses employés eux-mêmes dans des véhicules pour la promotion de l'image corporative. Plus qu'un simple biais implicite de la part de la compagnie, ils décrivent une structure où l'employé-tête-d'affiche serait construit de façon active dès le processus de sélection. Le test psychologique serait aussi destiné à évaluer à quel point l'engagement du candidat serait bénéfique à la compagnie : « le profil idéal serait un joueur de hockey, ou de golf, costaud, avec une plaque de la mine devant la voiture, pompier, tuque avec le nom de la mine, même avant de travailler pour la mine on porte déjà la tuque », Robert me dit. « Ce n'était pas comme ça, et ce n'est pas comme ça même aujourd'hui dans les mines plus petites, comme la Richmond ».

Leur récit parle de la perception de l'existence d'un système de publicité, mais aussi d'un système de surveillance. Il serait étrange, voire, révélateur, de ne pas avoir des « stickers » de la compagnie dans sa voiture, surtout si on travaille dans la mine. Pour Robert, il ne s'agit plus de chercher à établir des relations basées sur la confiance ayant la sécurité au travail pour objectif, mais surtout, la diffusion d'une image positive de l'entreprise. L'autre côté de cette nouvelle dynamique, pourtant, serait justement la facilitation de la surveillance. La vaste gamme d'objets personnels maintenant

disponibles qui font la publicité de la compagnie a eu comme effet de rendre également le refus de ces objets, et donc, la non-publicité, considérablement plus visible – et par conséquent, plus susceptible à la surveillance.

Cette surveillance, selon eux, et aussi selon d'autres personnes avec qui j'ai eu l'occasion de parler, sera centrale dans le façonnement de la division de la ville entre deux camps. D'un côté, les personnes faisant preuve publiquement d'avoir un regard critique envers la mine seront parfois la cible d'insultes publiques, voire, des messages de haine. Simon, un résident du Quartier-Sud devenu leader d'un rassemblement de résidents pour la revendication de droits auprès de la compagnie, dit qu'on lui montre souvent des « bras d'honneur » au milieu de la rue. Les auteurs, souvent, seront des gens qui conduisent des voitures qui affichent des « stickers » de la mine. Robert et Jeanne eux-mêmes ont déjà reçu des menaces d'actes de violence sous la forme d'une lettre laissée devant leur porte. En ligne, dans des réseaux sociaux comme Facebook, des messages de haine plus ou moins génériques sont facilement retrouvables dans des groupes « d'amis » de la mine à Malartic. De l'autre côté, on pourrait argumenter que ce genre « d'activisme » violent pro-mine ait été encouragé par l'importance donnée à un soutien visible à la compagnie. Évidemment, il est difficile de savoir jusqu'à où la direction de la compagnie va activement chercher à engager des personnes qui font la promotion de leur image plutôt que d'autres dans la pratique, mais cette perception semble être assez répandue dans la population, et si la perception existe, elle produit des conséquences dans la pratique. Les voitures affichant des logos de la compagnie abondent partout dans la ville, ainsi que le port de ses casquettes. Des commerces comme le nouveau supermarché IGA dans le nord de la ville ou le magasin de chaussures Leclerc afficheront des pancartes en soutien de la compagnie Osisko dans leurs vitrines, entre autres, comme forme de remerciement au soutien que la compagnie leur aurait apporté politiquement – la présence de l'IGA fait partie de l'accord entre la compagnie et la ville de Malartic, tandis que le magasin Leclerc est devenu un des partenaires principaux de la compagnie en ce qui concerne la fourniture d'équipement de travail.

L'incorporation de la publicité dans leurs corps crée un élément d'identité visuelle qui, en dépit de son manque de nuances, sert à identifier les affiliations ou les positions

des résidents et des commerces par rapport à la mine. Robert lui-même avoue que, s'il était plus jeune de dix ans au moment de commencer à travailler pour Osisko, il serait parmi ceux à soutenir la compagnie de façon ostentatoire et acritique même si, en secret, il continue à la critiquer. Pourtant, il l'avait joint « dix ans trop tard », dans un moment où la proximité de sa retraite lui permettait d'être plus ouvertement critique à ces propos. Ainsi, éventuellement, sa participation dans des groupes d'activistes critiques envers Osisko et les prises de position publiques contre la compagnie dans certains volets ont graduellement érodé ses relations au travail. Selon lui, il était « black-listé ».

Robert a attendu jusqu'à ce que j'arrête le magnétophone dans notre première rencontre pour me raconter l'histoire de sa démission d'Osisko. Selon lui, normalement, quand quelqu'un est « black-listé » dans une compagnie, on cherchera toujours, dans la mesure du possible, d'éviter les démissions sans « cause juste » pour avoir des raisons légales valables pour résilier le contrat en vigueur. Dans son cas, Robert dit qu'à un moment donné, quand il était en train d'opérer un camion 450-tonnes à l'intérieur de la mine, son contremaitre lui a ordonné de faire marche-arrière. Pourtant, « on ne peut pas faire marche-arrière avec ces camions », il m'explique, en ajoutant que cela se justifie par des raisons de sécurité, étant donné les angles morts du véhicule. Néanmoins, à l'insistance du contremaitre pour qu'il le fasse, il finit par céder. Immédiatement, il écoute de son contremaitre, « ok, tu es dehors ». Selon lui, la compagnie a justifié officiellement sa démission en évoquant des « raisons de sécurité ». « Pourtant », il poursuit, « si tu prends mon historique, dans 30 ans de carrière je n'ai jamais fait une seule gaffe ».

Le fait de se trouver sur une liste noire fait en sorte que cet incident met un terme à sa carrière. Après un certain temps, ayant de la difficulté pour se trouver un emploi, - aussi en fonction de son âge avancé, il admet lui-même -, il décide de prendre sa retraite. Mais à quel point y aurait-il une « vraie » liste noire ? Robert dit ne pas être certain qu'elle existe sous une forme matérielle, mais plutôt « du bouche à oreille ». Autrement dit, tel que les réseaux qui ont des impacts fréquents sur les parcours de vie des individus, établissant des liens de confiance, des relations d'échange, et éventuellement, gardant l'individu dans des zones de capture, ces mêmes réseaux peuvent servir également à

établir son contraire. Faute d'une existence matérielle, le « black-listing » serait une sorte de *réseau négatif*, basé sur sa capacité en tant que réseau de garder des accusations envers certains de ses « membres ». Autrement dit, les réseaux peuvent former autant des zones de capture – potentiellement problématiques, comme on l'a déjà vu – que des zones d'expulsion.

Cela dit, ce n'est peut-être pas par hasard que, quelques instants avant d'évoquer l'histoire de sa démission, Robert m'ait parlé des difficultés du travail avec un camion 240-tonnes, surtout en ce qui concerne la façon dont la radio est utilisée :

« À la surface, tout le temps tu te fais 'caller'. Dans la radio, t'entends parler deux cents personnes au même temps. Tu deviens stressé au quota, pis c'est là que tu fais tes gaffes. Pourquoi ? Parce que tout le monde parle en même temps, donc là, par exemple, mettons que tu chauffes un 240-tonnes, tu recules, tu recules, là tu as une machine qui fait signe d'arrêter ou quoi que ce soit, pis là quand tu es en train de t'arrêter, là tu entends la radio qui dit 'oups, arrête, il faut que tu continues, continues' ! Ouf, mais ça marche pas là, il y a trois ou quatre qui parlent au même temps, on dit que tu recules, mais là parfois si on recule trop [bruit vocal imitant un camion qui tombe], t'es envoyé en bas (...). Au sous-sol, t'es seul, y a pas personne qui te parle, donc tu fais ta job. Tandis qu'en surface, tu as la radio qui arrête pas de parler, pis il arrive qu'il y a du monde tout autour... quand tu es trop surveillé, à un moment donné, tu fais des gaffes. Pis si tu n'es pas dans la clique, tu resteras pas là ».

Robert n'est pas le premier à mentionner sa gêne avec les excès de la radio dans les mines à ciel ouvert, et on en a déjà discuté dans le chapitre précédent. La radio dans les camions est utilisée pour établir une communication constante avec des chauffeurs et des camions qui travaillent de façon simultanée. Avec des camions lourds dont la visibilité est limitée, la radio sert pour coordonner les activités dans la mine, mais aussi pour compenser ce manque de visibilité, s'assurant du maintien d'un trafic organisé et sécuritaire de véhicules. Or, pour Robert, comme pour d'autres, les complexités des opérations se reflètent dans la complexité des opérations radios en tant que telles. Plus que cela, pourtant, il dit détecter un rapport entre la surveillance mise en place pour éviter des gaffes et la production de gaffes, comme si la première serait plutôt responsable des deuxièmes et non le contraire.

Pour construire cet argument, Robert fait la comparaison avec le travail dans le sous-sol, lequel serait plus indépendant et moins surveillé. En partie, on ferait moins de gaffes pour

le simple fait qu'on n'est pas entouré par des dizaines de véhicules lourds, ce qui rend la communication minimale. Or, en partie, il s'agit aussi de pouvoir garder certaines gaffes mineures « cachées » dans le sous-sol. Dans un sens, effectivement, les gaffes qui restent cachées ne sont pas des gaffes parce qu'elles « n'existent pas », au moins dans la mesure où elles ne sont pas perçues socialement. Pourtant, au fur et à mesure où la surveillance avance, des fautes qui auraient pu passer inaperçues ont des conséquences dans l'ensemble du réseau.

Jusqu'ici, en effet, quand j'ai parlé des caractéristiques des *grandes machines*, je m'étais concentré surtout sur les contrastes entre les récits de contrôle total et leurs échecs dans des contextes de grande complexité. Toutefois, dans la mesure où les mécanismes de contrôle et surveillance existent et sont imparfaits, tel un panoptique de Bentham, ils donnent une visibilité partielle de l'ensemble des activités surveillées. Pourtant, au contraire de ce qui serait un panoptique idéal (Foucault, 2014) – où la présence ou absence arbitraire du vigilant est le seul élément qui sépare la surveillance parfaite de la non-surveillance –, la partie qui gagne en visibilité ici ne sera pas déterminée de façon aléatoire. Au contraire, elle sera déterminée par son accessibilité, par les technologies utilisées pour y accéder et leurs limitations, ainsi que par les choix du contrôleur dans ce qu'il choisit comme élément à surveiller au détriment d'autres. Ainsi, et au-delà des caractéristiques évoquées jusqu'ici pour les grandes machines, on aura encore cet important aspect à ajouter : *le biais des visibilité choisies*.

Au cours de nos conversations, Robert me donne deux exemples différents qui servent, chacun à sa manière, à illustrer ces biais. Le premier concerne justement une des gaffes « produites » par la surveillance excessive via radio, et pour laquelle la plupart des chauffeurs de camions avec qui je parle seront essentiellement d'accord. Dans une ambiance d'informations excessives et qui favorise les erreurs causées par les malentendus, on crée une atmosphère qui est non seulement propice à la production de « gaffes », mais aussi à leur diffusion de façon presque instantanée. Ces gaffes, une fois détectées, pourront mener à des dégâts dans la carrière du professionnel, et éventuellement, à force de se répéter, à son inclusion dans des « black-lists ». Pourtant, et là se trouve la frustration de Robert avec ce genre de système, ainsi que celle de

Guillaume, on argumente que plusieurs de ces « gaffes » n’auraient pas de conséquence ne serait-ce que par leur visibilité immédiate dans le réseau *produit par la radio*.

En effet, une autre conséquence centrale de ces dynamiques réside justement dans le fait que certains mécanismes de communication et de surveillance auront pour effet la production de réseaux, c’est-à-dire, des micro-communautés formées autour de ces technologies de surveillance et communication – telle que la radio, par exemple. Un autre exemple, en ce sens, serait justement celui de la culture d’incorporation de la publicité corporative, devenue presque la norme à Malartic pour ceux qui travaillent ou envisagent de travailler pour la mine locale. Avec une division visible entre ceux qui portent et ne portent pas des casquettes, des « stickers » ou d’autres éléments publicitaires liés à la compagnie, on a facilement l’impression d’y trouver une correspondance matérielle avec l’idée si répandue de l’existence d’une division de la ville entre un « camp du oui » et un « camp du non » à la présence de la mine.

Par contre, comme on a déjà pu le voir, cette division dans la réalité est finalement beaucoup plus nuancée, avec plusieurs « tons de gris » entre les deux positions. Au vu de ce contraste, la question ici serait, en effet, de se demander ce qui mène ces nuances à être défavorisées en faveur d’une vision plutôt dichotomique, voire, manichéenne du niveau de division existant dans la ville. Sans avoir ici la prétention d’en faire une liste exhaustive, la réponse simple à cette question serait que les signes qui évoquent les extrêmes seraient plus visibles socialement que ceux qui évoquent les nuances. Dans ce sens, l’exemple de la vaste présence de « stickers » et des casquettes en soutien à la compagnie à Malartic en serait significative, divisant la ville visuellement entre ceux qui soutiennent la mine et ceux qui ne la soutiennent pas. Rendus visibles, ces signes rendent possible un accès pratique à un aspect de cette division qui, comme dans une carte qui produit une représentation d’un territoire, crée une simplification accessible aux positions politiques de la population. Autrement dit, une fois ces éléments visibles créés, une stratégie de surveillance politique de la population est rendue possible – son imperfection n’étant qu’un détail qui n’empêche pas son utilisation pour des fins sociales, politiques et de travail. De façon similaire à la radio, un réseau de surveillance basée sur des visibilitées fabriquées est produite.

Fatigués de l'atmosphère de tension qu'ils vivent, des menaces faites par des lettres anonymes et du manque d'intérêt de la compagnie dans l'amélioration des relations avec les résidents de la région qui borde la zone tampon de la mine, Robert et Jeanne ne pensent pas rester plus longtemps dans la ville. « On se sent fatigués, on se sent expulsés », Jeanne me dit.

Les zones de capture sont aussi des zones d'expulsion

De dire que les zones de capture sont aussi des zones d'expulsion équivaut plus ou moins à dire qu'une fois que l'on s'intègre à une communauté, on court le risque de s'en faire exclure. Les notions de capture et d'expulsion, pourtant, évoquent de façon plus claire les actions, les intentions, les risques, les ambiguïtés et l'instabilité perçues dans la vie qui entoure la grande machine minière abitibienne.

Or, ces dynamiques de capture et d'expulsion gagnent particulièrement en couleur en fonction du caractère absorbant de la culture du métier minier. Attribué, entre autres, à l'intensité du travail, aux longues périodes passées en compagnie de collègues de travail dans le sous-sol, au vaste vocabulaire technique particulier au métier, à l'importance de l'établissement de relations de confiance pour le travail dans des conditions de danger relatif, et aux difficultés de traduction du vocabulaire et des normes sociales établies dans le milieu de travail vers le « monde extérieur », ce caractère absorbant mène plusieurs travailleurs miniers à parler d'une culture « addictive » et de leur attachement à l'atmosphère du milieu quand ils décrivent leur travail.

Gilbert

Nombreux sont les travailleurs miniers que j'ai rencontrés au cours de cette étude à décrire le travail dans les mines comme un vice dont il serait difficile de sortir. Gaëtan, qui travaille comme gestionnaire des opérations des camions dans la mine Canadian Malartic, m'avoue après deux heures de conversation avoir particulièrement aimé de parler avec moi, étant donné qu'il n'a que rarement l'occasion de parler de sa passion pour son travail – les membres de sa famille en général, selon lui, trouvent le sujet plutôt « ennuyant ».

Pourtant, il y a d'autres facteurs derrière cette division entre le monde dans les mines et en dehors des mines, ce qui est particulièrement visible – bien que sûrement pas exclusif – dans le parcours de Gilbert. Et pourtant, le travail dans les mines n'était pas forcément un choix évident dans sa trajectoire, au moins, pendant une période de sa vie. Avec une famille établie il y avait longtemps entre l'Abitibi et le Témiscamingue, dans la frontière avec l'Ontario, il a passé sa vie à traverser les frontières entre les deux provinces et les deux langues, l'anglais et le français. Après avoir passé une enfance traditionnelle francophone et catholique dans les années 1960s, Gilbert a dû suivre son père à Niagara Falls à l'âge de dix ans. « Il est devenu mécanicien. Mais à cette époque-là les manuels étaient en anglais. Il n'avait donc pas le choix que d'apprendre cet anglais-là », il me dit pour expliquer le fait que son père parlait déjà relativement bien l'anglais au moment d'arriver à Niagara Falls, à l'invitation d'un oncle qui y habitait et pouvait lui trouver du travail. Quelques années plus tard, après avoir étudié l'électronique en tant qu'autodidacte, il est engagé par Kodak pour travailler comme technicien électronique à Rochester, aux États-Unis. Éventuellement, au courant des progrès qu'il faisait dans sa carrière, son grand-père demande à son père de lui trouver un poste de travail à Rochester. « À cette époque-là, on respectait les parents, on nierait jamais ce genre de chose », Gilbert m'explique en riant.

L'arrivée de son grand-père à Rochester a été un des plus importants tournants dans la vie de Gilbert et sa famille. Dépendant de l'alcool, sa présence dans la maison ira rapidement détériorer les relations entre ses parents, jusqu'à ce que sa mère décide de les quitter et rentrer au Québec. En principe, Gilbert, âgé alors de 15 ans, reste à Rochester. Or, un an plus tard, son père quitte son poste pour aller travailler à la Baie-James. « On a perdu mon père de vue après ça », il me dit. Sa mère est décédée peu après, et il reste chez son oncle pendant un an à Ville-Marie, en Abitibi. Ayant décroché de l'école dès son retour, pourtant, il sentait qu'il n'y avait pas de place dans le marché de travail local pour lui. Le secondaire incomplet, cependant, lui permettait quand même de joindre les forces armées canadiennes, ce qu'il a fait. « J'ai joint les forces armées anglophones parce que mon français n'était pas assez bon pour les forces francophones », il ajoute pour montrer à quel point ces détours dans son parcours l'avait, dans ses mots, « déraciné ».

Néanmoins, après quatre ans dans les forces armées, il ne se voit pas en train de faire carrière là-dedans et décide d'aller chercher autre chose. En dépit de son expérience militaire, pourtant, il découvre rapidement que ses compétences acquises n'étaient pas perçues comme étant transférables vers d'autres domaines. Il lui reste d'accepter l'offre d'un ami, qui le recommande à ses supérieurs dans une mine ontarienne en 1979. Il est intéressant de noter que, encore une fois, si le manque de compétences était un obstacle dans d'autres milieux, l'appartenance à un réseau de confiance a finalement été suffisant dans le domaine minier. En effet, une fois capturé par ce réseau, il y reste pour les trois décennies suivantes, en passant par plusieurs mines différentes en sous-sol et en surface, et cela, en Ontario ainsi qu'au Québec – au moment où nous nous sommes rencontrés, il habitait avec sa femme dans une maison située au centre-ville de Rouyn-Noranda.

En 2007, pourtant, Gilbert a été diagnostiqué avec la silicose, une maladie pulmonaire provoquée notamment par l'ingestion de particules de silice dans les zones minières (voir, par exemple, Cowie et Mabena, 1994 ; Chen et al, 2001). Il a travaillé encore un an avant d'être congédié à l'âge de 53 ans pour des raisons de santé. Dès le début de nos conversations, en effet, sa voix rauque et parfois hésitante laissait déjà imaginer la présence de séquelles liées au travail minier. En principe, il serait quand même assez en santé pour continuer à travailler dans d'autres domaines qui ne soient pas trop exigeants pour ses poumons, mais l'entente avec la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail) fait en sorte que, une fois qu'il se retrouve sur le marché de travail, il perdrait le droit à sa pension.

La silicose, liée avec les contraintes imposées par les lois de travail québécoises à ce sujet, ira bouleverser considérablement le parcours de vie de Gilbert, faisant émerger des aspects du milieu qui l'entoure qui seraient peut-être restés cachés autrement. Dans un environnement où le calcul est valorisé tout au long de sa trajectoire en dépit des imprévisibilités qui lui sont intrinsèques, les calculs de Gilbert se sont soudainement trouvés « équivoques ». « Si je travaille, ma maison et ma voiture se seraient payées toutes seules. Là, il n'y a rien qui est payé », il me dit, avant d'expliquer que, selon les normes en vigueur au Québec, il aurait droit à son salaire intégral si sa maladie avait été détectée deux ans plus tard, à l'âge de 55 ans – il n'a eu donc droit qu'à la moitié de ce

qu'il faisait auparavant. Cette coupure imprévue dans ses revenus n'étant pas compatible avec son hypothèque, lui et sa femme ont dû faire des adaptations à leur plan de retraite. Autrement dit, ils sont passés « du planifié à l'improvisé ». Le nouveau plan : « donc je suis en train de décaisser mon plan de pension, là, et quand il va être vide, je vais vendre ma maison et on va aller je ne sais pas où ».

Pourtant, son diagnostic de silicose a déclenché aussi d'autres conséquences importantes dans son quotidien, surtout en ce qui a trait sa vie sociale. On a commencé à en parler suite à ma question concernant ce qu'il faisait présentement de son temps libre. Il commence par me répondre en disant qu'il s'occupe de tâches ménagères comme l'entretien de la pelouse, ou encore, d'un travail de rénovation de la maison qui lui aurait pris l'été au complet. Quelques instants plus tard, par contre, il comprend lui-même que je voulais aussi connaître ses activités de loisir. Il poursuit :

« Comment dire, uh... je n'ai pas vraiment de loisir. Je n'ai pas de chalet. Ouf. Moi, quand je travaillais dans le temps à la mine, je travaillais tout le temps les fins de semaine. Tu sais, fait que, je travaillais deux fins de semaine et j'en avais une off. Donc je ne faisais pas du social [il pause pour tousser]. Pis ma femme ne travaillait pas parce que j'avais un [inaudible]. Donc, ça prenait tout mon argent pour subvenir aux [inaudible] pis à la famille. Fait que, je ne faisais pas du social. Je n'avais pas le moyen de faire du social, ok. Fait que, quand tu n'as pas de social, pis que tu lâche une mine pis toute, et tes amis continuent à travailler pour un boutte, ben, je n'ai jamais fait du social, donc je ne peux pas connecter avec personne, il est trop tard. Tu vois-tu ce que je veux dire ? Fait que, c'est ça. Sauf mes [inaudible] qui viennent ici pis toute. Ou quelqu'un qui a besoin d'aide dans la famille avec des ordinateurs, ou ces affaires de même, pis là je peux les aider, mais à part de ça là, il y a pas grande chose ».

Au début de notre conversation, une des premières choses que Gilbert m'avait dites était justement qu'il était en train d'apprendre à faire des choses dans l'ordinateur pour passer son temps – au point où il a été sûrement le seul travailleur minier retraité avec qui j'ai parlé qui m'a donné son adresse courriel comme forme de contact avant de me donner son numéro de téléphone. Après cette conversation, par contre, il est devenu clair que l'apprentissage servait aussi, voire, surtout, à combler un vide laissé par son « expulsion » du milieu minier forcée par la silicose. Avec une vie sociale restreinte durant trente ans aux interactions avec les collègues de travail, il se trouvait maintenant isolé de son réseau social d'un côté, et mal outillé, d'un autre, pour en développer un

nouveau ailleurs en ce moment de sa vie. À la fin de notre conversation, en fait, tel que cela a été le cas avec Gaëtan, il se dit content d'avoir pu parler longuement de son ancien métier, étant donné que les occasions pour le faire se révélaient assez rares dernièrement.

Le récit de Gilbert par rapport à son isolement suite à une retraite forcée par une maladie ou accident est loin d'être unique, comme j'ai pu constater suite à des conversations dans deux agences parapubliques de placement de l'Abitibi. Selon les conseillers avec qui j'ai eu l'occasion de parler, les cas de dépression ne seraient pas rares pour les gens qui se trouvent dans ce genre de situation, aggravée le plus souvent par les difficultés économiques qui s'y ajoutent. Absorbés par la culture du métier, ainsi que par les exigences d'isolement du travail, on se trouve souvent mal préparé pour les ruptures soudaines, surtout étant donné que le réseau social bâti à l'intérieur du milieu de travail ne semble pas avoir ni le temps ni la disposition pour aller rattraper les collègues qui doivent abandonner leur carrière pour une raison ou autre, ce qui consolide le processus d'expulsion.

Et pourtant, ces mécanismes d'expulsion, fondés sur des bases physiologiques, sociales et institutionnelles, ne sont pas forcément évidents avant qu'une maladie, un accident ou autre élément déclencheur ne les fasse émerger des angles morts où ils se trouvent normalement cachés. De façon similaire à ce qui se passe lors du phénomène de l'éthicogénèse, certains potentiels latents d'une communauté – d'une grande machine de laquelle une communauté fait partie intégrante – restent peu connus jusqu'au moment où un élément extérieur arrive pour bouleverser l'ordre établi des visibilité et invisibilité des choses. Dans le cas de l'éthicogénèse, comme on l'a vu dans l'histoire récente de Malartic, ce phénomène a mené éventuellement à la division de la population entre deux parties maintenant rivales ou silencieuses. Pour Gilbert et d'autres comme lui, par contre, ce bouleversement a servi plutôt à le faire réfléchir à ses pratiques sociales au cours de sa carrière. Aurait-il dû se concentrer moins sur le cumul d'heures de travail et plus sur des réseaux affectifs situés hors de la zone de capture du langage minier ? Est-ce que cela aurait même été une option possible dans un milieu où la *culture du calcul-cumul* financier se fait imposer par ses imprévisibilités ? Au vu du fait que Gilbert ne semblait pas se poser ces questions, j'ai décidé de le faire moi-même à la fin de notre

conversation, sans enregistrer. Après un moment de silence, il me répond que peut-être que oui, avant de compléter sa réponse en affirmant avoir fait ce qui semblait être le meilleur pour lui et sa famille à chaque étape de sa vie. En même temps, il continue, bien qu'on entende souvent des histoires de collègues forcés à prendre la retraite, on ne se met pas souvent à leur place. « On pense à l'argent, l'argent, l'argent, c'est tout ».

Françoise, Sandrine, Marianne et Danielle

Françoise, la conjointe de Gilbert, est arrivée de l'épicerie au milieu de notre entrevue. Nous ne nous parlons presque pas, sauf par des courts commentaires durant les pauses que l'on fait durant l'entrevue. À travers Gilbert, je découvre qu'elle avait quitté le marché de travail après leur mariage, s'occupant uniquement des tâches domestiques depuis. Avant de partir, j'arrive à parler rapidement avec Françoise. Elle est de bonne humeur et me pose des questions par rapport à ma recherche. En contrepartie, je lui demande si elle serait ouverte à me donner une entrevue éventuellement pour parler de son parcours de vie, à quoi elle me répond négativement. Dans ses mots, « je n'ai pas grand-chose à dire, je me suis marié, j'ai eu des enfants, ils ont quitté la maison, pis c'est tout ».

Il y a évidemment un mélange de gênes et de malentendus dans cette réponse. En partie timide, en partie fatiguée d'une longue journée, elle semblait de toute façon peu encline à donner des entrevues de façon générale et, dans ce sens, le récit du « manque de récit » m'a semblé être clairement une stratégie pour l'éviter. En plus, j'ai eu également l'impression de ne pas avoir été capable de la persuader du fait que mon intérêt de recherche allait au-delà des parcours de travail uniquement – en dépit des tentatives amicales de Gilbert pour le faire. Pour être juste, il m'avait averti dès le début que sa femme irait difficilement me concéder des entrevues.

Cela dit, Françoise n'était pas la première conjointe de travailleur minier devenue femme au foyer à me présenter leur récit comme étant celui de son mari. Avec des conjoints hyper « mobiles » en fonction du travail dans les mines et des « fly-ins fly-outs » qui y sont presque inhérents dans la région, leur trajectoire de vie avait été quelque part capturée par celle du mari.

La conversation la plus significative que j'ai eue dans ce sens s'est sûrement passée lors de mes visites à un collectif de soutien aux femmes, établi au centre-ville de Rouyn-Noranda. J'y ai été reçu par trois des femmes qui participaient régulièrement à des réunions du collectif, soit, Sandrine, Marianne et Danielle, avec qui j'ai pu discuter pendant quelques heures de leurs expériences personnelles. Le collectif travaille avec les femmes qui cherchent un soutien – selon elles, un soutien émotionnel, mais surtout visant de meilleurs renseignements sur leurs droits dans des situations de violence conjugale, abus psychologique, et difficultés financières.

Les récits que je rencontre dans notre conversation ont été surtout encadrés par l'idée que le projet de développement minier de la région, sous sa forme actuelle et historique, serait un projet développé contre ou malgré les femmes. Cette perception est issue surtout du fait que la plupart des postes les mieux rémunérés des villes minières de l'Abitibi excluraient les femmes, soit par leurs exigences physiques, soit par leur désignation comme métier essentiellement masculin, soit encore par une culture locale de socialisation et de capture majoritairement des hommes pour le travail dans le milieu – surtout pour les postes qui dépendent moins de diplômes et plus de relations de confiance et appartenance à certains réseaux de capture, comme on a déjà vu.

Par contre, bien que la notion de développement anti-femmes commence par le non-engagement des femmes, il devient rapidement clair que, dans leur perception, cette première exclusion se déploiera dans plusieurs vagues de nouvelles exclusions qui peuvent émerger ou non au cours de leurs parcours, et cela, surtout pour les femmes mariées à des travailleurs miniers. À un moment donné, lorsqu'on parle des impacts possibles d'un éventuel Plan Nord²⁶ dans la région, Sandrine se questionne : « les 'fly-ins fly-outs' augmentent énormément les tâches invisibles des femmes, mais on ne remet jamais en question les 'fly-ins fly-outs' dans le Plan Nord ». Selon elles, plusieurs femmes se

²⁶ Programme de développement économique des régions nordiques du Québec lancé par le gouvernement libéral de la province en 2011, et repris en 2014 suite à l'élection du premier ministre Philippe Couillard (Société du Plan Nord, 2017). Sa stratégie pour le développement mise surtout sur l'exploration des gisements miniers du Nord du Québec, région dont la dernière frontière est précisément l'Abitibi, de là sa présence dans les débats sur l'avenir de la région.

trouvent surchargées dû aux absences prolongées de leurs conjoints, qui peuvent aller de sept à 43 jours pour chaque période de travail. Le sujet des « fly-ins fly-outs » étant assez « chaud », le groupe a poursuivi la conversation avec de nombreuses anecdotes, parfois personnelles. Danielle, par exemple, a ajouté que sa sœur s'était effectivement séparée de son conjoint en fonction de ses absences continues. « Ils vivaient la vie de deux célibataires ». Selon elles, on va souvent développer des dynamiques familiales où le père ira compenser son absence auprès de ses enfants par le biais financier : « le papa devient le papa-gâteau », Danielle ajoute, « il va utiliser l'argent comme objet de chantage ».

Or, bien que la financiarisation des rapports père-enfant soit assez pertinente en soi, d'autres conséquences importantes se sont ajoutées à la liste dans la suite de la conversation. La hausse alors récente des frais de garderie implémentée par le gouvernement du Parti Libéral au Québec²⁷ aurait eu comme conséquence entre autres la décision de plusieurs femmes de quitter leurs emplois, étant donné que le prix de la garderie ferait en sorte qu'il ne vaudrait presque pas la peine financièrement d'aller au travail. Cette situation s'ajouterait à une culture déjà répandue pour les conjointes de travailleurs miniers de quitter leurs carrières professionnelles dû aux très bons salaires du milieu et aux absences fréquentes des conjoints.

Dans leurs mots, cette dynamique rend la femme « tributaire de ce qui vit son conjoint, sa trajectoire de vie [étant] décidée par la trajectoire du conjoint », ou encore, des otages de leurs parcours, et de tout ce qui vient avec ce parcours. Surtout dans des situations d'abus et de violence conjugale, les femmes seraient particulièrement vulnérables, devenues otages économiques du parcours de leurs conjoints. Étant donné l'important décalage entre les salaires des hommes et des femmes, une séparation signifie souvent un changement radical dans les conditions de vie de la femme, un retour difficile au marché de travail pour celles qui avait quitté leurs carrières, et le besoin de faire face à un marché

²⁷ Le gouvernement québécois avait annoncé alors une augmentation des frais de garde aux Centres de la Petite Enfance (CPE), modulée selon les revenus des familles (par exemple, voir St-Arnaud, 2015), mesure dont des secteurs de la société croient sous-estimer l'impact sur des familles dans certains cas, tel celui décrit par le collectif.

immobilier qui subit une inflation considérable en fonction des salaires des travailleurs miniers majoritairement masculins.

Des théories de la ville faites par la ville

Dès que j'arrive en Abitibi pour mon terrain en 2015, il devient clair que je ne suis pas le seul qui est en train d'essayer de développer des théories de la région, ou encore, qui s'y applique. Parfois sous la forme de commentaires courts, parfois par le biais des digressions plus larges, les résidents de Malartic et de Rouyn-Noranda que j'ai côtoyés dans cette période me donnaient, de temps en temps, leurs propres théories des villes qu'ils habitaient.

Dans un sens, je pourrais ne parler que des perceptions de la ville ou de la région pour me référer à ces récits, mais je ne pourrais évidemment pas justifier une telle hiérarchisation des savoirs entre mes théories et leurs perceptions. Parfois émergées au milieu d'une conversation, d'autres plutôt au long de tours que l'on faisait ensemble dans un coin de la ville qui leur était important pour une raison ou autre, ces théories n'avaient rien de spontané. Au contraire, exprimées avec aisance et fluidité, elles étaient clairement le fruit de longues réflexions au cours de leurs vies, ou au moins, du segment de leur vie qu'ils associent à leurs propres expériences, ou encore, si l'on veut, leurs propres « terrains », basés sur leurs parcours personnels en Abitibi. Enfin, ce ne sont pas des théories qui vont forcément essayer de rendre compte de la totalité des phénomènes de la ville, et la plupart n'y essaie même pas. Au contraire, elles se concentrent en général sur certains phénomènes en particulier, perçus comme des produits directs des dynamiques produites par la ville en tant que projet de société.

Après trois jours chez Clarisse et Marianne, nous nous sentions déjà plus à l'aise en présence les uns des autres. Lentement, je comprenais leur routine. Bientôt durant la journée les deux parlaient au travail, Clarisse en étant plus pressée que Marianne, qui était dans ses derniers jours de travail avant d'être congédiée par son ministère. Le soir, on se rencontrait. Clarisse préparait quelque chose à manger rapidement, tandis que Marianne prenait son temps. Cependant, on parlait brièvement de la journée de chacun de

nous en même temps que Clarisse lisait le journal à haute voix, ce qui menait à des conversations diverses.

Cette soirée, en particulier, nous parlions des sons qui composaient l'atmosphère de Rouyn-Noranda. Comparée à Montréal, Rouyn-Noranda était beaucoup moins marquée par les bruits de la circulation des voitures et beaucoup plus par celui des mouettes – il y en avait une foule à occuper un îlot dans le lac Osisko en ce début de printemps -, ainsi que celui des grenouilles et des trains, dont le sifflement se révélait une présence importante particulièrement les soirs et durant la nuit, au moins dans le coin où on était, à Rouyn. Le sujet a encouragé Marianne à jouer sur sa guitare, ce qui n'empêchait pas Clarisse de continuer sa lecture des journaux, qu'elle commentait durant les pauses. Dans une des pauses elle mentionnait une compétition entre des robots organisée au Cégep. Dans la suivante, la nouvelle du record de pollution de l'air à Rouyn-Noranda, établi le mois précédent, apparemment à cause d'une faille dans le système de filtration de la Fonderie Horne, l'ancienne Mine Horne qui a donné origine à la ville. Les niveaux de pollution dégagée par la fonderie auraient atteint alors cinq fois celui permis par la loi. Les deux commentent alors que « c'est toujours comme ça », c'est-à-dire, que l'on n'est mis au courant de ces fuites qu'une ou deux semaines plus tard. On fait de l'ironie par la suite par rapport à ce que l'on aurait fait si l'on était avisé immédiatement de la fuite. Cesserait-on de respirer, par précaution ? Ou plutôt, courrait-on vers les collines ? Finalement, elles se posent des questions par rapport à la raison derrière le temps pris pour avertir la population de l'accident. Cela pourrait se justifier, selon elles, par le manque de solutions possibles, ainsi que pour éviter de semer le panique au sein de la population. Pourtant, serait-il juste de ne pas avertir la population immédiatement d'un incident qui pourrait avoir d'importantes conséquences sur leur santé ? Évidemment, les responsables de la fonderie affirmaient que les conséquences de l'accident sur la santé de la population étaient négligeables, mais ni Clarisse ni Marianne le croyaient. Elles ne croyaient pas non plus que la Fonderie recevrait des amendes en fonction de la fuite, étant donné que d'habitude il n'y en aurait pas, au moins dans leur perception. Finalement, résignées, Marianne recommence à jouer et Clarisse tourne la page de son journal.



Figure 8. Vue du stationnement de la fonderie Horne à Rouyn-Noranda.

La pollution est un des sujets préférés de plusieurs des personnes avec qui j'ai eu l'occasion de parler. Surtout à Rouyn-Noranda, où les questionnements et les critiques de l'industrie locale ne sont pas devenus des « sujets tabous » tel qu'il s'est passé à Malartic. Ceux qui y habitent dès leur enfance auront souvent des souvenirs des situations perçues comme « étranges » concernant le dégagement de matières polluantes dans les environs de la ville. Souvent mal ou peu expliquées par la compagnie ou par le gouvernement, il reste à la population de communiquer au sein des réseaux pour combler les trous dans l'information reçue. Après avoir quitté Clarisse et Marianne, j'ai logé chez Giselle et Martin, la première une journaliste, le deuxième, un enseignant en éducation physique. S'il est clair que Martin a vécu certaines de ses anecdotes de la pollution à la première personne, ses théories et explications se basent de façon implicite ou explicite dans le fait qu'il connaît plusieurs personnes qui travaillent dans le milieu et qui lui « racontent les

choses », ce qui a pour effet de lui conférer une certaine aura d'autorité que je rencontrerais facilement ailleurs à Rouyn-Noranda aussi.

Giselle, Martin et leurs trois enfants habitent dans une maison remplie d'objets de thématique sportive, liés surtout au hockey, une passion de la famille. Durant mon séjour, ils m'ont cédé la chambre de leur enfant aîné, au sous-sol, avec un lit simple, des jouets organisés sur une étagère et une table au coin couverte par des dizaines de trophées gagnés dans des tournois de hockey disputés partout dans la province. « Durant la saison, la famille doit voyager ensemble partout au Québec à chaque fin de semaine pour l'accompagner dans les matchs », sa mère me fait comprendre à un moment donné.

Dès le moment où ils ont compris que ma recherche porterait sur les impacts des dynamiques d'une ville mono-industrielle sur la population locale, les anecdotes ont commencé à apparaître. Originaire du Lac-Saint-Jean, Giselle me dit que, lors de son arrivée à Rouyn-Noranda en 2000, elle avait l'impression d'arriver dans une ville fantôme. « Une à chaque deux maisons était vide », elle se souvient. Martin le confirme, précisant l'importance des « cycles miniers » dans la démographie de la ville ainsi que dans le prix du logement, dont il questionne la prévisibilité. Il dit que quand ils ont acheté leur maison ensemble en 2004, ils ont été informés par des agents immobiliers que la tendance était d'une perte de valeur de 10% dans les années suivantes. Quelques mois plus tard, par contre, déjà en 2005, la hausse soudaine du prix de l'or a apporté avec elle un boom immobilier qui a fait les prix grimper en flèche. « C'est une bulle qui va éclater », il ajoute. Avec un marché minier qui s'envolait, des gens qui étaient ailleurs en Abitibi ont commencé à remplir les vides dans la ville qui, selon eux, s'est transformée de façon dramatique depuis. « Ça va se transformer comme ça à nouveau dans dix, quinze ans », il m'affirme finalement, faisant référence à la bulle immobilière qui, selon lui, va inévitablement éclater.

À un moment donné Martin et moi faisons un tour de la ville en voiture. Il essaie de me montrer des endroits qui sont particulièrement significatifs pour lui en relation avec l'histoire de la ville. En même temps, il me raconte des anecdotes à mesure qu'il s'en souvient. Il me parle des mines fermées et abandonnées sans que la restauration environnementale du site soit faite, une affaire largement connue et rapportée dans la

région (Laquerre, 2009 ; Ministère de l'Énergie et Ressources Naturelles, 2016). Dans certains cas, selon lui, les compagnies ne gardent que trois employés sur place, juste pour éviter que le local soit officiellement marqué comme abandonné, et par conséquent, et ainsi éviter les coûts de la restauration. Il me parle de la pollution dégagée par la Fonderie Horne, « de l'acide sulfurique et aussi de l'arsenic », qui contamineraient pas seulement l'air et la terre, mais aussi, tous les lacs de la région « puisqu'ils sont tous interreliés ». « Tous les lacs sont pollués ici, il n'y a pas d'exception », il me dit. Il me parle aussi des taches jaunes qui apparaissent sur des voitures parfois lorsqu'il y a « des excès » dans la fonderie. La compagnie en général paierait les coûts de la peinture des voitures des gens affectés. Dans un autre moment, lorsqu'on passe à côté de l'école où il étudiait dans son enfance, il me parle d'un moment où les excès d'acide sulfurique dans l'air ont mené la direction à fermer les portes et fenêtres de l'école avec les étudiants dedans. « Je pouvais voir les feuilles changeant de couleur, devenant jaunes dans un moment, puis séchant au complet le moment suivant », dit-il. Il me montre par la suite l'arrière de la fonderie, avec son terrain de golf présentement ouvert au public et, là où le terrain se termine, un changement soudain dans le paysage, les arbres disparaissant au complet. De temps en temps, il se souvient d'un ami ou un autre qui se serait accidenté dans des mines de la région. Plusieurs de ses anecdotes se complètent par la phrase « il a failli mourir ». Certains, « à plusieurs reprises », le plus souvent échappant la mort par « dix secondes », dans un genre de conclusion d'anecdote minière courant lors de mon terrain, comme si pour rappeler que dans le milieu, au-delà des histoires plus connues des tragédies qui arrivent jusqu'aux médias, il y a toutes ces autres situations définies par les « presque » - c'est-à-dire, ces situations limites où l'on ne peut plus réclamer un discours de contrôle et prévisibilité.

Plus tard dans la conversation, il me dit pour la première fois avoir déjà travaillé dans le milieu de la construction. Cela n'a été qu'une carrière assez courte, avant de compléter son baccalauréat en éducation physique, mais il l'utilise pour introduire une histoire que j'interpréterai comme quelque peu révélatrice de certaines catégories importantes dans le façonnement de sa pensée. Il me parle d'une journée où il a été envoyé par la compagnie où il travaillait à rendre un service à l'intérieur de la Fonderie Horne. Selon lui, pour ce faire, il faudrait que quelques obstacles soient enlevés, ce qui normalement prendrait

« trente secondes ». Pourtant, en fonction des conventions syndicales, on lui fait savoir que seulement des employés spécifiquement désignés pour la tâche sont autorisés à enlever ces obstacles. Finalement, il doit passer les deux journées suivantes sans rien faire, en attente, avant que les employés désignés arrivent pour débloquer le passage. En effet, Martin est loin d'être la première ou la dernière personne que j'entendrai dire que dans le secteur minier, la syndicalisation serait plutôt nocive, autant aux travailleurs qu'à l'efficacité dans les opérations de travail. À part les entraves bureaucratiques créées par la syndicalisation, la sécurité des travailleurs qu'elle apporterait n'aurait pas de valeur significative dans un milieu « si instable que le minier ».

Pourtant, si Martin me raconte cette histoire, c'est plutôt pour reprendre les histoires entourant la Fonderie Horne. Selon lui, après la fin des opérations de la Mine Horne, la compagnie aurait pu abandonner la ville au complet. D'avoir gardé la fonderie en opération s'expliquerait par le fait que ce serait une infrastructure d'intérêt militaire. « Dans le cas où il y a une guerre, c'est un des seuls endroits où l'armée pourrait faire fondre certains types de métal », il m'explique. Je n'arrive pas à confirmer cette information ailleurs. Le plus important, de toute façon, c'est que pour Martin, cela prendrait une telle raison extrême pour expliquer le manque d'efficacité dans la fonderie, ainsi que sa longévité. Il faudrait des intérêts de guerre pour expliquer une telle stabilité en plein cœur de l'Abitibi minier.

Si un des effets produits par les villes monoindustrielles est celui de développer son élite financière autour de divers commerces qui entourent cette industrie, l'autre réside dans la relative accessibilité des membres de ces élites, connues de tous dans une région dont la démographie rend l'anonymat presque impossible. Durant notre tour, Martin m'indique les noms des familles importantes dans la région, qu'ils apparaissent sur une pancarte de magasin, ou encore, dans un nom de rue. À un moment donné il me parle de la famille Boyer²⁸, dont le nom est presque omniprésent à Rouyn-Noranda, allant des magasins de construction aux résidences funéraires, passant par la vente de machines et, selon Martin, des « affaires obscures ». « M. Boyer lui-même le disait, on ne devient pas riche sans

²⁸ Nom original de la famille gardé anonyme pour les propos de cette thèse.

jouer avec le système », il m'explique, avant de poursuivre en mentionnant des rumeurs des liens de la famille Boyer avec la mafia italienne et le trafic de la cocaïne. Portant, en même temps qu'il dresse un profil de plus en plus obscur pour M. Boyer, il me parle de son fils, « le fils, lui, il est correct, il a étudié avec moi ». Est-ce qu'il sait que le fils est correct parce qu'il a étudié avec lui ? Ou, plutôt, est-ce que le fils serait correct justement *dû au fait d'avoir été proche de lui à un moment donné de sa vie ?* Les tensions entre les zones obscures produites par les dynamiques de la grande machine abitibienne et les intimités qui l'accompagnent se révèlent souvent présentes dans ces conversations.

Les cartographies mentales de la ville et les cartographies réelles des mines

J'ai passé mes derniers jours de terrain hébergé chez Antoine, dans un appartement en face de la Fonderie Horne, dans le Vieux-Noranda. Parfois on passait les soirées chez lui dans la compagnie de ses deux colocataires, parfois encore on allait ensemble au Trèfle Noir, une microbrasserie au centre-ville.

Dans une des soirées passées au Trèfle Noir, nous étions plusieurs assis à la table. Des amis de longue date d'Antoine étaient présents, ainsi que des amis de ses amis, y compris une connaissance en commun entre Jonathan (un des amis de Antoine) et moi, le frère d'un autre ami, entre autres. Nous étions à un moment donné probablement neuf personnes à la table, ou au moins, ainsi je croyais, jusqu'à ce que Jonathan commence à parler des membres assis à d'autres tables comme étant eux aussi des connaissances, voire, des amis proches. Tel que Gisèle et Martin, Antoine et Jonathan m'ont répété qu'il y a dix ans « la rue Principale était un désert » dû à la baisse du prix de l'or. Pour eux, le Trèfle Noir, ouvert en 2009, représente la reprise de cette rue, et avec elle, une sorte de renaissance de « l'effervescence » vécue dans leur imaginaire de ce qui était Rouyn dans les années 1950s et 1960s, devenant un point de rencontre « des personnes alternatives » qui aiment la bière et qui sont capables de « parler de tous les sujets ». Le caractère alternatif des clients, cela devient rapidement clair, est une référence essentiellement classiste, faisant allusion à un niveau éducationnel « plus élevé » des habitués du Trèfle Noir. Pour mieux l'illustrer, Jonathan me pointe du doigt les personnes assises à notre

table et dans des tables voisines : « nous ici, on a un comptable, un comptable, un comptable, une coiffeuse, un anthropologue, un électricien (...) » et ainsi de suite.

Effectivement, Jonathan était lui-même un des comptables présents à la table. Après avoir pris connaissance du fait que ma recherche portait sur les enjeux miniers de la région, il a rapidement enchaîné des anecdotes faisant état de ses tours clandestins par les mines abandonnées de la région. Je n'ai pas pu cacher mon étonnement lorsqu'il a évoqué par cœur et d'un seul souffle le nom de quinze mines abandonnées, autour de Rouyn-Noranda seulement, et dont il avait déjà croisé le cordon de sécurité. Je me rends compte en ce moment de la grandeur du monde (presque) invisible des mines abandonnées de l'Abitibi, et je me demande à quel point elles font partie de la cartographie mentale de la région de ses habitants. Après tout, les mines ferment mais les cartes restent. « La dernière fois où je suis allé à une de ces mines, dans quelques minutes j'avais déjà trouvé un gros filon d'argent », il me raconte, avant d'ajouter sans cérémonie : « j'en ai pris pour moi, évidemment ». Selon ce qu'il me raconte, ces tours sont communs parmi les jeunes de la région, souvent vus comme une façon d'échapper à l'ennui durant une fin de semaine.

Plusieurs des clients de Jonathan dans son bureau de comptabilité sont des compagnies qui travaillent dans le milieu minier, ou encore, des individus qui possèdent des claims miniers dans la région. J'ai toujours pensé aux claims comme un concept assez singulier, l'étrange pouvoir de posséder des choses que l'on ne voit souvent pas, des taches sur une carte, parfois explorés ou non selon la disponibilité d'argent dans l'espoir de l'exploiter un jour. Ou même sans cet espoir, puisque plusieurs des claims sont la propriété d'individus qui n'ont aucune intention de les exploiter, mais plutôt, de faire de la spéculation, dans l'espoir de les revendre à des grandes compagnies. Dans ce sens, le monde des claims serait une sorte de loterie, et cela, pour ceux qui les achètent mais aussi pour ceux qui habitent ces loteries vivantes. « Ici en Abitibi, tout est claimé », Jonathan poursuit : « ici où on est maintenant, en-dessous de ta chaise, c'est claimé ». Pour lui, ainsi que pour Antoine, il est difficile de prédire ce que sera Rouyn-Noranda dans dix ou quinze ans. Si Martin est pessimiste par rapport à l'avenir en fonction des bulles immobilières. Antoine et Jonathan le sont parce qu'à un moment donné, on va

décider d'exploiter les sous-sols de Rouyn-Noranda de la même manière que l'on a fait avec Malartic. « Après Malartic », Antoine me dit, « on a vu que c'est faisable ».

Tout ce que Jonathan me dit par rapport à sa vie et son travail semble entouré d'une certaine clandestinité. Parfois, c'est une clandestinité plus fragile, presque enfantine, comme celle quand il fait des tours dans des mines abandonnées y « volant » des morceaux de minerais d'argent. Dans d'autres cas, c'est de la clandestinité financière, avec des clients qui profitent du labyrinthe des claims et des mines abitibiennes pour prendre avantage des angles morts qu'il produit. Il me parle des mines qui se trouvent sur les cartes ainsi que des mines qui ne se trouvent pas sur les cartes officielles de la région : des mines anciennes mises en opération et abandonnées dans un passé où la fiscalisation était moins présente, mais aussi des mines qui opèreraient présentement sans être enregistrées officiellement. Je lui demande comment cela pourrait arriver, mais je n'obtiens pas de réponses. Je me demande combien de mines pourraient se trouver dans cette situation en Abitibi. Des mines anciennes et contemporaines, jamais reconnues officiellement, et donc jamais contraintes à suivre des normes d'opération et de restauration. Dans le portrait dressé par Jonathan, l'Abitibi est tout simplement trop grande pour être surveillée de façon efficace. Jonathan, en tant que comptable, me parle des demandes de ses clients, toujours à la quête de brèches dans le système d'imposition fiscale de l'État. Son métier, comme ses récits, se donnent autour de ces brèches dont l'existence elle-même semble être suffisante pour attirer ceux qui voient dans les angles morts des trous noirs où les normes sociales ou institutionnelles ne peuvent ou ne veulent pas pénétrer. Autrement dit, si d'un côté l'on accusait la surveillance en milieu de travail de produire des visibilités de façon presque arbitraire – et avec des conséquences sur les travailleurs, comme dans le cas de la radio dans les mines à ciel ouvert –, au contraire, ici on souligne plutôt la capacité des angles morts d'inviter l'émergence des comportements qui ne suivent pas des règles préétablies. D'une façon ou d'une autre, si la grande machine produit des visibilités et des invisibilités, ses biais servent à ceux qui veulent en tirer profit en même temps qu'ils en rendront d'autres vulnérables à des visibilités vues comme injustes ou arbitraires.

Un des autres comptables autour de la table en ce moment était Gaston. Gaston est resté en silence la plupart de la soirée, plutôt réagissant aux commentaires des autres que proposant des commentaires lui-même. Quand je lui pose des questions sur son métier, il me dit entre autres que l'avantage de travailler en comptabilité dans une « petite région » était de pouvoir fournir aux clients un service plus personnalisé. Or, quand je lui demande si cela ne rendait le service également plus coûteux, il me répond que justement, c'était la raison pour laquelle il se trouvait présentement au chômage. Il m'explique que de plus en plus de compagnies minières et non minières de la région cherchent à contracter des services dans les grands centres – surtout à Montréal – pour réduire leurs dépenses, et par conséquent, les emplois existants dans la région. Pour Antoine, qui écoutait la conversation, cela serait une tendance pour l'Abitibi en général. Il rappelle alors une histoire anecdotique qu'il avait déjà évoquée avant avec moi, concernant la production des tomates dans la région. Selon lui, à un moment donné, dans une tentative de donner plus d'autonomie alimentaire à l'Abitibi, on a mis en marche une serre pour la production locale de tomates. Pourtant, avec une réglementation de l'État qui obligerait les tomates à faire des aller-retours pour passer pour une inspection officielle centralisée à Montréal, les coûts de la production grimpaient à des niveaux insoutenables. Éventuellement, incapables de faire concurrence aux tomates produites dans les alentours de Montréal, ils abandonnent leur production pour se concentrer plutôt sur la culture de sapins.

Pour Antoine, ainsi que pour Gaston, cette affaire serait représentative des excès de centralisation institutionnelle au Québec de façon générale, et ils n'hésitent pas à comparer le rapport existant entre l'Abitibi et Montréal avec celui « des métropoles européennes et leurs colonies » dans laquelle l'Abitibi ne servait que comme « dépôt de ressources naturelles », niant à la région son autonomie et ses possibilités de diversification. « L'Abitibi existe pour servir les autres », Antoine complète finalement, ce à quoi les autres qui restaient assis autour de la table et écoutaient la conversation acquiesçaient.

Chapitre 6 : Conclusion

Toujours quand j'essaie de penser à une image qui soit emblématique de cette ethnographie de l'Abitibi minier, l'image qui me semble être la plus incontournable est celle des dynamitages. Je pense à Marcel, qui disait faire des trous « pas ronds » dans la mine à Malartic lorsque poussé à travailler plus vite que d'habitude par un contremaître pressé. Je pense à Gaëtan, le contremaître pressé qui essaie de coordonner les multiples opérations simultanées de la mine pour réussir son objectif d'atteindre un maximum de profit par heure. Je pense au même Gaëtan qui mémorise les chiffres correspondants aux gains et aux pertes liées à chaque camion qui va ou ne va pas à la bonne place dans le bon temps. Je pense à la poussière qui entre dans les maisons après chacun des deux dynamitages journaliers à Malartic, au besoin de fermer les fenêtres et au climatiseur offert gratuitement par la compagnie à un moment donné aux résidents gênés comme solution pour le problème. Je pense aux fissures qui surgissent dans les maisons voisines et qui sont ou ne sont pas provoquées par ces mêmes dynamitages, l'affirmation à faire dépendant de la source du récit. Je pense à l'histoire d'un Abitibi lointain où les explosifs sont utilisés dans des compétitions pour voir qui arrive à courir le plus vite avec le fil le plus court. Je pense aux normes établies pour que les dynamitages à Malartic ne dépassent jamais une certaine limite en son et en tonnes, et pour qu'ils ne soient jamais faits lorsque le vent souffle vers la ville. Je pense aux 61 dynamitages illégaux commis par la mine Canadian Malartic seulement entre 2011 et 2012 (Rodrigue, 2017). Je pense à Hélène lorsqu'elle dit qu'il faut faire des sacrifices pour assurer l'avenir de la ville. Je pense à Edgar qui a dû fermer son commerce en fonction, entre autres, de la poussière constante dans son restaurant, ainsi que du fait que le réaménagement de la ville avait changé la géographie de son quartier de sorte à éloigner son établissement de sa clientèle.

Finalement, je pense aussi à deux rapports d'évaluation d'impacts publiés dans deux moments différents. Le premier, celui publié par Osisko en 2008 (Genivar, 2008), qui présentait le projet et ses impacts au gouvernement et à la population. Le deuxième, celui publié par Canadian Malartic GP en 2016 (WSP Canada Inc, 2016) lorsque ces impacts étaient réévalués dans le cadre de la présentation d'un nouveau projet, c'est-à-dire, celui de l'élargissement de la mine à ciel ouvert par le déplacement de l'autoroute qui traverse

la ville. Si dans le premier, on affirme entre autres la capacité de la compagnie de respecter les normes de bruit et de poussière établies, le deuxième, publié huit ans plus tard et approuvé en 2017 (Agnico Eagle, 2017) reconnaît son incapacité jusque-là de respecter ces mêmes normes, en même temps qu'elle promet de le faire dorénavant.

Je parle des dynamitages parce qu'ils condensent dans un seul phénomène plusieurs des éléments qui composent le rapport entre le projet minier et les habitants des villes minières que j'ai eu l'occasion de rencontrer en Abitibi. C'étaient les dynamitages qui étaient le plus souvent évoqués lors des conversations quand on voulait souligner des incertitudes concernant la capacité réelle de la compagnie de contrôler les impacts de ses activités. « On ne peut pas contrôler le vent », j'écouterai à quelques reprises lorsqu'on veut souligner la poussière qui souffle malgré tout vers la ville. Surtout, pourtant, les dynamitages condensent sur eux la question centrale de cette thèse — soit, la question des politiques de la complexité.

On a argumenté au cours du quatrième chapitre que le contrôle de la complexité a été et reste encore un projet important de plusieurs secteurs des sciences sociales (Urry, 2005 ; Castellani et Hafferty, 2009 ; Gilbert et Troitzsch, 2005 ; Wallerstein, 1979 ; 2011 ; Castells, 1996 ; Luhmann 1995 ; 2017 ; Giddens, 2013 ; entre autres), surtout après que la mondialisation et les réseaux sociaux sont devenus une des cibles centrales de ses développements théoriques. Il y a un argument possible à faire à l'effet qu'il s'agit aussi d'un projet central de ce mouvement abstrait souvent appelé « modernité », les grandes machines en étant son développement le plus ambitieux – ce n'est pas par hasard que des auteurs comme Norbert Elias attribuent le processus de civilisation, entre autres, au besoin de gestion des chaînes d'interdépendance grandissantes en Europe entre le Moyen Âge et le XVIIIe siècle (Elias, 1993) et aux complexités de cette démarche (tel que souligné par Bogner, 1986 ; Pratt, 1999 ; Smith, 1999). Pourtant, cette thèse prend comme fil conducteur l'autre côté de ce projet, c'est-à-dire, ses manques, ses impossibilités, ses angles morts, et comment l'impossibilité de contrôle total de la complexité produit des mécanismes et des opportunités de pouvoir.

Le passé et le présent de l'Abitibi minier se trouvent remplis de récits de plans et de promesses de résultats conçus à partir de projets ambitieux, basés sur le déplacement de

grandes masses de population à travers des grandes distances, la construction d'infrastructures routières immenses, la construction de villes entières où aucune infrastructure urbaine n'existait, l'extraction de quantités non mesurables de minerais, l'usage de machines puissantes et de dynamitage constant. Les récits, pourtant, se donnent beaucoup plus facilement à la simplification de la réalité qu'à l'expérience vécue elle-même. Également, la complexité, avec ses coins obscurs infinis, se donne facilement aux découpages biaisés, révélant et cachant ce qui intéresse celui qui découpe son récit. Dans ce sens, le *pouvoir du découpage* est central dans les jeux politiques permis par la complexité.

Dans son ouvrage, Ulrich Beck (1987 ; 1992) décrit la société du risque comme étant caractérisée entre autres par la puissance des phénomènes qui se trouvent derrière ces risques, tel Chernobyl ou le réchauffement climatique. La puissance dont Beck parle est similaire à celle que j'attribue aux grandes machines, c'est-à-dire, une puissance liée à des assemblages complexes avec des objectifs spécifiques, mais dont l'accident ou l'effet « collatéral » — la définition de ce qui est collatéral ou non n'existant que selon le découpage offert par le récit de promesse de contrôle, évidemment — sera potentiellement aussi puissant que la force utilisée pour atteindre son objectif dit primaire.

Pourtant, comme on a déjà souligné, Beck met l'accent au cours de ses œuvres souvent sur le caractère non discriminatoire de ces risques à large-échelle, caractérisés par le dépassement des frontières géographiques et de classe. Or, quand je parle de grandes machines, je souligne, au contraire, que la politique de la grande machine c'est une politique de distribution inégale des risques, selon les ressources disponibles pour les éviter ou les atténuer, ainsi que selon les biais incrustés dans son ingénierie originale. Si d'un côté la grande machine comprend aussi dans son intérieur son récit de complexité contrôlée, dans la pratique ce qui existe est plutôt le choix de ce que l'on décide de comprendre et de contrôler et le choix de ce que l'on décide d'ignorer. La compréhension pleine de la totalité d'un ensemble complexe étant un mythe, ce qui reste ce sont des cartographies biaisées selon les intérêts du cartographe privilégié.

Dans ce sens, le projet minier abitibien semble avoir souvent choisi de se concentrer sur les aspects macro de ses impacts, soulignant les importantes retombées économiques pour le Québec et pour le Canada plutôt que ce qui se passe directement dans la région. Si en principe l'Abitibi en tant que projet de colonisation agricole a été créé en partie pour assurer la souveraineté québécoise dans le territoire alors récemment annexé en 1898 (Asselin et Gourdeau, 1995a ; Asselin, 1982), mais aussi comme une tentative de contenir la saignée de la population qui quittaient un Québec en pleine crise (Paquin, 1979 ; Riopel, 1995), les objectifs de la région en tant que politique publique ont changé considérablement au cours du XXe siècle. Suite au développement d'une industrie minière privée très rentable et aux crises du milieu agricole, le gouvernement québécois a fait le choix explicite de ne plus penser la planification de l'Abitibi — à la fois appelé région ressource, ou périphérique entre les années 1960 et 1980 — comme une région en soi, mais plutôt comme un outil, visant le développement économique de la province (Sabourin, 1995). Autrement dit, le micro avait été mis à la disposition du macro.

Plusieurs choses se passent lorsque le micro dessert le macro. Au-delà de favoriser un certain type de récit de projet dirigé vers l'extérieur de la région et concentré sur les chiffres (par exemple, Osisko, 2008 ; Shields, 2014 ; Grenier, 2017 ; Rodrigue, 2017 ; Ministère de la Colonisation, 1952), cette dynamique favorise également, comme on a vu, les décalages spatio-temporels. Le temps et l'espace vécus ne sont jamais les mêmes que le temps et l'espace tel que représentés dans les découpages macroéconomiques, de la même façon que les chiffres d'employabilité de la région excluent du récit les difficultés de Daniel à se constituer une famille après des décennies de déplacements, de fly-ins fly-outs, et d'un parcours de vie capturé par les contingences de l'industrie minière, parfois malgré ses efforts dans la direction contraire ; la culture du calcul — comme forme de résistance ainsi que de catégorie d'accusation — qui s'est installée dans la région face à l'instabilité desdits « cycles miniers » ; le même calcul fait au long de toute la carrière de Michel avant de finalement échouer, après retraite, après un « mauvais deal » avec la compagnie qui déplaçait son quartier ; la perte du sentiment de voisinage survenu par la suite, soit à cause du quartier déplacé, soit à cause du sentiment de « trahison » par rapport à des voisins qui ont caché leurs « bons deals » en complicité avec la compagnie ; ou encore, le plan Malartic 2030, qui essaie d'établir un récit officiel sur la longueur du

temps disponible pour les calculs des habitants et du gouvernement, tout en avouant en même temps dans des conversations en privé au sein de la mairie que selon la situation du marché minier à l'international, 2030 peut bel et bien arriver demain.

Pour finir cette thèse, j'aimerais souligner l'importance de l'étude et du débat autour de ce que j'appelle ici les grandes machines. Le phénomène des grandes machines est le phénomène du récit qui révèle et qui cache selon des intérêts et des ignorances *choisies*. C'est la production d'assemblages puissants par leurs enchainements, complexes par leur puissance, et qui ont par conséquent produit des effets très divers et souvent éloignés de leur récit-promesse officiel — qui fait usage du langage pour séparer ses impacts entre « objectifs » et « effets secondaires », ainsi que pour déterminer jusqu'où peut aller leur responsabilité. Une anthropologie des grandes machines devrait alors se pencher justement sur cette construction de la notion d'objectif primaire et ce qu'elle efface des impacts vécus de son opération, soit lorsqu'il s'agit des politiques publiques, des industries, des « 450 — tonnes » ou d'autres assemblages du genre. Quels sont les angles morts qu'elles produisent, et comment ces angles morts leur permettent-ils d'établir un récit sur la portée de leur responsabilité ? Qu'est-ce que la durée du temps et les distances dans l'espace représentent aux promoteurs de ces grandes machines comparé à ce qu'ils représentent dans l'expérience vécue d'autres groupes qui se trouvent à l'intérieur de leurs zones de capture ?

De la même façon, je ne vois pas comment soulever la nécessité d'une anthropologie des grandes machines sans soulever également la nécessité d'un débat politique concernant l'espace que l'on veut et que l'on peut donner aux grandes machines dans le monde. Serait-il le cas de penser la dé-machinisation de la société comme moyen de récupérer l'agentivité et la capacité d'autodétermination des communautés à une moindre échelle ? La dé-machinisation serait-elle le chemin à prendre pour réduire les angles morts et permettre à l'ensemble des communautés une vision globale des projets, des machines, des industries, réduisant l'ampleur de l'effet que les découpages biaisés et les ignorances choisies peuvent avoir sur des populations prises au dépourvu ? Et encore, la dé-complexification du monde serait-elle un choix à faire pour que les impacts de la puissance machinique soient plus facilement contrôlables et compréhensibles ? Ou plutôt,

serait-il le cas d'entamer un processus de reconnaissance des complexités existantes et des limites de la compréhension humaine, laissant de côté les projets d'une modernité basée sur la quête de dompter la complexité pour passer à un projet nouveau, basé plutôt sur l'acceptation du caractère plutôt « sauvage » de cette même complexité – et donc, du fait que tout projet de grande échelle doit prendre en compte d'abord et surtout des sauvegardes visant à combler les lacunes produites par nos inévitables ignorances ?

Cette recherche se conclue en soulevant ces questions, en même temps que menant à certaines pistes pour la suite des discussions entourant l'organisation politique, industrielle et entrepreneuriale dans le monde. Quel que soit le chemin à entreprendre, la *reconnaissance* des grandes machines comme phénomène singulier à mieux comprendre et à surveiller devrait, il me semble, être au cœur des débats dans un monde dominé par des catégories basées justement sur des récits et des découpages consacrés, mais qui semble exclure systématiquement l'expérience vécue des récits de retombées des projets de grande échelle.

Plus encore, et cela autant pour les débats en politiques publiques que pour les recherches en sciences sociales, cette étude sur les grandes machines abitibiennes se veut peut-être surtout comme une alerte à l'effet du besoin de rediriger nos projets de construction du savoir. Si ces disciplines ont été fondées sous une tradition qui vise – de façon de fois implicite, de fois explicite – le contrôle de la complexité par le biais d'un mythe de la possibilité de compréhension totale du monde, le temps est arrivé de se repenser sous un nouvel axe : celui de la compréhension de nos limitations, des conséquences de nos angles morts inévitables, et des contradictions, voire, les dangers produits par leur invisibilisation. Le projet essentiel de nos temps est peut-être celui de donner visibilité à nos ignorances, dans un monde où le récit du contrôle illimité des actions semble être prédominant dans plusieurs sphères et institutions. Fondée autour de l'étude des mythologies, l'anthropologie se trouve assez bien placée pour mener ce projet qui est, en fin de compte, surtout un projet de déconstruction des toujours puissants mythes de la modernité.

Références

- Abram, S. (2014). The time it takes: temporalities of planning. *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 20, 129–147.
- Abram, S. (2016). *Culture and planning*. Routledge.
- Abram, S., & Weszkalnys, G. (2013). *Elusive promises: planning in the contemporary world* (Vol. 11). Berghahn Books.
- Agnico Eagle. (2017). Agnico Eagle présente ses résultats du premier trimestre de 2017; les solides résultats d'exploitation se poursuivent; les prévisions de production pour l'exercice sont majorées; le projet d'expansion de Canadian Malartic obtient l'approbation gouvernementale. Consulté 3 mars 2018, à l'adresse <https://www.agnicoeagle.com/French/relations-avec-les-investisseurs/communiqués-de-presse-et-evenements/communiqués-de-presse/communiqués-de-presse-details/2017/Agnico-Eagle-prsente-ses-rsultats-du-premier-trimestre-de-2017-les-solides-rsultats-dexploitation-se-poursuivent-les-prvisions-de-production-pour-lexercice-sont-majores-le-projet-dexpansion-de-Canadian-Malartic-obtient-lapprobation-gouvernementale-le/default.aspx>
- Anders, G. (2011). *L'obsolescence de l'homme: Sur la destruction de la vie à l'époque de la troisième révolution industrielle*. Ed. de l'Encyclopédie des nuisances : Ed. Ivrea ; [puis] Ed. Faro.
- Anderson, B. (2006). *Imagined communities: Reflections on the origin and spread of nationalism*. Verso Books.
- Angers, P., Gendron, C., & Friser, A. (2013). The Social Acceptability Process of the Canadian Malartic Mine. *MINING ETHICS AND SUSTAINABILITY*, 89.
- Arendt, H. (1991). *Eichmann à Jérusalem: rapport sur la banalité du mal*. Gallimard.
- Arzubiaga, A. E., Noguerón, S. C., & Sullivan, A. L. (2009). The Education of Children in Im/migrant Families. *Review of Research in Education*, 33(1), 246-271. <https://doi.org/10.3102/0091732X08328243>
- Asselin, M. (1982). *La colonisation de l'Abitibi, «un projet géopolitique»*. Collège du Nord-Ouest. Consulté à l'adresse <http://depositum.uqat.ca/id/eprint/422>

- Asselin, M., & Gourd, B.-B. (1995a). La naissance de l'Abitibi rural: 1910–1930. In *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 197–234).
- Asselin, M., & Gourd, B.-B. (1995b). Les plans de colonisation et la consolidation du monde rural: 1930-1950. In *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 235–281).
- Association minière du Québec. (2016). Étude de l'association minière du Québec sur les retombées du secteur minier. Consulté à l'adresse <http://www.amq-inc.com/actualites/posts/etude-de-l-association-miniere-du-quebec-sur-les-retombees-du-secteur-minier-des-depenses-de-5-8-milliards-de-dollars-reparties-dans-toutes-les-regions-du-quebec>
- Austin, J. L. (1975). *How to do things with words*. Oxford university press.
- Auty, R. M. (1994). Industrial policy reform in six large newly industrializing countries: The resource curse thesis. *World development*, 22(1), 11–26.
- Bastia, T. (2014). Intersectionality, migration and development. *Progress in Development Studies*, 14(3), 237–248.
- Bear, L. (2011). Making a river of gold: Speculative state planning, informality, and neoliberal governance on the Hooghly. *Focaal*, 2011(61), 46–60.
- Beaulieu, C. (2009). Malartic, la mine Minotaure. *L'aut'journal*. Consulté à l'adresse <http://lautjournal.info/20090304/malartic-la-mine-minotaure>
- Beaupré, S. (2012). *Des risques, des mines et des hommes: la perception du risque chez les mineurs de fond de l'Abitibi-Témiscamingue*. PUQ.
- Beauvoir, S. de. (2003). *Pour une morale de l'ambiguïté*. Folio.
- Beck, U. (1987). The anthropological shock: Chernobyl and the contours of the risk society. *Berkeley Journal of Sociology*, 32, 153–165.
- Beck, U. (1992). *Risk society: Towards a new modernity* (Vol. 17). Sage.
- Becker, H. S. (2008). *Outsiders*. Simon and Schuster. Consulté à l'adresse https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=3Vjsn0BQUOoC&oi=fnd&pg=PA3&dq=becker+outsiders&ots=yuwgsdnPlz&sig=OdtRgVPZlt8-gvyOx8HQD_WLL_g
- Bogner, A. (1986). The Structure of Social Processes: A Commentary on the Sociology of Norbert Elias. *Sociology*, 20(3), 387-411. <https://doi.org/10.1177/0038038586020003007>
- Boileau, G. (1999). L'annexion du territoire de l'Abitibi au Québec. *Histoire Québec*, 4(2 bis), 30–33.

- Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Librairie Droz.
- Bourdieu, P. (2016). *La Distinction: Critique sociale du jugement*. Minuit.
- Briault, M. (2007). Le projet Osisko à Malartic. *Urbanité*.
- Briscoe, J. P., Unite, J., & Chudzikowski, K. (2011). Career transitions: windows into the career experience in 11 country contexts. In *Careers and Cultures: Individual and Contextual Perspectives*. Routledge.
- Brisson, G., Morin-Boulais, C., & Bouchard-Bastien, E. (2015). Effets individuels et sociaux des changements liés à la reprise des activités minières à Malartic (2006-2013). Gouvernement du Québec. Consulté à l'adresse https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1959_effets_changements_activites_minieres_malartic.pdf
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. (2009c). Audience publique sur le projet minier aurifère Canadian Malartic par Osisko (DT2). Consulté à l'adresse https://bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mines_Malartic/documents/DT2.pdf
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. (2009b). Audience publique sur le projet minier aurifère Canadian Malartic par Osisko (DT7). Consulté à l'adresse https://bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mines_Malartic/documents/DT7.pdf
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. (2009). Audience publique sur le projet minier aurifère Canadian Malartic par Osisko (DT6). Consulté à l'adresse http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mines_Malartic/documents/DT6.pdf
- Butler, J. (1997). *Excitable speech: A politics of the performative*. Psychology Press. Consulté à l'adresse https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=joKHp_9D9E0C&oi=fnd&pg=PR7&dq=Butler,+Judith,+Excitable+speech,+a+politics+of+the+performative&ots=W4cYrSCKQJ&sig=D75Ru2mJJH3xbMVkuOKibAc9iaw
- Campbell, B. K., Laforce, M., & Sarrasin, B. (2012). *Pouvoir et régulation dans le secteur minier: leçons à partir de l'expérience canadienne*. PUQ.
- Carlson, L. (2014). *Company towns of the Pacific Northwest*. University of Washington Press.
- Castellani, B., & Hafferty, F. W. (2009). *Sociology and complexity science: a new field of inquiry*. Springer Science & Business Media.
- Castells, M. (1996). *The network society* (Vol. 469). Oxford: Blackwell.

- Caterpillar. (2017). Cat | Tombereaux pour applications minières | Caterpillar. Consulté 12 février 2017, à l'adresse http://www.cat.com/fr_FR/products/new/equipment/off-highway-trucks/mining-trucks.html
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. (2017). Programmes d'études – campus de Rouyn-Noranda. Consulté 4 novembre 2017, à l'adresse <http://www.cegepat.qc.ca/grand-public/a-propos-du-cegep/nous-joindre/mon-espace-au-campus-de-rouyn-noranda/programmes-detudes-campus-de-rouyn-noranda/>
- Charron, R. (2012, novembre 9). Faut-il construire un autre quartier sud à Malartic? Consulté 15 janvier 2018, à l'adresse <http://www.journalmalartic.com/2012/11/09/faut-il-construire-un-autre-quartier-sud/>
- Charsley, K. (2007). Risk, trust, gender and transnational cousin marriage among British Pakistanis. *Ethnic and Racial Studies*, 30(6), 1117–1131.
- Chen, W., Zhuang, Z., Attfield, M. D., Chen, B. T., Gao, P., Harrison, J. C., ... Wallace, W. E. (2001). Exposure to silica and silicosis among tin miners in China: exposure-response analyses and risk assessment. *Occupational and environmental medicine*, 58(1), 31–37.
- Cochran, C. L., & Malone, E. F. (2005). *Public policy: Perspectives and choices*. Lynne Rienner.
- Collini, M. (2012). Les ressources minières. *Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Consulté à l'adresse http://www.observat.qc.ca/documents/publication/abrege_ressources_minieres_2012.pdf
- Coninck, F. de, & Godard, F. (1990). L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité. *Revue française de sociologie*, 31(1), 23-53. <https://doi.org/10.2307/3321487>
- Coquard, A., sous la direction du Professeur, R., & Zagury, G. J. (2012). Exposition aux poussières provenant d'une mine à ciel ouvert: évaluation des risques et biodisponibilité des métaux. *Centre Universitaire de Formation en Environnement, Université de Sherbrooke Montréal, Québec, Canada*. 87p. Consulté à l'adresse http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/7118/cufe_Coquard_A__15-10-2012_essai248.pdf?sequence=1

- Côté, M. (2011, novembre 9). Développement minier - Pour en finir avec le cas Malartic. *Le Devoir*. Consulté à l'adresse <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/335622/developpement-minier-pour-en-finir-avec-le-cas-malartic>
- Côté, S., & Proulx, M.-U. (2002). *L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel*. Développement économique Canada pour les régions du Québec. Consulté à l'adresse <http://sbisrvntweb.uqac.ca/archivage/14472070.pdf>
- Cowie, R. L., & Mabena, S. K. (1991). Silicosis, chronic airflow limitation, and chronic bronchitis in South African gold miners. *American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine*, 143(1), 80–84.
- Dale, B. (2002). An Institutional Approach to Local Restructuring The Case of Four Norwegian Mining Towns. *European Urban and Regional Studies*, 9(1), 5-20. <https://doi.org/10.1177/096977640200900101>
- Dansereau, S. (2009, mars 7). Le projet de mine d'or d'Osisko à Malartic demeure critiqué. *Les Affaires*. Consulté à l'adresse <http://www.lesaffaires.com/archives/generale/le-projet-de-mine-d-or-d-osisko-malartic-demeure-critiqu/500683>
- Deleuze, G., & Guattari, F. (2013a). *Kafka. Pour une littérature mineure*. Minuit.
- Deleuze, G., & Guattari, F. (2013b). *L'Anti-Oedipe: Capitalisme et schizophrénie, I*. Minuit.
- Deleuze, G., & Guattari, F. (1988). *A thousand plateaus: Capitalism and schizophrenia*. Bloomsbury Publishing.
- Demazière, D., & Samuel, O. (2010). Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, (11). Consulté à l'adresse <http://temporalites.revues.org/1167>
- Deneault, A., & Sacher, W. (2012). Paradis sous terre. *Éditions Écosociété, Montréal*, 14.
- Devlin, B. (1959). *Les brûlés*. ONF. Consulté à l'adresse <https://www.onf.ca/film/brules/>
- Díaz Crovetto, G. (2016). Continuity and disruption: the experiences of work and employment across three generations of workers in Volta Redonda. In S. Narotzky & V. Goddard (Éd.), *Work and Livelihoods: History, Ethnography and Models in Times of Crisis*. Routledge.
- Díaz Crovetto, G., Lasevitz, R., & Giraldin, R. (2012). *Situando trajetórias: formação, acesso e trabalho entre diferentes gerações de trabalhadores da Companhia Siderúrgica Nacional (CSN) em Volta Redonda* (No. WP9 and WP10). Brasília.

- Dinius, O. (2010). *Brazil's Steel City: Developmentalism, Strategic Power, and Industrial Relations in Volta Redonda, 1941-1964*. Stanford University Press. Consulté à l'adresse <http://books.google.com.br/books?hl=en&lr=&id=53MIBBB8ECsC&oi=fnd&pg=PR7&dq=oliver+dinius+brazil+steel&ots=oDyKGhI56C&sig=GDM4VHDsh8jYyFp9FZtRMzhleiA>
- Dubé, J., & Polèse, M. (2015). Resource Curse and Regional Development: Does Dutch Disease Apply to Local Economies? Evidence from Canada. *Growth and Change*, 46(1), 38-57. <https://doi.org/10.1111/grow.12064>
- Dumas, M., Galesic, M., & Tranger, H. (2017). Bulles sociales et esprit critique pour mieux appréhender les intentions de vote.
- Dye, T. R. (1995). *Understanding public policy [by] Thomas R. Dye*.
- Ebaugh, H. R. F. (1988). *Becoming an ex: The process of role exit*. University of Chicago Press.
- Elias, N. (1993). *O Processo Civilizador* (Vol. 2). São Paulo: Jorge Zahar. Consulté à l'adresse https://books.google.ca/books?id=GgD-m003VEYC&dq=processo%20civilizador%20%20%22norbert%20elias%22&hl=fr&source=gbs_similarbooks
- Emberson-Bain, A. (2002). *Labour and Gold in Fiji*. Cambridge University Press. Consulté à l'adresse <https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=CCIU6s-05MkC&oi=fnd&pg=PR5&dq=Labour+and+Gold+in+Fiji+&ots=p5CHFtyUdI&sig=WLyB9cNrhfhLsG0IXWDvrJxDtPE>
- Emel, J., & Huber, M. T. (2008). A risky business: Mining, rent and the neoliberalization of “risk”. *Geoforum*, 39(3), 1393–1407.
- Ependa, A., & LeBlanc, P. (2007). *Enquête sur les opinions des habitants de Malartic sur le développement et la diversification socio-économique de la ville*. Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Faucher, A. (2014). De l'or et des putes: vie et mort d'un village de 'squatters' abitibien. Consulté à l'adresse <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10390>
- Fichtner, S. (2016). La fabrique locale des statistiques scolaires. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 10, n° 2(2), 261-278.

- Finn, J. L. (1998). *Tracing the veins: Of copper, culture, and community from Butte to Chuquicamata*. Univ of California Press. Consulté à l'adresse https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=nOk3L4cqI5UC&oi=fnd&pg=PR13&dq=Tracing+the+Veins:+Of+Copper,+Culture+and+Community+from+Butte+to+Chuquicamata.+Berkeley&ots=9ny6WN8x5_&sig=Qy1CDKFXIzI2IIE9NIVn8nI5mQ0
- Fontaine, H. (2012). Perquisition chez Osisko. *La Presse*. Consulté à l'adresse <http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201211/28/01-4598627-perquisition-chez-osisko.php>
- Foucault, M. (1968). *Réponse au Cercle d'épistémologie*. Les cahiers pour l'analyse.
- Foucault, M. (2014). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Editions Gallimard.
- Foucault, M., Ewald, F., Fontana, A., & Senellart, M. (2012). *Du gouvernement des vivants: cours au Collège de France: 1979-1980*. Gallimard.
- Francoeur, L.-G. (2009). Pour exploiter la mine Osisko, à Malartic, il faudra déménager 200 maisons. Consulté 4 octobre 2016, à l'adresse <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/237041/pour-exploiter-la-mine-osisko-a-malartic-il-faudra-demenager-200-maisons>
- Freudenburg, W. R. (1992). Addictive Economies: Extractive Industries and Vulnerable Localities in a Changing World Economy 1. *Rural Sociology*, 57(3), 305–332.
- FTQ. (2009). Mémoire sur le projet minier aurifère Canadian Malartic. Consulté à l'adresse <http://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/ftqimport/5597.pdf>
- Fulltext. (s. d.). Consulté à l'adresse http://cds.cern.ch/record/1339198/files/978-3-540-88462-0_BookBackMatter.pdf
- Garfinkel, H. (1991). *Studies in Ethnomethodology*. Wiley.
- Genivar. (2007). Avis de projet: Projet minier aurifère Canadian Malartic. Consulté à l'adresse http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mines_Malartic/documents/PR1.pdf
- Genivar. (2008). Projet minier aurifère Canadian Malartic: présentation générale du projet. Consulté à l'adresse http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mines_Malartic/documents/DA9.pdf
- Giddens, A. (2013). *The Consequences of Modernity*. John Wiley & Sons.

- Gilbert, N., & Troitzsch, K. (2005). *Simulation for the social scientist*. McGraw-Hill Education (UK).
- Gjording, C. N. (1991). *Conditions not of their choosing: the Guaymí Indians and mining multinationals in Panama*. Smithsonian Institution Press.
- Goffman, E. (1968). *Asiles: études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus. Trad. de Liliane et Claude Laine-Presentation, index et notes de Robert Castel*. Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1974). *Frame analysis: An essay on the organization of experience*. Harvard University Press.
- Goffman, E. (2005). *Interaction ritual: Essays in face to face behavior*. AldineTransaction.
- Goffman, E. (2006). The presentation of self. *Life as theater: A dramaturgical sourcebook*.
- Goldman, M. (2001). An Ethnographic Theory of Democracy. Politics from the Viewpoint of Ilhéus's Black Movement (Bahia, Brazil). *Ethnos*, 66(2), 157–180.
- Gourd, B.-B. (1978). *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue: 1910-1950*. Université d'Ottawa, département d'histoire. Consulté à l'adresse <http://depositum.uqat.ca/356/1/benoitbeaudrygourd.pdf>
- Gourd, B.-B. (1995). L'Abitibi-Témiscamingue minier: 1910-1950. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, Québec*, 284–320.
- Graeber, D. (2015). *The Utopia of Rules: On Technology, Stupidity, and the Secret Joys of Bureaucracy*. Melville House.
- Greimas, A. (1976). *Sémiotique et sciences sociales. Paris: Le Seuil*.
- Grenier, M. (2017, août 27). La pénurie de main-d'œuvre atteint des sommets. *L'Écho Abitibien et Le Citoyen de la Vallée de l'or et Le Citoyen de l'Harricana*. Consulté à l'adresse <http://www.lechoabitibien.ca/actualites/economie/2017/8/25/la-penurie-de-main-duvre-atteint-des-sommets.html>
- Grossetti, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. *Cahiers internationaux de sociologie*, (1), 5–28.
- Haraway, D. (2006). A cyborg manifesto: Science, technology, and socialist-feminism in the late 20th century. *The international handbook of virtual learning environments*, 117–158.

- Hareven, T. K. (1993). *Family Time & Industrial Time: The Relationship Between the Family and Work in a New England Industrial Community*. University Press of America.
- Harris, M. (1959). Labour Emigration among the Moçambique Thonga: Cultural and Political Factors. *Africa*, 29(01), 50–66. <https://doi.org/10.2307/1157499>
- Heng, J. (2011). *Pratique de la maintenance préventive - 3e éd.* Dunod.
- Higgins, B., Martin, F., & Raynauld, A. (2005). *Rapport Higgins-Raynauld-Martin, "Les orientations du développement régional"(1973)*. Québec: Ministère de l'expansion économique régionale. Consulté à l'adresse http://classiques.uqac.ca/contemporains/martin_raynauld/orientation_devel_regional/orientation_devel.html
- Hughes, E. C. (1958). *Men and their work*. Free Press.
- Institut de la Statistique du Québec. (2001). Population de 15 ans et plus selon la participation au marché du travail, région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001. Consulté 16 janvier 2018, à l'adresse http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2001/recens2001_08/marche_travail/travpop15ans08.htm
- Kingfisher, C. (2013). *A policy travelogue: tracing welfare reform in Aotearoa/New Zealand and Canada*. Berghahn Books. Consulté à l'adresse https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=LTbUAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP7&dq=kingsfisher+new+zealand+travelogue&ots=SZzkQ22Iwn&sig=-r73QP_iAau8ns5IHbeXjpWiH1E
- Lalonde, D. (2009). Le titre d'Osisko grimpe de 4,77%. Consulté 23 janvier 2017, à l'adresse <http://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/ressources-naturelles/le-titre-dosisko-grimpe-de-477/507721>
- Laquerre, S. (2009, mai 27). Sites miniers orphelins : adoptons des politiques plus fermes. *Gaïa Presse*. Consulté à l'adresse <http://www.gaiapresse.ca/2009/05/sites-miniers-orphelins-adoptons-des-politiques-plus-fermes/>
- Lasevitz, R. S. (2014). Máquinas de costura e máquinas de escape: três narrativas de fuga e a criação de um espaço-tempo boliviano em São Paulo. *ILUMINURAS*, 15(36). Consulté à l'adresse <http://www.seer.ufgrs.br/iluminuras/article/view/52638>

- Lasevitz, R. S. (2017). L'ethnographie et les mines. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 11(3), 397–422.
- Latour, B. (1999). *Pandora's hope: essays on the reality of science studies*. Harvard university press. Consulté à l'adresse [https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=RMu6wbzVrVkC&oi=fnd&pg=PA1&dq=Bruno+Latour+\(1999\).+Pandora%27s+hope:+essays+on+the+reality+of+science+studies.+Cambridge,+Massachusetts:+Harvard+University+Press.&ots=VoBsujQQ3o&sig=rH6qpRn8-ecla0tFZLTalCrKUiY](https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=RMu6wbzVrVkC&oi=fnd&pg=PA1&dq=Bruno+Latour+(1999).+Pandora%27s+hope:+essays+on+the+reality+of+science+studies.+Cambridge,+Massachusetts:+Harvard+University+Press.&ots=VoBsujQQ3o&sig=rH6qpRn8-ecla0tFZLTalCrKUiY)
- Leroi-Gourhan, A. (1964). *Le Geste et la Parole*, vol. 1, Technique et langage, Paris, Albin Michel, « *Sciences d'aujourd'hui*.
- Levinas, E. (1961). *Totalité et infini*. Nijhoff The Hague.
- Liu, C. S. (2012). A CouchSurfing ethnography: Traveling and connection in a commodified world. *Inquiries Journal*, 4(07).
- Luhmann, N. (1979). Trust: A mechanism for the reduction of social complexity. *Trust and Power: Two Works by Niklas Luhman*. Chichester: John Wiley and Sons.
- Luhmann, N. (1995). *Social systems*. Stanford University Press.
- Luhmann, N. (2017). Systems theory. *Critical Theory and Epistemology: The Politics of Modern Thought and Science*, 111.
- Macy, M. W., Kitts, J. A., Flache, A., Benard, S., Breiger, R., Carley, K., & Pattison, P. (2003). *Dynamic social network modeling and analysis*. Washington, DC: The National Academies Press.
- Maison de la Famille de Malartic. (2009). Mémoire sur le projet minier Aurifère Canadian Malartic. Consulté à l'adresse http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mines_Malartic/documents/DM65.pdf
- Maturo, A. (2004). Network Governance as a Response to Risk Society Dilemmas: A Proposal from the Sociology of Health. *Topoi*, 23(2), 195-202. <https://doi.org/10.1023/B:TOPO.0000046066.21486.82>
- McClymont, K. (2011). Revitalising the political: Development control and agonism in planning practice. *Planning Theory*, 10(3), 239–256.

- Mendelson, M. (2004). The Legal Production of Identities: A Narrative Analysis of Conversations with Battered Undocumented Women. *Berkeley Women's Law Journal*, 19, 138-216.
- Mercier, C., & Marquis, J.-P. (1995). La population et son territoire : des mondes en mutation. In *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 481-526).
- Mercure, P. (2007). Un quartier complet à déménager à Malartic, en Abitibi | Philippe Mercure | Économie. Consulté 23 janvier 2017, à l'adresse <http://affaires.lapresse.ca/economie/200901/06/01-673216-un-quartier-complet-a-demenager-a-malartic-en-abitibi.php>
- Merleau-Ponty, M. (2013). *Phénoménologie de la perception*. éditions Gallimard.
- Merton, R. K. (1968). *Social theory and social structure*. Simon and Schuster.
- Ministère de la Colonisation. (1952). *Un royaume vous attend*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Énergie et Ressources Naturelles. (2016, mars 31). Liste des sites miniers abandonnés. Gouvernement du Québec. Consulté à l'adresse <https://www.mern.gouv.qc.ca/mines/restauration/documents/Liste-sites-abandonnes-2015.pdf>
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. (2011). Profil des retombées économiques des activités et des investissements du secteur minier au Québec. Consulté à l'adresse <https://mern.gouv.qc.ca/publications/mines/statistiques/etude-impact-economique-secteur-minier.pdf>
- Ministère du Développement durable, Environnement, et Lutte contre les changements climatiques. (2009). Décret 914-2009. Consulté 25 janvier 2017, à l'adresse <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2009/914-2009.htm>
- Mission de planification du Nord-Ouest québécois. (1971). *Esquisse du plan régional. 1 : Rapport synthèse*. Québec: Mission de planification du Nord-Ouest québécois.
- Monchy, F., & Vernier, J.-P. (2012). *Maintenance - 3e éd.: Méthodes et organisations pour une meilleure productivité*. Dunod.
- Moody, R. (2007). *Rocks and Hard Places: The Globalisation of Mining*. Zed Books.
- Morin, A. (2012). Canadian Malartic: une étude socio-politique d'un projet de développement minier de nature controversée.

- Morin, E. (1984). *Epistémologie de la Complexité. Atlas C.-Le Moigne JL, Edgar Morin. Science et Conscience de la Complexité, Librairie de l'Université, Aix-en-Provence.*
- Moura, G. A. G. de. (2011). *L sai à procura da lei: etnografando as experiências de uma mulher em seu encontro com o estado.*
- Mumford, L. (1967). *The Myth of the Machine: Technics and human development.* Harcourt, Brace & World.
- Narotzky, S., & Goddard, V. (Éd.). (2016). *Work and Livelihoods: History, Ethnography and Models in Times of Crisis.* Routledge.
- Nash, J. C. (1993). *We Eat the Mines and the Mines Eat Us: Dependency and Exploitation in Bolivian Tin Mines.* Columbia University Press.
- Osisko. (2008). Documentation relative à l'étude d'impact déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Consulté 25 septembre 2016, à l'adresse http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mines_Malartic/documents/PR3.1_partie3_de3.pdf
- Osisko. (2009). Rapport de développement durable 2009. Consulté à l'adresse http://www.canadianmalartic.com/documents/Rapports-DD/Rapport_DD_2009_webFR.pdf
- Ouaknine, J. J. (2008). Le Caterpillar 797B va rouler tout seul! Consulté 12 février 2017, à l'adresse <http://www.leblogauto.com/2008/11/le-caterpillar-797b-va-rouler-tout-seul.html>
- Paquette, P. (1984). Industries et politiques minières au Québec, une analyse économique 1896-1975. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37(4), 573–602.
- Paquin, N. (1979). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue.* Collège du Nord-Ouest.
- Parent-Bouchard, É. (2007, décembre 31). Ruée vers l'or à Malartic. *Le Devoir.* Consulté à l'adresse <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/170423/ruee-vers-l-or-a-malartic>
- Parsons, T. (1991). *The social system.* Psychology Press.
- Peters, B. G. (2012). *American public policy: Promise and performance.* Cq Press.
- Polèse, M. (2009). Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise : cinq tendances. *Recherches sociographiques*, 50(1), 11-40. <https://doi.org/10.7202/029967ar>

- Prince, D. (2013). Québec assouplit les normes pour la mine Osisko - Argent. Consulté 25 septembre 2016, à l'adresse <http://fr.canoe.ca/cgi-bin/imprimer.cgi?id=1238929>
- Proulx, M.-U. (2008). Quatre décennies de planification territoriale au Québec. à paraître dans Gauthier, M., Gariépy, M. et Trépanier, MO (édit.) *Le renouveau de la planification territoriale. Débats publics, projets urbains et développement durable, PUM*. Consulté à l'adresse http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/multi/doc/Planif._MUP.pdf
- Radio-Canada. (2011). Ouverture officielle de la mine Canadian Malartic d'Osisko. Consulté 23 janvier 2017, à l'adresse <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/517723/ouverture-mine-malartic>
- Radio-Canada. (2014). Assurer l'avenir de Malartic après la fermeture de la mine. Consulté 13 septembre 2017, à l'adresse <http://radio-canada.ca/nouvelle/694016/mine-avenir-malartic-citoyen-2030-abitibi>
- Riopel, M. (1995). L'ouverture et le développement du Témiscamingue: 1885-1930. In *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 165–196).
- Robitaille, A. (2009, juin 18). Une compagnie minière déplace 200 maisons à Malartic pour extraire de l'or - Khadir dénonce à nouveau les «cadeaux» faits à Osisko. *Le Devoir*. Consulté à l'adresse <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/255594/une-compagnie-mini%C3%A9re-d%C3%A9place-200-maisons-a-malartic-pour-extraire-de-l-or-khadir-denonce-a-nouveau-les-cadeaux-faits-a-osisko>
- Rodrigue, P. (2015). Moins de nuisances à la mine Canadian Malartic. Consulté 26 janvier 2017, à l'adresse <http://www.lafrontiere.ca/actualites/economie/2015/8/12/moins-de-nuisances-a-la-mine-canadian-malartic.html>
- Rodrigue, P. (2016). Les mines, une richesse incontournable pour l'Abitibi-Témiscamingue. Consulté 21 janvier 2017, à l'adresse <http://www.lafrontiere.ca/actualites/economie/2016/12/5/les-mines--une-richesse-incontournable-pour-labitibi-temiscaming.html>
- Rodrigue, P. (2017a). 61 sautages illégaux en un an et demi pour la mine Canadian Malartic. Consulté 3 mars 2018, à l'adresse <http://www.lafrontiere.ca/actualites/2017/10/6/61-sautages-illegaux-en-un-an-et-demi-pour-la-mine-canadian-mala.html>
- Rodrigue, P. (2017b, décembre 5). Les investissements miniers enfin sur la bonne pente. *La Frontière et Le Citoyen Abitibi-Ouest et Le Citoyen Rouyn-Noranda*. Consulté à l'adresse

<https://www.lafrontiere.ca/actualites/economie/2017/12/5/les-investissements-miniers-enfin-sur-la-bonne-pente.html>

Roosen, S. (2009). Osisko respecte le processus et les citoyens. *Le Devoir*. Consulté à l'adresse <http://www.ledevoir.com/non-classe/256479/osisko-respecte-le-processus-et-les-citoyens>

Ross, M. L. (1999). The political economy of the resource curse. *World politics*, 51(02), 297–322.

Rouillard, E. (1908). La région de l'Abitibi. *Bulletin de la société de géographie du Québec*, 3(2), 13-39.

Routhier, P. (2006). Du monde à messe! *Le p'tit Journal de Malartic*. Consulté à l'adresse <http://www.journalmalartic.com/2006/05/23/projet-osisko-exploration/>

Sabourin, C. (1995). De territoire exploité à région: les activités économiques à partir de 1950. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, 417–480.

Sassen, S. (2014). *Expulsions*. Harvard University Press.

Schor, J. B., & Fitzmaurice, C. J. (2015). Collaborating and connecting: the emergence of the sharing economy. *Handbook of research on sustainable consumption*, 410.

Schutz, A. (1967). *The phenomenology of the social world*. Northwestern University Press. Consulté à l'adresse https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=TobLgxW6ZXkC&oi=fnd&pg=PR15&dq=alfred+schutz+phenomenology+of+the+social+world&ots=2TsWECLtg3&sig=zuHO05VcBPPR98g7CwQEY_jZfkY

Secor-Taktik. (2008). Évaluation des retombées économiques du projet minier aurifère Canadian Malartic. Consulté à l'adresse http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mines_Malartic/documents/DA31.pdf

Shields, A. (2014, octobre 20). Mines à ciel ouvert: des impacts négligés. *Le Devoir*. Consulté à l'adresse <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/421525/mines-a-ciel-ouvert-des-impacts-negliges?viewType=Print&viewClass=Print>

Shore, C., & Wright, S. (2003). *Anthropology of policy: Perspectives on governance and power*. Routledge. Consulté à l'adresse <https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=BamIAgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1&dq=>

Anthropology++of+Policy:+Critical+Perspectives+on+Governance+and+Power+.&ots=Jfs3RgBSGz&sig=3_eaTkF5GSpJCtgV6EB4hwNSJDM

Smith, D. (1999). The civilizing process and the history of sexuality: comparing Norbert Elias and Michel Foucault. *Theory and Society*, 28(1), 79–100.

Snapshot. (s. d.). Consulté à l'adresse https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=a0UpHklsPN8C&oi=fnd&pg=PA1&dq=castellani+2003+complexity&ots=-fagMZ6bXZ&sig=qP4ZtPl_Bmm_SL4IjjphfuLXsz8#v=onepage&q=castellani%202003%20complexity&f=false

Société du Plan Nord. (2017). Plan d'action de développement durable. Gouvernement du Québec. Consulté à l'adresse https://plannord.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2017/05/SPN_PADD_vf.pdf

Sonolet, D. (2006). *Günther Anders: phénoménologue de la technique*. Presses Univ de Bordeaux. Consulté à l'adresse <http://books.google.com.br/books?hl=en&lr=&id=rfiydvPwZLEC&oi=fnd&pg=PA7&dq=%27obsolescence+de+1%27homme+sur+1%27ame+anders&ots=MZFkVzPTpY&sig=5t-Qs5cDjB7kxvx-iv4v0f1g368>

St-Arnaud, A.-A. (2015, mars 30). Augmentation des tarifs en CPE : à vos impôts! *Radio-Canada*. Consulté à l'adresse <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/713620/impot-garderie-cpe-speciale-rdi>

St-Pierre, A. (2006, novembre 21). La population de Malartic en subit les conséquences. *Le Journal de Québec*. Consulté à l'adresse <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2006/11/20061121-062707.html>

Talcott, P. (1949). The structure of social action.

Tan, J.-E. (2010). The Leap of Faith from Online to Offline: An Exploratory Study of Couchsurfing.org. In *Trust and Trustworthy Computing* (p. 367-380). Springer, Berlin, Heidelberg. https://doi.org/10.1007/978-3-642-13869-0_27

Taussig, M. T. (2010). *The devil and commodity fetishism in South America*. Univ of North Carolina Press.

Thomas, W. I., & Znaniecki, F. (1958). *The polish peasant in Europe and America*. JSTOR. Consulté à l'adresse <http://www.jstor.org/stable/20147497>

- Torrent, J. C. R., & Hernández, P. M. (2011). Modelo de acumulación minero y territorio: trabajar y habitar. *Desenvolvimento e Meio Ambiente*, 24. Consulté à l'adresse <http://revistas.ufpr.br/made/article/view/21076>
- Tremblay, L. (2017, janvier 10). L'industrie minière bénéfique pour la région. *La Presse*. Consulté à l'adresse <http://www.lapresse.ca/le-quotidien/actualites/201701/09/01-5058052-lindustrie-mini-ere-benefique-pour-la-region.php>
- Tremblay, S. (1982). La colonisation agricole et le développement du capitalisme en Abitibi de 1912 à 1950. *Anthropologie et sociétés*, 6(1), 229–253.
- Tsing, A. L. (2000). Inside the economy of appearances. *Public Culture*, 12(1), 115–144.
- Tversky, A., & Kahneman, D. (1973). Availability: A heuristic for judging frequency and probability. *Cognitive psychology*, 5(2), 207–232.
- Urry, J. (2005a). The Complexities of the Global. *Theory, Culture & Society*, 22(5), 235-254. <https://doi.org/10.1177/0263276405057201>
- Urry, J. (2005b). The complexity turn. *Theory, Culture & Society*, 22(5), 1–14.
- Vallières, M. (2012). *Des mines et des hommes: histoire de l'industrie minière québécoise: des origines à aujourd'hui*. Ministère de l'énergie et des ressources.
- Vandenberghe, F. (2006). *Complexités du posthumanisme: trois essais dialectiques sur la sociologie de Bruno Latour*. L'Harmattan.
- Velho, G. (1994a). *Projeto e metamorfose*. Zahar.
- Velho, G. (1994b). Trajetória individual e campo de possibilidades. *Projeto e*.
- Ville de Malartic. (2007). Plan de diversification et de développement économique de la Ville de Malartic. Consulté à l'adresse http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mines_Malartic/documents/DB39.pdf
- Ville de Malartic. (2015). Plan stratégique de développement durable de la ville de Malartic. Consulté à l'adresse http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/mine_aurifere_malartic/documents/DB24.pdf
- Ville de Malartic. (2016). Écomalartic - Plan de développement durable 2016-2020. Consulté à l'adresse http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/mine_aurifere_malartic/documents/DB23.pdf

- Vincent, O. (1996). Le Nord-Ouest québécois, un carrefour d'influences culturelles: de la frontière à la région. *Recherches sociographiques*, 37(3), 559-578. <https://doi.org/10.7202/057073ar>
- Virilio, P., & Petit, P. (1999). Politics of the Very Worst. trans. *Sylvere Lotringer (New York: Semiotext (e), 1999, 89. also The Vision Machine. 65.*
- Waldenfels, B. (2009). *Etudes pour une phénoménologie de l'étranger*. Van Dieren Editeur.
- Waldenfels, B. (2013). Response and responsibility in Levinas. In *Ethics as first philosophy: The significance of Emmanuel Levinas for philosophy, literature and religion*.
- Wallerstein, I. (1979). *The Capitalist World-Economy*. Cambridge University Press.
- Wallerstein, I. (2011). *The Modern World-System III: The Second Era of Great Expansion of the Capitalist World-Economy, 1730s–1840s*. University of California Press.
- Wright Mills, C. (1959). *The promise*. Consulté à l'adresse <https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=0ifquwWtU2oC&oi=fnd&pg=PA344&dq=1959+wright+mills&ots=NR6d1Mckmw&sig=Z4HqHi2u0H3vUnMR0B6Eqhc6SOs>
- WSP Canada Inc. (2016). *Extension de la mine aurifère Canadian Malartic et déviation de la route 117 à l'entrée Est de la ville de Malartic | Étude d'impact sur l'environnement – Résumé* (p. 231). Consulté à l'adresse http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/mine_aurifere_malartic/documents/PR3.3.pdf

